31ME ANNEE — MONTREAL, SAMEDI, 24 OCTOBRE 1903 — No 48

Les Maîtres de Poste sont priés d'une manière toute particulière d'ouvrir tous les colis contenant plus d'une exemplaire de "CULTIVATEUR."

Postmasters are particularly requested to open all parcels containing more than one copy of the "CULTIVATEUR."

LE CULTIVATEUR

Seize Pages. 112 Colonnes.

L. J. TARTE & FRERE, Propriétaires — EDITION HEBDOMADAIRE DE "LA PATRIE" — ADMINISTRATION: Rue St-Jacques 77-79

Politique Anglaise

Le duc de Devonshire a accepté conditionnellement la présidence de la Ligue de l'Alimentation Libre (Free Food League).

Cette organisation a pour objet de combattre la politique de M. Chamberlain et de M. Balfour.

Le duc de Dvonshire vient, comme on le sait, de démissionner.

C'est un ancien libéral qui s'était joint au parti tory sur la question du "Home Rule". Il s'est retiré du cabinet de M. Balfour, parce qu'il est libre-échangiste.

La ligue dont le duc a accepté la présidence, se composera d'hommes de tous les partis politiques. La "Revue d'Edinbourg" qui est sous la direction de l'honorable M. Elliott, frère de Son Excellence Lord Minto, fait un appel en faveur de la réorganisation du parti libéral-unioniste sous la direction du duc de Devonshire. Il invite tous les partisans du libre-échange et les représentants du travail à se joindre à la ligue.

Le cri de guerre des libre-échangistes est que la nourriture du peuple anglais ne doit pas être taxée, et que si la Grande-Bretagne adopte un tarif, impose des droits sur le blé, le fromage, le beurre, les viandes, les céréales des pays étrangers, et donne une préférence aux colonies, le prix de la nourriture du peuple augmentera.

Plusieurs des anciens collègues de M. Balfour, entre autres le duc de Devonshire, M. Ritchie, Sir Michael Hicks-Beach, Lord George Hamilton, sont entrés dans la ligue.

Le parti libéral est unanimement en faveur du libre-échange.

Il est donc hors de doute que la situation politique du cabinet Balfour est en péril, pour le moment au moins.

M. Balfour ne va pas aussi loin que M. Chamberlain : il ne propose pas de donner aux colonies une préférence, à l'heure actuelle. Il veut simplement que l'Angleterre impose des droits sur les produits étrangers, de manière à pouvoir conclure des traités avec les différentes nations du monde qui toutes ont un tarif protecteur.

M. Chamberlain est favorable à la politique de M. Falfour, mais il demande en même temps que le tarif que le Premier-Ministre propose ne s'applique pas aux colonies. Il veut que leurs produits soient admis en franchise, ou au moins à des tarifs réduits.

Quel spectacle intéressant l'Angleterre ne nous offre-t-elle pas ?

Des questions de première importance se soulèvent. On les discute, on ne s'inquiète point de savoir si l'on a été libéral hier, si l'on a appartenu au parti tory ; l'on discute, l'on parle à l'opinion publique le langage de la raison.

Il est évident qu'un nouveau groupement des partis et des hommes publics est en voie de se former en Angleterre.

Lord Aberdeen, ancien gouverneur-général du Canada, est entré en lice. Il appartenait naguère au parti tory, mais il se rallia à M. Gladstone sur la question du "Home Rule."

Il y a bien peu d'hommes en Angleterre qui n'ont pas évolué !

La sentence arbitrale

Le gouvernement du Canada prétendait que les eaux du canal de Lynn, depuis la ligne de démarcation indiquée sur la carte jusqu'à la terre ferme, appartenait au Canada. En conséquence, nous réclamions Deyea, Skagway, Pyramid Harbor, comme la propriété de notre pays.

L'opinion de la majorité des juristes est adverse à notre prétention. Les juristes américains ont été unanimes à insister sur les prétentions des Etats-Unis, et Lord Alverstone, le représentant de l'Angleterre, s'est rangé de leur côté.

Il est probable que Sir Louis Jetté et M. Aylesworth, les deux commissaires du Canada, refuseront de signer la sentence.

Tout de même, cette sentence aura force de chose jugée.

Le canal de Lynn constitue l'entrée du Yukon. Nous serons donc à l'avenir entièrement et complètement à la merci des Etats-Unis.

La sentence des juristes est à l'effet que le canal de Portland appartient au Canada. Ce canal, qui est un espèce de bras de mer s'enfonçant dans les terres, est situé à une couple de cents milles plus bas que le canal de Lynn. La possession de ce chenal ne nous a jamais été sérieusement discutée.

Port Simpson, le terminus du futur chemin de fer transcontinental du Grand-Trone-Pacifique, est à l'entrée même du chenal de Portland.

Si nous voulons établir des communications entre le Yukon et les autres parties du Canada, il nous faudra construire un chemin de fer du canal de Portland, de Port Simpson, jusqu'à Dawson City, à travers les monts et les montagnes.

La sentence des juristes américains et de Lord Alverstone place le Canada dans une situation tout à fait désavantageuse au point de vue de la distance et des moyens de transport. Elle donne aux Américains la clef de la meilleure entrée du Yukon.

C'est un rude coup qui vient de nous être porté.

Ce n'est pas un tribunal d'arbitrage qui vient de siéger. C'est une commission de juristes qui a prononcé contre nous.

Lorsque se réunit la Haute Commission qui avait entrepris de conclure des arrangements entre les Etats-Unis et le Canada, la question des frontières de l'Alaska fut naturellement abordée.

Les représentants du Canada, à la tête desquels Sir Wilfrid Laurier, proposèrent un arbitrage. Les arbitres devaient être nommés comme suit : l'un par le gouvernement impérial, l'autre par le Président des Etats-Unis, et le troisième, au cas de dissentiment, par les deux arbitres.

Le gouvernement des Etats-Unis refusa cette proposition, pourtant si raisonnable, et qui était basée sur la politique que les Etats-Unis avait fait prévaloir dans leurs différends avec le Vénézuéla.

Le gouvernement américain proposa comme alternative une commission de juristes.

Sir Wilfrid Laurier, Sir Louis Davies et M. Charlton refusèrent cette alternative, et la Haute Commission s'ajourna.

Il y a quelques mois, des négociations mystérieuses eurent lieu dans le but de réunir de nouveau la Haute Commission.

Le Premier-Ministre a lu, à l'ouverture de la session, cette année, la correspondance échangée entre le sénateur Fairbanks et lui. Nous n'avons aucun doute que des négociations verbales avaient précédé cette correspondance.

Quoi qu'il en soit, ce fut à la suite de ces négociations que le gouvernement du Canada, il y a trois ou quatre mois, revint sur la décision qu'il avait prise d'insister sur un tribunal d'arbitrage, et accepta l'offre des Américains de procéder par une commission de juristes.

Nous avons sous les yeux le résultat de la politique nouvelle adoptée par le cabinet de Sir Wilfrid Laurier.

Nous perdons — sans retour — l'entrée principale du Canada, en fait la seule entrée commerciale du Yukon.

M. Charlton, dont le passé pro-américain est bien connu, a sans doute été au fond de toutes les négociations qui ont eu lieu durant l'année écoulée.

M. Charlton est un partisan acharné d'une politique de réciprocité avec les Etats-Unis.

Il vient de donner une entrevue qui a été publiée dans le "New-York Herald" de dimanche, dans laquelle il réaffirme ses opinions à l'effet que le marché américain offre au Canada de très grands avantages, etc., etc.

Les tendances de M. Charlton sont de notoriété historique. On lui a, à maintes reprises, reproché ses dispositions persévérantes à sacrifier les intérêts du Canada à ceux des Etats-Unis.

Sans le désir de recouvrir les négociations pour un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, nous n'aurions pas eu la commission qui vient de nous dépouiller d'une partie importante de notre territoire.

Les négociations conduites durant les derniers mois sont la cause de la grande perte que nous venons de faire.

En vérité, nous n'avons pas été heureux depuis quelque temps.

L'industrie de nos fers et de nos aciers est en pleine décadence, en pleine débâcle.

Il a été perdu, dans la déroute des aciéries et dans la dépréciation de nos valeurs canadiennes, au-delà de $100,000,000 depuis six mois.

Par-dessus le marché, l'entrée principale de nos territoires du Yukon, nos plus riches propriétés minières, vient de nous être fermée.

Un bébé qui pleure

La nuit est à coup sûr, un bébé malade. Il est prudent de se rappeler que le remède le plus agréable et le plus efficace contre les maladies des enfants consiste en quelques gouttes de Nerviline de Polson dans de l'eau sucrée.

Il ne faut que quelques gouttes de Nerviline pour soulager les douleurs stomacales ou chasser les crampes — bébé dort immédiatement et le calme se rétablit. La Nerviline est aussi bonne pour les adultes et c'est un remède remarquable contre les maladies estivales. Ne vous passez pas de la Nerviline, on en a trop souvent besoin dans toutes les familles et elle empêche souvent d'avoir recours au médecin.

Chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 25c. 1me,s

BROME

M. Parent ira-t-il dans le comté ?

M. Manson a accepté la candidature dans Brome. Il se présente en opposition à l'hon. M. McCorkill, récemment nommé trésorier de la Province de Québec.

Il y a un Premier-Ministre à Québec. Il est bien connu. Il s'appelle M. Parent.

L'électorat n'aurait-il pas le droit d'entendre sa voix dans une circonstance importante comme celle-ci ?

Cependant, M. Parent n'ira pas à Brome.

L'électorat restera sans renseignements officiels et précis sur les intentions futures du gouvernement de notre province.

Un gouvernement est un comité d'hommes chargés d'administrer les affaires d'un pays, c'est-à-dire les affaires de chacun de nous.

Pour administrer ces affaires, nous payons des contributions, des impôts ; nous donnons une partie de notre avoir, de nos revenus.

N'est-il pas légitime que nous demandions à ceux qui ont la gestion de nos affaires de nous rendre des comptes ?

M. Parent est le chef, le président du comité d'administration des affaires de la province de Québec.

Quel est son programme pour l'avenir ?

A-t-il l'intention de continuer à vendre le domaine public comme il l'a fait dans le passé ?

A-t-il l'intention de continuer à permettre aux Américains de venir chercher notre bois de pulpe, à raison de 65 cents de droit de coupe par corde ?

Le gouvernement de la province d'Ontario, un gouvernement libéral, fait une loi stricte de ne pas permettre qu'un seul morceau de bois coupé sur les terres de la Couronne soit exporté aux Etats-Unis ou ailleurs. Ce bois doit être manufacturé au Canada.

N'est-ce pas une politique sage ?

Nos écoles publiques sont dans un état déplorable ; nos instituteurs et nos institutrices sont mal payés.

L'on vient de réduire le montant déjà trop faible donné aux écoles du soir à Montréal.

Nous négligeons les colons et la colonisation.

Si les droits de coupe du bois sur nos terres publiques étaient perçus comme ils devraient l'être, nous serions en mesure de dépenser quatre à cinq cent mille piastres en plus pour nos écoles, pour la colonisation, etc.

Ces questions sont sûrement au-dessus des questions ordinaires de partis.

Tous les "Hourrah pour les Rouges !" "Hourrah pour les Bleus !" "Hourrah pour Parent !" "Hourrah pour Laurier !" "Hourrah pour Borden !" n'avancent pas beaucoup nos affaires.

LES BIBLIOTHEQUES DANS ONTARIO

Windsor, Ont., est la première ville canadienne qui ait reçu de M. Carnegie l'offre d'une bibliothèque. Cette offre date du 15 février 1901. L'édifice a coûté $27,000.

L'inauguration de la nauvelle bibliothèque a eu lieu vendredi soir. L'hon. M. Harcourt, ministre de l'Instruction publique, représentait le gouvernement provincial.

Au cours de son discours, le ministre provincial a déclaré que les bibliothèques publiques d'Ontario, à l'heure actuelle, contiennent 1,100,000 de volumes.

Durant les dix dernières années, les bibliothèques gratuites se sont établies dans Ontario à raison de une par mois!

M. Harcourt a déclaré qu'il se proposait de doter chaque école d'une bibliothèque. Le gouvernement offre la somme de dix dollars par année à chaque école pour acheter des livres, à condition que les commissaires en fassent autant.

$6,700 ont été consacrés de cette façon à acheter des livres pour les écoles.

Le gouvernement d'Ontario donne de nombreux exemples de patriotisme et d'esprit progressif qui nous font regretter amèrement l'inertie de nos propres gouvernants provinciaux. On dirait que l'on veut absolument que la province de Québec reste dans l'ornière, à la queue de toutes les autres provinces de la Confédération.

Tuer la colonisation, ne rien faire pour l'instruction, sacrifier notre domaine national, telles paraissent être les seules préoccupations de notre ministère provincial.

Ce n'est pourtant pas ce qui poussera notre province vers de glorieuses destinées.

Grosbinet a une violente discussion avec un monsieur qui l'a traité "de porc-épic."

—Retirez cette expression, hurle Grosbinet.

—Jamais de la vie. ...

—Vous m'en rendrez raison.

—Comme il vous plaira.

Grosbinet se radoucissant :

—Allons, voyons, vous retirerez bien quelque chose ?

—Soit, dit le monsieur, je retire "épic." ... ...

Grosbinet s'en va satisfait.

DE BON AUGURE

De grandes réunions publiques ont lieu dans notre province. Les électeurs de toutes nuances y assistent en foule.

C'est de bon augure. Il y a dans tous les partis des parasites qui ont intérêt à étouffer l'opinion publique, à empêcher la discussion honorable des questions qui intéressent l'électorat.

Ces groupes, qui n'ont autre chose à servir que leurs intérêts personnels, font un vacarme diabolique. Ils crient comme des sourds !

En dehors et au-dessus d'eux, il y a heureusement l'électorat, la foule des gens indépendants des faveurs des gouvernements.

De toutes les parties de la province, du Canada plutôt, nous arrivent des témoignages de chaude sympathie, pour l'attitude que nous suivons dans les circonstances actuelles.

Nous croyons pouvoir dire que dans nos colonnes l'on ne trouve autre chose que des arguments, de la saine raison, des faits, des chiffres puisés aux sources officielles.

En d'autres termes, nous parlons politique, nous parlons intérêt public.

La clientèle éclairée qui nous honore de sa confiance, ne nous permettrait point, le désirerions-nous, de faire de l'insulte, de l'injure et du préjugé.

L'avenir, l'on peut en être sûr, appartient à la raison politique !

Le 'Cultivateur' est fière d'être l'un des porte-paroles de l'opinion publique qui raisonne !

CHRONIQUE

C'est la fête de grand'père.

Dans le joli salon, il y a des marmots de tous les âges se trémoussant autour de grand'maman qui rayonne, tant la fête du jour la met en joie. C'est que son vieux sera si content tantôt, quand il entendra l'hymne de fête monter de tous ces petits cœurs, puis les jolis cadeaux que l'on donnera au cher fêté... comme c'est charmant tout cela,—et Mémère ravie va d'un à l'autre, leur donnant la dernière recommandation ponctuée d'une caresse que chaque mignon rend, en enlaçant le cou de l'adorable vieille. "Tu défais tous mes cheveux",—crie la chère aimée en se débattant contre le frais collier, mais les bras roses se resserrent, les baisers se font plus bruyants dans le cou de grand'maman qui rit, rit, à tout ce chatouillis grisant son vieux cœur maternellement attendri.

Mais voilà grand'père qui entre ; grand'mère rajuste sa coiffure ; les papas et les mamans regardent le petit bataillon qui se tient droit, au port d'armes, et crie tout d'une voix :

—Bonne fête, grand'papa !

Le vieux fait mine de sursauter et d'être surpris du souhait des petits. Il balbutie :

—Ma fête !—ma fête ?... Et ces enfants sont ravis de la surprise causée au cher grand'papa. On commence la série des compliments ; chacun a le sien bien tendre à réciter.

Les pleurs coulent sur les joues ridées du grand'père, sans contrainte et sans honte. Elles sont si bonnes ces larmes, et tantôt, lorsqu'elles auront atteint la bouche qui les espère, le vieillard les boira avec délices. C'est l'amour de ses enfants qui lui est ainsi monté du cœur aux yeux.

Mais la blonde fillette qui dît, en ce moment, son amour et sa joie s'arrête brusquement devant ce qui lui semble une douleur. La mignonne ignore encore que la joie comme la peine, sait faire pleurer. Un sanglot tord sa menue personne, et dans un grand cri:

—Pourquoi que tu pleures, Pépère?...

Et c'est grand'mère qui ramasse la chérie sanglotante, et après une étreinte où elle met tout son amour, jette dans les bras de l'époux cette petite chose qui est née d'eux, pour une seconde fois. Et cette deuxième vie consacre encore plus leur amour, que l'a fait le premier berceau jadis.

Le joli visage de la petite s'est caché dans la barbe blanche de grand'père, où il semble que la neige ait fendu ce matin-là, puisqu'elle est toute humide. O! les bonnes consolations que la vieille voix souffle dans l'oreille rose de sa chérie, et c'est si doux tout cela, que l'enfant croit à la berceuse de maman, et calmée, s'endort sur le cœur de grand'papa. Son frêle corps frémit de temps à autre ce soupir navré qui atteste que la petite dormeuse à eu tantôt, une grosse peine. A chaque mouvement douloureux, la bouche du tendre vieillard vient se coller à la tempe veinée de l'enfant blonde.

Puis grand'mère enlève le précieux fardeau des bras de son mari, afin qu'il puisse se pencher vers les autres adorés. C'est au tour du tout petit Maurice qui bredouille les premiers mots de sa harangue, s'arrête, ennuyé, tortillant ses menottes, et jetant à sa maman là-bas, un long regard angoissé. Mais la mémoire ne revient pas, et Maurice avoue honteusement: "Sais p'us!" Et relevant aussitôt la tête, il lance fièrement: "Ze t'aime, Pepère, ze veux te donner un bec!"

Il est aussitôt rendu sur les genoux du vieillard, et flattant la longue barbe avec son sans-gêne des autres jours, il marmotte ses adorables propos.

—Quand tit Maurice sera vieux, vieux, et grand'papa, tit bébé, tu me donneras-t-y des belles choses, hein, quand ça sera ma fête ?—Pi, mé,j e te donnerai à plein, à plein, des nanans....

L'allusion très directe fit sourire grand'père, dont les poches, ce jour-là, étaient transformées en magasins de bonbons ; aussi vit—il bientôt tous les gentils becs roses tendus à l'envie.

Tout le jour, on entoura grand-père, on couvrit d'ardents baisers sa belle tête où les ans avaient poudré leur immaculée blancheur, on dormit dans ses bras et sur ses genoux ; on roula les têtes brunes et blondes sur ses épaules;on le mangea de caresses, on l'enivra de chansons tendres.... Grand-père était bien heureux d'être un vieillard, et ses 68 ans ne lui pesaient pas!.....

Le soir, quand le salon redevint tranquille, grand'mère vint s'asseoir, sur le petit tabouret, auprès du fauteuil de l'ami, et là, la joue sur sa main, comme au temps du jeune âge, elle sentit le besoin de répéter, après tous les autres, ces mots : "je t'aime", qui prennent, sur leurs lèvres flétries de si touchantes intonations. Ramenant jusqu'à lui le visage aimé, il la remercia d'avoir fait son cher bonheur.

—Notre cage est vide, fit la grand'maman...

—Mais nos cœurs entendent encore le joli chant de nos petits oiseaux. Ah ! la bonne existence, chère, à notre âge.

Elle le regarde, radieuse de son sourire à lui, ce sourire dont elle avait fait le soleil de sa vie.

Puis ils se mirent à parler des tout petits. L'un ferait sa première communion l'an prochain, l'autre irait au pensionnat, Maurice mettrait sa première culotte, Thérèse parlerait bien sûr, ne gazouillait-elle pas déjà ? Et c'est ainsi que la nuit mystérieusement douce, surprit les deux vieux à "faire des plans" pour la prochaine fête de grand'père, plans d'amour, tissés avec des chevelures d'or.

—Sais-tu, vieille, que l'on aime vraiment plus, ces petits-là que les nôtres. Pourquoi donc ?

Grand'mère ne répondit rien, mais on vit ses chers yeux se velouter d'une extrême tendresse.

Les jolis petits anges sont endormis! Les vieux parents rêvent à eux ! O la bonne fête de grand'père !

MADELEINE.

ACCUSATION DE LIBELLE CRIMINEL

Montréal, 17 octobre.

M. Tarte a fait hier devant M. le magistrat de police Lafontaine, une déposition contre M. Godfroy Langlois, ancien rédacteur en chef de "La Patrie".

M. Tarte accuse M. Langlois de libelle criminel.

La déposition de l'ancien ministre des Travaux Publics est basée sur l'article qui suit :

"Questions à M. Hugh Graham.

"Combien M. Hugh Graham a-t-il "donné d'argent à M. Tarte pour or-"ganiser la révision des listes en fa-"veur du parti conservateur ?

"Exploités

"Les jeunes avocats conservateurs "ont été exploités par M. Tarte dans "la révision des listes.

"M. Tarte a reçu des fonds en abon-"dance de M. Hugh Graham pour or-"ganiser ce travail.

"Où l'argent est-il allé ! "

M. Tarte a dit sous serment hier qu'il n'y a pas un seul mot de vérité dans les lignes que nous venons de citer, qu'il n'a pas reçu un sou de M. Graham, soit pour les listes électorales ou aucune autre fin.

LE CARDINAL DEL VAL

Le nonce de Léon XIII au Canada devient le secrétaire d'Etat de Pie X

Rome, 19.—Le Saint-Père a nommé Mgr Merry Del Val secrétaire d'Etat.

La nouvelle de sa nomination a été annoncée à Mgr Merry Del Val par une lettre du Souverain Pontife.

La nomination toutefois, ne sera annoncée officiellement qu'au prochain consistoire où Mgr Merry Del Val sera fait cardinal.

Le Saint-Père a décidé que le consistoire secret aurait lieu le 9 novembre et le consistoire public le 12.

Paris, 18.—"Le Petit Parisien" publie une dépêche de Rome annonçant que Mgr Lorenzeli, le nonce papal à Paris, sera fait cardinal, bien que le gouvernement français ne l'ait pas recommandé.

C'est pour rien

Tout le monde est bien heureux de trouver partout un remède aussi précieux que le BAUME RHUMAL à 25c la bouteille. 196.2

Parlement Fédéral

Ottawa, 16 — La Chambre s'est remise au travail aujourd'hui, après le congé d'action de grâces ; très peu de députés étaient présents.

L'honorable Fielding a répondu à plusieurs interpellations. La Chambre a passé le reste de la journée à discuter certains crédits supplémentaires, entr'autres, ceux de l'Intercolonial.

Le fil d'engerbage

L'une des parties du rapport du comité d'agriculture et de colonisation présenté à la Chambre, a causé une assez vive discussion. Une clause recommande la publication de 40,000 copies du témoignage de M. Haycock, inspecteur de la ficelle à lier. Son témoignage se rapporte à la pesanteur et au marquage de la ficelle.

Le Dr Sproule proteste énergiquement contre la demande d'imprimer ce témoignage. Il dit que les devoirs de l'inspecteur ne sont pas bien définis et la publication de son témoignage ne peut que prouver l'incompétence des officiers du gouvernement.

M. Henderson, député de Halton, croit que le témoignage en question peut avoir de bons résultats dans la classe agricole. Les cultivateurs sont souvent victimes de marchands peu scrupuleux qui vendent du fil d'engerbage de qualité inférieure et presque tout ce dernier produit est fourni par des Américains. Sur quatorze cas de fraudes, dans la qualité de la ficelle à lier, 11 provenaient des Etats-Unis, un du Mexique, un d'Angleterre et un du Canada. C'est la dernière découverte du comité d'agriculture.

Le témoignage de M. Haycock ne peut, d'après M. Henderson qu'encourager les Canadiens à développer l'industrie de la ficelle à lier dans le pays. Il demande aussi au gouvernement d'établir un tarif de protection pour cette importante industrie.

M. Taylor déclare que les cultivateurs canadiens sont assez habiles pour se protéger au sujet de l'achat de leur ficelle à lier sans avoir besoin des services d'un inspecteur tel que M. Haycock, à un salaire de $1,200.

Le Dr Sproule propose l'ajournement du débat afin que le gouvernement donne plus de renseignements sur les devoirs et privilèges des inspecteurs.

Le ministre de l'agriculture dit que le comité d'agriculture a été unanime à demander l'envoi de 40,000 copies de ce témoignage aux cultivateurs et il croit que les résultats obtenus par ce moyen seront profitables à tous.

Finalement, le rapport du comité est adopté.

L'embargo sur le bétail

Le Dr Sproule lit une autre dépêche qui dit que Lord Onslow, le nouveau président du bureau d'Agriculture en Angleterre a déclaré à une délégation que le gouvernement anglais refusait de nouveau à enlever l'embargo sur le bétail canadien. Il demande si l'honorable M. Fisher a demandé à l'Angleterre de lever cet embargo contre le bétail canadien, depuis que lord Onslow est entré en fonctions.

En l'absence de l'honorable M. Fisher, le ministre des Finances dit que la nomination d'un nouveau président en Angleterre ne signifie pas une nouvelle politique du gouvernement. Il regrette qu'il est plus que probable que la réponse donnée par lors Onslow à la délégation, soit la véritable.

Ottawa, 19 — La Chambre samedi, s'est longuement occupée du service rapide de l'Atlantique. Au cours de la discussion, le Premier Ministre a déclaré que le gouvernement n'avait pu réussir à l'établir, mais continuerait à étudier le projet. M. Borden a accusé le gouvernement de négligence et a déclaré que si la politique de Sir Charles Tupper avait été observée, il y a longtemps que le service rapide, si important pour le pays, serait un fait accompli. Il propose une résolution de censure qui est rejetée par une majorité de 34. Il a aussi été question aujourd'hui de la littérature électorale expédiée de la Chambre.

LE SERVICE RAPIDE

Résolution de censure

"Cette Chambre est d'opinion que le Canada de même que la Mère-Patrie, retireraient de grands avantages par un service rapide entre les deux pays et regrette que rien d'effectif n'ait été fait par la présente administration."

Cette résolution de censure a été proposée samedi en Chambre par le chef de l'opposition sur la question du service rapide de l'Atlantique. M. Borden dit qu'aucun parti politique nie la grande importance du projet. Actuellement le service océanique de l'Atlantique n'est pas ce qu'il devrait être pour le Canada. Une grande partie des matières postales passent aujourd'hui par New-York avant d'atteindre l'Angleterre. Le voyage se fait beaucoup plus vite. A un degré moindre ceci s'applique aussi au transport des passagers. Depuis quarante ans, le Canada a fait peu de chose pour améliorer son service de communicayions avec l'Angleterre. Aussi loin qu'en 1840 le steamer "Unicorn", a traversé l'Atlantique jusqu'à Halifax en seize jours, qui se compare favorablement avec le premier voyage du "Mongolian" en 1896 établissant le service hebdomadaire.

Le chef de l'opposition donne un aperçu des conditions que sir Charles Tupper avait obtenues en 1896 de la ligne Allan et que le gouvernement actuel n'a pas voulu accepter. Il dit que le gouvernement n'aurait pas dû mettre de côté la soumission de MM. Allan. Peu après l'on accorda plus de latitude à Tate, Peterson & Co., avec qui le gouvernement signait un contrat l'année suivante. En 1897, Sir Wilfrid Laurier fit de belles prédictions au sujet du service rapide, six ans se sont écoulés et rien n'a encore été fait. Si le contrat tel que préparé par Sir Charles Tupper en 1896 avait été mis à execution, le Canada jouirait aujourd'hui d'un service de 21 ou 22 nœuds, au lieu du service de 15 nœuds qui était bon il y a quinze ou vingt ans.

M. Borden dit qu'il ne favorise pas un service de 17 ou 18 nœuds qui n'aurait pour résultat que de donner au Canada des steamers de troisième ordre qui ont maintenant leur port d'arrêt à New-York. Il faut quelque chose qui donne de nouveaux et rapides steamers au Canada. Tout indique que le gouvernement n'est pas beaucoup enthousiasmé au sujet de ce service rapide. Le "Free Press" d'Ottawa, dit M. Borden qui est considéré comme l'organe du gouvernement, a publié qu'il savait de bonne source que le gouvernement n'avait actuellement aucun projet pour une ligne rapide. Le gouvernement a perdu une belle occasion en refusant le contrat Allan en 1896 qui pourvoyait à un service de 21 nœuds à raison d'un subside annuel de $750,000.

Maintenant la même compagnie demande $1,200,000 pour un service alternatif de 16 et 21 nœuds. Il regrette beaucoup l'inaction du gouvernement dans cette affaire. Il est ridicule de demander à une compagnie de soumissionner pour un tel service pour un contrat de quatre à cinq ans seulement. Aucune compagnie ne voudrait se charger de dépenses si dispendieuses pour un contrat aussi court. Le pays a besoin et est disposé à payer pour un service rapide. Le chef du gouvernement a manqué d'habileté, dit-il, en refusant un contrat qui aurait fait économiser au moins $250,000 par année pour le service rapide de l'Atlantique.

Le pays sur cette question, par la faute du parti libéral, n'est pas plus avancé aujourd'hui qu'il l'était en 1896, en ce qui concerne le service rapide de l'Atlantique.

Le premier ministre

Le chef de l'opposition a été suivi de Sir Wilfrid Laurier. Les conservateurs, dit-il blâment le gouvernement et l'accusent de faire des extravagances, des dépenses folles ; maintenant on le blâme pour ne pas avoir sanctionné un projet qui aurait coûté au moins un million et demi au pays. Si le Canada n'a pas de service rapide, c'est dû à la difficulté du projet plutôt qu'au défaut d'habilité du gouvernement. L'effort du parti conservateur en 1896 pour l'établissement d'une ligne rapide n'était pas le premier. La première tentative du genre date de 1889.

Une autre tentative sans résultat a été faite en 1894. Ce que Sir Charles Tupper a accepté en 1896 n'était pas une soumission basée sur les conditions stipulées par les conservateurs, mais simplement une offre de MM. Allan d'accepter un contrat dont les conditions seraient redigées par eux-mêmes. Le gouvernement déclare Sir Wilfrid, qui a pris la direction des affaires après la démission de Sir Charles Tupper a décliné l'offre des Allan, vu la latitude qu'ils se réservaient. L'année suivante la compagnie Late Peterson s'engagea à établir un bon service rapide aux deux tiers du prix que Sir Charles Tupper avait consenti à payer à la compagnie Allan. La compagnie Late Peterson était nouvelle il est vrai, mais le Premier Ministre dit qu'il est certain que le contrat aurait été exécuté à la satisfaction de tous, si on ne lui avait pas fait tant d'opposition. Pendant les trois ans de la guerre d'Afrique, les ressources navales de la Grande Bretagne ont été complètement absorbées et c'eut été folie pendant cette période de tenter d'établir un service rapide.

En 1892 quand les ministres sont allés en Angleterre ils ont entrepris des négociations avec plusieurs personnes au sujet d'un service rapide, entr'autres avec les Allan, Sir Alfred Jones et le C. P. R.

En réponse au chef de l'opposition, Sir Wilfrid Laurier dit qu'il n'a aucune objection à déposer sur la table les offres reçues de ces personnes.

En mars dernier, le gouvernement a demandé des soumissions et a reçu deux réponses, dont l'une ne contenait aucune des conditions imposées par le gouvernement, et par conséquent n'a pas été étudiée. L'autre venait des Allan qui demandaient pas moins de $1,500,000 de subsides — une somme excessive — en considération de l'appropriation faite par le Parlement canadien pour un service rapide sur l'Atlantique.

M. BELL

M. Bell, député de Pictou, déclare que le projet est d'une importance vitale pour le Canada, spécialement pour la Nouvelle-Ecosse et les Provinces Maritimes.

Le peuple sera unanime à appuyer les efforts du gouvernement pour l'établissement d'une telle ligne. Si le parti libéral avait suivi l'exemple des gouvernements conservateurs sur ce sujet le service rapide serait maintenant un fait. Un service de dix-huit nœuds ne sera pas suffisant pour les exigences du Canada. Par un réel service rapide une ligne canadienne traverserait l'Atlantique et dépasserait d'au moins une journée les steamers américains, vu la courte distance à franchir. De plus il n'y aura aucun retard dans les départs des ports de St-John et Halifax.

Pour obtenir ce résultat il faudrait que les steamers canadiens soient aussi bons que ceux des lignes américaines. Ces steamers ne transportent pas le fret mais peuvent prendre de 1,000 à 1,500 tonnes de produits périssables, produits de la ferme, œufs, volailles, etc. Ces produits arriveraient sur le marché anglais en meilleure condition qu'avec le service actuel. La dépense de $1,500,000 que ferait le gouvernement pour un service rapide serait vite remboursée au pays par les bénéfices qu'il retirerait de la ligne rapide. M. Bell dit qu'il est convaincu que le peuple veut que le projet soit exécuté sans délai.

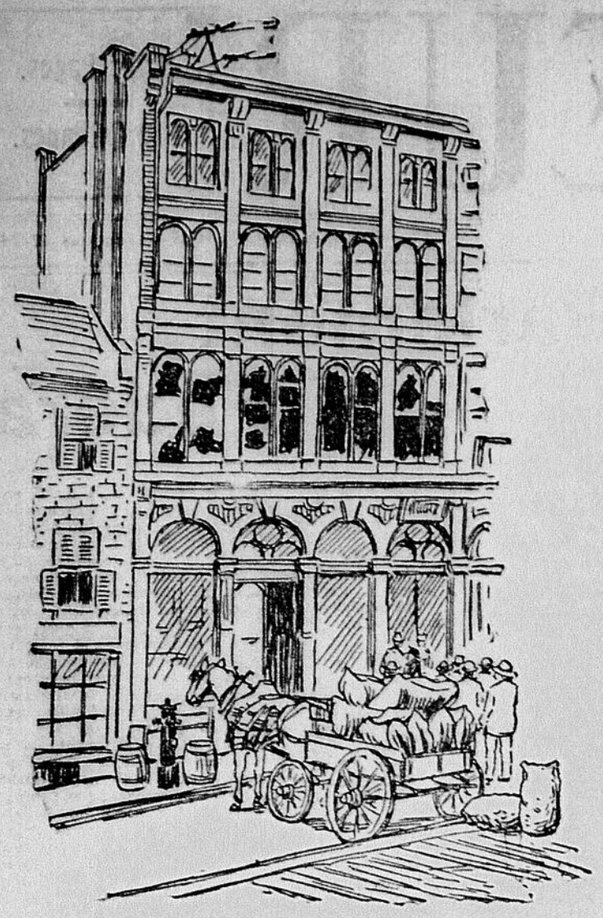

La bâtisse Perreault incendiée, en face du marché de la Place Jacques-Cartier.

A St Michel, Yamaska

Yamaska, 20.—M. Joseph Brouillard cultivateur de St-Aimé, fils de M. Félix Brouillard, vient d'épouser Melle Béatrix Cardin, de St-Michel d'Yamaska. A la cérémonie du mariage, l'église était richement décorée ; la mariée avait une magnifique toilette. La cérémonie fut faite par le Rev. J. Boucher, cousin du marié. Le soir, il y eut grand ciner à Saint-Aimé, une centaine d'invitations ont été lancées, la plupart ont été acceptées. Il y eut chant, musique et déclamation. Les toasts furent nombreux et la veillée se continua avec entrain fort tard ; chacun emportant les meilleurs souvenirs.

Les mariés furent comblés de bons souhaits. De riches cadeaux leur ont été offerts.

—M. M. Félix Hubert, autrefois de St-Michel d'Yamaska, et actuellement demeurant à Woonsocket, était parmi nous ces jours-ci avec M. J. Larochelle aussi de Woonsocket, tous deux cousins et oncles du Dr Camiré. M. Hébert voulait revoir les endroits autrefois témoins de ses chasses fructueuses et de ses pêches abondantes. Le Dr Bergeron mit à sa disposition son bateau "Florina".

Un remarqua parmi les personnes qui ont pris part à l'excursion les MM. Hébert et Larochelle, le Dr Bergeron, Dr Camiré, le notaire Rivest, M. Hercule Mineau et d'autres dont on n'a pu nous procurer les noms.

M. Hébert a fait une très belle chasse, le gibier fut abondant et les poissons semblèrent se multiplier pour M. Hébert.

ANDREW CARNEGIE

Reçoit le droit de cité de la ville de Waterford

Dublin, 20.— La ville de Waterford a accordé hier le droit de Cité à Andrew Carnegie. En remerciant ses nouveaux concitoyens, Carnegie s'est déclaré fier d'être inscrit sur la même Cité d'hommes libres que John Redmond et John Dillon, ces deux patriotes qui, dans leur esprit, font ce qu'ils croient profitable pour leur patrie. M. Carnegie a payé un juste tribut d'éloges aux 10,000 Irlandais qu'il avait à son emploi. Il a fait allusion à la loi agraire d'un si grand progrès pour l'Irlande.

LE "DAILY TELEGRAPH"

Devient indépendant

St-Jean, N.-B., 20— Le "Daily Telegraph", qui, dans sa longue carrière de 52 ans a toujours été un ferme partisan du parti libéral, annonce aujourd'hui en éditorial, son indépendance politique. Cette attitude de ce journal raisonnée de son opposition au bill du Grand Tronc Pacifique qui est maintenant devant le Sénat du Canada.

39 SUR 40 SONT GUERIS

Par le Restaurant du Dr. Shoop

UN MOIS A L'ESSAI

Et c'est exactement ce que je donne.

Vous n'avez pas un sou à payer, si mon Restaurant fait défaut.

Je cherche, de ma part, simplement à trouver comment faire pour obtenir que les malades se servent du Restaurant du Dr. Shoop, afin qu'ils découvrent par eux-mêmes, et sans aucun risque, ce que ma prescription peut faire.

Si tous les malades connaissaient ce que je connais de ce remède, il n'y aurait pas lieu de faire cette offre. Mais quelques-uns n'en connaissent rien. Certains même n'ont peut-être jamais entendu parler du Restaurant du Dr Shoop, et c'est justement pour ceux-ci que je fais mon offre.

Je suis enthousiaste. Mon enthousiasme vient de ma science, de l'expérience acquise dans les Hôpitaux et au chevet des malades, avec ces prescriptions.

Il faut que j'atteigne ceux qui sont malades. Il faut que je leur apporte l'assistance qu'ils désirent, afin qu'eux à leur tour, fassent connaître à d'autres malades ce que le Restaurant du Dr Shoop a fait et peut faire, et pour accomplir ceci vitement et sans délai, je donne à tout le monde, partout, une chance de se servir de mon remède pour un mois à l'essai.

Mes régistres jusqu'à présent, montrent que je n'ai échoué qu'en un seul cas sur chaque quarante. Pensez-y donc, trente-neuf ont payé, et cela de bon cœur, et le quarantième n'a pas eu de dépense. Je suis fier d'avoir tant accompli.

Ceux qui connaissent mon Restaurant, qui s'en sont servi, n'ont pas d'intérêt dans mon essai d'un mois. Ils en tiennent constamment à la maison, par précaution. Quand ils se sentent malades, quelques doses les remet bientôt en pleine santé. Pour eux c'est une assurance contre les attaques sérieuses, contre les longues maladies.

Comment se procurer le Traitement à l'Essai

Ecrivez-moi et demandez simplement le livre dont vous avez besoin. Une carte postale suffit, ou signez le coupon.

Alors je m'arrangerai avec un pharmacien de votre voisinage, pour que vous puissiez obtenir six bouteilles du Restaurant "Restorative" du Dr Shoop et faire cet essai. Ne m'envoyez pas d'argent. Vous allez chez votre pharmacien, vous savez.

Prenez le Restaurant pendant tout un mois — alors décidez. S'il réussit, il vous coûte $5:00 ; s'il échoue je demanderai au pharmacien d'en mettre le coût à mon compte. Pourrait-il y avoir quelque chose de plus équitable?

Remettre, c'est oublier. Ecrivez maintenant, pendant que vous l'avez en tête. Ceci est important

LE RESTAURANT DU Dr. SHOOP

Au Risque du Docteur.

Dr Shoop, Box 64, Racine, Wis., E.U.
Envoyez-moi le livre No... et dites-moi où je puis obtenir six bouteilles du Restaurant "Restaurative" du Dr Shoop, à l'essai pendant 30 jours.

Livre 1 sur la dyspepsie
Livre 2 sur le Coeur
Livre 3 sur les Rognons
Livre 4 pour les Femmes
Livre 5 pour les Hommes,
(cacheté)
Livre 6 sur le Rhumatisme.

Nom _____

Ville _____ Province _____

Rue _____

Ecrire lisiblement.

8-1

NOS PRIMES

ELLES FONT FUREUR :

Tout le monde veut se les procurer.

De toutes parts nous recevons des lettres très flatteuses, de personnes désinterressées qui se plaisent à vanter et la richesse et l'utilité des magnifiques primes que nous donnons gratuitement à tous nos abonnés en retour de quelques nouveaux abonnements.

Nous publions aujourd'hui quelques unes de ces lettres, que nous prenons entre mille plus intéressantes les unes que les autres.

—o—

Aux propriétaires du "Cultivateur"
Montréal.

Monsieur,

Veuillez agréer mes remerciements pour la prime No 21 que vous m'avez envoyée pour un nouvel abonné. Ces ciseaux sont très beaux et ont autant de valeur que vous le dites. J'en suis très content. Je regrette de ne pas être capable de travailler pour vous maintenant car je pars aujourd'hui ; mais quand je reviendrai au printemps je promets de travailler à vous trouver de nouveaux abonnés.

Votre tout dévoué,
JOHN ROBINSON.

—o—

Buckley, 11 octobre 1903,

Cher monsieur, j'ai reçu mon livre et je suis bien satisfait, je vous remercie beaucoup,

Votre tout dévoué,
ANDRE PELLETIER.

—o—

Garthby, 22 Mai 1903.

"Le Cultivateur" Montréal,

Monsieur,

J'accuse réception du cadeau que vous m'avez envoyé pour l'abonnement que je vous avais envoyé et pour lequel je vous remercie.

Bien à vous,
Mme JOSEPH TESSIER.

—o—

Gentilly Polk, 21 lanv '03

Monsieur,

Je vous écris quelques mots pour vous dire que je viens de recevoir un beau présent qui me fait beaucoup plaisir. Je désire remercier en même temps.

J'ai l'honneur d'être votre serviteur,
ANTOINE BONBARDIER.

—o—

Rockland, 20 Sept, 1903

Monsieur,

Je viens de recevoir votre belle prime qui m'a causé une agréable surprise. Je suis très satisfaite. Je vous assure bien que je ne m'attendais pas à un si beau cadeau, je vous remercie beaucoup et je vous promets de faire tout mon possible pour vous envoyer de nouveaux abonnements au "Cultivateur."

Je suis votre dévouée,
DAME JAMES CAYER

—o—

Biddeford, Maine 21 Jan '03

Monsieur,

J'ai reçu la chatelaine que vous m'avez envoyée, je l'ai trouvée bien de mon goût. Je vous en remercie mille fois.

Votre dévouée,
ROSE BINETTE.

—o—

Lanoraie, 10 octobre 1903

"Cultivateur" Montréal,

Cher Monsieur,

Nous accusons avec plaisir réception du joli petit fusil que le "Cultivateur" nous a envoyé.

Ce fusil que vous donnez comme récompense à ceux qui s'intéressent à votre journal, est vraiment magnifique ; cela augmente encore, si possible, notre estime pour votre intéressant journal.

Croyez-moi Monsieur,
Votre bien dévoué
ALFRED BLAIS.

—o—

Monsieur,

J'ai reçu le chapelet ainsi que le beau paroissiens que vous avez bien voulu m'envoyer et je vous en remercie beaucoup.

Je continuerai à travailler pour vous et j'espère qu'avant peu je vous enverrai encore quelques nouveaux abonnés.

Bien à vous.
EUGENE LAJOIE,
St-Calixte, Co. Montcalm, P.Q.

—o—

Monsieur,

Je puis vous dire que je suis très satisfait du livre de prière que vous m'avez envoyé. Je vous en remercie beaucoup, car je ne m'attendais pas à recevoir un aussi beau livre que celui-là.

Votre tout dévouée,
DAME F. X. PELLETIER.

—o—

St-Sylvestre, 6 mars 1903.

Messieurs,

J'ai reçu les primes hier, et j'en suis bien satisfait. Je vous remercie beaucoup. Je m'empresserai de les montrer à tout le monde, pour que chacun s'empresse de vous envoyer des abonnés.

Bien à vous.
LEON LETOURNEAU.

St-John, Rolette Comty, North Dakots, 20 mars, 1903.

Monsieur,

Je suis Leureux de vous dire que votre prime m'est parvenue en très bon état et que j'en suis très satisfait.

Je vous remercie mille fois.

Votre tout cévoué.
EMILIEN LACASSE.

Kelbain, Q., 28 fév. 1903.

"Cher monsieur,

"J'ai reçu la prime dont je suis très satisfait. Je l'ai montrée à des amis qui l'ont trouvée très belle. Je vous remercie beaucoup, etc.

"ANT. PILON."

—o—

"Saint-Michel, 26 fév. 1903.

"Monsieur,

"J'ai reçu votre prime pour deux nouveaux abonnés, c'est-à-dire un chapelet en grenat. J'en suis très satisfait Les deux nouveaux abonnés ont reçu leur journal.

"Bien à vous,
"ONESIME ROY."

—o—

"Alfred, Ont., 28 fév. 1903.

"Au rédacteur du "Cultivateur",

"J'ai reçu la prime promise pour deux abonnés et elle dépasse mes espérances. Merci bien sincèrement."

"ALFRED LACOMBE,
"Alfred, Ont."

—o—

"Monsieur,

"Je suis heureux de vous dire que j'ai reçu en très bon ordre la prime que vous m'avez envoyée. Je ne puis trop vous remercier, car elle est plus belle que je m'y attendais.

"Recevez, etc.,
"PRUDENT GUILMET."

—o—

"Notre-Dame du Portage, 22 fév. 1903.

"Messieurs,

"Votre prime m'est parvenue en très bon état, et j'en suis on ne peut plus satisfait. Je vous remercie mille fois. Veuillez, s'il vous plait, faire parvenir aux nouveaux abonnés le numéro de cette semaine.

"Votre obligé,
"WILFRID LEVEILLE."

—o—

"Huckley, N.-Y., 23 fév. 1903.

"Monsieur,

"J'ai reçu la pipe que je désirais avoir. J'en suis vraiment satisfait, et je vous en remercie beaucoup.

"Votre tout dévoué,
"FELIX MORRISSETTE."

—o—

Ripon, 8 mars, 1903.

Messieurs,

J'ai reçu en parfait état les objets que vous m'avez envoyés. Je vous en remercie beaucoup, car j'en suis très satisfait. Je ne croyais pas que cette prime valait autant. Je vois donc que vous ne trompez personne en annonçant cela sur votre journal.

Votre serviteur,
THOMAS BISSONNETTE

—o—

J'ai reçu les deux primes que vous promettiez pour deux nouveaux abonnés au "Cultivateur" : le livre de prières et le chapelet dans un étui. J'en suis très satisfait. Je ne pensais pas les trouver aussi jolis, aussi je vous en remercie très sincèrement.

Votre dévoué,
ELZEAR DENOMME,

—o—

Petit Cap, Co. Gaspé,
15 mars, 1903

Je vous félicite et vous remercie beaucoup pour le beau livre et le joli chapelet que vous m'avez envoyés.

Votre dévoué,
ELZEAR CLOUTIER.

—o—

Ste-Luce, 28 mars, 1903.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre belle prime qui m'a causé une agréable surprise; je suis très satisfait devotre beau livre; je vous en remercie mille et mille fois et vous promets que je continuerai avec plaisir l'abonnement au "Cultivateur".

Veuillez me croire,
Votre ami,
XAVIER de CHAMPLAIN.

—o—

Coaticook, 12 mars, 1903.

Monsieur,

Nous venons de recevoir la prime que nous avions choisie et nous en sommes bien satisfaits. Je vous remercie beaucoup.

Votre tout dévouée,
Melle MARIE-ROSE GIROUX
Marinapolis, Man.

—o—

Mars 24 1903.

Monsieur, j'ai reçu le livre de prières que j'ai demandé comme prime des deux abonnements au Cultivateur. Je l'ai reçu en bon état, il est très joli.

Je vais travailler pour vous recruter d'autres abonnés, afin de vous marquer ma reconnaissance.

Votre dévoué,
HILAIRE TARDIF.

FAITS DIVERS

L'hon. M. McBride n'a pas encore reconstitué son cabinet qui a perdu deux de ses membres aux dernières élections générales, mais on lui prête l'intention de faire les changements suivants :

Hon. M. McBride, premier ministre et procureur général ;

Hon. P. Ellison, ministre des terres et des travaux ;

Hon. John Houston, secrétaire provincial et ministre de l'instruction ;

Hon. R. F. Green, ministre des mines ;

Hon. R. G. Tatlow, ministre des finances ;

Hon. Chs. Wilson, président du Conseil, ministre sans portefeuille.

Les nouveaux ministres seraient donc MM. Houston, de Nelson, et M. P. Ellison, de Okanagan.

Le ministère de l'agriculture est fusionné avec celui des terres et des travaux publics.

On désigne aussi M. Pooley, député d'Esquimalt, comme procureur général.

—o—

Le "Manitoba" dit que Mgr Bruchési de passage l'autre jour à Winnipeg a fait une visite de quelques heures à Mgr Langevin. Mgr l'archevêque de Montréal est allé passer quelques semaines de repos sur les côtes du Pacifique.

—o—

"L'Evènement affirme que Sir Mackenzie Bowell n'est pas le président du crédit Canadien de Paris et que les efforts que l'on fait en certains quartiers pour lui faire accepter cette présidence sont inutiles. Le Crédit Canadien dit-il, n'aura pas l'avantage de se réclamer du nom de Sir Mackenzie Bowell."

—o—

Le "Daily Telegraph", de St-Jean, N. B., qui a été longtemps considéré comme l'organe personnel de M. Blair, annonce qu'il se propose de rester à l'avenir indépendant des partis politiques

—o—

La nomination de Mgr Merry del Val au poste de Secrétaire d'Etat du Vatican est confirmée.

Comme on le sait, Mgr Merry del Val est espagnol de naissance ; son père a été longtemps ministre de l'Espagne auprès du Saint Père.

Le nouveau secrétaire a fait ses études en Angleterre et il appartient nominalement encore au diocèse de Westminster, bien qu'il demeure à Rome depuis plusieurs années.

Quelque temps après sa mission en Canada, il fut chargé de représenter le pape au couronnement du roi Edouard VII.

Il n'y a sûrement pas d'endroit dans la catholicité qui accueillerait cette nomination avec plus de faveur qu'au Canada. L'ex délégué apostolique s'est fait une légion d'admirateurs au milieu de nous, et laissé partout les meilleurs souvenirs.

Très au courant de notre situation religieuse et de celle de nos frères des Etats-Unis, Mgr Merry del Val ne saurait manquer d'avoir des sympathies pour la race française en Amérique qui peut sans doute compter sur lui comme sur un ami dévoué.

—o—

On lit dans l'"Opinion Publique" de Worcester Mass. :

"La politique au Canada se fait sur un bien étroit terrain. Au lieu de soulever l'opinion populaire avec des rengaines d'achat de journaux, les tergiversations de tel ou tel homme public, le cadeau fait à Sir Wilfrid Laurier, à l'instar de celui qui a été fait à Sir John A. Macdonald, ne serait-il pas plus utile d'éclairer les esprits sur l'état réel des affaires du pays, d'ouvrir les yeux sur les défectuosités de la colonisation, de concentrer toutes les forces vives de la nation vers un but commun, autre que celui de la chicane, de la haine et de la mesquine vengeance? Certaine presse française du Canada est loin de s'élever depuis quelques semaines, au dégré intellectuel qu'elle devrait occuper".

—o—

Le "Belleville-Ontario," organe ministériel, est mécontent du nouveau "gerrymander." Il déclare que si le gouvernement persiste a maintenir le bill de redistribution tel qu'il est quant aux divisions de Hastings, le club de reforme de West Hastings va se dissoudre et vendre ses tables de billards, et que les candidats conservateurs seraient élus par acclamation, aux prochaines élections. Cette décision aurait été prise vendredi soir à la suite d'une assemblée nombreuse de membres de ce club.

Le "Belleville-Ontario" met son espoir dans le Sénat et le supplie de refaire au bill de redistribution les amendements propres à sauver la situation.

Une épitaphe :

"Ci-gît Gaspard Duroseau ; il a été veuf quatre fois et est mort avec la ferme espérance de trouver un monde meil-

LA CIE. LAZURE

Le Grand Magasin Départemental de St-Rémi, Comté de Napierville.

OFFRES SPECIALES

Pour le bénéfice de ceux qui achèteront pendant cette quinzaine

Commandes par la Malle executées avec le plus grand soin

Pardessus pour Hommes

Lignes nouvelles, échelle complète des grandeurs dans les prix, de $6.50, $8.50 et $10.00

Pardessus pour adolescents. Grandeurs, 30 à 34. $4.75 à $6.00

Capots en étoffe, avec collet tempête, couleur façon. Grandeurs, 34 à 42, pour $4.75

Pardessus légers, style Raglan, étoffe arrêtes de poisson. Couleur gris fer $6.50

Pantalons en tweed à rayures, couleur gris fer, bonne pesanteur d'hiver. Valant $3.50 pour $2.00

Gants

Pour hommes, fini Suède, doublure peluche, valant $1.00, pour 70c

Pour petits garçons. Grandeurs, 7, 7½ 45c

Corps et aleçon

Nous venons de recevoir d'une manufacture d'Ontario 100 doz. de corps et caleçons. N'allez pas vous en priver pour les temps froids, les prix sont trop avantageux.

Une vitrine complète de cols, foulards, mouchoirs de soie et articles valant 25c à 50c, pour 19c

Bargains extra dans les départements suivants :

Toile de ménage, couvertes de lits, couvrepieds, matelas, portières, rideaux, tapis de table, flanelettes et flanelles, bas, gants, bonneterie.

Machines à coudre Colonial.. $18.00

Machines à coudre Domestic.. $24.00

Poêles en acier Cornwall ... $45.00

Poêles en acier Kitchner ... $36.00

Poêles en fonte Kitchener .. $22.00

Poêles de cuisine, $9.00 à .. $15.00

Fournaises Tortue, $6.00 à .. $12.00

Fourrures

Manteaux en Astrakan, $20.00 à $50.00

Manteaux en mouton de Russie 27 pouces de long, $50.00 à $65.00

34 pouces de long, $65.00 à $80.00

Avec collets et revers Alaska extra $10.00

Manteaux en mouton de Perse :—

24 pouces de long, $90.00 à $110.00

30 pouces de long, $110.00 à $135.00

Avec collet et revers en vison extra, ... $20.00

Manteaux en Electric Seal, $82 à $38.00

Avec collet et revers en loutre allemande ..... extra, ... $8.00

Les acheteurs viennent en foule de ce temps-ci, mais notre personnel est nombreux, nos ateliers de modes et confection fonctionnent de tout leur pouvoir, nos magasins sont ouverts de 7 heures à 7 heures et brillamment illuminés dans l'après-midi. Vous trouverez beaucoup de confort, de satisfaction et de profits en venant faire vos achats d'automne ici.

La Cie L. P. LAZURE,

Saint-Rémi, Co. Napierville.

Les Plumes peuvent être teintes avec les

TEINTURES TURQUES

EN VENTE PARTOUT.

Brayley, Sons Co., p 22 c 24 Montréal.

UN MALADE
Surtout s'il Tousse
Risque Beaucoup

Quand il essaye un remède qu'il ne connaît pas, ou qui n'a pas prouvé son efficacité par des guérisons nombreuses.

Pendant qu'il tâtonne et cherche un bon remède, la maladie s'aggrave. Le

SIROP MATHIEU

de Goudron et d'Huile de Foie de Morue est reconnu comme un remède vraiment extraordinaire contre les Rhumes, Bronchites, Maux de Gorge et les commencements de la Consomption.

Pourquoi donc perdre du temps précieux en essayant d'autres remèdes.

35c le gros flacon.
En vente partout.

CIE J. L. MATHIEU, Prop.
Sherbrooke, P.Q. 48-1

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts.
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Atlantic Build., Washington, D.C.

Faiblesse Féminine

Guérie par les

PILULES CARDINALES

du Dr Ed. MORIN

Essayez-les et vous serez contentes. 4-1

EXPOSITION AGRICOLE

Comté de Soulanges

CHEVAUX

Etalon âgé, pesant.—1er prix, J. J. McCuaig ; 2e J. A. Valois ; 3e D'Assise Leroux.

Etalon âgé, léger.—1er prix, Aza Séguin ; 2e, David Brabant ; 3e, Alfred Martineau

Jument avec poulain.—1 prix Emery Thauvette ; 2e, Médard Marsan ; 3e Ferdinand Besner ; 4e Michel Besner ; 5e. Charles Schmidt ; 6e Elie Lalonde; 7e Geo. Méthot ; 8e Geo. Besner,, fils Ol ; 9e Julien Lauzon ; 10e Alphonse Legault ; 11e Fréderic Besner ; 12e, Ovide Saint-Denis.

Etalon, 3 à 4 ans.—1er prix, Jos. Montpetit, fils J. Bte ; 2e JosephBrabant ; 3e Nap. Bourbonnais.

Etalon 2 à 3 ans.—1er prix, Ludger Robillard ; 2e Ferdinand Gauthier; 3e Nestor Ménard.

Etalon, 1 à 2 ans.—1er prix, André Léger ; 2e Joseph Ménard ; 3e Wilfred Pharand.

Poulliche, 3 à 4 ans.—1er prix, Elie Arsenault ; 2e Maurile Marleau ; 3e, Joseph Pilon ; 4e Eliome Gauthier ; 5e Arthur Montpetit.

Pouliches, 2 3 ans.—1er prix, Médard Marsan ; 2e Raoul Pharand ; 3e Joseph Brabant ; 4e Antoine Roux, 5e E. L'Ecuyer.

Pouliches, 1 à 2 ans.—1er prix, Théodule Boyer ; 2e David Brabant ; 3e Adolphe Blanchard ; 4e Ludger Robillard.

Chevaux de traits.—1er prix, Moise Bourbonnais ; 2e Anselme Ranger ; 3e Joseph Renaud ; 4e Victor Gauthier, 5e Ant. Besner, fils P., 6e Arthur St-Denis ; 7e Elie Arsenault ; 8e Geo. Besner, fils J.Bte ; 9e Ferdinand Gauthier ; 10e JBte Besner fils ; 11e Wilfrid Chenard ; 12e Samuel Gauthier.

ESPECE BOVINE

Taureaux âgés sans différence de race.—1er prix, J. O. Levac ; 2e Théo. Pilon ; 3e Julien Bourbonnais.

Taureau, 2 à 3 ans.—1er prix, Raoul Pharand ; 2e Frs Méthot ; 3e Hormidas Masse ; 4e Ludger Lalonde.

Taureau, 1 à 2 ans.—1er prix, Gédéon Grey ; 2e Oscar Quesnel ; 3ème Ludger Séguin ; 4e Elie Arsenault ; 5e Raoul Pharand.

Vache à lait.—1er prix, Isaie Bourbonnais ; 2e, Frs Méthot ; 3e, Alp. Legault ; 4e, J. O. Levac ; 5e, Geo. Méthot ; 6e Ovide Denis ; 7e, J. Bte. Besner, père ; 8e, Joseph Renaud ; 9e, Moise Bourbonnais ; 10e, Napoléon Forest ; 11e, Ernest Forest ; 12e, Elionn Gauthier ; 13e, Julien Bourbonnais ; 14e, Wilfrid Pharand ; 15e, Euclide Bourbonnais ; 16e, Oscar Quesnel; 17e, Rosario Bourbonnais ; 18e, Auguste Besner ; 19e, Avila Legault.

Taure 2 à 3 ans — 1er Joseph Renaud ; 2e, Alphonse Legault ; 3e, J. O. Levac ; 4e, Auguste Besner ; 5e, Ovide Denis ; 6e, Ludger Séguin ; 7e, Samuel Gauthier ; 8e, André Martineau.

Taure 1 à 2 ans — 1er, Joseph Renaud ; 2e, J. O. Levac ; 3e, Isaie Bourbonnais ; 4e, Oscar Quesnel.

Veau de l'année — 1er, Ludger Robillard ; 2e, Ovide Denis ; 3e, Onésime Aubry ; 4e, Joseph Pilon.

Génisse de l'année — 1er, David Brabant ; 2e, J. Bte Séguin ; 3e, Samuel Gauthier ; 4e, Julien Lauzon.

MOUTONS

Brebis âgées — 1er, Jos. Pharand, fils Ant.; 2e, Moise Bourbonnais ; 3e, J. Bte Besner, père ; 4e, J. Bte Séguin ; 5e, Julien Bourbonnais ; 6e, Charles Schmidt ; 7e, Georges Méthot.

Brebis 1 à 2 ans — 1er, Ant. Bourbonnais ; 2e, Geo. Besner, fils Ol.; 3e, J. Bte Séguin ; 4e, Joseph Pilon ; 5e, Osias Masse ; 6o, Napoléon Forest.

Brebis de l'année — 1er, Ovide Denis ; 2e, Emma Bourbonnais ; 3e, J. Bte Séguin ; 4e, Arthur Démontigny ; 5e, Julien Bourbonnais ; 6e, Ant. Bourbonnais.

COCHONS

Truie de 1903 — 1er, Josephus Besner ; 2e, Hormidas Massé ; 3e, Oscar Quesnel ; 4e, Ferdinand Besner

DIVERS

Beurre de cultivateur — 1er, Nap. Bourbonnais ; 2e, Antonin Roux ; 3e, J. Bte Vincent.

Beurre de beurrerie — 1er, Samuel Leroux ; 2e, E. L'Ecuyer ; 3e, Antoine Besner ; 4e, J. A. Bourbonnais ; 5e, G. Besner, fils Ant.

Sirop d'érable — 1er, Ant. Bourbonnais ; 2e, Arthur Montpetit ; 3e, Wilfrid Pharand.

Sucre du pays — 1er Paul Séguin ; 2e, Napoléon Forest ; 3e, Léonard Massé ; 4e, Euclide Bourbonnais.

Miel — 1er, Samuel Leroux ; 2e, Arthur Montpetit ; 3e, Louis Pilon ; 4e, J. O. Levac.

Harnais simple.—1er, Oscar Martin ; 2e, J. A. Farand ; 3e, Ant. Bourbonnais.

Harnais de travail.—1er prix, F. X. Ranger ; 2e prix, Isaie Bourbonnais.

Côté de cuir rouge.—1er, D. Roussin; 2e, E. Forest.

Côté de cuir noir.—1er, Ernest Forest ; 2e, D. Roussin.

Côté de cuir rouge huilé.—1er, Ernest Forest ; 2e, D. Roussin.

Buggy fait en 1902.—1er, Oscar Martin ; 2e, Adélard Bourbonnais ; 3e, F. X. Ranger ; 4e, Ant. Besner, fils P.

Charrue en fer.—1er, J. A. Bourbonnais.

Herse en fer.—1er, J. A. Bourbonnais ; 2e, Théodule Boyer.

Charrue de toutes sortes.—1er, Fabien Besner ; 2e, Alb. Gauthier ; 3e, Antoine Ranger.

Herse en bois.—1er, Geo. Besner, fils J. Bte ; 2e, J. B. Besner père

Instrument appartenant aux manufacturiers.— 1er Léon Malouin.

Instrument appartenant aux cultivateurs.—1er, Antoine Besner ; 2e, Ferdinand Girard ; 3e, Fabien Besner.

Waggon fait en 1902.—1er prix, Dolphis Houle ; 2e, Geo. Besner, fils de J. Bte.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

Etoffe du pays rasée.—1er prix, Anselme Ranger ; 2e, Adolphe Blanchard, 3e, Emma Blanchard ; 4e, Fabien Desrochers ; 5e, Léo. Massé, fils d'Ant. ; 6e, Osias Masse ; 7e, Jos. Pharand fils Ant.

Etoffe du pays non rasée.—1er prix, Ferdinand Leduc ; 2e, Isaie Ménard ; 3e, Joseph Pilon ; 4e, Isaie Chevrier ; 5e, Onésime Deschamps ; 6e, Napoléon Forest ; 7e, Euclide Gauthier.

Flanelle.—1er prix, Isaie Ménard ; 2e, Gilbert Ménard ; 3e, Joseph Hamelin ; 4e, François Lalonde ; 5e, Ludger Lalonde ; 6e, Alexis Masse.

Couverte de laine.—1er prix, Hormidas Farand ; 2e, J. Bte Martineau ; 3e, Adélard Bourbonnais ; 4e, Honoré Méthot ; 5e, Ovide St-Denis.

Couverte en laine et coton — 1er prix, J. Bte Martineau ; 2e, Damase Durocher ; 3e, Victor Saint-Pierre ; 4e, Isaie Hamelin ; 5e, Joseph Hamelin.

Châle — 1er prix, Jos. Ménard, fils F. X. ; 2e, Euclide Gauthier ; 3e, Isaie Chevrier.

Chape — 1er prix, Samuel Leroux ; 2e, Geo. Schmidt ; 3e, Isaie Hamelin.

Bas ou chaussons de laine — 1er prix, Ludger Robillard ; 3e, J. Bte Séguin ; 4e, Osias Masse ; 5e, Joseph Marleau.

Gant ou mitaine tricotée — 1er prix, Théo. Lalonde ; 2e, J B. Séguin.

Gilet ou mantelet en laine — 1er prix, Euclide Gauthier ; 2e, Théo. Lalonde ; 3e, Wilfrid Ménard ; 4e, Damase Durocher.

Tapis de table en laine et coton — 1er prix, Louis Pilon ; 2e, Théo. Lalonde ; 3e, Euclide Gauthier, 4e, Jos. Pharand, fils Ant.

Tapis de plancher ou catalogne — 1er Prix, Antoine Roux ; 2e, Théo. Pilon ; 3e, Adélard Bourbonnais ; 4e,Aldéma Legault ; 5e, Emma Blanchard ; 6e, Adolphe Blanchard ; 7e, J. Bte H. Lalonde.

Couvrepieds fait à la main en 1892 — 1er prix, Joseph Marleau ; 2e, Elzéar Sauvé ; 3e, Josephus Bray ; 4e, Jos. Pharand, fils Ant. ; 5e, Sinaie Proulx ; 6e, Euclide Gauthier ; 7e, Damase Durocher ; 8e, Jos. M. Leroux.

Couvrepieds en coton ou tricot et de fantaisie—1er prix, Elzéar Sauvé ; 2e, Flavien Bourgon ; 3e, Aldéma Legault; 4e, Paul Dault ; 5e, Geo. Besner, fils J. Bte.

Couvrepieds en soie — 1er prix, Michel Besner ; 2e, Fortuna Roy; 3e, Joseph Marleau.

Ouvrage de fantaisie — 1er prix, Rosario Bourbonnais ; 2e, Onésime Aubry ; 3è, Adélard Bourbonnais ; 4e, Aug. DeRepentigny.

Ouvrage de fantaisie en bois — 1er prix, J. A. Bourbonnais ; 2e, Ferdinand Besner ; 3e, Léonard Besner ; 4e, Euclide Gauthier.

Ouvrage de fantaisie en mouton de Perse — 1er prix, Joseph Hamelin; 2e, J. Bte Séguin ; 3e, Isaie Hamelin; 4e, Alderic Pilon.

Vin canadien fabriqué par les membres — 1er prix, Napoléon Bourbonnais ; 2e, Louis Pilon ; 3e, Geo. Besner ; fils J. Bte ; 4e, Sévère Rodrigue.

LEGUMES

Carottes — 1er, J. Bte Séguin ; 2e, A. Numainville ; 3e, Alb. Gauthier ; 4e, Sinaï Proulx.

Betteraves — 1er, J. Bte Séguin ; 2e, Hormidas Masse ; 3e, Samuel Donat ; 4e, Ludger Séguin ; 5e, Albert Gauthier.

Choux — 1er, J. Bte Martineau ; 2e, Alexis Masse ; 3e, Isaie Ménard ; 4e, Julien Lauzon ; 5e, Sinaï Proulx.

La plus belle tresse d'oignons —1er, Sinaï Proulx ; 2e, J. Bte Séguin ; 3e, Adolphe Blanchard; 4e, Samuel Daoust.

Raisin — 1er, J. A. Farand ; 2e, Aug. DeRepentigny ; 3e Isaie Cherrier ; 4e, Sinaï Proulx.

Citrouille — 1er Alb. Gauthier ; 2e, J. Bte Séguin ; 3e, Odilon Levac ; 4e, Jos. Pharand, fils Ant.

Pommes—1er Louis Pilon ; 2e Théo. Lalonde ; 3e Paul Dault ; 4e J. O. Levac.

Tabac en feuille—1er Jos Pharand, fils Ant.; 2e Omer Séguin ; 3e Isaie Ménard ; 4e, Samuel Daoust.

Ciderl—1er Victor Saint-Pierre ; 2e Jos. Pharand fils Ant.; 3e Euclide Bourbonnais.

Blé d'Inde, en sillage—1erHormisdas Masse ; 2e Omer Séguin ; 3e Ferdinand Girard.

VOLAILLES

Coq et poules—1er Ludger Lalonde ; 2e Ant. Besner fils P ; 3e Fabien Besner.

Coq et poulettes de l'année 1er Ludger Lalonde ; 2e Ferdinand Besner ; 3e Ant Besner fils P.

Oies—1er, Ludger Lalonde; 2e, J. Bte Martineau ; 3e, Emery Thauvette.

Dindes — 1er, Antoine Besner ; 2e, Isaïe Ménard ; 3e, Albert Gauthier.

RETAIL CANADIEN ENREGISTRE

Taureau de 1 à 2 ans enregistré — 1er Victor Massé.

Taureau de 2 à 3 ans enregistré — 1er, Ferdinand Besner ; 2e Léo. Masse fils Ant.; 3e, Victor Masse.

Vache à lait enregistrée — 1er, Jos. Bourbonnais fils Ant.; 2e Léo. Masse fils Ant.; 3e J. Bte Martineau ; 4e, Ferdinand Besner ; 5e Gustave Leroux; 6e Att. Bourbonnais ; 7e Victor Masse; 8e Ludger Séguin.

Taure de 2 à 3 ans enregistrée—1er J. Bte Martineau; 2e Victor Masse ; 3e Ferdinand Besner ; 4e Léo. Masse fils Ant.

Taure de 1 à 2 ans enregistrée—1er Victor Masse ; 2e Andrée Martineau ; 3e, Ferdinand Besner.

Veau de l'année, enregistré—1er J. Bte Martineau ; 2e Gustave Leroux.

Génisse de l'année enregistrée — 1er Joseph Pilon ; 2e Gustave Leroux.

MOUTONS ENREGISTRES

Bélier âgé—1er Andrée Martineau.

Bélier de 1 à 2 ans—1er J.-Bte Martineau.

Brebis ayant nourri.—1er J.-Bte Martineau ; 2e André Martineau.

Bélier de l'année— 1er André Martineau.

COCHONS ENREGISTRES

Verrat—1er J.-A. Bourbonnais ; 2e J.-O. Levac ; 3e Emery Thauvette.

Truie—1er Ferdinand Besner ; 2e Ludger Séguin ; 3e Ant. Bourbonnais.

CONCOURS DE LABOUR

Le concours de labour de la Société d'Agriculture, a eu lieu mardi, le 13 octobre courant, chez M. Roch Grenier, Saint-Dominique.

1re CLASSE—Pour toutes personnes qui ont obtenu un premier prix au concours de labour dans la classe des adultes :

1er prix, Oscar Séguin, charrue donnée par la Massey-Harris, Montréal ; 2e, Aza Séguin, charrue donnée par Ls Doucet, Coteau Station ; 3e Joseph Séguin, $5.00 données par Andrey J. Dawes, Lachine ; 4e, Ludger Bourbonnais, $4.00 données par la Société.

2e CLASSE—Pour les adultes et ceux qui ont déjà obtenus un 1er prix dans la troisième classe :

1er prix, Arsidas Masse, charrue donnée par Jos. Stevens, régistrateur de Soulanges ; 2e, Joseph Grenier, charrue donnée par Godfroy Montpetit, de Coteau Station ; 3e, Samuel Besner, $5.00 données par Geo. R. Crevier, secrétaire de la Société ; 4e, Emmanuel Blanchard, $4.00 données par la Société ; 5e, Ovila Ménard $3.00 données par la Société ; 6e Télesphore Lecompte, $2.00 données par la Société ; 7e Avila Gauthier, $1.00 donnée par la Société.

3e CLASSE—pour les jeunes gens jusqu'à l'âge de 21 ans, qui n'ont pas eu de 1er prix,

1er prix, Raoul Pharand, charrue donnée par le Syndicat de Saint-Ignace, du Coteau du Lac ; 2e, D'Aurice Bourbonnais, charrue donnée par J.-O. Levac, de Pont Château ; 3e Willie Séguin, $4.00 données par la Société 4e, Euclide Séguin, $3.00 données par la Société ; 5e, Jos. Robillard, $2.00 données par la Société ; 6e Ovila Ménard, $1.00 donnée par la Société.

CLASSE SPECIALE, ouverte à tous les laboureurs de 21 ans, pour labour régulier de deux planches dans l'espace de trois heures :

1er prix, Roch Grenier, charrue donnée par Dr Elzéar Deguire, Coteau du Lac ; 2e, J.-Bte Séguin, charrue donnée par le notaire J.-E. Dumesnil, Coteau Landing ; 3e, Télesphore Robillard, $10.00 donné par le Dr J.-A. Lortie, Saint-Polycarpe ; 4e, Napoléon Forest, $5.00 donné par le Dr L. Séguin, Saint-Clet ; 5e, Odilon Levac, $5.00 donné par Léon Malouin, Saint-Clet.

GEO. R. GRENIER, sec.-trés.

UNE PILULE PREPAREE AVEC SOIN.—On a consacré beaucoup de temps et de soin aux expériences faites avec les ingrédients qui entrent dans la composition des Pilules Végétales, de Parmelee avant qu'elle eussent atteint l'état dans lequel elles furent offertes au public pour la première fois. Quelles que puissent être les autres pilules, les Pilules Végétales de Parmelee sont le résultat de beaucoup d'étude, et toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie ou de désordres du foie et des reins peuvent les accepter avec confiance comme étant telles que représentées.

NOCES DE CRISTAL

Des noces de cristal sont un événement de trop fréquente occurrence pour forcer l'attention en dehors du foyer familial où les heureux époux et les enfants que la Providence leur a octroyés, rediront avec émotion les labeurs et les joies des 15 années écoulées.

Il arrive toutefois que le caractère de cette célébration et la personnalité plus sympathique des époux donnent à l'événement un retentissement qui doit avoir son écho dans les colonnes du journal, et c'est une fête de cette nature que nous enrégistrons.

Monsieur et Madame Gonzague Chartrand, comptaient à leur tour, dimanche soir, la dernière heure des 15 années de leur union, mais ne s'attendaient guère à l'invasion de leur hospitalière demeure, par un groupe d'amis aussi nombreux.

Tous, d'ailleurs, également garnis par l'affabilité de leur réception et la gaieté ambiante. Adresse, cadeaux, santés, discours, etc., constituèrent le bilan de la plus gentille et gracieuse fête intime à laquelle ne manqua pas, l'on imagine, le vin généreux. L'aurore allait bientôt paraître quand les enthousiastes témoins de ces noces charmantes, firent leurs adieux à leurs hôtes, en leur renouvelant leurs souhaits.

Nous signalons aux nombreux des participants à la réunion ; Messieurs et Mesdames Cyprien Chartrand, Jos Délorme ; Maxime Delorme, Isidore Boileau, Ed. Laberge, J. Delorme, les demoiselles Irène, Cordélia et Aurore Delorme, M. et Mme J. Cartier, MM. Jos Rochon, M. Godin, J. A. Langlois, T. Latour, J. Sentenne, Alf. Brousseau et plusieurs autres.

Sudorine

Célèbre remède français pour le gros dans toute la Puissance. Adressez vos commandes : MM. Dr Ed. Morin et Cie 48 rue St-Pierre, Québec. 24oct.

A SAINT-HENRI

Deux individus se disant étrangers et journaliers ont été arrêtés, hier après-midi, par les constables Aimé Lapane et Adna Daigenais, de Saint-Henri, sous l'accusation d'ivresse.

L'un d'eux, Hermenegilde Geoffrion, âgé de 33 ans, a dit qu'il venait de Québec, et l'autre, Jos Ronson, âgé de 20 ans, arrivait parmi-il, de Vaudreuil

Ils étaient dans un tel état d'ivresté, que pour les protéger, on a dû les amener au poste.

Le recorder Larochelle les a condamnés ce matin à $1 d'amende et aux frais chacun, ou à 8 jours de prison.

—Hier soir, vers sept heures, un commencement d'incendie, cause on ne sait trop comment, s'est déclaré chez M. Jos. McDonald, rue Saint-Philippe, près de la voie du Grand Tronc. Le feu était dans l'écurie et les pompiers de Saint-Henri, l'ont éteint avant qu'il ait pu causer beaucoup de dommages.

—Hier matin était célébré à l'église Sainte-Elizabeth, de Saint-Henri, le mariage de M. Arthur Laparé et de Mlle Corinne Turgeon.

Le marié était accompagné de son père le sous-chef Laparé de la brigade de St-Henri et Melle Turgeon de son frère, M. F. X. Turgeon.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Auguste Lacasse, curé de la paroisse, qui a adressé quelques mots, pour souhaiter tout le bonheur possible aux nouveaux époux.

Le chœur de Ste-Elisabeth a chanté plusieurs cantiques de circonstance.

Le déjeuner s'est pris chez la mère de l'épousée et le dîner a été offert par M. Laparé, sr. Dans la soirée les heureux conjoints sont partis pour un voyage de noce, de quelques semaines, dans l'ouest. Ils ont reçu pour cette occasion de riches et nombreux cadeaux.

—o—

A SAINTE-CUNEGONDE

Le constable Ls. Gagné, de Ste-Cunegonde, a mis en sûreté, hier après-midi, un individu du nom de Wilbrod Ethier, ivrogne avéré âgé de 36 ans, qui se trouvait sur la rue Notre-Dame, incapable de faire un pas. Le Recorder Goyette lui a donné pour sentence, $5, les frais ou 15 jours de prison, vu que c'est une vieille connaissance qui ne veut pas vouloir se corriger.

Le Remède du Dr Shoop

CONTRE LE

RHUMATISME

Ne coûte rien s'il échoue.

N'importe quelle personne honnête qui souffre du rhumatisme est invitée à profiter de cette offre. Durant bien des années, je faisais tout partout des recherches pour trouver un spécifique pour le rhumatisme. Je poursuivais ce but pendant près de 20 ans. Ce fut enfin en Allemagne que mes recherches aboutirent. J'y découvris un précieux produit chimique, qui ne me désappointa point comme d'autres remèdes contre le rhumatisme avaient toujours et tout partout désappointé les médecins.

Je ne prétends point que le remède du Dr Shoop contre le Rhumatisme soit capable de convertir les jointures osseuses en chair. C'est chose impossible. Mais il fera sortir hors du sang le poison qui cause les souffrances et les enflures, et c'est par là qu'il met fin au rhumatisme. Je sais cela si bien que je fournis mon Remède contre le Rhumatisme, à l'essai pour tout un mois. Je ne peux pas guérir tous les cas dans l'espace d'un mois. Ce serait déraisonnable d'attendre cela. Mais la plupart des cas se laissent vaincre en dedans de 30 jours. Ce traitement d'essai vous donnera la conviction de ce que le Remède du Dr Shoop contre le Rhumatisme exerce un pouvoir contre le Rhumatisme — une puissante force à laquelle cette maladie n'est pas capable de résister.

Je vous fais cette offre dans le but de vous convaincre de ma confiance. Cette confiance est uniquement le résultat de mon expérience — de mes connaissances réelles. "Je sais" ce que mon remède est capable d'accomplir. Je le sais en effet si bien que je suis prêt à le fournir à l'essai. Ecrivez-moi simplement une carte postale et demandez mon livre sur le Rhumatisme. Je m'arrangerai alors avec un droguiste de votre voisinage, afin que vous puissiez obtenir six bouteilles du Remède du Dr Shoop contre le Rhumatisme, pour faire cet essai. Vous pouvez en faire l'épreuve pendant tout un mois. S'il réussit, il vous coûtera $5.00. S'il échoue, c'est moi, et seulement moi qui en souffrirai la perte. Tout cela ne tiendra qu'à vous. C'est exactement ce que je veux dire. Si vous dites que l'essai n'a point été satisfaisant, je n'attends pas un sou de vous.

Je n'ai pas d'échantillons. N'importe quel échantillon, qui lui seul peut déjà affecter le rhumatisme, doit être rempli de drogues jusqu'au point du danger. Je n'emploie pas de ces drogues, car c'est dangereux d'en prendre. Il faut que vous expulsiez la maladie hors du sang. Mon remède fait cela, même dans les cas les plus difficiles et obstinés. Il a guéri les plus vieux cas que j'ai eu à traiter, et dans toute mon expérience, au cours de toutes mes 2,000 épreuves, je n'ai jamais trouvé d'autre remède qui fût capable de guérir un seul cas chronique sur chaque dix.

Ecrivez-moi et je vous enverrai le livre. Essayez mon remède pendant un mois, car il ne saurait jamais vous nuire en aucune sorte. S'il échoue, c'est moi qui y perds.

Adressez-vous au Dr Shoop, Box..... Racine, Wis., U.S.

Les cas doux non chroniques se guérissent souvent avec une ou deux bouteilles. En vente chez tous les pharmaciens. 9-15—P-20

VIN SAINT-LÉHON

Le Reconstituant Souverain du ....

Vingtième Siècle

Très nourrissant, Tonique et stimulant.

Il produit un retour rapide à la santé.

Répandu dans tout l'Univers.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET EPICIERS.

CHS. KINLOCK & CO., Agents, Angleterre.
GROSSMAN & CO., Agents, Calcutta,
LUDWIK ENGELBERG, Agent en Russie,
HECTOR FALCON, Propriétaire.
Valence, France.

AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA

F·X·St CHARLES & CIE

257 RUE ST. LAURENT MONTREAL.

Sur la Lièvre

Détails sur l'affreux désastre

Burkingham, 19.—J'arrive de la Lièvre, lieu du fameux désastre. Le spectacle qu'offre la population est profondément pénible.

Le découragement s'est emparé de toute cette population hétérogène qui peuple les bords de la Lièvre, dans les cantons de Portland et de Poupore. Les fermiers, voisins des sinistrés, craignent une nouvelle catastrophe.

Un grand nombre d'entre eux ont déserté leurs fermes et se sont retirés dans leurs granges bâties au haut de leurs terres. D'autres ont mis leur femmes et leurs enfants à l'abri et restent pour guetter ou découvrir quelques nouvelles complications. Aujourd'hui ces infortunés ont reçu la visite de centaines de personnes qui sont venues offrir, ou leur bourse ou leur appui, aux pauvres fermiers. Cependant ces témoignages de sympathies n'ont pas empêché plusieurs victimes de la catastrophe de tomber dans le découragement. C'est ainsi qu'on a conduit à Buckingham les pauvres époux Clément qui donnaient des signes évidents de la folie. Le pauvre homme surtout faisait peine à voir. Il me disait : "Ah ! monsieur, moi qui ai fertilisé ces belles terres, aujourd'hui détruites, moi qui dix ans durant ai labouré trois cents acres de terre, je me vois aujourd'hui ruiné. Il y a deux ans ma maison était rasée par le feu ; à peine me suis-je relevé de ce malheur qu'une autre infortune vient s'abattre sur moi".

Une escouade d'hommes a été envoyée par le gouvernement sur la Lièvre, mais c'est l'idée du contremaître que ses hommes ne pourront rien faire à moins que le gouvernement ne fasse transporter un dragueur sur la rivière. Cela est peu probable, car le transport exigerait des sommes et des travaux énormes. Les Ecluses qui ont été construites sous le gouvernement actuel seront peut-être condamnées pour toujours.

Buckingham se ressent vivement de ce désastre. L'eau étant devenue impotable, la corporation a dû faire distribuer par la ville des barils d'eau qu'on va puiser dans quelques puits, aux alentours. On a dû, arrêter complètement l'aqueduc par crainte que les conduits soient bouchés complètement par la boue qui se rue dans les tuyaux. L'"Agnès" qui montait cet après-midi, après y avoir parcouru un mille a dû atterrir. Le mécanisme de la machine était obstrué par la glaise. A cause aussi de dommages à l'immense chaudière de la pulperie il s'est produit un nouvel arrêt des usines.

Les ouvriers ont construit hier près de la puissante chûte Dufferin, une large digue destinée à renforcir le pouvoir hydraulique sur une longueur de plusieurs milles, on voit les poissons, gros et petits, ventre en l'air descendre le courant.

L'eau boueuse de la Lièvre est devenue pour la gent aquatique l'élément de mort.

M. Henri Bourassa se rend aujourd'hui sur la Lièvre pour constater de "visu" la grandeur du désastre. On profitera de cette visite pour demander au député de Labelle de faire un rapport spécial au gouvernement sur la situation.

"Si le gouvernement ne veut pas aider ces malheureux, nous a dit ce matin, un des principaux citoyens de Buckingham, eh bien ! nous ferons de nouvelles souscriptions pour ceux qui ayant été éprouvés par le feu, le sont maintenant par l'eau."

Le LINIMENT MINARD guérit les brûlures.

UN PICKPOCKET

Les constables prétendent l'avoir pris en flagrant délit

Depuis quelque temps la police de Montréal redouble d'activité pour mettre le grappin sur les pickpockets qui envahissent notre ville. Ce matin, les constables Mageau et Clermont filèrent pendant deux heures le nommé Arthur Faubert, qu'ils soupçonnaient d'être l'un de ces adroits filous qui vous escamotent votre portefeuille avec la plus grande dextérité.

A un moment donné les policiers crurent voir Faubert mettre la main dans la poche d'une femme et l'arrêtèrent. Traduit ce matin, devant le magistrat Lafontaine, le prévenu a plaidé non coupable. L'enquête a été fixée au 22 courant.

Une lycéenne.

Un papa, en train de déjeuner avec les siens, demande à sa fille revenue au foyer paternel farcie de diplômes après de fortes études au lycée, si elle veut reprendre de la viande.

—Non, merci, lui répond-elle. La satiété gastronomique m'avertit que je suis parvenue à l'ultime période de la déglutition compatible avec la norme diététique.

DRUMMONDVILLE

Drummondville, 19. — Les amis de M. Piché, marchand et conseiller de Drummondville, ont fêté, hier soir, le dix-huitième anniversaire de son mariage. Un "surprise party" avait été organisé par M. Henri Girard, à qui revient une grande part du succès de la démonstration. Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué : M. le curé Tétrault, Rév. M. Durocher, M. Henri Girard et Madame Girard, M. Wm. Mitchell, M. et Mme Alp. Hébert, M. Evariste Brassard, avocat, M. Brassard, architecte, M. et Mme Mousseau, le docteur La Sonde et Mme La Sonde, M. H. Hains, avocat, et Mme Hains, M. et Mme N. Turcotte, M. et Mme Vassal, etc.

—M. David Hébert et Mme Hébert sont allés passer la semaine dernière chez M. Hébert, à Shawinigan.

—A la dernière séance du conseil, M. Mitchell, maire, et M. Newton, conseiller, ont donné leur démission. On est à faire signer des requêtes demandant aux conseillers de nommer M. Nap. Garceau, avocat, conseiller, en remplacement de M. Newton.

—M. Nap. Turner, marchand-tailleur, est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

Vos cors sont-ils plus difficiles à enlever que ceux des autres ? Ne sont-ils pas du même genre ? N'ont-ils pas été guéris par le Remède d'Holloway contre les cors ?

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 20. — Lord Minto et ses aides-de-camp ont visité hier l'endroit où se sont produits les deux éboulis de Poupore.

—Le Canada Atlantic vient d'abolir la position d'assistant-agent général des passagers et le fonctionnaire actuel M. J. E. Walsh a donné sa démission.

—Le club Canada donnera son premier lunch lundi et lord Dundonald a accepté de faire le discours d'inauguration.

—Le Secrétaire d'Etat a annoncé hier au Sénat que la chambre terminerait son travail demain.

Récompense de $100

Les lecteurs de ce journal apprendront qu'il existe une maladie réputée que la science n'a pu guérir dans toutes ses phases, et c'est le catarrhe. Le remède de Hall contre le catarrhe est l'unique remède infaillible connu de la faculté médicale. Le catarrhe étant une maladie organique, exige un traitement organique. Le remède de Hall contre le catarrhe s'ingurgite, agit directement sur le sang et les surfaces muqueuses du système, détruisant la racine de la maladie, et renforçant le patient en reconstituant le système et en permettant à la nature de faire son oeuvre. Les propriétaires ont tellement confiance en ses propriétés curatives qu'ils offrent cent dollars pour tous les cas qu'il ne pourra guérir. Demandez la liste des témoignages.

Adresse :

F. J. CHENEY & CO.,
Toledo, Ohio.

Vendu chez les pharmaciens à 75c.

Les Pilules de Familles de Hall sont les meilleures.

A ST-JEAN DE MATHA

Un suicide

Saint-Jean de Matha, 19. — Onézime Hénault, âgé de 59 ans, s'est suicidé en prenant du vert de paris. Le coroner a tenu une enquête et le verdict rendu par les jurés a été, "Suicide dans un moment de folie".

Agréable comme un sirop ; rien ne l'égale comme remède contre les vers ; son nom est l'Exterminateur de la Mère Grave contre les vers. Le plus grand destructeur de vers de l'époque.

Le **Vin St-Michel**

n'a pas son egal.

MADAME JOSEPH MORIN,
Village St-Isidore, Dorchester, P. Q.

Je suis heureuse de pouvoir témoigner en faveur du VIN ST-MICHEL. Chaque fois que j'en ai pris, il m'a fait beaucoup de bien. C'est un tonique qui n'a pas son égal pour purifier et enrichir le sang, donner de la force aux personnes faibles et rendre la santé aux malades.

J'ai toujours eu une grande confiance dans ce vin, car toutes les personnes que je connais, qui ont fait usage de ce tonique, ont été guéries en bien peu de temps. Pour moi, chaque fois que j'ai besoin d'un fortifiant, c'est du VIN ST-MICHEL que je prends, voilà pourquoi je suis en bonne santé.

Signé : LUCIE THIBAUDEAU,
Epouse de Joseph Morin.

GRATIS :—Sur demande nous vous enverrons l'Album du Vin St-Michel, contenant cent illustrations et des renseignements utiles à tous. Adressez :

BOIVIN, WILSON & CIE
520, RUE ST-PAUL, - MONTREAL, CAN.
Seuls Agents pour l'Amérique.

LE GERANT DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS AMERICAINS DIT :

" Peruna est le plus grand remède manufacturé."

D'Eminents Instituteurs de toutes les parties des Etats-Unis louangent Peruna.

De l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud viennent des lettres de recommandation.

Le Prof. Powell de Washington, D.C., recommande Peruna

Le Prof. W. B. Powell, de Washington, D.C., est l'un des éducateurs les mieux connus dans le pays. Durant quinze ans il a été Surintendant des Ecoles Publiques de Washington, que l'on considère comme possédant le meilleur système d'écoles dans les Etats-Unis. Le Professeur Powell est l'auteur d'un certain nombre de livres d'écoles qui sont employés dans tous les Etats-Unis. Ce monsieur bien connu n'hésite pas à recommander Peruna à ses nombreux amis et connaissances dans tous les Etats-Unis. Dans une lettre récente de 1410 Rue N., N.W., Washington, D.C., au Dr Hartman, il dit :

" Sur le conseil d'un ami, j'ai employé Peruna comme tonique, et je prends plaisir à recommander votre remède. Peruna est vraiment un bon remède et il devrait être dans toutes les familles."

W. B. POWELL.

Une preuve aussi directe ne peut être passée sous silence. Ce que les gens ordinaires disent a un certain poids, mais lorsqu'un homme de réputation nationale dit : "Peruna devrait être dans toutes les familles", c'est une preuve indéniable de l'augmentation de la popularité et de l'efficacité de Peruna.

Un homme de collège bien connu rétabli par Peruna

M. John W. Meng, 54 Ave., Jefferson, Indianapolis, Ind., représentant d'état de l'Indianapolis Business College, écrit :

"Je crois fermement devoir ma santé florissante à Peruna. Le fait de voyager constamment et de changer de nourriture et d'eau brisa mon estomac et durant des mois je souffris d'indigestion et de catarrhe stomacal. Je constatai que la seule chose à faire était d'abandonner ma position, ce qui me répugnait fort. Après avoir vu une annonce de Peruna comme spécifique contre le catarrhe, je résolus d'en faire l'essai, et j'en fis un usage fidèle durant six semaines, après lesquelles je constatai que mes maux étaient tous disparus et que j'étais un homme nouveau. J'ai toujours une bouteille de Peruna dans mon sac de voyage, et de temps à autre, j'en prends quelques doses, ce qui me conserve en excellente santé."

JOHN W. MENG.

Mlle Elisabeth Brown, 1708, rue John, Baltimore, Md., est une institutrice de cet endroit. Elle a trouvé que Peruna comme tonique lui a été bienfaisant, et dans une lettre récente elle dit :

"Il y a deux ans quand mes classes clôturèrent j'étais si épuisée que je ne pouvais dormir pendant des nuits. Le manque de sommeil était une source de troubles sérieux chez moi, et je crus que je devais m'en aller et prendre un repos complet, chose que je ne pouvais pas faire du tout.

"Une des institutrices me dit qu'elle avait employé Peruna pendant deux ans et qu'elle l'avait trouvé un merveilleux tonique pour reconstituer le système et alors j'en achetai. Un complet changement pour le mieux se fit sentir en dix jours. Je pouvais manger et dormir et je me portais comme une nouvelle femme. Quand les classes ré-ouvrirent je me sentais bien et forte et bien disposée à reprendre mon travail :

ELISABETH BROWN.

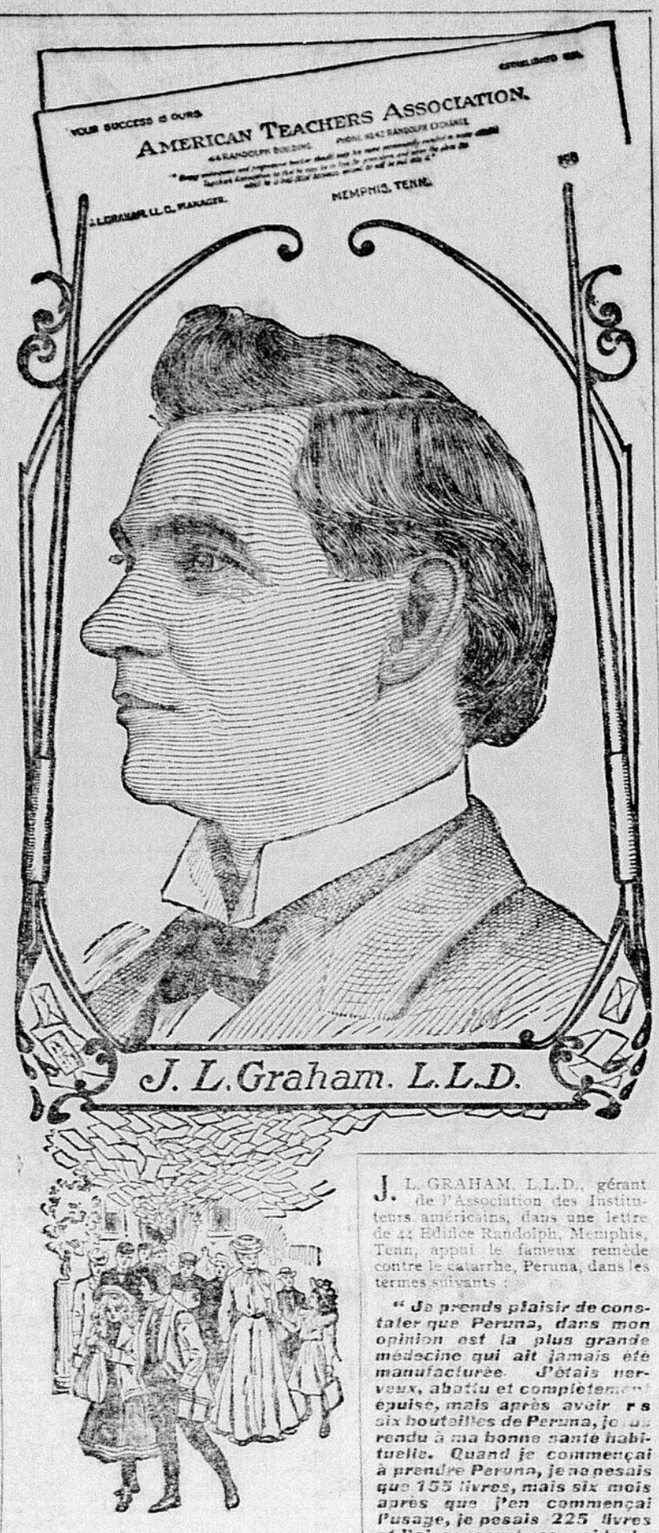

Peruna a une renommée nationale comme remède contre le catarrhe. C'est le seul remède reconnu par la profession médicale, contre le catarrhe du système interne. Il rend à leur état de santé les membranes muqueuses malades ; que ce soit les membranes muqueuses du nez, de la gorge, des poumons, de l'estomac, des reins ou des organes pelviens. Il guérit les différentes maladies de tous ces organes, parce que les deux tiers des maladies humaines sont dûs au catarrhe. Avec des membranes muqueuses saines, les maladies climatiques perdent leur influence terrible, le système est capable de résister à la contagion, et la santé s'ensuit inévitablement.

Si vous n'obtenez pas de résultats prompts et satisfaisants de l'usage de Peruna, écrivez immédiatement au Dr Hartman, donnant les détails de votre cas et vous recevrez ses précieux conseils gratis.

Adressez : Dr Hartman, président du Sanatorium Hartman, Columbus, O.

c 24—p 24

Le Banquet Borden - Monk

Les organisateurs se réjouissent du succès == 300 convives

Discours par le président, l'hon. L. P. Pelletier, par MM. R. L. Borden, Monk, Casgrain, Kemp, Rhéaume et autres

Québec, 20 — Le banquet d'hier soir au Château Frontenac en l'honneur de MM. Borden et Monk, a été couronné d'un succès tel qu'il fait époque dans les annales des grandes manifestations conservatrices de la cité de Québec.

Le banquet d'hier soir était remarquable, sous le rapport de l'entrain et de l'enthousiasme chez les convives, de l'éclat dans la disposition et l'ornementation de la salle du banquet, de la somptuosité du menu et de l'excellence du service.

M. Reid qui a pris une part très active dans la décoration de la salle du banquet mérite des félicitations.

On comptait d'abord plus de 300 convives. Il y avait sept grandes tables perpendiculaires à la table d'honneur.

Les tables avaient été richement décorées de palmes, de fleurs et de candélabres.

Immédiatement en face du président du banquet et des hôtes, on lisait sur la muraille l'inscription suivante en lettres blanches sur draperie bleue, une citation de Shakespeare : "Upon your words sit Laurel Victory ! and Smooth success be strewne before your feet."

En arrière de M. Borden on lisait : "Our future Premier."

Les noms de Borden et Monk et la couronne royale brillaient en lettres de feu, au-dessus de l'imposant et monumental foyer qui orne la grande salle à manger du Château, et vis-à-vis sur la muraille, on lisait cette autre inscription en français : "Le Canada aux Canadiens."

Il y avait ici et là d'élégants faisceaux de drapeaux, composés du tricolore, de l'Union Jack et des pavillons de la Puissance et de la Province de Québec.

La salle en un mot offrait un coup d'œil non seulement imposant, mais féerique.

On aborda la liste des santés à 10 heures, et l'hon. L. P. Pelletier, après avoir proposé la santé de rigueur du Roi, bue avec entrain par les convives avec accompagnement de l'hymne national chanté à l'unisson, a proposé la santé de circonstance : A nos hôtes, en prononçant avec éloquence un discours remarquable dont voici des extraits :

L'HON. L. P. PELLETIER

Soyez ici le bienvenu, M. Borden. Soyez le bienvenu M. Monk. Vous représentez dans le beau et grand pays que nous habitons les traditions politiques, historiques et nationales des hommes d'état dont nous vénérons la mémoire, et qui ont laissé derrière eux un sillon de lumière éclatante. Vous êtes leurs représentants, les continuateurs de leur grande œuvre, et c'est avec émotion que nous aimons à nous le rappeler ce soir.

Lorsqu'il a été question de vous offrir nos hommages dans cette belle ville de Québec, des voix se sont élevées qui ont dit que ce serait porter un défi à l'opinion publique dans ce district que d'offrir ici un banquet à nos chefs et ils nous ont invités à y renoncer parce que nous ne pourrions pas, d'après eux, réunir cinquante personnes autour des tables.

Messieurs, votre présence en si grand nombre est la réponse que nous avons à leur offrir.

Quinze jours à peine s'étaient écoulés après l'ouverture de nos listes de souscriptions, que ce chiffre était déjà dépassé, et le populaire et affable administrateur du Frontenac peut vous dire qu'il a été obligé de faire des efforts considérables pour tâcher de trouver de la place pour tout le monde. Et malgré cela, il nous a fallu arrêter la vente des cartes pour éviter un encombrement qui aurait nui à l'éclat de cette superbe démonstration.

Ce que nous voyons ce soir est la continuation de ce qui se passe depuis deux mois dans nos grandes assemblées régionales : c'est un réveil éclatant de l'opinion publique que seuls les aveugles volontaires ne voient pas.

En vous présentant M. Borden, Mesdames et Messieurs, je n'ai pas à faire son éloge : il est dans toutes les bouches et l'organe libéral qui lui souhaitait hier la bienvenue, en termes fort convenables, du reste, vous admettait pratiquement jusqu'à quel point nous avons raison d'être fier de notre chef. Sir John Thompson a prédit que Borden serait le chef de son pays.

Messieurs, cette prédiction est en voie de se réaliser et c'est une parole prophétique que je vois au frontispice de la salle où l'on a écrit avec tant de raison : "Our future Premier".

A côté de M. Borden vous avez son brillant lieutenant, M. Monk, qui sera son coopérateur et que le pays entoure du plus profond respect.

On essaie quelque part de créer une diversion dans notre marche triomphale en disant qu'il y a parmi nous de la division, de l'hésitation.

En ma qualité d'organisateur, je dois savoir ce qui se passe dans nos rangs et je puis dire à nos amis les ennemis qu'ils perdent leur temps et gaspillent leur encre en essayant de nous diviser. Il est permis, paraît-il, de se chicaner un peu quand on est au pouvoir, (rires), il paraît qu'à Ottawa on ne s'accorde pas beaucoup puisqu'on se bat comme des chats de Kilkenny autour de la table du conseil, (rires) et puisque les uns après les autres les plus brillants ministres de M. Laurier résignent tour à tour ; (appl.) mais quand on est dans l'opposition ce n'est pas le temps de se diviser. Quand l'heure de la bataille sonnera vous verrez si je vous ai dit la vérité ce soir. (Appl.)

Les Borden, les Laurier, les Monk et les Tarte feraient honneur à n'importe quel parlement du monde. (Appl. prolongés). Mais s'ils sont esclaves, s'ils n'ont plus droit de trouver au fond de leur âme l'étincelle qui guide leur pensée lumineuse, s'il faut que l'injure souille leurs noms parce qu'ils n'ont pas voulu que le fouet laboure leurs épaules esclaves, je dis qu'ils ne sont plus des hommes mais des ilotes.

Du haut de l'estrade où le peuple nous applaudit, je dis à Sir Wilfrid Laurier: "Des masses de conservateurs ont voté pour vous en 1896 et en 1900 ; c'était leur droit ; ils nous reviennent aujourd'hui ; c'est encore leur droit. Il a fallu des flots de sang humain pour abolir l'esclavage du corps, n'essayez pas par l'entremise de vos organes qui vomissent l'injure à jet continu, d'établir dans ce pays libre l'esclavage de l'âme et de la pensée (Ap. fré). "Vous êtes, dit-on, un grand Canadien. Si c'est vrai, planez au-dessus de ces mesquineries et planez aussi au-dessus des vulgaires appels aux cris de race et de nationalité dont vit votre presse. Comment se fait-il qu'on ne respire plus que cela dans votre atmosphère ? Pourquoi permettez-vous qu'on dise au peuple que nous vous faisons la lutte à Ontario parce que vous êtes un Canadien-français ? Vous savez que c'est un mensonge. Pourquoi faites-vous demander à cette Province qu'elle vote pour vous parce que vous avez du sang français dans les veines ? Avez-vous tellement peur de l'opinion de l'électorat de cette Province qu'il vous faille travestir une bataille politique en une lutte de race et de nationalité ? Prenez garde, ce jeu est dangereux. Le temps viendra peut-être et il n'est pas aussi éloigné que vous le pensez, où la Province se dira qu'elle est la mère pour tous ses enfants et qu'elle ne les mettra plus tous à l'écart au bénéfice d'un seul.

Nous attendons autre chose de nos chefs et ils nous ont prouvé qu'ils sont à la hauteur de la situation : justice égale pour tous, libre accès aux honneurs pour les hommes de toutes les races, suivant leur mérites politiques et non pas suivant le nom qu'ils portent ou l'autel devant lequel ils prient. (Appl.)

Maintenant regardons un peu vers l'avenir.

Qu'on me permette de formuler en même temps quelques idées sur des sujets importants.

D'abord nous vous remercions de l'attitude que vous avez prise sur la question du service rapide transatlantique, c'est en vain que nous attendons depuis sept ans la réalisation de ce projet qui nous tient tant au cœur. M. Laurier n'a rien fait à ce sujet. Il était difficile pour lui d'en agir autrement, car il s'est lui-même fait le contempteur de la route du Saint-Laurent. Un des hommes qui l'ont aidé en 1896 comme tant de conservateurs du reste, feu l'hon. R. R. Dobell a fait à ce sujet des efforts sincères et patriotiques, mais il s'est heurté à la mauvaise volonté du gouvernement ; et ce soir le "fils de M. Dobell" est au milieu de nous. (Appl.)

En nous donnant la ligne rapide, le gouvernement conservateur continuera sa politique large et patriotique.

LE PONT

Je remercie M. Borden au sujet de son attitude sur la question des ports de Québec, Montréal, St-Jean, Halifax, et Sydney. J'y ajoute Trois-Rivières et j'y applaudis des deux mains. (Appl.)

M. Borden veut outiller nos ports de mer ! Les vaisseaux laissent le port de Québec — de la ville que représentent MM. Laurier, Fitzpatrick, Malouin et Powers — pour aller charger et décharger ailleurs faute d'accommodation. C'est une disgrâce. M. Tarte se proposait de faire ici des travaux considérables. Tout cela a été diminué et quelques contracteurs qui vont du reste chercher leurs ouvriers ailleurs qu'à Québec y trouvent leur compte bien plus que le public.

Nos ouvriers ont beaucoup applaudi M. Laurier. Qu'ont-ils reçu en retour? Il n'est pas surprenant que leur enthousiasme n'existe plus.

Donc ayons un port parfaitement outillé sous tous les rapports. Ayons aussi un port libre. Arrière tous les obstacles ! Que le port de Québec soit libre. (Appl.) Que le port de Montréal soit libre. (Appl.) Que nos ports de mer soient libres pour concourir avantageusement avec les ports de mer américains. Vous avez déclaré à la Chambre des Communes, M. Borden, que c'était votre politique et je vous en félicite. (Appl.)

CALE-SECHE

Le besoin d'une cale sèche se fait sentir depuis longtemps. Une cale sèche assez grande pour recevoir les plus gros vaisseaux.

M. Laurier qui ne peut pas attendre sur d'autres questions devrait saisir que ceci est un besoin urgent.

Quand notre port sera complètement outillé, qu'il sera libre, que nous aurons la cale sèche requise, avec les soins modernes, le commerce viendra ici comme la rivière va au fleuve et le fleuve vers l'océan. (Appl.)

Montez sur la terrasse, voyez ce superbe coup-d'œil. Dieu, dans sa bonté nous a mis là un panorama unique au monde ; mais quand vos yeux se sont reposés sur cette splendide nature, il vous vient tout-à-coup un serrement de cœur.

Le port de Québec est vide ; on dirait que la mort a passé par là.

Jadis on ne pouvait pas compter les vaisseaux qui comme des fourmis travaillaient sous les regards de nos pères. On en construisait aussi : c'était l'époque des navires en bois et les échos chantaient sous la pesée du marteau, et le peuple travaillait et les beaux navires glissaient sur leurs lits de bois, s'en allant au fleuve, traçant un large sillon. Et l'on battait des mains. C'était un Alleluia de bonheur. (Appl.)

VAISSEAUX EN FER

Pourquoi ne bâtirions-nous pas des navires en fer, au Canada ? Nous ne sommes pas moins habiles que les autres ?

Voulez-vous, M. Borden, que nous construisions des navires en fer. (Applaud.)

Nous entendrons la musique du travailleur penché sur la plaque d'acier. Et le vieux monde nous regardera faire et dira : Voyez-vous travailler ces jeunes abeilles dans cette ruche ! Et notre pays, notre patrie grandira.

ASSURANCES MARITIMES

Les assurances contre les périls de la mer font à notre belle route du St-Laurent une position qui est devenue intolérable. Tous les accidents qui proviennent de l'ignorance des capitaines, souvent de leur négligence, de leur désir d'arriver vite sont imputés à notre grande route fluviale (Ecoutez). Soyons justes, disons aussi qu'il manque encore quelque chose pour en faire ce qu'elle devrait être.

Voilà pourtant une chose au sujet de laquelle le sénateur Cox ne devrait pas pouvoir attendre (Rires).

Noblesse oblige, M. Borden, les pères de la confédération ont jeté ici les bases d'un immense empire. Il faut compléter leur œuvre. J'ai une foi immense dans l'avenir de mon pays mais si vous voulez qu'il marche, il faut briser les chaînes qui le paralysent sous certains rapports. Débarrassez-le de toutes ses entraves et vous le verrez prendre son essor et déployer ses ailes.

LE TRANSCONTINENTAL

Voici un projet immense. On va bâtir un chemin de fer dont le tracé n'est pas encore exploré, sans savoir où il va passer.

M. Laurier a dit : ça presse, vite, vite, un transcontinental !

M. Borden a répondu : si ça presse tant, voici quelque chose qui est tout prêt, tandis que votre idée prendra dix ans pour se réaliser.

Le Grand Tronc a-t-il jamais amené une tonne de fret pour l'exportation ? Le Grand Tronc a déposé sur la table de la Chambre des Communes une carte qui démontre que son intention est de passer loin au sud du lac Abbitibi, c'est-à-dire à la hauteur des terres, dans une région impossible et surtout très loin de la fertile région que nous avons au nord de la Province.

Mais me dira-t-on, le gouvernement peut exiger qu'il passe plus au nord ; que ne l'exige-t-il alors de suite.

Le contrat dit que le chemin passera à un endroit dont le gouvernement et la Compagnie conviendront. Mais si le Grand Tronc veut rester au sud pour que le chemin de fer dont il ne veut pas ne se construise pas. Et si le gouvernement lui, veut aller au nord ! Qui les départagera.

Le contrat ne le dit pas. Alors le résultat fatal, nécessaire, sera que cette partie du chemin ne sera jamais construite.

Le contrat soumis aux Chambres déclare que la partie de l'ouest sera construite "de suite" et que la partie est, c'est-à-dire de Winnipeg à Moncton sera construite "aussitôt possible" N'est-ce pas que cette nuance est importante ? (Ecoutez)

On a vingt fois posé la question : Pour passer au nord le gouvernement suivra-t-il le tracé du Trans-Canada ? Non, on a refusé le tracé du Trans-Canada dans lequel tout Québec avait foi, et qui est le seul possible. Où veut-on donc aller ? Mystère ? J'aime mieux, je vous l'avoue, avoir confiance en l'avenir et m'en rapporter à la sagesse des chefs conservateurs qui ont construit le Pacifique malgré le parti libéral et qui sauront être à la hauteur de la situation en nous donnant après avoir fait faire les explorations voulues, les voies de communication qui conviendront au pays en général et à Québec en particulier.

LA RIVE SUD

M. Monk a dit dans une circonstance remarquable une chose bien sage à mon sens. Dans notre empressement à bâtir des chemins de fer n'oublions pas de donner des voies de communication aux colons qui sont allés s'établir dans les paroisses reculées.

Il faut par exemple donner un débouché à nos hardis défricheurs qui ont peuplé les nombreuses paroisses du sud dans Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata. Mais est-il nécessaire pour cela de détruire la valeur de l'Intercolonial qui nous coûte soixante-dix millions, en le doublant jusqu'à Moncton, à travers un pays inhabité, lorsque M. Blair lui-même qui représente le Nouveau-Brunswick s'y oppose. D'l'arrangement que je suggère, Québec, Fraserville et les paroisses peuplées et colonisées bénéficieraient beaucoup.

Il en est de même pour beaucoup d'autres endroits dans la province qui demandent des voies de communication urgentes et indispensables. (Ecoutez).

LE BOIS DE PULPE

Sur chaque coin de ce pays, la Providence dans sa bonté a placé des richesses inestimables. A l'ouest nous avons un grenier immense qui produit soixante millions de minots de grain, la Colombie a ses minerais, le Yukon nous donne l'or, les provinces maritimes ont leurs pêcheries.

Dans Ontario et Québec nous avons nos immenses ressources forestières. Voilà le patrimoine national que le bon Dieu nous a donné. Or nous exportons notre bois de pulpe aux Etats-Unis, où nous le vendons pour une bagatelle. Les Etats-Unis le manufacturent en pulpe et nous le revendent ensuite, gardant pour eux le profit. Nous jouons le rôle de dupes.

Après avoir rappelé les promesses des libéraux dans l'opposition et leurs actes au pouvoir, l'orateur ajoute :

Le gouvernement voit venir le torrent qui descend de la montagne et il essaie de l'endiguer. Le nom de M. Laurier et ses beaux discours n'y peuvent plus rien. Alors, on change la carte des comtés : on a peur de rencontrer le même électorat qu'en 1900

CONCLUSION

Le parti conservateur a fait beau coup pour le Canada. L'électorat a voulu un changement et il a abandonné ses amis des anciens jours. Je vois venir l'heure de la justice et de la rétribution.

Après le discours de l'hon. L. P. Pelletier, est venu M. R. L. Borden, qui a été très acclamé, lorsqu'il s'est levé pour répondre à cette santé.

Les vivats ont été frénétiques et prolongés. Le calme rétabli, le chef de l'opposition fédérale,—délicate attention—flatteurs égards à la nationalité de la grande majorité de ses auditeurs a commencé par s'exprimer comme suit en français au milieu de nouveaux et enthousiastes applaudissements :

M. R. L. BORDEN

DISCOURS EN FRANÇAIS

Monsieur le Président, mesdames et messieurs,

Je vous remercie de tout mon cœur pour la magnifique démonstration que vous me faites aujourd'hui.

C'est la première fois que j'ai l'honneur d'adresser la parole dans cette belle Cité de Québec où les Canadiens-français sont en grande majorité.

J'ai cru qu'il serait convenable de ma part de vous dire quelques mots dans cette belle langue française, qui est la vôtre.

Je voudrais la parler aussi bien que vous, mais je m'efforce de l'apprendre tous les jours, et comme c'est une grande satisfaction pour moi de rencontrer souvent les Canadiens-français, je ne perds jamais une occasion de la parler de plus en plus.

Vous me faites l'honneur en ce moment de me recevoir comme le chef d'un grand parti politique au Canada. J'apprécie beaucoup cet honneur et j'essayerai de m'en rendre digne.

—Dernièrement un des vôtres est allé rencontrer les électeurs de la Province d'Ontario, et j'ai appris avec plaisir la magnifique réception qui lui a été faite. Il a prêché dans la ville de Toronto, la paix, l'amitié, la concorde et la fraternité entre toutes les races qui habitent ce pays. Cet évangile est aussi le mien et je demande à toutes les races qui habitent le Canada de juger les événements et les questions politiques suivant leur mérite et de respecter toujours les droits des minorités.

Je traiterai en anglais tout-à-l'heure les questions qui occupent maintenant l'opinion publique au Canada, mais je tiens à vous dire en français, comme je le dirai en anglais, que je suis d'opinion que le port de Québec devrait être outillé d'une manière complète. Vous avez un des plus beaux beaux ports de mer du monde, et je seconde les vues qui vous ont été exprimées à ce sujet par le président du banquet. Avec le projet que j'ai soumis à la Chambre des Communes parce que je le crois préférable au plan du gouvernement, je crois que nous attirerions dans les ports de Québec et Montréal une grande partie du grain de l'Ouest pendant la saison d'été.

J'ai tenu à vous dire ces choses en français pour rendre hommage à la majorité de ceux qui m'écoutent.

Vous êtes français, je suis anglais, mais nous sommes tous Canadiens.

Vous rappelez-vous les paroles du roi Edouard en faisant ses adieux au Président Loubet.

"C'est mon plus ardent désir que le rapprochement entre nos deux pays soit durable."

Espérons et ayons confiance que le rapprochement, la confiance, et l'amitié entre les deux grandes races du Canada seront durables et éternelles.

M. Borden s'est ensuite exprimé en anglais et a parlé des grandes lignes de sa politique, telles que le G.T.P., la ligne rapide, etc.

M. MONK

M. Monk est accueilli avec enthousiasme.

Après avoir dit combien il était touché de la démonstration faite à M. Borden et à lui-même, et avoir adressé un compliment aux dames, M. Monk a fait l'éloge de M. Borden, et protesté contre ceux qui prétendent que l'opposition fait de l'obstruction.

M. Borden, dit-il, a défini la politique conservatrice et je n'y reviendrai pas. M. Monk parle de la position de notre province à Ottawa. Elle n'est pas ce qu'elle devrait être.

M. L. O. Beaubien propose la santé du parlement fédéral à laquelle répondent l'hon. M. Casgrain et M. Kemp, député de Toronto-Est.

L'HON. M. CASGRAIN

Après un accueil enthousiaste de la part de l'auditoire, M. Casgrain félicite les organisateurs de la démonstration. Il dit que le cabinet Laurier est un MINISTERE DE RESIGNATIONS. Les meilleures têtes abandonnent le cabinet. M. Casgrain dénonce l'augmentation phénoménale des dépenses.

MM. J. E. Prince et Boyd, M.P. de Manitoba, ont parlé des provinces sœurs.

LE COMITE D'ORGANISATION

Le comité d'organisation de ce banquet était composé comme suit :

Président, Dr W. A. Verge, secrétaire Sainte Foye Bellevir, trésorier, H. A. Price.

Membres du comité : l'hon. M. L. P. Pelletier, sénateur Landry, L. Stafford, C.-A. Penthaud, Major R. LeSueur, J. O. Beaubien, Emile Gelley, A.-A. Thibaume, Arthur Pelletier, Chs. Smith, Martin Foley, D.-S. Rickaby, D. Watson, Wm. C. Languedoc.

SHAWINIGAN

Shawinigan, 19.—MM. O. Power et M. Boisvert sont partis pour une excursion de chasse dans le haut du St-Maurice.

—MM. Nap. Rousseau et J.-E. Trudel sont partis pour New-York. M. Rousseau a rejoint sa dame à Manchester, N.-H.

—M. Ireland, représentant de la troupe "Uncle Tom Cabin" est à préparer deux représentations qui auront probablement lieu jeudi, et vendredi de cette semaine.

—M. J.-C. Piché, ex-employé de la Belgo Canadian Polo Co., et maintenant résident à Montréal, où il suit un cours de Génie Civil à l'Université Laval, sera ici dimanche prochain.

—La Cie de chemin de fer le Grand Nord, est à faire construire, à la Jonction Shawinigan, un élévateur à charbon qui contiendra plusieurs centaines de tonnes de ce combustible.

—Une quarantaine des principaux citoyens de la Shawinigan Water & Power Co., sont venus visiter les travaux exécutés depuis un an, aux bâtisses et pouvoirs de la Compagnie.

—Mesdemoiselles DeLottinville, des Trois-Rivières, et Mlle Varin, de Montréal, étaient en cette ville, mercredi et passeront quelques jours en visite chez son amie, Mlle Jeanne Amyot.

—Le feu a pris naissance dans un des gros tas de charbon mou du Grand Nord, à la Jonction Shawinigan. Il est impossible d'éteindre ce feu, à moins de transporter par petite quantité dans un autre endroit les parties enflammées.

—Nous avons fait cette semaine un calcul des gages payés aux ouvriers, par nos principales industries, durant l'espace de 15 jours. Le montant que nous avons trouvé, quoique n'étant pas encore très élevé, se monte au joli chiffre de $8,600.

—Mercredi dernier, vers les 2 heures p.m., le cheval de M. Jos. Courteau, charretier, a pris le mors aux dents et parcouru ainsi plusieurs rues. Heureusement que dans sa course furibonde, il ne blessa personne. La voiture a été brisée, mais le cheval ne s'est fait aucune blessure.

—L'horaire des trains du Grand Nord vient de subir quelques changements. Le train pour Montréal part à 1.05 heures p.m. au lieu de 1.10 heure le train pour Québec part à 2 heures au lieu de 2.05 heures et le train du soir venant de Garneau Jonction est de retour à 8 heures au lieu de 7.45.

—M. Denis Desaulniers, employé au bureau de la Belgo Canadian Pulp Co. est revenu ces jours derniers de Saint-Jérôme, où il était allé engagé des hommes pour travailler aux usines de cette compagnie.

M. Desaulniers a réussi à engager une trentaine de chefs de famille qui seront tous arrivés au milieu de nous dans quelques jours. Ce surcroît de population aura un bon effet pour les affaires de notre ville.

—Nous constatons avec plaisir que notre population commence à augmenter sensiblement.

Dans les deux semaines qui viennent de s'écouler, il est arrivé au moins une vingtaine de familles. La plupart de ces familles sont parties des villages avoisinants, et sont venues ici, après avoir pris connaissance des demandes réitérées que nous avons publiées dans notre journal, disant aux ouvriers du dehors de venir s'établir ici, qu'ils y trouveraient de l'ouvrage

Ces demandes ont produits de bons effets, et plusieurs chefs de famille qui viennent de s'établir ici, sont passés à notre bureau pour nous remercier de les avoir incités à venir ici, disant qu'ils n'avaient eu aucune difficulté à trouver un emploi lucratif.

A ST-AUGUSTIN

Chute à Blondeau, 20 — Il y a quelques semaines le feu dévastait la propriété de M. J. Bélanger, notre marchand. Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que M. Bélanger a reconstruit son magasin de façon superbe.

—M. Jacques Lalonde, hôtelier, a vendu sa propriété à M. J. Larocque, M. Lalonde a décidé d'aller se fixer à Pointe-Fortune ; son départ est très regretté.

—M. H. Chevrier, tailleur, va acheter prochainement un bel établissement dans notre village.

—M. McAllister, marchand, a aussi l'intention de se construire un beau magasin.

UNE PETITE PILULE QUI EST PUISSANTE.—Ceux qui jugent de la puissance d'une pilule par sa grosseur considèrent les Pilules Végétales de Parmelee comme n'étant pas très fortes. C'est une chose remarquable dans les pilules. Ce qu'elles n'ont pas en grosseur elles l'ont en puissance. Les remèdes qu'elles contiennent sont déposés dans ces petites doses, parce qu'elles sont si puissantes que des petites doses seules sont requises. La pleine force de ces extraits réside dans cette forme et accomplit entièrement son œuvre.

CHUTE A BLONDEAU

M. F. W. Clément, qui est à l'emploi de M. Jos. Corbeil a failli être tué ces jours derniers dans un accident qui s'est produit à la Station du C.P.R., M. Clément était allé chercher des marchandises, en revenant, on ne peut savoir comment, la voiture versa et M. Clément eut la main prise sous la charge. Heureusement qu'il s'est trouvé quelqu'un dans les environs pour secourir M. Clément. Le docteur Mignault, mandé en toute hâte a décidé de faire l'amputation du doigt. M. Clément reste avec une main bien mutilée.

—M. John Morrin, président de la société d'agriculture de notre comté a déclaré qu'il est satisfait de la façon dont les choses sont menées dans cette Société. Avis à ceux qui s'en plaignent.

CHUTE DES CHEVEUX L'Ayer's Hair Vigor est la preparation la plus economique du genre qui soit sur le marche. Il n'en faut pas beaucoup pour arrêter la chute des cheveux, les faire pousser ou leur rendre la couleur. $1.00 chez tous les pharmaciens. 48-1 J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

Feu M. Louis Morasse

Mort d'un citoyen important, ancien maire de Sorel.

Sorel, 16—M. Louis Morasse, ancien maire de cette ville est mort mercredi, dans la soirée, à l'âge de 66 ans.

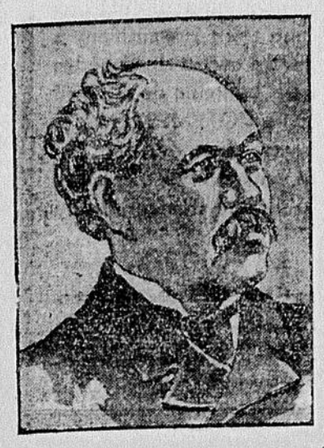

M. LOUIS MORASSE

Feu M. Morasse a occupé plusieurs postes importants dans notre ville.

On se rappellera longtemps les bonnes qualités de ce brave homme, de cet excellent citoyen.

Nous offrons à sa veuve et à ses fils Ovide, George et Edmond, l'expression de nos plus vifs regrets.

Depuis le décès de M. Morasse, le drapeau flotte à mi-mât à l'hôtel de ville.

Ses funérailles auront lieu samedi matin, à huit heures et demie.

Voici quelques notes biographiques sur le regretté défunt.

Il était né à Sorel, le 16 septembre 1837, du mariage de feu M. Christin Morasse et de dame Catherine Béland. Sa famille était originaire de Paris, et vint en 1794 s'établir à Saint-Pierre les Becquets.

Feu M. Morasse avait débuté, en 1855, à bord de l'"Alliance", d'abord comme comptable, ensuite comme apprenti pilote. Ses progrès furent rapides, et il ne tarda pas à devenir capitaine.

Il entra ensuite au service de la compagnie Richelieu et Ontario, comme capitaine du "Napoléon", du "Victoria" et enfin du "Berthier".

Plus tard, il ouvrit un bureau d'escompte, et s'occupa de finance, pour laquelle il avait montré des dispositions précoces et de rares aptitudes.

Il devint dans l'intervalle propriétaire de la "Gazette de Sorel", qu'il céda peu après à d'autres.

Ce fut là, comme la dernière étape de sa vie active.

Feu M. Morasse était ce que les Anglais appelle un "self made man", en d'autres termes, le fils de ses œuvres.

Il avait réussi dans le commerze et la navigation, à s'amasser une jolie fortune.

Tel revient tondu...

Comme quoi un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès

M. Christophe Colette, de la paroisse St-Antoine, (Rivière Richelieu), eut le malheur, il y a quelque temps, de briser un ressort de sa voiture, en passant dans le chemin public. Il intenta une action en recouvrement de dommages contre la municipalité de St-Antoine, réclamant $1.50.

La corporation, au lieu de payer la réclamation très modérée de M. Colette, voulut plaider, et appela en garantie MM. L. Guertin, le contribuable, chargé d'entretenir cette partie de la route où l'accident de M. Colette s'était produit.

M. Guertin entreprit la défense et déclara dans son plaidoyer "1o. qu'il n'y avait pas eu d'accident, et, 2o. que l'accident dont se plaignait le demandeur était arrivé par sa faute (à M. Colette.) .

Cette défense "à deux tranchants" n'eut pas l'effet de calmer M. Colette, et la poursuite eut son cours.

La cause fut d'abord appelée et remise un certain nombre de fois, puis entendue, ces jours derniers, devant la cour de Circuit de Montréal.

Trois avocats étaient en cause, l'un pour la poursuite, un autre représentant la municipalité de St-Antoine, et le troisième représentant M. L. Guertin.

L'aucition de la cause occupa le tribunal une journée entière. Neuf témoins furent interrogés, transquestionnés et requestionnés. Les avocats argumentèrent longuement.

Et le juge renvoya l'action, déclarant que les dommages éprouvés par M. Colette étaient tout au plus de 25 cents, et que la recours contre la municipalité ou M. Guertin ne tenait pas.

M. Colette condamné aux dépens eut à débourser environ $80, dont $55 pour les frais de témoignages et le reste pour les honoraires des avocats.

LES MALADES GUÉRISSENT
LES FAIBLES DEVIENNENT FORTS.

Le merveilleux ELIXIR DE VIE découvert par un célèbre médecin soulage toutes les maladies.

Des cures vraiment étonnantes sont comme des miracles. Le secret d'une longue vie des temps du moyen-âge retrouvé.

Le remède est envoyé gratuitement à toute personne, qui en fait la demande.

Après de nombreuses années d'études et de recherches dans les archives des Anciens, employant en même temps les expériments modernes de la science médicale, le docteur JAMES W. KIDD, 734 Baltes Block, Fort Wayne, Ind., Etats-Unis d'Amérique, annonce qu'il a découvert l'ELIXIR DE VIE. Il est à même, par l'aide d'un composé mystérieux, dont il a le secret absolut, de guérir toutes les maladies du corps humain. Il n'y a pas de doute que le docteur est au sérieux, les cures remarquables qu'il fait journellement le justifiant assurément. La théorie, dont il est l'originateur, est une théorie de raison et fondée sur l'experience acquise pendant des années nombreuses d'une pratique de médecin. On ne paye rien pour mettre à l'épreuve l'ELIXIR DE VIE, comme il appelle ce remède remarquable, car il l'envoie absolutement gratuit à tous souffrants. La quantité suffira pour persuader l'homme le plus sceptique du mérite de cette découverte admirable, sans lui coûter un centime. Plusieurs guérisons sont de véritables miracles, et sans témoins dignes de confiance, elles paraîtraient incroyables. Les boiteux ont jeté leurs béquilles et marchent après deux ou trois essais du remède. Les malades abandonnés des médecins, ont regagné l'espérance, et sont readus à leurs familles, entièrement guéris. Rhumatismes, névralgies, les **maladies de l'estomac, du coeur, du foie, du sang, de la peau et de la vessie disparaissant** comme par magie. La migraine, le mal de dos, l'état nerveux, la fièvre, la consomption, la toux, les rhumes, l'asthme, le catarrhe, la bronchite et toutes les maladies de la gorge, des poumons, etc., sont guéries en peu de temps. Paralysie partiale, locomotor ataxia, hydropisie, goutte, scrofules, hémorrhoïdes, et poison du sang contagieux sont chassés promptement et en permanence. Les parts vitales sont restaurées à leurs puissances naturelles. Ce remède purifie le corps entier, le sang et les tissus et restaure les nerves et la circulation et un état de perfecte santé est le résultat. Pour le docteur toutes les maladies sont égales et sont guéries par cet admirable ELIXIR DE VIE. Demandez le remède aujourd'hui. Le médecin le donne gratuitement à chacun qui souffre. Ecrivez de quelle maladie vous souffrez et ce remède sera à votre service.

LA TEMPETE A HALIFAX

On s'attend à des dégats en mer

Halifax, 19 — Un violent orage a éclaté sur la ville de bonne heure hier.

Le vent a atteint une vitesse de 40 milles et était accompagné d'une pluie torrentielle. La mer est houleuse dans le port et bien qu'on ne rapporte encore aucun dommage sérieux, il n'y a pas de doute que les navires ont beaucoup souffert.

Yarmouth, N. E., 19 — Yarmouth et ses environs ont été visités hier par un violent orage accompagné d'éclairs et de tonnerre et d'une pluie torrentielle.

L'orage a commencé par un terrible coup de tonnerre qui a éveillé tout le monde et qui a été suivi immédiatement d'éclairs fulgurants.

La maison du Dr Ferguson a été frappée par la foudre, mais n'a pas subi de dommages.

Une grange appartenant à M. Coleman Winter, à Brazil Lake, a été aussi frappée par la foudre et consumée avec tout son contenu.

SERIE D'ACCIDENTS

Montréal, 19 octobre.

Dominico Taratello, journalier, 1219 rue Demontigny, fut transporté à l'hôpital général, hier matin, souffrant d'une large coupure au poignet, qu'il s'était infligée accidentellement dans une épicerie, au No 1788 rue Ste-Catherine.

—o—

Romilius Robitaille, âgé de 17 ans, domicilié au No 1356 de la rue Notre-Dame, est tombé samedi soir, rue Notre-Dame, près de la rue Saint-André, et s'est cassé la jambe gauche, s'infligeant d'autres lésions internes.

Transporté à l'hôpital Notre-Dame, il est dans un état qui n'inspire aucune inquiétude.

—o—

L'ambulance de l'hôpital Général a transporté samedi après-dîner à cette institution, Alphonse Bourneau, âgé de 16 ans, qui avait eu la main droite écrasée pendant qu'il travaillait chez MM. Noble & Cie imprimeurs, rue Craig.

—o—

Louis Carrière, âgé de 18 ans, a été jeté en bas d'une voiture, rue St-Laurent, samedi après-midi, à la suite d'une course effrénée de son cheval effrayé.

Il fut immédiatement transporté par l'ambulance à l'hôpital Général, où il fut constaté qu'il souffrait d'une sérieuse contusion.

—o—

Un cocher qui s'est enfui après avoir commis son méfait, a renversé samedi soir, près du square Viger, un journalier du nom de Patrick Sweeney, lui infligeant une large coupure à la tête. Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où son état inspire quelques inquiétudes aux médecins.

—o—

Au croisement des rues Rachel et St-Laurent, samedi soir, John Dangfor, employé comme jardinier au cimetière Mont-Royal a été frappé par un tramway électrique.

L'ambulance de l'hôpital Général a été mandée par téléphane, et le blessé transporté à cette institution, les médecin constatèrent des contusions sans gravité au corps et à la tête.

—o—

L'ambulance de l'hôpital Général a recueilli samedi après-midi Edway Daby qui s'était blessé sérieusement à la figure, en faisant une chute à bord d'un steamer de la ligne F. Leyland.

—o—

A 5.45 heures p. m., la même ambulance était appelée pour un nommé Jos. Turgeon qui s'était infligé des contusins de la face en tombant à l'angle des rues Hibernia et Knox.

FEU M. LE NOTAIRE BEAUREGARD

Condoléances, tributs floraux et offrandes de messes

Saint-Liboire, 19— A une assemblée des Directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Bagot, à laquelle étaient présents:

MM. Félix Dandenault, président; A. Casavant, vice-président; André Parent, Cléophas Laforme, Chas. Tanguay et Louis Brodeur, tous directeurs de la société d'agriculture du comté de Bagot.

Il a été résolu comme suit, savoir:

Proposé par M. André Parent, secondé par M. Amédée Casavant, qu'il soit résolu:

Que les directeurs de cette société ont appris avec un profond regret, la mort inattendue de M. Pierre Saül Beauregard, notaire, de Saint-Liboire, et secrétaire-trésorier de la société d'agriculture du comté de Bagot.

Que les directeurs de cette société désirent présenter à leur collègue, M. F. X. Beauregard, et aux autres membres de la famille du regretté défunt, leurs plus sincères condoléances, dans le malheur qui les frappe.

Que copie de cette résolution soit transmise aux journaux et à la famille.

Agréé,
Signé:
FELIX DANDENAULT,
Président.
E. ST-PIERRE,
Ass. Sec.-Trésor.

(Vraie copie).
E. ST-PIERRE,
Ass. Sec.-Trésorier.

—Assemblée du conseil municipal du comté de Bagot, tenue à Saint-Liboire en la maison du comté de Bagot, le jeudi 15 octobre, mil neuf cent-trois.

Sont présents:

MM. Pierre E. Roy, maire de St-Pie préfet du comté de Bagot, Joseph Chicoine, maire de Saint-Liboire, Jos. Leveillé, maire de Ste-Rosalie, F. X. Bellehumeur, maire de Saint-Hugues, L. Z. Phaneuf, maire du village d'Upton, Domina Delâge, maire de la paroisse de St-Ephrem d'Upton, Louis Chicoine maire de Saint-Dominique ; J. Bte. Cartier, maire de Saint-André d'Upton et Prosper Roy, maire de Ste-Hélène, formant un quorum du conseil, sous la présidence de M. P. E. Roy, préfet du comté de Bagot.

M. P. E. Roy, adresse des remerciements aux maires qui ont assisté aux funérailles de feu M. P. S. Beauregard, notaire, de Saint-Liboire, et secrétaire-trésorier, du conseil municipal du comté de Bagot, et fait en quelques mots, l'éloges du regretté défunt.

Il est proposé par MM. Joseph Chicoine, Domina Delâge, F. X. Bellehumeur et L. Z. Phaneuf, secondé par Louis Chicoine, J. Bte. Cartier, Prosper Roy et Jos. Leveillé qu'il soit résolu:

Que ce conseil a appris avec une profonde douleur, la mort inattendue du regretté M. Pierre Saül Beauregard, notaire, de Saint-Liboire, et secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de Bagot.

Que les membres de ce conseil désirent présenter à la famille du regretté défunt, leurs plus sincères condoléances dans le malheur qui la frappe.

Que copie de cette résolution soit transmise aux journaux et à la famille.

Agréé
Signé:
P. E. ROY,
Préfet.
E. ST-PIERRE,
Ass. Sec.-Trés.

(Vraie copie).
E. ST-PIERRE,
Ass-Sec.-Trés.

Au rapport déjà publié, nous ajouterons les dons suivants, faits à la memoire et pour le repos de l'âme de feu Pierre Saül Beauregard, notaire, de Saint-Liboire, savoir:

MM. J. Morel, Rég. et L. A. Brunelle, N.P., croix de fleurs; A. Lajoie, pour "Lajoie & Cie" une couronne de fleurs; F. X. Lajoie, jr, un ancre; Dr Max Gagnon, médecin de la famille, une faucille de fleurs, Olivier Brodeur, Saint-Hyacinthe, 12 honoraires de messes; Raoul Brodeur, Saint-Hyacinthe, 12 honoraires de messes; J. O. Ledoux, M.D., Sherbrooke, 4 honoraires de messes; Madame Aimé Gendron, Saint-Hyacinthe, honoraires de messes; M. Louis Lussier, Saint-Hyacinthe, honoraires de messes; M. et Madame F. Tétrenult, Montréal, 10 messes; M. Eusèbe Morin, Saint-Hyacinthe, messes ; Mlle E. Beauregard, Sherbrooke, 2 messes; M. et Madame P. Faïard, N.P. Upton, chemins de croix et messes ; M. Henri Pilon, Dép. Reg. Saint-Liboire, messes; M. André Parent, Saint-Liboire, messes et chemins de croix; M. Jos. Pilon Roy, Upton, messes; M. et Madame L. A. Champigny, Montréal, 10 messes; M. J. C. Desautels, N.P., Saint-Hyacinthe, 10 messes; Mme L. A. Brunelle, N. P., Saint-Hyacinthe, messes; M. Amédée Huette, Saint-Liboire, messes; E. St-Pierre, clerc du défunt, Saint-Liboire, messes; M. P. E. Roy, St-Pie, 4 messes; Famille H. Bachand, Saint-Liboire, messes, chapelets et communions; J. A. Bachand, S.D., St-Liboire, messes privilégiées et communions. Dame L. S. Lajoie, Ste-Rosalie, messes priviliégiées; Révérend Elia Létourneau, Ptre., vicaire, Iberville, messes.

Et autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms

Puisse la divine Providence dans sa justice, se laisser fléchir par les dons et prières des si nombreux et dévoués amis du regretté défunt, qui fut pour eux, un modèle de père, un sage conseiller, un homme d'état désintéressé, et surtout un fervent chrétien.

Il a été mûr jeune, et les quelques années qu'il a vécu lui ont mérité la place qui lui a été préparée.

A Ste-Gertrude

Ste-Gertrude, 19. — Notre jeune ami, M. Anthime Boisvert, forgeron, a épousé mardi, le 14, à Sainte-Anne du Sault Mlle Philomène Dumas. La noce doit se faire à Bécancour, chez le père du marié Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

— M. Alphonse Désilets, cultivateur de la paroisse de St-Sylvère, a été victime lundi matin, d'un incendie déplorable. Toutes ses dépendances contenant sa récolte, ses voitures et ses machine aratoires ont été la praie des flammes. Le feu a été communiqué à la paille par l'arbre de couche d'une machine à battre, et, en un clin d'œil toute la grange n'était qu'un brasier ardent. Les pertes s'élèvent à mille dollars.

— Dimanche dernier, M. et Mme Sinaï Leblanc de Ste-Angèle-de-Laval, étaient de passage à Ste-Gertrude, furent les hôtes du Dr J. E. Desilets.

Au palais du grand Turc. Le sultan et son grand vizir :

—Grande nouvelle! j'ai trouvé tous nos coffre-forts remplis.

—D'or?.. c'est stupéfiant.

—Non... pas d'or... de dynamite!

Nous Avons la Guerison

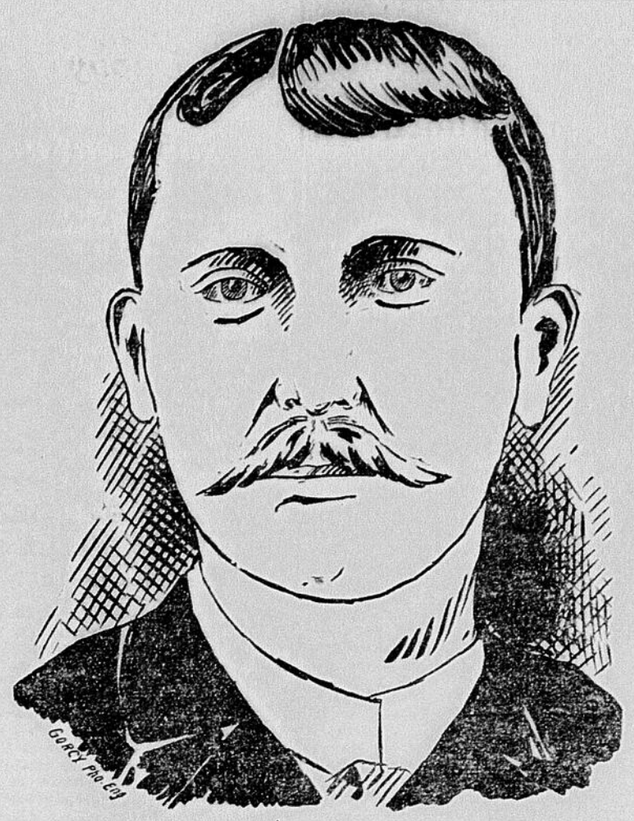

M. O. BOURGOUIN, St-Paul de la Croix, Comté Témiscouata, Qué.

Etes-vous affaiblis, nerveux, malades et débilités? Votre vigueur est-elle épuisée? Votre courage et votre ambition sommeillent-ils?

Etes-vous bien de ces mêmes jeunes gens vieux avant l'âge?

Avez-vous des douleurs dans le dos et dans les membres?

Voici pour vous la guérison par un traitement qui n'a jamais échoué et qui donne des résultats rapides et durables, s'il est bien suivi.

C'est le Traitement par les PILULES MORO pour les HOMMES

Les Pilules Moro ont guéri des milliers de cas réputés incurables. Si vous êtes fatigués de dépenser votre argent pour des drogues sans valeur, commencez à les prendre dès aujourd'hui même.

Les Pilules Moro ont guéri 50,000 hommes, tant des Etats-Unis que du Canada, et qui étaient réputés incurables. Nons avons leurs témoignages à nos bureaux, venez sans crainte, au No 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal, ou vous pouvez avoir une consultation gratuite.

"Depuis trois ans je souffrais des poumons et deux médecins m'avaient abandonné; on m'avait dit que je mourrais de consomption. Voyant partout les Pilules Moro annoncées, j'en pris vingt-quatre boites et elles me guérirent entièrement. De faible, incapable de travailler, je devins fort et vigoureux comme un homme doit être.

O. BOURGOUIN, St-Paul de la Croix, Comté Témiscouata, Qué.

Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées, par la malle, sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50. Adressez vos lettres: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal.

N.B.—Consultations gratuites pour les hommes malades au No 1724 rue Ste-Catherine, Montréal, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche jusqu'à huit heures du soir.

P-17-C24

Ils veulent un Evêque Canado-américain

Les catholiques de Worcester, Mass., prennent une attitude intéressante

Ils demanderont qu'un membre du clergé canadien monte sur le siège épiscopal actuellement vacant

Worcester Mass, 19.— Sous l'impulsion d'un article récent publié dans "l'Opinion Publique", un groupe de citoyens représentant la majorité des sociétés françaises, s'est réuni hier après la grand'messe dans la salle St-Jean-Baptiste, et a adopté une résolution à l'adresse de Sa Grandeur Mgr Falconio, délégué papal aux Etats-Unis, demandant qu'un membre du clergé franco-américain de la Nouvelle Angleterre soit élevé à la dignité d'évêque. La réunion était présidée par M. J. Arthur Roy, président de la Société St-Jean-Baptiste M Alfred Roy a été élu vice-président et M. Alexandre Belisle remplissait les charges de secrétaire. Après que le président eut expliqué le but pour lequel l'assemblée avait été convoquée, M. Belisle prend la parole et parle des avantages que retireraient les Canadiens des Etats-Unis s'ils avaient un représentant à Rome. Le diocèse qu'on veut ériger est aux trois quarts canadien et les paroisses les plus florissantes sont des paroisses canadiennes ; le comité des évêques a recueilli trois noms qui ont été envoyés à Rome ; les deux premiers ont été livrés à la publicité ; seul, le troisième est resté ignoré ; si c'est celui d'un abbé canadien, c'est Mgr Provost, curé de Notre-Dame à Fall River qu'on a mentionné. L'orateur a terminé en disant que les canadiens indirectement intéressés peuvent avoir certaines influences auprès de la Sacrée Propagande et qu'une requête signée par les principaux officiers de toutes nos sociétés aurait peut-être un résultat. Un comité de trois membres, composé de MM. J. Arthur Roy, Alfred Roy et Alexandre Belisle est chargé de dresser une requête qu'on enverra au délégué papal mardi soir. Cette requête portera les noms des présidents et secrétaires de 20 sociétés franco-américaines de Worcester.

Berthierville

Berthierville, 19. — M. F. X. D. de Grandpré, marchand, de Montréal, est à faire améliorer sa résidence d'été.

—Les nombreux amis du docteur Laurendeau, de St-Gabriel de Brandon, ont appris avec plaisir qu'il était maintenant en voie de rétablissement.

—M. J. O. Lavallée, N.P., vient de faire l'acquisition du terrain appartenant au notaire Aubin, situé en face du marché ; M. Lavallée se propose d'y faire construire un magnifique magasin qui serait occupé, au printemps prochain, par la société Coulombe & Lefebvre, de notre localité.

—Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. J. John Giroux, fils de Mme Vve Prime Giroux, tué accidentellement aux Etats-Unis, ces jours derniers.

—Jeudi dernier, jour d'actions de grâces, bon nombre de membres du Club d'Amusement de notre ville sont allés passer la journée au petit bois d'Autray et sont revenus enchantés de leur voyage.

—Les vapeurs "Berthier" et "St-Laurent", qui font le service entre Montréal et notre ville, partent toujours de notre port chargés de produits.

—Les bâtisses de l'aqueduc, propriété de la corporation, ont été induites, ces jours derniers, d'une jolie couche de peinture.

—Nous annonçons, pour le 20 courant, le mariage de M. J. Hercule Olivier, de notre localité, avec Mlle M. Blanche Beaudoin, fille de M. W. P. Beaudoin, marchand épicier, de Montréal.

A cette occasion, plusieurs amis intimes de M. Olivier se sont réunis à l'hôtel Guillemette, jeudi soir, le 15 du courant, et lui ont offert une jolie Lourse accompagnée des meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur. M. Olivier occupe depuis plusieurs mois la position d'officier du revenu, à la Marchers & Spirits Distillery Co., et est le fils de feu l'hon. juge Olivier ; c'est un jeune homme de devoir, intelligent, honnête et qui jouit de la plus grande popularité.

Près de 35 conviés assistaient à cette agape fraternelle.

Faites disparaitre ces verrues laides à voir

En y appliquant Putnam's Corn and Wart Extractor. Il guérit les cors, les verrures et les oignons pour toujours, sans douleur et sûrement. Tous les pharmaciens de l'Amérique recommandent et vendent Putnam's ; c'est le meilleur. (9).

GRATIS

Un livre très sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout.

KOENIG MED. CO., 100 Lake St., Chicago. En vente chez les pharmaciens : $1.00 la bouteille, $5.00 pour 6.

mar-s C

LE TRIOMPHE DE L'IRLANDE

Entrevue avec M. Chs. Devlin député de Galway

Québec, 19. — Votre représentant a rencontré, samedi matin, au bureau de M. Ste-Foye Belleau, avocat, M. Charles Devlin, député de Galway, en Irlande. M. Devlin était hier en visite chez son beau-frère, M. Neuville Belleau. Il est parti pour Ottawa ce matin. M. Devlin s'est déclaré enthousiasmé de se voir à Québec : "Il fait toujours bon dit-il, de venir à Québec."

M. Devlin ne tient plus nulle charge du gouvernement d'Ottawa, ayant donné sa démission au mois de février. Il est remplacé à Dublin par M. Webster, autrefois agent à Glasgow. Il n'a pas voulu toucher les questions politiques du Canada. "Tant qu'il était commissaire en Irlande, j'ai fait dit-il, tout mon possible pour le Canada et maintenant que je suis député en Irlande, son devoir est de faire ce qu'il peut pour l'Irlande. M. Devlin affirme que jamais le parti Irlandais n'a été plus uni qu'il l'est maintenant et aussi ses triomphes sont vraiment encourageants. Preuve, ajoute-t-il l'élection de M. Sheehy. C'était le candidat du parti irlandais et son élection par 1500 voix de majorité contre M. John Parnell, montre la force du parti irlandais et la confiance absolue que le peuple repose dans ses chefs. "Nous avons remporté dit M. Devlin, une victoire décisive à la dernière session. Il y a un an, nos députés se trouvaient jetés dans les cachots. Pourquoi ? Parce qu'ils disaient que la terre appartenait au peuple et maintenant le parlement Anglais par l'acte des Terres, maintient que la position des députés Irlandais, du parti irlandais était correcte. L'Irlande triomphe, grâce à la justice de sa cause et à la sympathie qu'elle reçoit de toutes parts."

M. Devlin travaille en faveur de sa division électorale. Il demande que Galway soit choisi comme port terminus Le Canada, dit-il y ferait une économie d'argent, de temps et de distance.

Le député de Galway partira pour l'Europe vers la fin de novembre.

A LYSTER

Mariage Bisson-Duchesneau

Lyster, 15 — Mercredi, le 14 courant, M. P. Bisson, marchand, conduisait à l'autel Mlle Léa Duchesneau, fille de M. P. Duchesneau.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Révérend Labbé, curé de la paroisse.

L'heureux couple est parti pour voyage de noce. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

— Madame Chabot, de Ste-Claire, est en promenade chez son gendre M. J. A. Beaudet.

— MM. E. Boivin et J. A. Boivin sont en voyage à Québec pour affaires.

— Madame Dr James Richardson est en promenade à Montréal, pour une semaine.

LE GAZ MEURTRIER

Une domestique du vice-consul de France dans un état critique

Montréal, 19 octobre.

Samedi matin, Georgina Vallard, servante, chez M. Ducastel de Montrouge, vice-consul de France, dont le domicile se trouve au numéro 2705 de la rue Ste-Catherine, a été victime d'un pénible accident.

Descendue de bonne heure de sa chambre pour préparer le déjeuner, elle fut instantanément prise à la gorge par les émanations du gaz, dont le bec avait été mal fermé.

Le bruit de la chute du corps sur le parquet, éveilla les gens de la maison, qui se portèrent de suite à son secours.

Relevée inanimée, elle fut immédiatement transportée à l'hôpital Victoria dont l'ambulance avait été mandée par le téléphone. Jusqu'hier à midi, la jeune fille est restée sans connaissance; ce matin son état paraissait s'améliorer.

Dialogue en province :

—Eh bien ! êtes-vous content de votre nouveau commissaire de police ?

—Mais oui. C'est un brave homme, toujours prêt à donner un petit secours aux pauvres gens qui lui exposent leur détresse.

—En un mot, il est plein de "commisaration" !

LE MEDECIN PRÉSENT
De L'AIR FRAIS
De la
BONNE NOURRITURE
et de la

The D. L. Emulsion

Marque de fabrique.

Pour tous ceux qui sont menacés de **Consomption.**

Machine a Repetition de Haute Qualite GRATIS

Ayant 20 Pouces de Longueur, Executant les morceaux "Victor" ou "Colombia".

Elle reproduit des discours, des chansons et de la musique, elle rit, chante, joue, en un mot, est toute une représentation en elle-même. N'allez pas payer de $15 à $40 pour une machine parlante, mais profitez de notre offre généreuse. Dans le but de faire connaître les Fameuses Pilules Végétales du Dr. Willard (le remède par excellence contre l'Indigestion, la Constipation, les Maladies du Foie et de l'Estomac, les Maladies particulières aux Femmes, et insurpassable contre la pauvreté et la faiblesse du Sang), nous avons décidé de donner ces Grandes Machines Parlantes, **tout-à-fait gratuitement**, à toute personne qui vendra 14 boîtes seulement, à 25c. la boîte, des Fameuses Pilules Végétables du Dr. Willard. Ce sont celles se vendant régulièrement 50c. la boîte; elles sont faciles à vendre, vu que chaque client, qui achète de vous une boîte de Médecine, devra recevoir de nous, en présent, un **beau morceau d'argenterie**.

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT.

Nous nous fions a vous. Si vous désirez obtenir une de ces Magnifiques Machines Parlantes envoyez votre commande aujourd'hui et nous vous expédierons les médicines, franco, par la poste. Quand vous les aurez vendues envoyez-nous l'argent $3.50, et nous vous enverrons, immédiatement, la machine complète, avec 25 pointes, y compris une chanson "Coon Song." **Aucuns frais pour l'emballage.** Ces belles machines parlantes répètent les chansons, les discours et la musique d'une manière puissante, d'un ton parfait d'un volume énorme—elles chantent comme vous, parlent comme vous, parlent comme vous — la base est d'un fini piano, avec boîte musicale et le cor en métal, de 14 pouces, et l'on peut s'en servir pour séances et concerts, dans une salle ou un apartement de n'importe quelle grandeur

Nous donnons ces Magnifiques Machines parlantes pour faire connaître les Fameuses Pilules Végétales du Dr. Willard rapidement, et lorsque vous recevrez la machine que nous donnons, absolument GRATUITEMENT, pour la vente de 14 boîtes de Pilules seulement, nous vous demandons de la montrer à vos amis. C'est une grande occasion d'obtenir une Belle Machine Parlante sans avoir à débourser un sou et **vous devriez écrire de suite.** Nous paierons une récompense de $100, à quiconque pourra prouver que nous ne donnons pas les Belles Machines Parlantes que nous promettons pour la vente de 14 boîtes, seulement de ces célèbres Pilules Végétales. **Ecrivez aujourd'hui.**

THE DR. WILLARD MEDICINE CO., Dept. W TORONTO, ONT.

Baptême de Cloches

Grandiose cérémonie à l'Annonciation.--- Mgr Routhier préside

M. l'abbé Sylvio Corbeil prononce une superbe allocution --- Les parrains

Le joli petit village de l'Annonciation présentait, hier, un aspect peu accoutumé. C'était fête : une bénédiction de cloches. Toutes les maisons étaient décorées, les drapeaux flottaient sur tous les toits. Il y avait une animation extraordinaire. Malgré le froid, la pluie et l'état horrible des chemins, des visiteurs étaient venus de tous les environs ; on en comptait même un bon nombre de Montréal.

La cérémonie a commencé à 2.30 heures. Sa Grandeur Mgr. Routhier, vicaire général du diocèse d'Ottawa, présidait la cérémonie.M M. W. Proulx et S. J. Ouimet remplissaient les fonctions de diacre et sous diacre. Le rév. M. Sylvio Corbeil a fait le sermon de circonstance. Il avait choisi pour texte : Vox domini, c'est la voix du Seigneur. La cloche est l'écho de nos joies comme de nos peines. "Je me réjouis avec ceux qui se réjouissent, je pleure avec ceux qui pleurent."

C'est l'orchestre Massiti et la fanfare de l'Annonciation qui faisaient la musique, hier. Après le sermon, la cérémonie de la bénédiction a commencé c'est un vrai baptême. On a appelé la première cloche "Joseph Thomas", noms de Sa Grandeur Mgr. Duhamel d'Ottawa, et la seconde "l'Annonciation."

Les parrains et les marraines étaient M. et Mme André Villani, M. et Mme Dosithée Boileau, M. et Mme Alfred Renaud, M. le maire de l'Annonciation et Mme Draper, le docteur et Mme J. G. Pinault, le notaire et Mme Ph. Morrissette, M. et Mme Alph. Boileau, M. et Mme Constant Peclet, M. et Mde Alfred Robidoux, M. et Mme Damase Charbonneau, M. et Mme Eugène Danis, M. et Mme Wilfrid Guay, M. et Mde Nap. Drouin, M. et Mme C. B. Boileau, M. et Mme Noël Clavette, M. et Mme Régis Lalonde, M. et Mme Gilbert Filion, M. et Mme Noé Montreuil, M. et Mme Jos. dos Thomas, M. et Mme Louis Thomas, M. et Mme Xavier Thomas, tous paroissiens de l'Annonciation.

Les parrains et les marraines de la seconde cloche étaient M. et Mme Patrick Lee, M. et Mme Octave Clément, M. et Mme Ignace Drouin, M. et Mme Eod. Ruel, le docteur et Mme C. Carrier, M. et Mme H. Desjardins, M. et Mme P. Chartrand, M. et Mme Jos. Sarrazin, M. et Mme Jos. Ravanelle, M. et Mme F. Desjardins, M. et Mme Jos. Paquette, M. et Mme Eug. Boileau, M. et Mme T. Lachance, M. et Mme Régis Clément, M. et Mme J. A. Authier, M. et Mme Ls. Forget, M. et Mme B. Charette, M. et Mme S. Charette, M. et Mme Mois. Charette, M. et Mme Isaac Charette, M. et Mme Alfred Nantel, M. et Mme P. Filion, M. et Mme Alph. Clément, M. et Mme Horace Renaud, M. et Mme Damase Dion, M. et Mme C. Renaud, M. et Mme A. Labelle, M. et Mme Noe Barthiaume, M. et Mme Jos. Dubois, M. et Mme Jos. Lachapelle, M. et Mme Ls. Panneton, M. et Mme Ls. Brunette, M. et Mme Alph. Brunet, M. et Mme Chas. Paquette, M. et Mme Ed. Morenville, M. et Mme Zénon Giroux, M. et Mme Théo. Paquette, M. et Mme Paquette, M. et Mme Adolphe Paquette, M. et Mme Gédéon Paquette, M. et Mme P. Allaire, M. et Mme Nap. Desjardins, M. et Mme Jules Brodette, M. et Mme Gédéon Brodette, M. et Mme F. Desjardins, M. et Mme F. Cavignan, M. et Mme Jos. Asselin, M. et Mme Beauvais, M. et Mme Michel Desjardins, M. et Mme J. Robidoux, M. et Mme O. Gauvreau, M. et Mme Fex, M. et Mme Pierre Gervais, M. et Mme F. X. Dagenais, M. et Mme Jules Legault, M. et Mme P. Leclerc.

Au chœur on remarquait le Rév. Père Chas. Bertin, curé du Nominingue, Dom. Paul Benoit, supérieur général des chanoines réguliers de l'Immaculé Conception à Notre-Dame de Lourdes, Manitoba, le Rév. M. Prouix, curé de Labelle, le Rév. Eug. Corbeil, curé de l'Ascension, le Rév. S. J. Ouimet, curé de St-Jovite, les Rvds MM. Augustin Roux, Adrien Dalloz, etc., etc.

La paroisse de l'Annonciation est desservie par les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. Cette congrégation, de l'ordre de St-Augustin, a été fondée en 1870 à St-Claude, département du Jura. La maison mère était ensuite établie en 1890 à St-Antoine, département de l'Isère. Les chanoines ont été expulsés de France, le printemps dernier et sont allés s'établir à Andora Marina, Italie. Ils sont établis au Canada depuis 1891.

La règle de cet ordre est très sévère. Les chanoines se lèvent à 3 hrs pour chanter matines. Ils font l'abstinence perpétuelle et le jeûne monastique depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques.

La belle fête d'hier s'est terminée par une jolie soirée musicale dans la grande salle du couvent. La soirée a été donnée en l'honneur des parrains et marraines. La musique a été fournie par l'orchestre Massini, que M. Andr. Villani avait fait venir de Montréal.

La fanfare de l'Annonciation a aussi joué plusieurs morceaux.

Les deux nouvelles cloches de l'Annonciation viennent de la maison Blouzier frères.

L'EGLISE DE L'ANNONCIATION

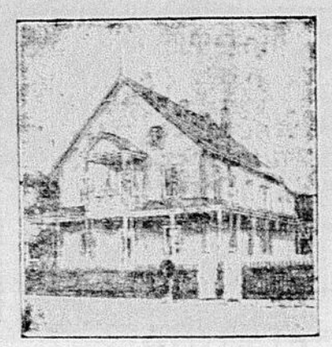

LE PRESBYTERE DE L'ANNONCIATION

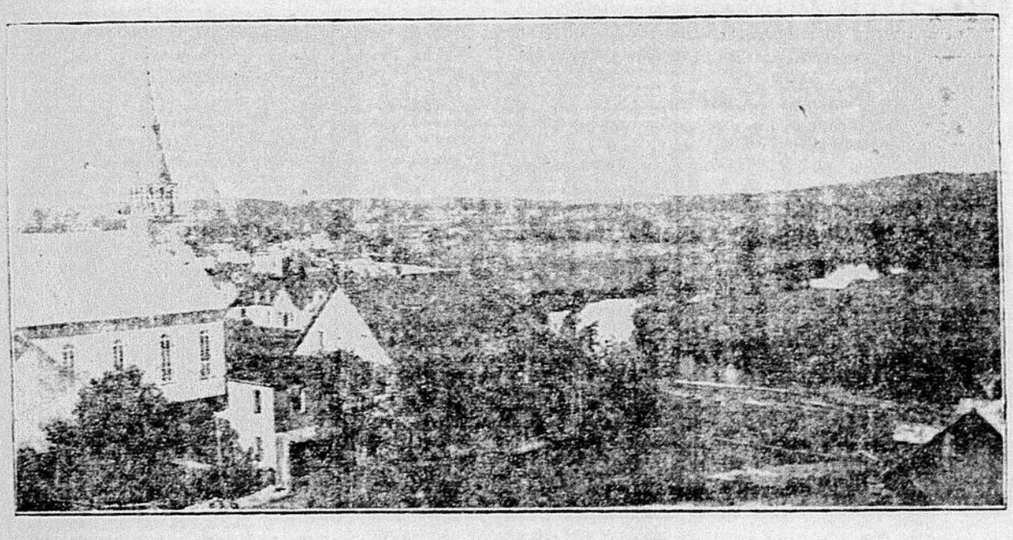

LE VILLAGE DE L'ANNONCIATION

A Shawinigan

Hier matin, les directeurs de la Shawinigan Power Company sont partis par convoi spécial de la gare Viger pour aller visiter leurs usines et les travaux d'amélioration aux chûtes Shawinigan. Ils étaient accompagnés de quelques capitalistes américains, à qui ils voulaient faire admirer les merveilles que l'entreprise humaine a su accomplir dans une contrée, où il y a cinq ans, tout était sauvage.

Il est inutile de faire une description des usines et de la ville de Shawinigan. Nous en avons déjà tant parlé que nos lecteurs connaissent le pays par cœur, et qu'une description des usines et des chûtes n'ajouterait pas à l'intérêt du récit.

Les visiteurs ont été émerveillés des progrès de la ville et de la beauté de la nature.

Ils ont visité la manufacture d'aluminum et les pulperies.

Voici les noms des visiteurs :

Hon. Louis Beaubien, MM. H. M. Allan, Allan Line Royal Main Steamships ; S. T. Bent, Shawinigan Carbide Company ; C. A. Bogard, Dominion Bank ; Fayette Brown, Mutual Life Assurance Company, de New-York ; Chas. Cassils, Sheaton White, "The Gazette" ; Jas. P. Cleghorn, Intercolonial Coal Mining Company; Edwin Hanson, Hanson Bros.; G. F. Hartt, Hartt & Adair ; E. P. Heaton, Guardian Assurance Company ; H. S. Holt, President de la Montreal Light, Heat & Power Company ; P. Thornton, R. Macaulay, Jas. Tasker, S. H. Ewing, Sun Life Assurance Company ; C. F. Sise, Bell Telephone Company ; James Wilson, James Wilson & Co.; A. Kingman, Dominion Coal Company ; W. R. Warren, Warren, Burnham Company, New-York ; Thos. McDougall, Gaspard Lemoine, W. N. Marsh, Edson Fitch, F. Billingsley, Banque de Québec ; Jas. W. Pyke, Jas. W. Pyke & Co.; F. H. Taylor, vice-président, et W. D. Bayne, Westinghouse Electric & Manufacturing Company ; H. H. Melville, vice-président, Great Northern Railway ; Guy Tombs, agent général du Great Northern Railway ; John Joyce, Empire Distilling Company ; J. E. Aldred, trésorier, et Howard Murray, secrétaire de la Shawinigan Water & Power Company ; H. J. Fullet, Fairbanks Company ; Thos. Fyshe, Banque des Marchands du Canada ; Farquhar Robertson, marchand de charbon ; F. W. Fairman, Dominion Wire Manufacturing Company ; Wm. Carsley, S. Carsley & Fils ; J. Mole, Dominion Cotton Company ; W. M. Stewart, Souverign Bank ; Hamilton Gault, Gault Bros.; W. Markland Molsons, Molsons Bank ; J. et J. G. Beaubien.

NOUVELLES DE BATISCAN

Capture d'un ourson—M. Marchand revient d'Europe—La sécheresse—La récolte

Batiscan, 16. — M. Elzéar Brunelle, cultivateur, a capturé un magnifique ourson dans un arbre, en face de sa demeure. Il a décidé de le garder pour l'apprivoiser.

—La paroisse a souscrit un montant d'argent assez considérable, dans le but de faire construire un trottoir qui reliera le village avec la gare du Pacifique. La longueur du trottoir projeté sera d'un demi-mille. Cette entreprise reliera aussi le petit village de Price et frères à celui de Batiscan.

—M. Isola Marchand, de cette localité, est revenu d'Europe ces jours derniers, enchanté de son voyage. Il a visité l'île de Corse, lieu de sa naissance, puis Paris, Marseille, Londres, etc.

—Mlles Angéline et Anna Ferron, de Ste-Flore, ainsi que Mlle M. L. Ferron, Grand'Mère, et Mlle Lama Ferron, de St-Paulin, sont retournées dans leurs familles, après avoir passé quelque temps chez leur oncle, le Dr Ferron, de Batiscan.

—Madame Dufort, de Manchester,qui était aussi en visite chez sa sœur,Mme Isola Marchand, est retournée dans sa famille hier.

—Nos cultivateurs se plaignent de la sécheresse. Ils ont beaucoup de difficultés à labourer. La récolte a été abondante dans cette paroisse.

A ST JACQUES LE MINEUR

Mariage Vigeant-Martin

St-Jacques le Mineur, 16.—Mardi matin, M. Léonidas Vigeant, de Notre-Dame du Richelieu, a épousé Mlle Elisa Martin.

Remarqués à l'église, MM. Elzéar Martin, maire de la paroisse qui servait de père à sa sœur, A. Vigeant, père du marié, bourgeois de Montréal, A. M. Martin, oncle, Philomène Martin, cousine, Antoinette Martin, sœur, J.-B. Beaudin et sa dame, beau-frère, de la mariée, Dame Elzéar Martin, Charles Sauvage, E. Demers, Mlle Eugénie Poirier et un grand nombre d'amis qui étaient venus présenter leurs souhaits aux nouveaux mariés.

Après un goûter chez Dame veuve Louis Martin, mère de la jeune épouse, l'heureux couple est parti pour un voyage de noces. La mariée a reçu de très jolis cadeaux.

L'automne sera favorable à l'hymen : plusieurs mariages sont à l'horizon.

—Mlle Louise Poirier, ex-institutrice de l'Ecole Modèle du village, est partie pour Montréal.

Incendie, Place Jacques-Cartier

MM. Dupuy & Ferguson, U. Perrault, Victor Larue et Mme Carrière. subissent des dommages sérieux.

Un feu s'est déclaré hier matin, dans la nuit, dans le vaste immeuble qui porte les numéros 38 et 40 place Jacques-Cartier.

Le rez-de-chaussé de cet immeuble est occupé par MM. Dupuy et Ferguson, marchands de semences et d'instruments aratoires ; le premier étage est occupé par M. Perrault, relieur ; M. Victor Larin, fabricant de cigares, occupe le troisième et Madame Carrière occupe le dernier avec son établissement de confection.

L'incendie s'est allumé on ne sait comment au premier étage, près de l'ascensuer qui fait le service des quatre différents établissements. Les flammes ont trouvé passage par l'ascenseur et en quelques minutes, elles remplissaient tout l'immeuble.

Les pompiers ont eu de la besogne. Le sous-chef Dubois a eu la paupière gauche grièvement égratignée par un éclat de verre.

A neuf heures hier matin, l'incendie reprenait, et les pompiers durent se remettre à l'ouvrage.

On estime à $5,000 environ les pertes causées par cet incendie d'hier matin aux quatre occupants de l'immeuble.

ST-JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE

Feu M. Remi Tétrault

Saint-Jean-Baptiste de Rouville, 13— Il y a à peine trois semaines, la mort enlevait à l'affection de ses parents et de ses amis, la regrettée Madame Frédéric Meunier. Les paroissiens émus par le malheur qui frappait une des familles les plus estimées de cette localité, avaient voulu témoigner leur bienveillante sympathie à l'égard de la famille éprouvée en venant en très grand nombre accompagner jusqu'à sa dernière demeure la dépouille mortelle de la regrettée défunte.

Samedi, le 10, la même foule accompagnait la dépouille mortelle d'un autre membre de la même famille, M. Rémi Tétreault, époux bien aimé de Roseline Meunier, et gendre de M. Frédéric Meunier.

Le défunt a succombé après d'atroces souffrances.

Une péritonite l'enleva à l'affection de tous les siens après quatre jours de maladie. Le défunt était à peine dans sa 27ème année. Il laisse une veuve avec un enfant d'un an. Il avait su se créer un grand cercle d'amis qui pleurent maintenant sa perte. Par sa bienveillance et sa franche gaieté aussi bien que par sa bonté et son amabilité, il se conciliait les cœurs.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Jean-Baptiste, le 11 du courant au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le cortège funèbre composé de près de quarante voitures partit vers 8.30 heures pour l'église paroissiale.

Conduisaient le deuil, MM. Euclide et Philippe Meunier.

Les porteurs étaient MM. Lucien Dussault, Joseph Benoit, Philippe Barsalou et Thomas Meunier, tous beaux-frères du défunt.

Remarqués parmi les parents : M. et Mme Xavier Benoit, M. et Mme L. Benoit, M. L. Benoit, madame Félix Tétreault, M. J. Chicoine, Melle G. Viens, M. et Mme Chs. Tétreault, de Marieville, Melle B. Charon, de Saint-Grégoire, M. Arthur Meunier, élève de philosophie au collège de Marieville, M. et madame S. Tétreault, MM. Paul, Henri et Eugène Tétreault, M. et Mme Ph. Meunier, M. Frédéric Meunier, M. L. Dussault et beaucoup d'autres de St-Jean-Baptiste.

Un grand nombre d'amis s'étaient joints au cortège.

Le Rév. M. Balthazard, curé de la paroisse fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. L. Loiselle, vicaire. Toute la communauté des sœurs de la Présentation assistait en corps au service.

Mention personnelle

Speads Mills, 15—Bien que malade il y a quelques jours, à la suite d'une grave attaque d'irritation de la gorge, d'inflammation des amygdales et de douleurs à la poitrine, M. Wright est encore debout grâce au catarrhozone qu'il a employé et qui guérit ces maladies rapidement. Tout le monde parle du mérite de cette préparation qui est vendue en grande quantité ici. Un traitement de deux mois coûte $1.00, chez tous les pharmaciens. (8).

AUX TROIS-RIVIERES

Arcis-Rivières, 10.—Le jour d'action de grâce s'est passé d'une manière assez paisible ici. La température assez froide a été belle toute la journée.

—Plusieurs de nos amateurs de chasse sont allés faire le coup de fusil sans grand succès, croyons-nous, car nos chasseurs se plaignent de ce que le gibier soit peu abondant dans notre région, cette année.

Dans la soirée, nous avons eu parade militaire du 86e Bataillon, sous le commandement du colonel Houliston. Nos miliciens avaient fort belle apparence. La musique de l'Union marchait en tête du bataillon.

—Notre port est assez animé de ce temps-ci. La Three-Rivers Coal Transport Co., a reçu une cargaison de charbon au quai des commissaires. Une ou deux autres cargaisons sont attendues avant la fin de la navigation.

—Un fort steamer est à prendre une cargaison de pulpe venant de Grand'Mère. Un autre transatlantique prend une cargaison de bois en destination de l'Angleterre.

—M. A. DuBerger, pharmacien de Waterloo, qui était à Québec, depuis le commencement de cette semaine, pour les examens des aspirants-pharmaciens, nous est revenu aujourd'hui. Les examinateurs se déclarent satisfaits du résultat général de examens.

M. et Mme DuBerger retourneront ce soir, à Waterloo.

—M. Richard Williams, un des examinateurs en pharmacie, est de retour de Québec aujourd'hui.

—M. F. X. Vanasse, Principal du Business College, est à Montréal pour affaires personnelles. Il sera de retour ce soir.

—L'inauguration des cours de Droit Commercial est annoncée pour jeudi prochain, le 22 du courant, à 8 heures du soir.

Ces conférences se donneront dans les salles du Business College, deux fois la semaine, les mardi et jeudi.

—On annonce pour lundi, le 19. "When we were twenty-one", donné par la troupe qui a eu un bon succès aux Etats-Unis.

—Le 86e a repris ses exercices au patinoir Laviolette. Il y a "drill" tous les soirs.

Le LINIMENT MINARD guérit les pellicules.

ST CHRYSOSTOME DE CHATEAUGUAY

Funerailles de M. Abraham Laroche

St-Chrysostôme de Chateauguay, 19 — Hier matin, dimanche, ont eu lieu à l'église paroissiale, les funérailles de M. Abraham Laroche cultivateur à l'aise de cette paroisse, décédé après une courte maladie de dix jours. Agé de 58 ans seulement, d'une santé robuste, sa famille, ses amis espérait encore pour lui de longs jours, une malheureuse inflammation de poumons vient de le ravir à leur affection, malgré les soins éclairés du Dr Toupin et ceux de son fils le Dr W.Laroche, de Valleyfield, lequel n'a pas quitté un seul instant le chevet de son père.

M. Laroche était un citoyen estimé et qui avait rempli plusieurs charges dans cette paroisse tour à tour, conseiller municipal, commissaire d'école, actuellement directeur du Cercle Agricole et président de l'Assurance Mutuelle contre le feu de St-Chrysostôme. Le service funèbre a été des plus imposants, une foule considérable y assistait, beaucoup d'étrangers s'étaient joints aux parents, aux amis pour rendre un dernier hommage à sa mémoire.

Le deuil était conduit par son frère,M. Edouard Laroche, ses trois fils, Dr Wilfrid Laroche, Zénophile et Ulôge, son oncle M. Edouard Laroche. Les porteurs étaient MM. Frs. Poirier, Hormidas Demers, Césaire Payant, Alexis Gadoueas, Frs Labonté, Narcisse Payant.

Le service a été chanté par le Rév. M. Thomas Préville, vicaire. Le chœur de chant, au complet, renforcé de quelques amateurs amis, ont rendu avec succès la messe de Requiem.

A l'arrivée du corbillard à l'église, la fanfare, dont deux des fils du défunt font partie, exécuta, dans le portail de l'église, la marche funèbre de "Saül" et après les dernières prières au cimetière, la fanfare toujours conduite par son directeur M. J. Bte Desmouchel, fit entendre la marche de Keller.

Le défunt laisse pour le pleurer une épouse et six enfants, 3 fils et 3 filles.

A Ste-Geneviève

Ste-Geneviève, 19.—Mardi dernier, dans l'église paroissiale, M. le curé Bourcet a béni l'union de M. Hermidas Meloche avec Mlle Valida Laniel. Le sanctuaire était richement orné pour la circonstance. Le chœur de chant, sous l'habile direction de M. Trémaier, rendit avec beaucoup de précision la messe à quatre voix de Rossini ; notre distinguée musicienne, Mlle Mauteth, accompagnait à l'orgue.

Après le mariage, les nouveaux époux, accompagnés d'une nombreuse suite, ont fait le tour par Pointe-Claire et Lachine, pour revenir chez les parents de la mariée, où il y eut une noce comme au bon vieux temps ; aussi, on s'est amusé ferme.

—M. le curé Mallette, de l'Ile Bizard, qui a été retenu pendant cinq semaines à son presbytère, par la maladie, était assez bien, cette semaine pour se rendre aux Quarante-Heures, à la Pointe-Claire, accompagné des Révds MM. Bourget et Martel, C.S.C.

—M. Chs Colombier, qu'une douloureuse maladie tient alité depuis une quinzaine, prend un peu de mieux, ses nombreux parents et amis font des vœux pour son prompt rétablissement ; une disparition si prématurée les priverait de trop de plaisir et d'affection.

—M. Primeau, avocat de Montréal, était ici, mercredi pour surveiller la liste de la paroisse de Ste-Geneviève. Tout s'est passé dans l'ordre.

La revision de la liste pour le village Ste-Geneviève crée beaucoup d'animation, ce qui rappelle les luttes quasi-homériques d'autrefois. A tout examiner, nous serions à l'approche des élections.

—Les membres du Montreal Hunt ont profité de la superbe température du jour d'action de grâces pour venir avec une meute, faire la chasse au renard dans l'Ile Bizard. Maître Renard, qui eut vent de la chose, a aussi profité du même jour pour rendre grâces au ciel à sa manière, et la meute est retournée en chantant : "J'ai trouvé le "nique" du lièvre, mais le lièvre n'y était pas".

LEVI JOBIN

A l'Institut Medical du Dr. Lambert.

Je puis affirmer sous serment qu'ayant été pris d'un rhume accompagné d'une toux ressemblant à la consomption, j'ai essayé toutes sortes de remèdes sans aucun succès. Une seule bouteille de SIROP de GOUDRON à l'HUILE de FOIE de MORUE de **DR J. O. LAMBERT** m'ayant bien soulagé, j'en ai pris deux autres et je me suis trouvé complètement guéri, avec reconnaissance je demeure votre tout dévoué,

LEVI JOBIN,
No 225 rue Olivier, Québec.

En vente partout à 35c la bouteille. Les imitations étant nombreuses, exigez la signature et la photographie du Dr Lambert.

DEPOTS PRINCIPAUX : 2119 rue Notre-Dame. 508 3ieme Ave, New-York,

CONSULTATIONS GRATUITES A

L'Institut Médical du Dr Lambert,
168 St-Denis, Montréal.

A L'EPIPHANIE

Funérailles du Dr Ethier

A l'Epiphanie, 16.—Les funérailles du Dr Ethier ont eu lieu hier matin au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis. Les Révdes S. S. Jesus Marie et leurs élèves assistaient aux funérailles.

Le Rév. F.X. Prudhomme, ancien curé a fait la levée du corps, M. le curé J.-T. Gaudet a chanté le service assisté des abbés T. Gaudet et E. Desroches comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs au poêle étaient : MM. Edouard LeBlanc, J.-B. Léonard, notaire, Dr. Z. Malo, Dr G. Alarie, M.V., J. Mageau, Mathias Roch, Télesphore Mercier et Gilbert Coderre.

Le chant était sous la direction du Révérend Eustache Dugas, ptre vicaire, de l'Epiphanie et ont aidé de leur puissante voix MM. Bonin, notaire de l'Assomption, Dr Labreche, Ogleman, notaire de Saint-Roch, J. Manseau, de Montréal, Albert Gervais de Joliette, U. Crêpeau, de Saint Henri de Mascouche.

Au chœur on remarquait : les Révérends V. Villeneuve, supérieur du Collège de L'Assomption, Thos. Dagenais, curé de Saint-Roch de l'Achigan, O. Blanchard, ancien curé, F.-X. Prudhomme, ancien curé ; les abbés Dupras, S. Renaud de Saint-Henri de Mascouche, l'abbé Joseph Riopelle, professeur au collège de L'Assomption.

Dans la nef : MM. Elie Lemire, notaire de L'Assomption, F.-X. Lemire, notaire, J.-E. Faribault, avocat, notaire Bonin, J.-A. Marson de L'Assomption, J.-El Lacroix, ingénieur civil de Montréal, V. Corriveau, E.E.M de Montréal, P. Giroux, E.E.D., de Montréal, Albert Gervais, éditeur de Joliette, notaire Prime Mathieu, de Mascouche, Z. Picard, Mascouche, Dr A. Labrèche, Charles LeBlanc, Joliette,L.-R. Desilets, Joliette, Jos. Archambault banquier de Mascouche, W. Daniel, de Montréal. Beaucoup d'autres noms dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

En police cour

Une dame d'une trentaine d'années, cheveux rutilants, toilette tapageuse, est citée comme témoin.

—Etes-vous mariée, madame ? lui demande le président.

—Je m'en rapporte à la sagesse du tribunal.

Malbaie

Malbaie, 19.—Jeudi dernier, journée splendide à la Malbaie. Le fait est que nous avons un automne remarquablement beau. Les quelques familles étrangères qui nous restaient, quitteront avec regret la Pointe à Pic, ces jours derniers.

—Nos cultivateurs ont fini d'entrer leur récolte, qui a été en général abondante.

—M. le magistrat H. Simard, de la Baie Saint-Paul, était ici la semaine dernière, avec M. l'avocat Emile Gagnon. Ils avaient été appelés par la Fabrique de la Malbaie, au sujet des actes de brigandage qui ont été commis dans le cimetière de la Malbaie, à deux reprises différentes. Ces messieurs sont retournés à la Baie Saint-Paul, sans avoir rien fait en apparence pour rassurer les paisibles paroissiens, justement alarmés d'actes aussi répréhensibles.

—Nous aurons cet automne, la lumière électrique à la Malbaie, c'est décidé, grâce à une nouvelle compagnie dont M. R. Forget est l'âme dirigeante.

—Notre bateau traversier, l'Admiral, continue toujours, avec succès, son service régulier entre Saint-Denis et la Malbaie.

—La saison de chasse promet beaucoup pour l'hiver qui approche, car la perdrix, le lièvre, le caribou et l'orignal sont en abondance dans nos bois. Nos chasseurs sont dans la jubilation.

Les matinées et les gentils vêtements de toile deviennent agréablement nets et odoriférants lorsqu'ils sont lavés au Savon Sunlight. 52

100 CADEAUX GRATUITS

Pour la vente des Portraits du Pape Léon XIII

Montre en or à double couvert donnée pour la vente de 2 douzaines de portraits.

Belle poupée habillée donnée pour la vente de seulement 1 douzaine de portraits.

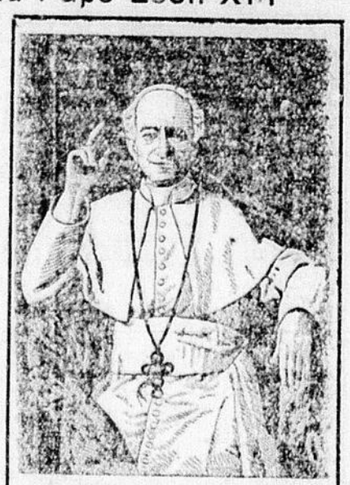

La Bénédiction du Pape

Véritable Graphaphone Columbia, machine parlante donnée pour la vente de 3 douz. de portraits.

Diseur de bonne aventure gratis pour la vente de seulement 8 portraits.

Accordéon gratuit pour la vente de 8 portraits.

Violon au son puissant et doux donné pour la vente de dix portraits.

Nous donnons des montres d'or, de jolies coupées habillées, des violons, des accordéons et des douzaines d'autres jolis cadeaux pour la vente de nos GRANDES PHOTOGRAPHIES COLORIEES DE SA SAINTETE LE PAPE, LEON XIII, à 15c seulement chacune. Ces photographies sont de magnifiques reproductions d'une peinture célèbre ; toutes les couleurs originales ont été reproduites fidèlement. Rien de semblable n'a jamais été vendu à moins de 50c pièce. C'EST MAINTENANT LE TEMPS. TOUT LE MONDE VEUT AVOIR UNE PHOTOGRAPHIE DE SA SAINTETE, et les agents sont si grandes, si belles et si bon marché, que vous n'avez qu'à les montrer pour les vendre. Envoyez-nous une carte postale aujourd'hui et nous vous enverrons la quantité de photographies que vous désirez, ainsi que notre grande liste de primes illustrées. Nous donnons aussi un certificat de 50c gratis, avec chaque photographie. Adressez : THE PHOTO ART CO., DEPT. 1307, Toronto.

SI VOUS TOUSSEZ

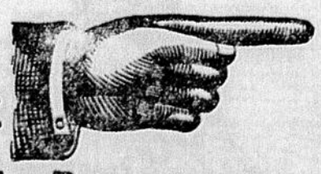

25¢ LA BOUTEILLE
EN VENTE PARTOUT

BAUME RHUMAL

GUÉRIT LES RHUMES, LA BRONCHITE, LE CROUP, LA CONSOMPTION, LA GRIPPE, ET LES AFFECTIONS DE LA GORGE ET DES POUMONS

PETITE DOSE GRANDS EFFETS

Feu M. le Notaire Beauregard

Ses funerailles ont eu lieu a Saint-Liboire --- Cortege des plus imposants.

Saint-Liboire, 17.—Notre excellent ami, le notaire Beauregard, n'est plus. En lui, nous avons perdu un homme de bien et universellement estimé, un bon et parfait notaire.

Il dort maintenant son dernier sommeil près de celui qui fut son bienfaiteur, à plus d'un titre, le regretté Flavien Dupont.

Ses funerailles ont été des plus impressionnantes. Des amis de toutes les paroisses du district de Saint-Hyacinthe étaient là pour rendre leur dernier tribut au défunt.

L'église pouvait à peine contenir la foule.

Le corps du regretté défunt fut porté par MM. André Parent, F.-X. Lajoie, Augustin Meunier, Amédée Marien, tous de Saint-Liboire, et accompagné, comme porteurs des coins du poële, par messieurs P. Fafard, N.P., Elzéar Chabot, N.P., J.-B. Blanchet, avocat et F.-X.-A. Boisseau, N.P.

A la tête du cortège funèbre marchaient le docteur Chagnon, Messieurs F.-X. Beauregard, d'Acton Vale, Jean-Beauregard, de Saint-Liboire, frères du défunt, ses deux fils et M. L.-A. Brunelle, notaire de cette ville, son beau-frère.

Le Rév. M. J.-G. Roy, du Séminaire de cette ville, confrère de classe de M. Beauregard, était l'officiant du service.

Outre le vénérable curé de Saint-Liboire et son vicaire M. l'abbé Savoie, étaient aussi présents au chœur les Révérends Messieurs Guy, Sainte-Rosalie, Lessard, d'Upton, Hogue, Acton Vale, Cardin, Sainte-Hélène, Guertin, Sainte-Madeleine, Tétrault, Sorel, Badand, Saint-Liboire, etc., et, de notre ville, le Rév. M. Sénécal, curé de la cathédrale, et MM. les abbés C.-P. Choquette, Lescault, Lincourt, et Desmarais, du Séminaire.

Parmi les notabilités du comté de Bagot, nous avons remarqué MM. Emile Roy, (St-Pie,) Jos. Léveillé, (Ste-Rosalie), Cartier Chicoine, (St-Liboire,) Chicoine, (St-Dominique,) Lavond, (Ste-Hélène), Delâge, (Upton), et Bellhumeur, (St-Hugues), tous membres du conseil de comté de Bagot, dont M. Beauregard était le secrétaire et MM. Timothé Brodeur, Daignault, N. P., Michel Archambault, Chagnon, M. D., Gauthier, M. D., Gélinas, N. P., Bathalon, N. P., Isaie Desmarais, Bordua, N. P., Colette, N. P., Daignault, N. P., Robert, M. D., Beaudry, M. D., Birs, M. D., Proulx, M. D., Archambault, M. D., Beauregard, M. D., Boucher, M. D., Jos. Pilon et J. Morel, régistrateurs; Etienne Leclère, Arthur Roy, Eph. Pelletier, Tanguay, Fitzgibbon, A. Fournier, Simon Gendron, Jos. Gendron, etc.

Un fort contingent d'amis de St-Hyacinthe et du dehors assistait aussi aux funérailles; étaient présents entre autres: Messieurs J. A. Chicoyne, M. P. P., Jos. Morin, M. P. P., Jos. Nault, J. A. Nadeau, N.P., (Iberville), Jos. Guertin, N. P., Louis Lusignier, L. A. Gendron, Jules St-Germain, A. Beauregard, J. de L. Taché, C. A. Boivin, Léonard Beaudry, Eusèbe Morin, Jules Laframboise, P. Labadie, F. Bartels, J. A. Casavant, Alf. Denis, Jos. Perrault, H. Sicotte, R. Dubord, Morel, Ant. Tétrault, (Ste-Madeleine).

Le Conseil du Comté sous la présidence de M. Emile Roy, le Conseil local de St-Liboire, sous la présidence de M. Chicoine, la Société d'Agriculture sous la présidence de M. Félix Dandeneau ont passé et transmettront à la famille des résolutions de condoléances exprimant leurs regrets de la disparition de leur bon et devoué secrétaire.

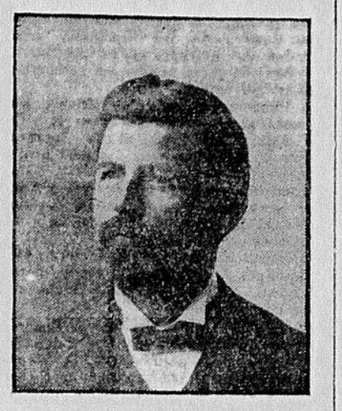

Feu M. le notaire BEAUREGARD

Le défunt est né à Ste-Rosalie, du mariage de François-Xavier Beauregard et de Zoé Gendron. Il fit ses études au Séminaire de St-Hyacinthe, entra comme clerc de notaire à l'étude du célèbre Flavien Dupont, ex-M. P., en 1880, et en 1884, le 21 octobre, il fut admis à son tour à la profession notoriale qu'il exerça jusqu'à sa mort à St-Liboire; il fut longtemps l'associé à M. Dupont et à la mort de celui-là, il continua à pratiquer seul.

Pour donner une idée de la confiance qu'il inspirait, mentionnons qu'il fut assistant-secrétaire-trésorier du comté de Bagot, secrétaire-trésorier du conseil municipal local, de la commission scolaire de St-Liboire, de la Société d'Agriculture du comté de Bagot, maître de poste, etc., à la mort de son digne associé, on lui confia toutes ces charges, dont il s'acquitta à la grande satisfaction de tout le monde.

En sa qualité de secrétaire de la Société d'Agriculture du comté de Bagot, il s'est occupé beaucoup d'expositions de comté, auxquelles il a su donner un grand attrait, de manière à en retirer un réel service pour le développement de l'agriculture.

Il avait même acheté un terrain de ses propres deniers, dont il disposait libéralement en faveur des organisations de ce genre.

Beauregard laisse une veuve et sept enfants, dont les plus âgés sont, l'un au Séminaire de cette ville et l'autre au couvent d'Acton; il était marié à Mme Marie Adèle Tétrault, était le cousin germain de M. Aimé Gendron, avocat et le beau-frère de M. Léonidas Brunelle, notaire, tous deux de cette ville.

La Poudre de Savon Désinfectante de Lever **Y Z** étant un désinfectant est supérieure aux autres poudres de savon. 22

Les cambrioleurs a Greece's Point

Surpris au milieu de leurs operations, les voleurs s'enfuient emportant plusieurs objets de prix

Echange de coups de revolver

Greece's Point, comté d'Argenteuil, 17.—Ce matin à 2.30 heures, des voleurs ont pénétré avec effraction dans le magasin de M. Owens et y ont enlevé divers objets de valeur parmi lesquels plusieurs montres.

Ils ont tenté de faire sauter le coffre-fort avec de la dynamite, mais la tentative a échoué. Le bruit de l'explosion a attiré toutefois l'attention de M. Owens qui est accouru le pistolet au poing. Les voleurs ont pris la fuite non sans échanger quelques balles avec celui qui venait les déranger dans leurs opérations. Personne n'a été blessé ni d'un côté, ni de l'autre.

Grâce aux ténèbres de la nuit, les voleurs—ils ne paraissaient pas être plus de deux—ont pu s'échapper, mais on a une piste qui permettra de les retrouver.

Ce matin, on a fait demander deux détectives d'Ottawa et le détective McCaskill, de Montréal.

Cet attentat a grandement surexcité la population de Geece's Point et les environs.

NOUVELLES DE ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 17.—La Cour de Circuit a siégé aujourd'hui, sous la présidence du juge Tellier. Plusieurs causes d'importance secondaire ont été appelées, entre autres celle de McCormick vs Morin. Un témoin seulement a été entendu: comme un autre témoin très important n'avait pu se rendre à la demande de Mtre E. Lefebvre, de Farnham, avocat de la compagnie demanderesse, la cause a été ajournée au prochain terme pour continuer l'enquête.

—M. Poulin, avocat de Farnham, était en ville, pour affaires judiciaires.

—Mlle Léocadie Bourgeois, de cette ville, est de retour d'une promenade d'un mois à Weedon.

—Les changements qui suivent viennent d'être opérés à l'église Notre-Dame du Rosaire. Le Rév. P. Rondot, curé démissionnaire, est remplacé par le Rév. P. Béliveau, V.S.D.

Deux nouveaux vicaires rempliront la place laissée vacante par la retraite du Rév. P. Bacon; ce sont les Révds PP. Marie Joseph Archambault et Benoit Bourgeois. Le P. Bacon visitera sa famille en prenant quelque repos et ira demeurer ensuite à Lewiston, Maine.

—On parle sérieusement du prochain départ du notaire L. Brunelle, pour St-Liboire, où il s'établirait à la place de feu le notaire Beauregard. M. Brunelle est l'ancien clerc du défunt et est très apprécié dans l'endroit. Des instances ont été faites auprès de lui de la part des citoyens de St-Liboire, pour le ramener auprès d'eux.

—Dimanche prochain, s'ouvrira la retraite annuelle des Dames de Charité de cette ville. Le prédicateur en sera le Rév. M. Ludger Guertin, D.T., curé à Ste-Madeleine. Les exercices auront lieu dans l'église de l'Hôtel-Dieu.

—MM. Ephrem Brodeur, pharmacien, et Ohs. Brodeur, marchand, sont allés passer un mois au Manitoba, auprès de leurs parents. Tous deux viennent de rentrer en ville.

—M. Aimé Lussier, député-shérif de St-Jean, et son jeune frère, Adrien, étudiant à Marieville, étaient de passage, hier.

—Une trentaine de citoyens sont allés aux funérailles de feu le notaire Beauregard, hier.

—M. A. Trudeau, étudiant au collège de Stanstead, est en promenade dans sa famille.

Ils ne se comptent pas

Ceux qui savent apprécier la valeur du BAUME RHUMAL sont incomparables. 198-2

Le décrotteur, qui stationne au coin du faubourg Montmartre et du boulevard, cirait ses souliers en attendant la pratique. Il y allait de tout coeur; aussi les escarpins du Savoyard reluisaient-ils à donner des éblouissements.

—Eh! dit un pays qui passait qu'as-tu donc à t'en donner comme ça?

—Tu le vois bien, je repeins mon enseigne.

DANS LES CANTONS DE L'EST

Sherbrooke, 17.—M. John Hefferman est décédé subitement jeudi soir, à la résidence de M. Alfeed Machedy, près de Savage's Mills. Indisposé durant la journée il prit cependant ses repas comme à l'ordinaire. En se retirant à sa chambre pendant la veillée il dit à M. Macnedy qu'il croyait qu'il serait bien le lendemain matin. Vers minuit M. Machedy monta à sa chambre pour lui demander s'il avait besoin de quelque chose. Il le trouva mort. Il gisait sur le côté gauche. Il avait trépassé apparemment sans agonie.

M. Hefferman était un citoyen favorablement connu. Pendant plusieurs années il fit la concurrence de bestiaux moutons et porcs dans tous les cantons de l'Est.

Depuis quelque temps il menait une vie retirée. Sa mort a causé une surprise générale parmi les nombreux amis.

—M. Alfred Ponton en visite dans sa famille et chez de ses amis est retourné à Newport, Vt., hier.

—La corporation de la ville de Magog a décidé, à la demande d'un grand nombre de citoyens, de construire un réservoir qui pourrait fournir l'eau en cas d'incendie, aux propriétaires de la rue Ste-Catherine, près de chez M. R. Lauzon et des rues avoisinantes.

Le réservoir aura 50 pds par 50 d'ouverture et 10 pds de profondeur, et sera alimenté par une source qui se trouve sur la propriété de M. R. Lauzon.

—Les membres de l'Ordre des Forestiers Canadiens ont offert, mercredi soir, un banquet à l'hôtel "Sherbrooke House"; à M. Charles E. Britton, ancien haut chef ranger de l'ordre. La table d'honneur était présidée par M. H. A. Odell, qui avait à ses côtés M. le maire Farewell. Plusieurs santés furent proposées et donnèrent lieu à de jolis discours.

—Le 22 courant, le cercle dramatique de Magog donnera ici une soirée à l'Opéra, au profit de l'école catholique du chemin de Georgeville, avec le concours de l'Association Hypnotique de Magog. Le programme comprendra:

Sujet cataleptique, par J. Gagnier.
Expériences physiques, T. Marcotte.
Télépathie, G. Rainville.
Phénomènes divers, D. Hamel.

La soirée se terminera par la comédie désopilante "Chicot" par le Cercle Dramatique et Littéraire. Durant les entr'actes, M. Euclide Laurendeau chantera les meilleures chansons comiques de son répertoire.

Courrier de Valleyfield

Le conseil municipal a procédé à la révision des listes électorales les 12, 13 et 14 courant. Un grand nombre d'électeurs ont été inscrits.

—M. Bourassa, un de nos hôteliers, est gravement malade des suites d'une hémorrhagie.

—Le magasin de M. Eusèbe Dion sera bientôt ouvert au public qui attend avec impatience cet événement commercial.

L'inauguration de ce beau bloc a été faite par le club Nautique de notre ville qui y a donné un beau bal, depuis lors, le théâtre Gloria s'y est installé au 3e étage et compte y donner, cet hiver, de nombreuses et belles soirées pour divertir nos concitoyens.

—Samedi dernier, on a fait la clôture des courses nautiques de la saison, en présence de plusieurs centaines de spectateurs. La lutte a été chaude entre les yachts Spray et Ripple. —La Victoire a été gagnée pour ce dernier qui appartient à M. John Lowe, de la Montreal Cotton Co. La deuxième course a été gagnée par le joli petit yacht Ozo, de MM. Marchand frères; 2e, Irma, de M. Brossoit; le troisième concurrent est encore en route et aux dernières nouvelles, il a été impossible de connaître la date de son retour.

—La Cour de Circuit siégera, en notre ville, le 2 novembre; la Cour Supérieure sera ouverte du 6 au 14 novembre.

—La ville de Valleyfield vient de payer à la Montreal Cotton Co, le bonus de 50,000 piastres accordé lors de la passation du règlement en vue des constructions des nouvelles usines de la filature.

Les débentures émises à ce sujet ont été vendues par la compagnie de coton à la banque provinciale du Canada.

—A l'occasion de la visite des membres de la Chambre de Commerce de Montréal, en notre ville, mardi dernier, la manufacture de coton a eu l'heureuse idée d'installer, dans une des salles de son établissement tous les produits manufacturés par la dite Compagnie; tous les visiteurs ont été émerveillés de la beauté du travail que l'on peut faire dans nos usines.

Le mercredi après-midi, par faveur spéciale, un grand nombre de dames de notre ville ont pu visiter cette magnifique installation; elles en sont revenues enchantées.

FEU MADAME LUDGER TASSE

Décédée à Saint-Laurent

Nous avons appris avec regret la mort de Madame Ludger Tassé, de St-Laurent, à l'âge de 77 ans.

La défunte était née Marie Henrichon. Elle laisse son époux et plusieurs enfants qui la regretteront longtemps.

La défunte était une excellente personne qui ne songeait qu'à faire le bonheur de son foyer et de sa famille.

Elle était la mère de notre excellent ami, M. le notaire Stanislas Tassé, secrétaire de la ville de St-Laurent.

Nous prions la famille éprouvée d'accepter l'expression de nos sympathies.

MADAME JOSEPH VAILLANCOURT,

VAN BUREN, ME.,

GUERIE PAR LES

PILULES ROUGES

MADAME JOSEPH VAILLANCOURT.

Contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, la faiblesse générale, le beau mal, les étourdissements, les Pilules Rouges sont absolument souveraines. Elles sont particulièrement recommandées aux jeunes filles qui ont été éprouvées à l'âge de la formation et ont besoin de recouvrer des forces, aux femmes qui attendent la naissance d'un enfant, et aussi à celles qui souffrent des troubles du retour de l'âge. La lettre suivante de Madame J. Vaillancourt, parle très bien en leur faveur:

"Je ne puis que me féliciter des excellents résultats que j'ai obtenus grâce aux Pilules Rouges. Elles m'ont procuré une grossesse sans ennui et une maladie très heureuse. J'ai mis au monde presque sans douleurs, mon dernier enfant, ce qui contraste beaucoup avec les maladies souffrantes et laborieuses que j'avais avant de prendre les Pilules Rouges."

Madame JOSEPH VAILLANCOURT, Van Buren, Me.

Comme un grand nombre de femmes aiment à avoir des conseils, nous avons à leur disposition des Médecins Spécialistes qui, tous les jours, jusqu'à 8 heures du soir, donnent des consultations gratuites au No 274 rue St Denis, Montréal. Ce sont des Canadiens-français en qui vous devez mettre toute votre confiance et auxquels vous devez vous adresser de préférence à ces autres médecins qui annoncent sur les journaux canadiens, mais qui demeurent à New-York, à Buffalo ou dans d'autres grandes villes des Etats-Unis et que vous ne pouvez pas voir. Nos médecins, au contraire, vous pouvez les visiter, ils sont toujours à leurs bureaux. Allez les voir ou écrivez-leur; vous n'aurez rien à payer en les consultant personnellement ou en leur écrivant.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la malle sur réception du prix, 50c, pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes. Adressez vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St Denis, Montréal.

p 17 c 24

Gratis aux Hommes jusqu'a Guérison

Je me suis fait, pendant près de 40 ans, une spécialité des maladies d'hommes. L'expérience que j'ai acquise n'est égalée par celle d'aucun spécialiste vivant, dans ma branche. Je suis à juste titre fier du privilège d'avoir métamorphosé en hommes vigoureux, forts et heureux des milliers d'êtres faibles et désespérés. Je fais encore la même chose et, je le dis en toute sincérité, avec plus de succès que jamais. Il y a un peu plus de 35 ans, je découvris que l'électricité guérissait certaines maladies telles que DÉBILITÉ, IMPOTENTE, VARICOCÈLE et ÉPUISEMENT, quand tout autre remède connu avait failli. J'inventai alors ma batterie portative—LA CEINTURE ÉLECTRIQUE DU Dr SANDEN, de renommée universelle. Chacun la connaît aujourd'hui et sait que l'electricité bien appliquée—notez que je dis bien appliquée—guérira ces maladies inquiétantes, et je suis si sûr de ce que mes appareils, avec directions et conseils pour s'en servir, peuvent faire, que je ne demande à personne d'en acheter, mais tout simplement de me permettre de vous envoyer ma HERCULEX:

Ceinture Electrique du Dr Sanden

Avec Suspensoir Electrique pour

Un Essai Gratuit de 60 Jours

et si vous êtes guéri ou satisfait au bout de ce temps, vous m'en paierez le prix — AUSSI MINIME QUE $4. Si non, vous me renverrez l'appareil et la transaction sera terminée. C'est ma méthode d'agir et elle est inspirée par le seul et sérieux désir d'offrir à tout Canadien une chance d'essayer lui-même mon remède. Quand vous tenez bien compte du fait que je suis le plus ancien et le plus GRAND MANUFACTURIER D'APPAREILS ELECTRIQUES DU MONDE (de fait je suis le père du commerce de Ceintures Electriques); que pendant plus de 35 ans je n'ai eu que du succès et que mes grandes connaissances et mon expérience garantissent le même succès pour l'avenir, vous devriez vous trouver à l'aise pour accepter mon offre. Il y a beaucoup d'imitation de mes marchandises, mais mon grand savoir, dû à l'expérience et aux recherches, n'appartient qu'à moi et ne peut être imité. Je donne ce savoir gratuitement à tous ceux qui se servent de mes ceintures et ce fait, ajouté au meilleur appareil électrique que le monde ait jamais connu, ne laisse que peu de doute sur le succès. Je donne également mes Ceintures à l'essai pour Rhumatisme, Faiblesse du dos, Maladies des Reins, de l'Estomac et de la Vessie, Nervosisme, etc.

Si vous êtes en ville, venez essayer le courant et vous emporterez une ceinture avec vous. Sinon, écrivez aujourd'hui et laissez-moi vous ramener à la santé et au bonheur comme je l'ai fait pour des milliers d'autres. Je verrai à vous envoyer de suite ma ceinture aux conditions mentionnées, de même qu'un des meilleurs petits traités qui aient été écrits sur l'électricité et ses applications médicinales. Gratis et bien cacheté, par la poste. Adressez

Dr. A. C. Sanden

132 RUE ST-JACQUES, Vis-a-vis le bureau de Poste Montréal, Qué.

Heures de bureau: de 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m. Dimanche: de 11 hrs a.m. a 1 hr p.m.

NOTRE BEBE 1903

Dans le Monde Entier

Des milliers de Mères et de Nourrices font usage du SIROP du Dr CODERRE POUR LES ENFANTS.

Pourquoi?... PARCE QUE les mères en font usage avec avantage, satisfaction et plaisir, en retirant tous les jours le même résultat. Quand les générations, l'une après l'autre, ont prouvé d'une façon pratique, les bons résultats obtenus par l'usage du

Sirop du Dr Coderre pour les Enfants

employé contre les maux des enfants, on ne peut s'empêcher d'admettre la véracité de ce fait et de dire que cette préparation a des mérites tels qu'on les lui assigne. Il est sans danger, agréable et efficace pour les enfants traversant la période de la dentition. Il enraye aussi chez eux promptement tous les troubles des intestins et de l'estomac.

Les Médecins et les Nourrices de professionnels reconnaissent —Quand vous en achetez, voyez à ce que la signature du Dr Coderre et son portrait soient sur chaque enveloppe. Méfiez-vous des nombreux Sirops présentés sous une forme similaire et faits de vils ingrédients. Le seul Sirop du Dr Coderre. Prix 25c la bouteille ou par la poste sur réception du prix. THE WINGATE CHEMICAL Co. Ltd. Montréal, Can.

Les Pastilles du Dr Coderre contre les Vers, le seul remède sur, facile à administrer et efficace contre les vers chez les enfants. Prix, 25c ou par la poste sur réception du prix.

Les Teintures Electriques

Etonnent et laissent dans l'admiration les personnes qui les emploient

Madame D. Bergeron, de St-Flavien de Lotbinière:

"Je suis surprise, étonnée des belles et riches couleurs que j'ai obtenues en teignant de vieux habits qui ne pouvaient plus être portés, avec les Teintures Electriques.

Avec peu d'argent que m'ont coûté ces quelques paquets de TEINTURES ELECTRIQUES, j'ai pu teindre suffisamment d'étoffes pour habiller toutes mes enfants qui sont au nombre de 6.

Déjà, j'ai commencé la confection de ces petits habits qui ne manquent pas d'intéresser mes voisines qui les croient faits avec du neuf."

17-24

GRANDE POUPEE HABILLEE GRATIS

Un Beau Poupee

Aimeriez-vous, fillettes, à posséder cette Belle Grande **Poupee Dormante?** Une beauté importée d'Allemagne, magnifiquement habillée, mesurant presque

UNE DEMI-VERGE DE HAUTEUR,

possédant une longue chevelure bouclée (noire ou blonde) une belle tête bisque, des jambes et des bras mobiles, des dents blanches comme des perles, de magnifiques **yeux bleus** qui **s'ouvrent et se ferment,** et elle est **habillee au dernier gout**; elle a une belle robe, des sous-vêtements, ainsi qu'un chapeau, des souliers, des bas, etc., elle est complètement habillée de la tête aux pieds. **Une Belle et Elegante Poupee, charmante et** jolie comme un coeur. Elle ferme les yeux et semble s'endormir aussi naturellement qu'un Bébé.

Désirez-vous, Fillettes, recevoir cette **Belle Poupee Dormante,** ainsi que cette petite Poupée Bébé, exemptes de tous frais et sans que cela vous coûte un seul centin, seulement quelques heures de travail après l'école? Dans ce cas, écrivez-nous immédiatement. Dans le but de faire connaître notre Bleu à laver "Marvel" dans toutes les maisons, nous avons décidé de donner **GRATUITEMENT** de **Magnifiques Poupees Habillees,** pour la vente de 15 paquets seulement, de notre Fameux Bleu "Marvel" à 10 cents le paquet. **N'envoyez pas un sou.** Envoyez votre commande aujourd'hui et nous vous enverrons le bleu franco, par la poste. Vous vendrez le bleu 10c. le paquet, et avec chaque paquet vendu, vous donnerez un billet pour prix qui donne droit à chaque client de recevoir de nous un beau présent. Presque tout le monde en achètera. Vous pouvez vendre les 15 paquets dans l'espace de quelques heures. Quand vous les aurez vendus, envoyez-nous l'argent, $1.50, et nous enverrons, promptement, à votre adresse la **Belle Grande Poupee-Mere Habillee,** avec la charmante **Poupee Bebe,** soigneusement empaquetées. Nous avons fait des arrangements pour payer tous les frais de transport jusqu'à vous.

Nous désirons que toute fillette honnête nous envoie son adresse immédiatement. Nous vous traiterons d'une manière franche et loyale, et nous nous attendons à ce que vous nous traitiez de la même manière.

Nous donnons cette charmante **Petite Poupee Bisque,** gratuitement, avec la Grande Poupée Mère.

Elle a une belle chevelure bouclée, un **Corps a Membres Mobiles** et est tout à fait charmante. Toute fillette sera enchantée de la coucher avec la Grande Poupée **Mère. N'oubliez pas Fillettes,** que nous donnons la Petite Poupée Bébé et la Grande Poupée Mère, toutes deux, pour la vente de 15 paquets seulement, de Bleu à laver "Marvel" et nous vous donnons un autre beau présent extra, si vous êtes prompte à répondre.

Poupee Endormie

Comprenez bien que ceci n'est pas un truc pour tromper nos petites amies, mais **une proposition honnete,** faite de bonne foi, par une maison de commerce, responsable et bien connue **pour annoncer ses marchandises.**

Ne retardez pas. Faites demander le bleu à laver "Marvel" immédiatement et soyez la première dans votre localité à **recevoir ces beaux présents.** Adressez: MARVEL BLUING CO., Dept. 9, Toronto, Ont.

LE FEU DANS UNE MAISON DE BIENFAISANCE

Un incendie éclate dans l'institut "The Ladies Benevolent," 131 Berthelet, et cause beaucoup de dégats

émouvant sauvetage des femmes et des fillettes qui logeaient à l'hospice

L'édifice "The Ladies' Benevolent Institution", No 31 rue Berthelet, a failli être dévoré par les flammes, ce matin, vers les huit heures.

Grâce à notre vaillante armée de pompiers, sous l'habile commandement du chef Benoit, le malheur a pu être évité.

De sept heures et quinze minutes à huit heures moins le quart, trois alarmes sonnèrent au département du feu. Dans l'intervalle, presque toutes les brigades, moins la réserve peut-être, se rendirent en toute hâte sur les lieux. On y remarquait les pompiers des postes Nos 2, 3, 4, 5, 6, 10 et 11. Le chef Benoit avait mis à la disposition de ses hommes trois pompes à incendie, dont deux "Waterhouse" et une "Silby."

Avant même l'arrivée des différentes brigades, les rues Ontario et Berthelet étaient déjà bloquées par des centaines de spectateurs. Nos policiers eurent quelque peine à disperser la foule surexcitée.

Le premier devoir des pompiers, après l'installation des longues échelles, a été d'opérer le sauvetage des femmes de l'institution. Plusieurs purent sortir seules. L'une d'elles, jeune fille de quinze à seize ans, prise de stupeur en entendant les cris de l'extérieur, sauta par une fenêtre du premier étage. Elle fut recueillie par un lieutenant de police, et ne reçut dans sa chute, qu'une légère égratignure.

Douze pensionnaires de la maison de charité furent transportés chez Mme Brown, No 30 Berthelet.

Deux octogénaires, Mmes Robertson et Rolston, se trouvaient du nombre. Maudie Digweed, Florence Ostron et Edna Ketcheson, filles en bas âge, faisaient pitié à voir, tant la frayeur les paralysait. Elles sommeillaient doucement dans leurs lits lorsque le feu s'est déclaré.

Dans l'opinion du chef Benoit, le feu aurait originé dans un petit escalier du quatrième étage. A quelques pieds de là se trouve un petit poêle, qui, croit-on, a fait explosion.

Ce qui donne un caractère de vérité à cette opinion, c'est que la première fumée a été découverte au-dessus du toit, vis-à-vis la chambrette où se trouve le poêle.

Il a fallu une demi-heure pour conjurer l'élément destructeur.

Le montant approximatif des dommages sera de $5,000. Les dégâts sont surtout causés par l'immense volume d'eau qui est entré par les fenêtres des quatrième et troisième étages. Des torrents d'eau se sont échappés par la grande porte d'entrée. Les meubles, les lits et les tapis du corps central de l'édifice ont subi des dommages considérables. Le toit, sur une largeur de vingt à vingt-cinq pieds, est détruit par le feu.

Le pompier Brophy du poste No 5, s'est fait brûler les mains, pendant qu'il se préparait à inonder le toit.

Ses confrères l'ont transporté à la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre Dame, où un médecin lui a fait les pansements nécessaires.

Son état n'est pas grave.

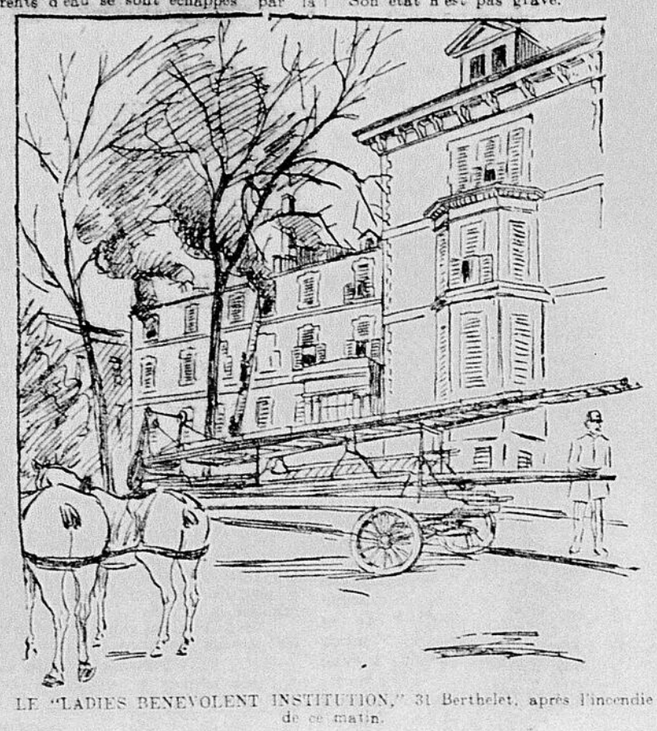

LE "LADIES BENEVOLENT INSTITUTION," 31 Berthelet, après l'incendie de ce matin.

"The Ladies Benevolence Institution a été fondée en 1832, dans le but de secourir les veilles femmes pauvres et les petites orphelines protestantes.

Actuellement, le personnel est d'environ cinquante personnes.

A Ste Scholastique

P. Beauchamp, secrétaire de la ... d'Agriculture du comté des ... Montagnes a donné avis que le ... labour de la société d'a... du comté des Deux-Montagnes ... sur la propriété de M. Gé... ras, prés du village Sainte... lieue, mardi le 27 du courant. ... coureurs devront être sur le ... à l'heure fixée par le program... de pouvoir terminer leur tâche ... réglementaire, sans quoi ils ... exposés à être mis hors de con...

... médaille en or, d'une valeur ... qu'ordinaire, fabriquée avec de ... du Yukon, sera aussi donnée en ... par notre jeune ami, M. Et. V. Richer, natif de la paroisse de Sainte-Flavie, qui nous arrive de Dawson City.

Les laboureurs ne manqueront pas l'acclamer notre jeune compatriote qui a pensé si magnifiquement à eux.

Les prix seront payés ce jour-là.

A Eastman

Eastman, 15.—Notre curé, le Rév. M. L. Castonguay, a commencé, dimanche, sa visite de paroisse.

La rumeur veut que la Eastman Lumber Co., ferme, sous peu, son moulin à scie, pour la sai son d'hiver.

—Nous avons une température idéale, quoiqu'un peu froide; nos cultivateurs préféreraient beaucoup plus avoir de bonnes pluies, ce qui ferait oublier le froid, car, les grains sont à sec.

—MM. Alexis Airès et Charles Bienvenu, ont servi comme jurés à Sweetsburg, la semaine dernière.

—La semaine dernière, les Dames de la Congrégation de St-Jean Iberville sont venues conduire chez son père, M. J. A. Maquin, Mademoiselle Alice, une de leurs élèves tombée malade à leur institution, à St-Jean. Son médecin espère que sous peu, elle sera en état de retourner encore sous sa garde.

—M. Geo. McDougall, de Drummondville, était ici hier, à visiter une veine de rivière découverte ces jours derniers, près du village, par M. Tarzey Parker. On dit que le minerai est très riche en cuivre.

—On n'a vendu que 875 meules de fromage, à la Halle au beurre et fromage de Lawrenceville, mardi, le 13 courant. La plus forte partie étant retenue dans l'espoir d'une hausse prochaine.

Voici les prix réalisés et le nom des acquéreurs:

284 à 10 3-8, vendues à M. Hodge.
285 à 10¾, vendues à M. Grant.
276 à 10¾, vendues à M. Hodgson.
50 à 10 7-16, vendues à M. Ayer.

A Marieville

Marieville, 16.—Hier matin, au milieu d'une grande affluence de parents et amis, ont eu lieu les funérailles de Melle Rolande Girard, jeune enfant de M. Alfred Girard, M.P.P.

La fanfare de l'Union Musicale escortait le convoi funèbre.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. Larose, vicaire, assisté de MM. les abbés J. H. Bergeron et O. Roberge du Petit Séminaire.

De riches et nombreuses offrandes de fleurs couvraient le dernier repos de celle qui s'est envolée au nid du vrai bonheur.

Un domestique se présente au bureau de poste de X... et demande à l'homme du guichet :

—Avez-vous une lettre poste restante pour M. X..., mon maître ?

—Etes-vous muni de l'autorisation nécessaire pour retirer la lettre ?

—Non, monsieur.

—Eh bien, allez la chercher.

Le domestique part en courant et revient cinq minutes plus tard, avec la pièce demandée.

L'employé la prend, l'examine, cherche dans le casier et, finalement, dit du ton le plus tranquille :

—Il n'y a pas de lettre pour M. X...

Pour les FAIBLES

Aux hommes et aux femmes qui souffrent de douleurs dorsales, de rhumatisme, de faiblesse nerveuse, d'indigestion, de constipation, de troubles du foie, des reins ou de la vessie.

Des milliers de personnes souffrent par le manque de courant vivificateur que la nature voulait qu'elles possèdent. Elles ne vivent pas, elles ne font qu'exister ; sur les visages de milliers on peut lire l'histoire d'une vie gaspillée et des espérances flétries ; les joies et les plaisirs leur sont inconnus, parce que leur vitalité a été sapée.

Un grand nombre ont recherché le soulagement dans les drogues et les remèdes patentés pour soulager leur souffrance mentale et physique. Ils sont soulagés pour une journée, ou peut-être pour une semaine, ils sont renforcés faussement, jusqu'à ce que les effets de la drogue disparaissant comme l'effet momentané du whisky, leur vitalité devient plus faible et avec l'espérance anéantie, ils perdent confiance en eux-mêmes et se résident à abandonner tous les efforts pour recouvrer leur jouissance, sentant qu'il n'y a plus d'espoir pour eux. Ne vous sacrifiez pas ainsi. N'endurez pas cette mort vivante tandis que la nature vous offre le soulagement sous forme d'électricité — cet élément vital dont, par une vie de dissipation, vous vous êtes privé — détruisant plus rapidement que la nature ne peut le faire. Dans ce grand restaurateur l'électricité, il y a la vie et le bonheur pour vous.

La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin

A restauré la santé et la force à des milliers d'hommes et de femmes, nerveux, débiles et épuisés. Vous pouvez être guéri aussi si vous saisissez l'occasion que je vous offre.

Dr. McLaughlin,

Grâce à votre Ceinture Electrique, me voilà très bien maintenant et tel que je n'ai jamais été de ma vie. J'ai repris complètement mes forces d'autrefois et me sens on ne peut plus vigoureux. Si vous voulez publier mon nom je vous y autorise avec plaisir.

JOSEPH LESSARD.

Je ne donne pas ma Ceinture, j'offre de vous guérir d'abord et d'être payé ensuite. J'ai une ceinture électrique QUI GUERIT. Je sais qu'il n'y a pas de meilleur moyen de prouver ma confiance dans le merveilleux pouvoir curatif de ma Ceinture que de vous guérir avant que vous me payiez. Cette offre est pour tous ceux qui auront recours à moi. Tout ce que je demande c'est que vous me donniez une preuve de votre honnêteté et de votre bonne foi en m'offrant une garantie raisonnable. Vous pourrez faire usage de ma ceinture.

PAYER APRES GUERISON

AVERTISSEMENT — Les gens m'écrivent qu'ils ont employé des ceintures électriques et qu'ils n'ont reçu aucun bien. Pour quoi? Simplement parce que dans plusieurs cas ils les ont achetées de gens qui n'ont aucune connaissance pratique de l'électricité.

La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin est le seul appareil électrique par lequel votre cas reçoit l'attention spéciale d'un médecin jusqu'à ce qu'il soit guéri. Le succès de tout appareil électrique dépend d'une application intelligente.

LIVRE GRATUIT J'ai publié un livre de 80 pages, bien illustré et rempli de vérités pour les hommes et les femmes dont la vitalité est faible et sur le déclin. Il vaut mieux la peine d'être lu. Si vous avez tout essayé et si vous ne croyez en rien, ce petit livre vous convaincra à l'autel de la vérité. Je l'envoie caché, soigneusement, gratis. Demandez-le. Venez si possible et consultez-moi personnellement.

Dr M. P. McLAUGHLIN, 214 rue St-Jacques, MONTREAL

Heures de bureau, de 9 a. m. à 6 p. m., les Mercredis et Samedis jusqu'à 9 hrs. p. m.

LES EVASIONS A LA PRISON

Trois dangereux bandits brulent la politesse à leurs gardiens et recouvrent adroitement leur liberté

Montréal, 19 octobre.

Dans les environs de la prison commune et dans les divers postes de police de Montréal, on ne parle que de l'évasion vraiment sensationnelle de trois des plus fameux cambrioleurs qui aient jusqu'ici habité l'hôtel Vallée.

Comme bien on peut le croire, cette triple évasion se produisant à quelques jours seulement d'intervalle, de la fuite audacieuse des repris de justice Lépine et Laforest, a créé un émoi très intense chez les gardiens de la prison.

L'évasion a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche, mais les gardiens ne peuvent préciser l'heure.

Depuis quelques jours, prétend-on, les cambrioleurs Martin O'Brien, Jerry Clark et George Stokell, s'efforçaient de se rencontrer le plus souvent possible et échangeaient des paroles mystérieuses à la dérobée.

Les gardiens, cela va sans dire, étaient à cent lieues de supposer que les trois canailles arrêtaient ensemble un plan d'évasion.

La veille de leur départ inattendu, O'Brien, Clark et Stokell firent même preuve d'une docilité et d'une soumission inaccoutumées.

Les autres détenus étaient épatés de voir les vauriens se soumettre avec tant de bonne grâce aux rudes privations du régime cellulaire forcé.

Le trio agissait ainsi, sans aucun doute, dans l'espoir que l'étroite surveillance dont ils étaient l'objet depuis leur internement se ralentirait quelque peu.

Quoiqu'il en soit, O'Brien, Clarke et Stokett sont parvenus à tromper l'attention de leurs gardiens, à sortir de leurs cellules entre les rondes des gardes, à gagner le toit de la prison, à pratiquer une ouverture dans une lucarne et à descendre dans la cour en se servant de leurs draps de lit, comme d'une corde.

Une fois dans la cour, ce fut d'escalader les hautes murailles, puis de sauter dans la rue.

Or quand on sait que les prisonniers sont enfermés dans leurs cellules vers sept heures du soir, qu'ils doivent alors répondre à l'appel de leur nom en se présentant debout à la porte et qu'ensuite durant toute la nuit, des rondes sont faites dans chaque département, toutes les heures par deux gardes on comprendra que les évadés ont déployé une habileté merveilleuse digne des romans à sensation.

On assure en certains quartiers qu'un conducteur de tramway a vu les trois complices sauter des hautes murailles dans la rue, puis se perdre dans les ombres de la nuit.

Aussitôt que l'alarme eut été donnée à la prison, des gardes ont été envoyées dans toutes les directions, avec mission de rattraper coûte que coûte les fugitifs, mais toutes les recherches restent infructueuses.

A l'aurore dimanche, on n'avait eu ni vent ni nouvelle d'O'Brien et de ses deux compagnons, et la journée d'hier s'est passée sans aucune autre découverte.

Tous les policiers de Montréal ont en leur possession le signalement des fugitifs, et la chasse à l'homme va se continuer de plus belle.

O'Brien, Clark et Stokell ont été condamnés à différentes époques dans le courant de l'année dernière à chacun deux ans de prison.

Comme les prisonniers ont à l'heure actuelle presque deux jours d'avance sur ceux qui les poursuivent, ils ont eu amplement le temps de changer de costume et de se cacher, ou de quitter la ville et de s'enfuir.

Ils ont pu prendre des directions différentes, et en ce cas, il est plus que douteux que les limiers lancés sur leur piste puisse les rejoindre tous.

ASSEMBLEE DE ST-HUGHES

Deux milles électeurs presents

Une réunion à St-Hyacinthe

Malgré la mauvaise température qu'il faisait hier et la pluie qui avait rendu les chemins à peu près impassables, deux mille électeurs s'étaient rendus à Saint-Hughes hier.

Le convoi, parti de Farnham à 11.30 heures, était littéralement bondé de citoyens avides d'entendre discuter les questions publiques.

M. Timothée Brodeur a ouvert la réunion en proposant comme présidents M. Roy, maire de Saint-Pie et préfet du comté, et M. Bellehumeur, maire de Saint-Hughes.

Les orateurs ont parlé dans l'ordre suivant : l'hon. M. Tarte, hon. M. Taillon, hon. M. Leblanc, M. Monty et M. A. R. McDonald.

M. Tarte a traité la question de protection et a abordé les sujets à l'ordre du jour, spécialement la construction du Grand Tronc Pacifique.

Les cultivateurs prennent un intérêt de plus en plus vif dans la question du tarif ; ils comprennent qu'elle est du plus haut intérêt pour eux.

L'ancien Ministre des Travaux Publics a profité de l'occasion qui lui était offerte pour applaudir à l'indépendance de l'électorat qui s'affirme de plus en plus.

L'hon. M. Taillon qui, comme on le sait, a été candidat dans Bagot, a prononcé un discours éloquent dans lequel il a démontré les avantages d'une politique fiscale franchement canadienne. Il a été chaleureusement applaudi.

Après lui, M. Leblanc a fait une revue de la politique provinciale.

Il a été suivi de M. R. Monty, avocat de Montréal. M. Monty parle bien et avec beaucoup d'effet.

M. Milton McDonald, ancien député du comté de Bagot, a clos l'assemblée.

—o—

Le comté de Bagot est un comté essentiellement agricole et qui a, par conséquent, un très grand intérêt à voir adopter une politique fiscale qui donnerait aux cultivateurs des marchés plus avantageux.

—o—

Il est question de tenir dans quelques jours une grande assemblée à St-Hyacinthe.

St-Hyacinthe est un centre manufacturier. Patrons comme ouvriers sont désireux d'obtenir l'adoption d'une politique fiscale qui doublerait le volume des affaires dans cette localité.

A Plessisville

Plessisville, 16.— L'exercice des Quarante-Heures a eu lieu, cette semaine, dans cette paroisse. Plus de douze prêtres des paroisses environnantes sont venus prêter main-forte à notre curé, pour entendre les confessions.

L'ouverture a été célébrée par une messe solennelle. M. l'abbé J. F. Dumais, ancien vicaire de cette paroisse, officiait assisté des Révds MM. Pinet, de Lourdes et J. Caron, de Ste-Julie, comme diacre et sous-diacre.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Morissette, vicaire à St-Jean-Baptiste de Québec.

L'autel était décoré d'une manière magnifique.

—M. H. B. Dunn, de Victoriaville, était de passage ici, cette semaine.

—Mme J. S. Vallée, de Cedar Hall, est en promenade pour quelques jours, chez son frère, M. J. O. Huard.

—M. A. Gravel, avocat, est allé à Arthabaska, mercredi dernier, pour affaires professionnelles.

—Mme François Fouquet, de Thetford Mines, qui a passé quelques jours, chez son fils, M. J. B. Fouquet, est retournée chez elle, la semaine dernière.

—Mlle G. Thibaudeau est revenue jeudi dernier, d'une longue promenade à Montréal et à Trois-Rivières.

—M. A. Larose, employé jusqu'à présent au bureau de la fonderie de Plessisville, est parti, samedi dernier, pour Trois-Rivières, où il est entré à l'emploi de M. P. E. Panneton.

—M. Arthur Montreuil est parti cette semaine, pour St-Hyacinthe, où il doit résider à l'avenir.

—Mlle Blanche Labacé, de la Grosse Ile, est en promenade pour quelques jours, chez Mlles Moffet.

—Mlle Alice Larochelle, de St-Ferdinand, était de passage ici, la semaine dernière, revenant d'une promenade à Sherbrooke.

—Mlle J. Poitras, qui était en visite depuis quelques semaines chez Mlle Montreuil, est partie pour Québec, où elle séjournera pendant quelques jours, avant de retourner aux Etats-Unis.

—M. Alfred Gosselin, de St-Charles de Bellechasse, est venu passer quelques semaines, au milieu de nous.

—Mme L. H. Grenier, est allée à Québec, la semaine dernière.

—Mlles Marie-Anne et Evangéline Valée sont allées passer quelques jours à Québec et à Beauport.

Un journaliste disait hier à un de ses confrères :

—Je suis bien content que tu aies éreinté le sieur X.

—Alors pourquoi ne l'as-tu pas éreinté toi-même ?

Je ne pouvais pas : c'est un de mes bons amis !

ECHOS DE SOREL

Mme W. Morgan—Funérailles de M. Ls. Morasse—Cour du Magistrat

Sorel, 26. — Mme Wm. Morgan, partie, la semaine dernière, pour Chatham, Ont., a été, aujourd'hui, à l'église paroissiale, recommandée aux prières.

Mme Morgan est à Chatham, chez son père, dangereusement malade.

—Les funérailles de M. Ls. Morasse, samedi, ont été des plus solennelles. L'église était bien décorée, et, à l'orgue, le chant a été imposant. La population s'est fait un devoir d'assister en foule aux funérailles de cet homme de bien qui, quelques années durant, a été maire de Sorel.

—Le marché, samedi, a été l'un des bons de la saison. Il y avait abondance de produits de la ferme, et tout s'est bien vendu.

—Samedi, a eu lieu devant M. le magistrat de district T. Lacroix, le procès de M. Ph. Cloutier, arrêté sur une plainte du percepteur du Revenu, M. P. Tellier. La poursuite avait pour avocat M. J. D. Plamondon, qui a fait valoir avec talent les prétentions de son client, et le prévenu était défendu par M. A. P. Vanasse. Ce dernier a réussi, et son client a été libéré, les frais étant à la charge de la poursuite. M. le magistrat T. Lacroix a rendu, dans cette cause un jugement clair et qui a dénoté chez lui, outre le désir de rendre justice à qui justice était due, un savoir remarquable.

COURRIER DE MATANE

A propos de la découverte d'un cadavre

Matane, 16.—La Cie The Matane Goldcopper Mining Company, est en pour parler avec la Suplex Co., au même lieu de St-Bruno, ce qui serait dans l'intérêt général de la richesse de cette mine est incontestable et nous espérons qu'elle activera la construction du chemin de fer de Matane depuis longtemps attendu.

—Nous ne pouvons pas comprendre pourquoi on a publié sur "La Presse" et le "Soleil" cette affaire à sensation au sujet de la trouvaille du cadavre de Dougald McMullen. Aucune femme de notre village n'a fait cette lugubre découverte à Matane et le cadavre du malheureux Dougald McMullen qui a peut-être été assassiné n'a pas encore été retrouvé, et nous ne connaissons rien de nouveau sur cette mystérieuse affaire. Il est vrai que la présence de M. P. H. A. Caron, juge de paix provincial, à Matane, a donné à douter qu'il était chargé de s'occuper de l'affaire. Cependant, Mr Caron n'a pas jugé à propos de renseigner personne sur sa mission, laquelle semble être tenue aussi secrète que possible. Dans tous les cas, il n'y a rien de mûr pour le public.

Courrier de Joliette

Joliette, 17.—M. D. Chênevert, agent à la station du C. P. R., ici, a acheté ces jours derniers le fonds de commerce de M. Azarie Boucher, marchand de chaussures, coin des rues Notre-Dame et St-Paul.

M. Chênevert doit incessamment prendre possession de son nouvel établissement commercial.

—Les membres du conseil de notre ville se sont occupés, cette semaine, de la révision des listes électorales, sous la présidence de Son Honneur le maire, M. J. M. Tellier. Plusieurs noms avaient été demandés à être ajoutés ou retranchés sur les plaintes de MM. J. Martel et C. Dugas. Vu le nombre considérable de cas à décider, l'on a dû ajourner à une séance ultérieure, la première n'ayant pu être suffisante pour la prise entière en considération de ces plaintes.

MM. J. Martel, E. Hébert et E. Ladouceur, avocats, représentaient les parties intéressées.

—Un grand nombre de Joliettains ont profité de la fête légale d'hier, pour aller qui en voyage, qui en excursion de chasse ou de pêche. La journée était splendide et ne pouvait que seconder les désirs des promeneurs et excursionnistes.

—Un inspecteur des compagnies d'assurance sur le feu, est venu, avant-hier, faire une revue complète de notre brigade du feu.

Une alarme fut sonnée et en un clin d'oeil, tous nos braves pompiers furent sur pied.

L'inspection de nos dévidoirs, pompe à vapeur, voitures aux échelles, bornes-fontaines, puits, etc., dura jusque vers 6 heures du soir, alors qu'elle avait commencée à 10 heures a.m.

Tous attendent avec anxiété le rapport de cet inspecteur, lequel rapport aura une grande importance pour nous, s'il nous plaçait dans la catégorie des villes les mieux protégées contre les incendies par son système supérieur de protection.

—Sa Seigneurie, l'hon. juge de Lorimier est venu présider avant-hier, à l'ouverture de notre terme régulier de la Cour de Circuit.

—La superbe construction que M. C. A. Goulet a fait élever au coin des rues Manseau et St-Pierre, est à peu près terminée.

Il y aura deux magasins au rez-de-chaussée et deux logements privés en haut.

Déjà, M. Ed. Cailloux a loué l'un des magasins et l'un des logements privés.

—De son côté, Mme Vve Desrochers a aussi terminé ses magnifiques logements aux coins des rues St-Charles-Borromée et de l'Etang. Cette vaste bâtisse comprendra un spacieux magasin et trois logements privés.

Quand la Seine était gelée :

Gavroche contemple les gardiens de la paix en faction au haut des escaliers qui descendent sur la berge :

—Tiens ! dit-il, on garde la Seine maintenant.

—Dame ! répond Gugusse, puisqu'elle est prise !

Nouvelles de Saint-Vital de Lambton

St-Vital de Lambton, 16. — Mademoiselle Méry Langlois, qui était en promenade aux Etats-Unis, chez ses sœurs et d'autres parents, depuis le milieu de juillet, nous est revenue ces jours derniers, enchantée de son voyage.

—C'est avec regret que nous avons vu partir hier Mlle Moisan, qui retourne dans sa famille, à Québec, après avoir passé l'été chez sa sœur, Mme Théo. Pomerleau. Nous avons eu le plaisir de l'entendre à plusieurs reprises chanter dans notre église, ainsi qu'à une magnifique soirée donnée par les jeunes filles de la paroisse au profit du couvent. La réputation de Mlle Moisan n'est pas à faire et ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre font des vœux pour son retour, l'été prochain, au milieu de nous.

—La grande sécheresse qui sévit dans nos endroits depuis longtemps menace de devenir désastreuse ; le feu a déjà ravagé une étendue considérable dans nos forêts et à ce moment il est à détruire des sucreries entières, cabanes à sucres, etc., etc., sans qu'il soit possible d'arrêter l'élément destructeur. Des quantités considérables de piles de billots ont été faites, durant l'été dans le but de les rendre sur les lacs et les rivières aux chemins d'hiver ; tout cela est en grand danger d'être détruit si Dieu ne nous envoie pas ces jours-ci une pluie abondante.

Tous les habitants du village sont obligés de charroyer l'eau du lac ou des endroits éloignés. Les beurreries et les fromageries y sont contraintes pour pouvoir continuer leurs opérations. Tout le monde demande de la pluie.

La Dyspepsie Nerveuse

L'indigestion, les maux de tête, le vertige, qui résultent d'épuisement nerveux — sont définitivement guéris par

La Nourriture du Dr Chase pour les nerfs

Il faut une certaine somme d'énergie pour stimuler les organes de la digestion dans leurs fonctions. Quand les nerfs sont faibles et épuisés, ou quand l'énergie nerveuse est épuisée par un grand travail cérébral ou par un surmenage des autres organes, les phénomènes de la digestion sont compromis et il se produit alors des maux de tête et du vertige.

Telle est la raison pour laquelle tant de travailleurs de la pensée, d'hommes d'affaires et de profession, ainsi que des femmes et d'autres se plaignent d'indigestion, d'insomnie et de maladies dépendant de ces dernières. La nourriture du Dr Chase pour les nerfs guérit d'une façon permanente tous ces maux résultant d'un sang fpible et de nerfs épuisés. C'est le meilleur traitement qu'on puisse se procurer contre la dyspepsie nerveuse et l'indigestion.

M. Jos. Tousignant, le fils du maître de poste de Sainte-Philomène, Fortierville, Qué., écrit: "Quand je commençai à faire usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, j'étais tellement faible et épuisé que je ne pouvais faire le moindre ouvrage. J'avais des douleurs au dos et aux côtés, mon estomac n'était pas normal et il m'était impossible de digérer ce que je mangeais. Les médecins me dirent que mon mal n'était autre chose qu'une débilité générale ou faiblesse physique. Tout d'abord, je commandai deux boîtes de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, et lorsqu'elles eurent été employées, je me sentais tellement mieux, que j'en commandais encore une demi-douzaine de boîtes et continuai le traitement jusqu'à aujourd'hui. Maintenant je crois absolument que la santé m'est complètement rendue. Je me sens fort et bien de toutes façons, mon poids s'est accru de plusieurs livres. Je ne perds jamais une occasion de recommander la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, car dans mon cas, elle m'a fait beaucoup de bien".

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, le grand reconstituant du sang et restaurant des nerfs, 50 cents la boîte chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates et Cie, Toronto.

Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, auteur du fameux livre de recettes, se trouvent sur chaque boîte de ses remèdes.

Aux Etats-Unis, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et est fabriquée uniquement par la "Dr A. W. Chase Medicine Company", Buffalo, N.-Y. 106-1

AGENTS.—On demande des messieurs ou des dames, pour employer des agents ; $800 par année et les dépenses ; position permanente, expérience pas nécessaire. S'adresser à M. A. O'Keefe, gérant de district, 157 rue Bay, Toronto. 46-jeo

AGENTS DEMANDES.—Le livre autorisé intitulé "Vie du Pape Léon XIII". Ecrit avec l'encouragement, l'approbation et la bénédiction de Sa Sainteté, par Mgr Bernard O'Reilly, D.D. (Laval) Cet auteur distingué fut mandé à Rome et nommé par le Pape comme son biographe officiel, recommandé par Donato Sbaretti, délégué papal au Canada, et reconnu par toutes les autorités ecclésiastiques comme le seule biographie officielle du pape ; publiée en anglais et en français. La meilleure commission aux agents. Equipement complet gratuit. The John C. Winston, Company, Toronto, Ont. Oct.—jeo

REPRESENTANTS demandés partout, $15 et $25 par semaine. Salaire ou commission payé chaque samedi. Superbes échantillons gratis. Le plus grand assortiment au Canada, succès assuré. CIE DERY & FILS, pépiniéristes, Montréal. H-jeo

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure. No 1175. Dame Mary Maud Francis, épouse de Albert Henry Ellis, maître-plombier de la cité et du district de Montréal, a, ce jour, intenté une action en séparation de biens contre son dit mari.

A. G. CROSS,
Procureurs de la demanderesse.
Montréal, 21 septembre 1903. 44-5

HOMMES.—On demande des hommes recommandables, $60 par mois et les dépenses, $2.50 par jour, à des hommes recommandables, dans toutes les localités, pour introduire nos marchandises, fixer des pancartes sur les arbres, les clôtures, le long des routes et dans tous les endroits en vue. Emploi permanent à des hommes compétents et honnêtes. Expérience pas requise ; écrivez immédiatement pour détails. The Empire Medicine Co., London, Ont. 46-jeo

TOPINAMBOURS A VENDRE.—Vous trouverez des topinambours à acheter chez Honoré Bussière, St-Henri, Co. Lévis, P.Q., au prix de $1.00 le minot. C'est un tubercule qui se sème aussi bien à l'automne qu'au printemps, car la gelée ne lui fait aucun tort. 46-6

GRAND TRONC SYSTEM

LES CONVOIS PARTENT COMME SUIT

7.00 a.m., Hemmingford, Massena Springs
7.40 a.m., Express local pour Toronto.
8.00 a.m., Portland, Quebec, Sorel.
8.40 a.m., New-York, via D. & H.
8.55 a.m., Waterloo, via St-Lambert.
x9.00 a.m., L'INTERNATIONAL LIMITED, Toronto, London, Détroit, Port Huron et Chicago.
9.01 a.m., Boston & New-York via G.V.R
1.45 p.m., St-Jean et St-Albans.
4.00 p.m., Arthabaska & Island Pond.
4.00 p.m., Hemmingford, Fort Covington.
4.45 p.m., Waterloo, St-Jean, Rouse Point
5.00 p.m., Waterloo via St-Lambert.
5.15 p.m., Brockville
5.20 p.m. St-Hyacinthe.
x6.50 p.m., Boston, New-York via C.V.I.
x7.00 p.m., New-York, via D. & H.
7.15 p.m. St-Césaire via C. V.
x8.00 p.m., Express local, pour Toronto.
x8.30 p.m., Québec, Portland.
x9.30 p.m. Boston, New-York via C.V.R.
10.30 p.m., Toronto, Détroit, Chicago.

Pour le service des trains suburbains consultez l'horaire.
x Quotidiens
Tous les autres convois quotidiens, consultez l'horaire.

Service rapide entre Montréal et Ottawa

Quitte Montréal, (tous les jours, exc. le dim) à 9.50 a.m., 4.10 p.m. arr à Ottawa à 12.15 et 6.35 p.m. Des trains locaux pour tous les endroits sur le C.A.R., jusqu'à Ottawa, partent de Montréal à 7.40 a.m., tous les jours exc. le dim. et 5.50 p.m., tous les jours.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE 137 rue St-Jacques. Téléphone Main, 460 Main, 461, ou à la Gare Bonaventure.

L'ELLE MONTRE GRATIS.

Pour vendre rapidement 10 Grands Portraits Joliment coloriés de Sa Sainteté le Pape Leon XIII à 15c chacun.

Les portraits sont copies exactes d'une peinture récente, magnifiquement encadrés dans un cadre doré, mesurant 11x14 pouces. Rien de pareil n'a jamais été vendu à moins de 50c chacun. Nous pouvons en vendre bien rapidement, car personne ne peut résister à l'achat quand il a vu le portrait. Ecrivez immédiatement pour détails, n'oubliez pas de mentionner ce journal, et nous vous enverrons cette magnifique montre, fidèle en or de 14 carats, d'apparence grave, mouvement ancre, 7 rubis, régulateur, pouvant être mis facilement avec le bout, nouvellement inventé, et garantie pour 20 ans. Si vous ne vendez pas les portraits en une demi-heure, renvoyez-nous l'argent, et nous vous enverrons cette montre quand même. Ecrivez aujourd'hui même, car vous vendrez très vite, pour votre propre avantage, car la montre sera à vous d'après votre façon d'agir envers nous. Ecrivez aujourd'hui même à THE PHOTO ART CO., Dept. 1305, Toronto, Ont.

Aimeriez-vous à avoir une montre fidèle en or de 14 carats, magnifiquement gravée qui est l'apparence exacte d'une montre en or solide de $50.00 ? Si oui, envoyez-nous votre nom et votre adresse et nous vous expédierons franco par la poste, 16 grandes photogravures superbement coloriées, de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, de 11 x 14 pouces, valant 50c chacune. Ecrivez aujourd'hui même, car vous ne regretterez pas votre décision, et nous vous enverrons cette montre, fidèle en or de 14 carats, d'apparence grave, mouvement ancre, 7 rubis, régulateur, pouvant être mis facilement avec le bout, nouvellement inventé, et garantie pour 20 ans. Si vous ne vendez pas les portraits en une demi-heure, renvoyez-nous l'argent, et nous vous enverrons cette montre quand même. Ecrivez aujourd'hui même, car vous vendrez très vite, pour votre propre avantage, car la montre sera à vous d'après votre façon d'agir envers nous. Ecrivez aujourd'hui même à THE PHOTO ART CO., Dept. 1305, Toronto, Ont.

SANTE ! SANTE !

Tous recherchent avidement ce précieux trésor, mais bien peu le trouvent, parce qu'ils ne dirigent pas leurs recherches là où elle se trouve cachée. Ne vous laissez pas plus longtemps dans la souffrance quand vous pouvez être heureux en prenant les fameux remèdes sauvages de J. Paul Gauvreau, Ltée, qui guérissent infailliblement toutes les maladies, pour la raison qu'ils ne sont composés que d'herbes et de racines. Ces remèdes opèrent de véritables miracles. Tous les jours des centaines de certificats viennent attester de leur pouvoir curatif. Les maladies qui sont guéries par ces précieux composés végétaux sont innombrables. Il suffit de mentionner les maladies du foie, des reins, des poumons, la dyspepsie sous toutes ses formes, les maladies de matrice, les hémorrhoïdes, les névralgies de toutes sortes, les affections de la vessie, les hémorrhagies, la toux, le rhume, les bronchites et tant d'autres. Si vous ne pouvez vous rendre à Québec, vous recevrez ces précieux remèdes par la malle en écrivant à

J. E. P. RACICOT,
No 15 rue St-Joseph.

Montre en OR, GRATIS

Aimeriez-vous à avoir une montre fidèle en or de 14 carats, magnifiquement gravée qui est l'apparence exacte d'une montre en or solide de $50.00 ? Si oui, envoyez-nous votre nom et votre adresse et nous vous expédierons franco par la poste, 16 grandes photogravures superbement coloriées, de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, de 11 x 15 pouces, valant 50c chacune. Ecrivez aujourd'hui même, car vous ne regretterez pas votre décision, et nous vous enverrons cette montre, fidèle en or de 14 carats, d'apparence grave, mouvement ancre, 7 rubis, régulateur, pouvant être mis facilement avec le bout, nouvellement inventé, et garantie pour 20 ans. Si vous ne vendez pas les portraits en une demi-heure, renvoyez-nous l'argent, et nous vous enverrons cette montre quand même. Ecrivez aujourd'hui même, car vous vendrez très vite, pour votre propre avantage, car la montre sera à vous d'après votre façon d'agir envers nous. Ecrivez aujourd'hui même à THE PHOTO ART CO., Dept. 1305, Toronto, Ont.

INTERNATIONAL Business College

Place d'Armes, Montréal.

COURS DU JOUR ET DU SOIR.

Matières commerciales, Sténographie Clavigraphie, Télégraphie, etc. Enseignement individuel. Tél. Main 3099.
CAZA & LORD, Directeurs
1-j-a-jeo

—Au village.

—Oui, monsieur le maire, mais si je place mon argent à la caisse d'épargne quand est-ce que je pourrai le retirer ?

Le maire, d'un air capable :

—Mais quand vous voudrez. Ainsi, si vous versez votre argent aujourd'hui, vous pouvez le retirer demain, en prévenant quinze jours à l'avance!

GRATIS--PRIMES--GRATIS

Offertes exclusivement à nos Lecteurs qui recruteront un ou plusieurs nouveaux abonnés (renouvellement non compris) au grand journal français hebdomadaire

'Le Cultivateur'

Le journal populaire par excellence, le plus complet, le mieux renseigné, le plus instructif et le mieux rédigé de tous les journaux hebdomadaires français de la Puissance.

Pour la liste complète de nos riches et nombreux cadeaux, voir le numéro de la semaine dernière.

OFFRE No 46

SAC DE VOYAGE

Un magnifique sac de voyage en forte toile cirée imitant la peau de crocodile, avec serrure et anneaux cuivrés. Doublure en toile de première qualité. Un article de durée qui se vend au détail, $1.25.

Nous donnerons gratuitement cette magnifique prime à tout abonné qui nous fera parvenir deux nouveaux abonnements de $1.00 chacun par année, soit en tout une

Valeur Réelle de $3.25 pour $2.00

Nous enverrons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines aux deux nouveaux abonnés.

OFFRE No 45

PORTE-MANTEAU

Un joli porte-manteau en forte toile émaillée, imitant la peau de crocodile, avec une solide ferrure en acier et de riches garnitures cuivrées. Doublure en toile avec division au centre ; longueur, 14 pouces. Fortes courroies en cuir. Nous l'avons noir ou brun, au goût. Le prix régulier est de $2.50.

Nous donnerons gratuitement cette magnifique prime à tout abonné qui nous fera parvenir cinq nouveaux abonnés de $1.00 chacun par année, soit en tout une

Valeur réellede $7.50 pour $5.00

Nous enverrons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines aux cinq nouveaux abonnés.

OFFRE No 44

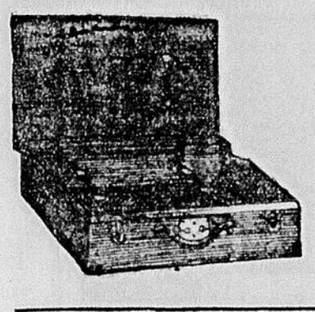

PORTE-MANTEAU

Un élégant porte-manteau en toile solide, imitant le cuir, 22 pouces de longueur. Très forte monture en acier avec serrures et fermoirs en cuivre. Coins en cuir ; quatre courroies à l'intérieur, un article qui se détaille à $3.00.

Nous donnerons gratuitement ce superbe porte-manteaux à tout abonné qui nous fera parvenir cinq nouveaux abonnements de $1.00 chacun par année, soit en tout une

Valeur Reelle de $8.00 pour $5.00

Nous enverrons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines aux cinq nouveaux abonnés.

OFFRE No 54

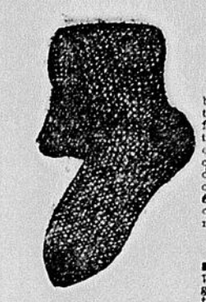

BAS

Ce sont de jolis bas très chauds, tout de laine, gris fer, avec extrémités en laine blanche. Une prime qui fera fureur dans toutes les classes de la société. Le prix du détail est d'au moins 25c la paire.

Nous donnerons gratuitement trois paires de ces magnifiques bas à tout abonné qui nous fera parvenir un nouvel abonnement de $1.00 pour l'année, soit en tout une

Valeur Réelle de $1.75 pour $1.00

Nous enverrons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines au nouvel abonné.

OFFRE No 5

Paroissien Romain

Un très élégant livre de prière de 400 pages, dernière édition Léon XIII. Très riche reliure capitonnée en Veau Véritable et marbré agate, coins ronds avec tranche rouge sous or. Contenant toutes les prières et dévotions usuelles pour les dimanches et les fêtes, antienne, cantiques, hymnes, prose et prières, psaumes, etc., etc., et une table des fêtes mobiles. C'est un livre qui se détaille à $1.75.

Nous donnerons gratuitement ce magnifique livre de prière à tout abonné qui nous enverra deux nouveaux abonnements de $1.00 chacun par année, soit en tout une

VELEUR REELLE DE $3.75 pour $2.00

Nous enverrons "Le Cultivateur" régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines, aux deux nouveaux abonnés.

OFFRE No 18

CANIF

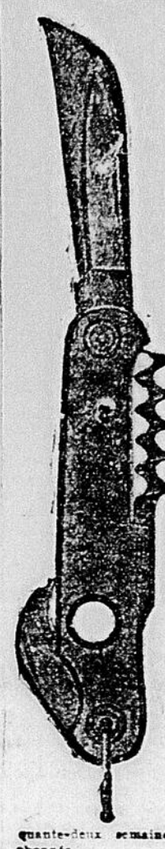

Un superbe canif, avec toutes les récentes améliorations : manche en argent allemand, deux lames du plus pur acier, tire bouchon, coupe-cigares, etc. Un objet d'une très grande utilité, indispensable pour tous les sportsmen, et que tout le monde devrait se hâter de se procurer à si bon compte. Se vend régulièrement $2.00. Nous donnerons ce riche cadeau à tout abonné qui nous enverra trois nouveaux abonnements de $1.00 chacun par année, soit en tout une

Valeur Reelle de $5.00 pour $3.00

Nous enverrons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines aux trois nouveaux abonnés.

OFFRE No 22

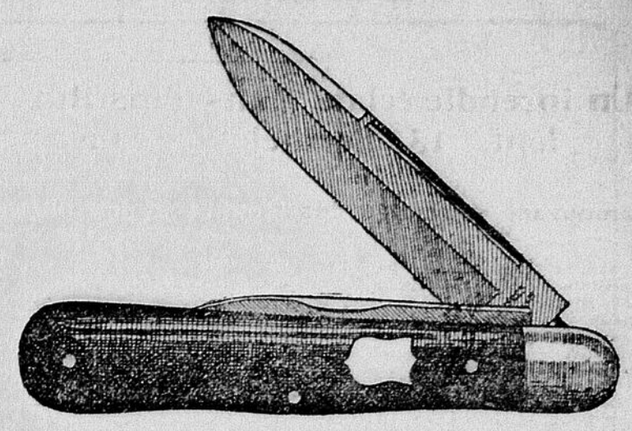

Couteau

D'un très joli dessin avec deux lames du meilleur acier, manche très solide en cocatier, avec garde, nous le garantissons pour donner la plus entière satisfaction. Cet article se vend régulièrement 75c. Nous donnerons gratuitement cette prime à tout abonné qui nous enverra un nouvel abonnement de $1 pour l'année, soit en tout une

VALEUR RÉELLE DE $1.75 POUR $1.00

Nous expédierons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines au nouvel abonné.

OFFRE No 47

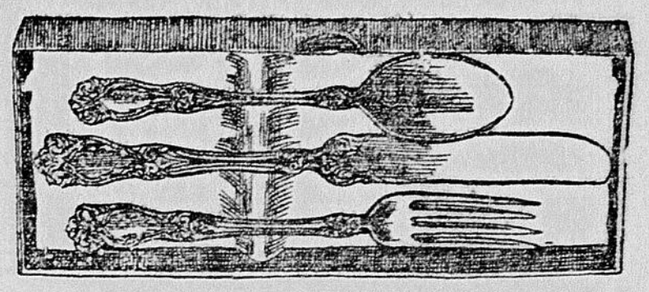

Service de Table pour Enfant.

Le superbe service "Essex" comprenant le couteau, la cuiller et la fourchette, du meilleur acier, solidement plaqué d'argent, avec de très jolis dessins. Le prix régulier est de $1.25.

Nous donnerons gratuitement ce riche service de table à tout abonné qui nous fera parvenir deux nouveaux abonnements de $1 chacun, par année, soit en tout une

Valeur Réelle de $3.25 pour $2.00

Nous enverrons régulièrement "Le Cultivateur durant un an ou cinquante-deux semaines, aux deux nouveaux abonnés.

OFFRE No 20

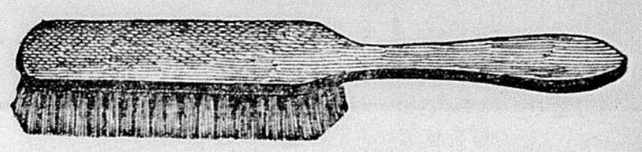

BROSSE A CHEVEUX

Une magnifique brosse à cheveux en vraies soies de cochons, avec un superbe dos en bois franc sculpté, forme tout à fait élégante, 9 rangées de largeur. Un objet qui se détaille toujours à 60c.

Nous donnerons gratuitement cette élégante brosse à cheveux à tout abonné qui nous fera parvenir un nouvel abonnement à $1.00 par année, soit en tout une

Valeur Réelle de $1.60 pour $1.00.

Nous enverrons "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines au nouvel abonnée.

OFFRE No 31

Montre en Nickel Pour Hommes

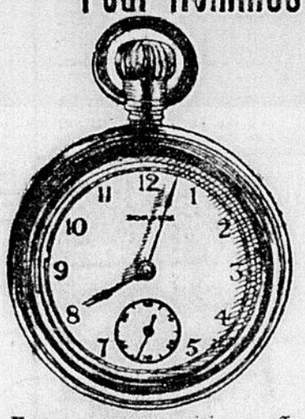

Voyons, messieurs, voici une offre qui devrait vous intéresser au plus haut point. Une superbe montre de nickel solide, à remontoir, fabriquée dans l'une des plus grandes manufactures du pays. La vignette ci-contre la représente dans sa grandeur naturelle. Le prix du détail est de $2.50.

Nous donnerons gratuitement cette jolie montre à tout abonné qui nous enverra trois nouveaux abonnements de $1.00 chacun par année, soit en tout une

Valeur Reelle de $5.50 pour $3.00

Nous expédierons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines aux trois nouveaux abonnés.

OFFRE No 39

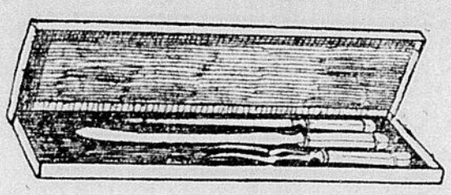

Services a Depecer

Un riche service à dépecer, comprenant le couteau, la fourchette et un fusil pour aiguiser. Ces objets sont tous de première qualité et sortent des grands ateliers de coutellerie de Sheffield, Ang. Ils sont dans une forte boite en carton. Le prix régulier est de $3.00.

Nous donnerons gratuitement cette magnifique prime à tout abonné qui nous fera parvenir trois nouveaux abonnements de $1.00 chacun, soit en tout une

Valeur Réelle de $6.00 pour $3.00

Nous enverrons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines aux trois nouveaux abonnés.

Lecteurs du "Cultivateur" profitez de ces offres.

OFFRE No 55

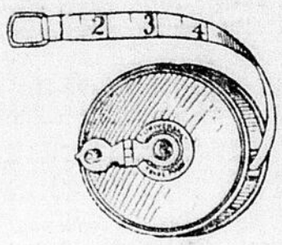

Galon à Mesurer

Un Joli galon à mesurer en toile très forte, longueur 50 pouces, couvercle en cuivre avec manivelle du même métal. Cet objet qui est très solide porte la célèbre marque de commerce "Universal", le prix régulier est de 75c.

Nous donnerons gratuitement cette superbe prime à tout abonné qui nous fera parvenir un nouvel abonnement de $1.00 pour l'année, soit en tout une

VALEUR REELLE DE $1.75 POUR $1.00

Nous enverrons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines au nouvel abonné.

OFFRE No 37

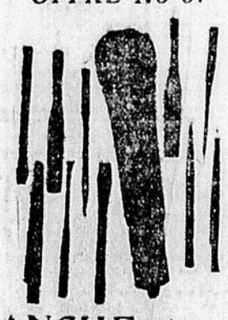

MANCHE et DIX OUTILS

Un manche s'adaptant à dix outils différents, tels que perçoir tournevis, vrille, poinçon, ciseaux de plusieurs formes, arrache clou, etc ; un objet de la plus grande utilité et qui rend de précieux services à la ménagère comme à l'homme du métier. De plus cet article est par sa forme des plus portatifs, car les outils sont enfermés dans la poignée elle-même qui est très solide et de petite dimension. Tout le monde voudra se procurer ce joli cadeau qui se détaille à 75c.

Nous donnerons gratuitement ce magnifique cadeau à tout abonné qui nous fera parvenir un nouvel abonnement de $1.00 par année, soit en tout une

Valeur Réelle de $1.75 pour $1

Nous expédierons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an, ou cinquante-deux semaines, au nouvel abonné.

FORMULE A REMPLIR

Aux propriétaires du "CULTIVATEUR,"

77, 79, et 81 rue St-Jacques, Montréal.

Veuillez envoyer durant une année "Le Cultivateur"

aux _____ nouveaux abonnés suivants :

(Indiquez le nombre d'abonnés)

Nom du nouvel abonné	Bureau de Poste	Comté

Ci-inclus la somme de $_____ en paiement des abonnements ci-dessus.

Nom _____

(Nom de la personne qui envoie les noms des nouveaux abonnés.)

Bureau de poste _____

Comté _____

Indiquez le No. _____ de la prime que vous avez choisie, cette prime vous sera envoyée par le retour du courrier, par malle enregistrée.

OFFRE No 3

L'AVE MARIA

Le plus nouveau livre de prière, contenant tous les offices du dimanche, les prières du matin et du soir, la messe et les vêpres et plusieurs dévotions particulières pour tous les jours de la semaine ; litanies et prières diverses. De format très commode et couverture tout-à-fait artistique, fini en cuir de Russie, nouvelle tranche rouge sous or et coins ronds, valant $1.50.

Nous donnerons gratuitement ce magnifique livre de prières à tout abonné qui nous enverra deux nouveaux abonnements de $1.00 chacun par année ; soit en tout une

Valeur Réelle de $3.50 pour $2.00

Nous enverrons "Le Cultivateur" régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines, aux deux nouveaux abonnés.

OFFRE No. 49

Ciseaux

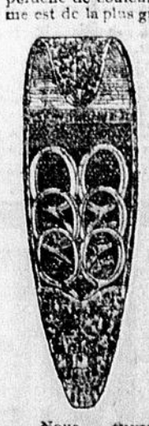

De trois différentes grandeurs, en acier trempé, fortement nickelé, dans un riche étui en cuir élégamment doublé en peluche de couleurs assorties. Cette prime est de la plus grande utilité et ne manquera pas d'intéresser les dames.—Elle se vend toujours $1.25 au détail.

Nous donnerons gratuitement ces superbes ciseaux à tout abonné qui nous fera parvenir quatre abonnements nouveaux de $1.00 chacun par année, soit en tout une

Valeur Reelle de $7.25 pour $4.00

Nous enverrons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines aux quatre nouveaux abonnés.

OFFRE No 56

Cuir à Rasoir

Un magnifique cuir à rasoir, double, en cuir de première qualité et en toile solide, anneau et poignée de nickel, le tout bien assujetti et de qualité supérieure. Un objet qui se vend toujours 75c.

Nous donnerons gratuitement cette jolie prime à tout abonné qui nous fera parvenir un nouvel abonnement de $1.00 pour l'année, soit en tout une

Valeur Reelle de $1.75 pour $1

Nous enverrons régulièrement "Le Cultivateur" durant un an ou cinquante-deux semaines au nouvel abonné.

OFFRE No 10

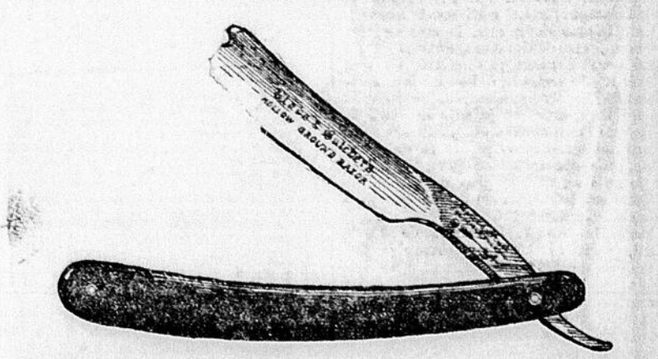

RASOIR

Un magnifique rasoir fabriqué expressément pour nous par la célèbre maison Wade & Butcher, de Londres, Ang. Le meilleur acier magnétique, manche noir, bien poli, lame 5-8 dans un fort etui portant le nom du "Cultivateur". C'est un rasoir qui se detaille regulièrement $1.50.

Nous donnerons gratuitement cet excellent rasoir à tout abonné qui nous enverra deux nouveaux abonnements de $1.00 chacun, soit en tout une

Valeur Réelle de $3.50 pour $2.00

Nous enverrons "Le Cultivateur" régulièrement durant douze mois, c'est-à-dire cinquante-deux semaines aux deux nouveaux abonnés.

LA FETE DE LA GERBE

Coutumes populaires d'Alsace

Lorsque bien dorés et mûrs à point, les lourds épis abaissent vers le sol leur tête fatiguée, les grands chariots s'apprêtent et de l'appentis de la ferme s'amènent dans les grandes cours.

Les gars vaillants aiguisent les faucilles et rabattent la faux reluisante, pendant que devant leurs miroirs, joyeux et chantantes, les filles font toilette.

Car pour la moisson qui ne salit pas les bardes, qui met le pain à la huche et le beau jaunet au bas de laine, il faut se présenter joyeux et reconnaissant.

Dans certaines parties de l'Alsace, les garçons de ferme partent dès l'aurore et, sous la direction du fermier ou du père quand les fils travaillent à la terre, fauchent les blés régulièrement par files dans le sens de la longueur du champ. Les faucheurs ont soin de laisser debout une grosse poignée des épis les plus beaux et les plus dorés. Ce bouquet d'épis est nommé le "Gludhshampfala" (poignée porte-bonheur).

Un peu avant midi, les longues, légères voitures à échelles s'amènent avec la mère, les filles et les servantes de ferme. Ces chariots contiennent les provisions du repas de midi, qui consistent en viandes froides, pain, saucisson et vin blanc.

Après cette frugale collation commence la formation des gerbes, puis lorsque celle-ci est terminée tous les travailleurs se réunissent auprès des maîtres et les parents. On s'agenouille alors autour de la gerbe porte-bonheur, puis on récite en chœur et à haute voix cinq pater et cinq ave. La prière terminée, le plus jeune des enfants, souvent une fillette, la main armée d'une faucille, s'avance vers la gerbe qu'elle détache par trois coups donnés en l'honneur de la Trinité. Préalablement, on a caché à l'intérieur quelques gâteaux et des pièces de monnaie que se partagent les enfants. Une jeune fille s'avance et attache un ruban autour de la gerbe, puis les filles et les enfants se hissent sur l'extrémité de l'une des voitures chargées des bottes de blé, et chantant des chœurs, les voitures et les paysans s'acheminent lentement vers le village.

Le "Gluckshampfala" est ensuite porté triomphalement dans la maison, où on la place derrière le crucifix qui orne la pièce principale. Il y reste l'année entière afin d'attirer sur elle la bénédiction du ciel. Le soir, un grand repas de fête termine la moisson qui est rentrée dans les granges, contrairement aux habitudes de certaines contrées de la France où les blés restent quelque temps réunis sous forme de meules élevées à même les champs.

—o—

Ces mêmes coutumes se répètent également au moment de la fenaison. A cette époque de l'année qui marque le retour de la belle saison et qui complète les fêtes de mai dont nous avons déjà parlé dans un de nos derniers numéros, les jeunes filles revêtent pour la fenaison leurs plus jolis atours, les foins sont rentrés avec beaucoup de solennité. Les prés d'une commune, toujours réunis dans un même rayon, sont fauchés le même jour par les habitants du pays. Toutes les voitures de la commune se réunissent et rentrent ensemble au village, formant une longue caravane dont les voitures, outre le chargement de foin, sont ornées de branchages sur le haut desquelles les femmes chantent et rient pendant que les conducteurs à cheval font retentir les claquements joyeux de leurs fouets.

P. KAUFFMANN.

Le prophète Elie II à New - YorK

Le nouveau prophète Elie II, de son vrai nom John Alexander Dowie, grand-prêtre de l'église de Zion, général en chef de la Restoration Host, etc., passera deux semaines à New-York, où il essayera de faire de nouveaux adeptes parmi "les diaboliques New-Yorkais", dont l'un, pickpocket du prophète, s'est permis de lui subtiliser une broche en diamant de $1,500 à son arrivée à la gare du Grand Central.

ElieII a besoin de $5,000,000 pour mener à bonne fin le mandat dont le Tout-Puissant l'a chargé sur cette terre; lorsque le prophète et son armée auront obtenu ce montant, ils évacueront les lieux et iront prêcher la parole de Dieu dans d'autres villes où les habitants sont tout aussi diaboliques qu'à New-York et où ils pourront aussi faire de nouveaux adeptes et surtout de fortes réquisitions. Elie II a déclaré que ces villes étaient fort nombreuses aux Etats Unis seulement, mais que, aussitôt après les avoir visitées, il se rendrait en Europe et que sa première visite serait pour Paris, où les habitants sont, paraît-il, tout aussi diaboliques qu'à New-York, mais où, nous le craignons, il s'attirera aussi bien des déboires, surtout en ce qui touche la question des réquisitions.

Si John Alexander Dowie et sa femme ont été quelque peu désillusionnés à leur arrivée à New-York, le premier par l'erreur de son cocher et la seconde par le vol de sa broche; ils n'en ont pas moins dîné de fort bon appétit au Plaza Hotel, mais il n'en a pas été de même pour leur armée qui a osé murmurer et protester contre le mauvais service de l'intendance. Le prophète ayant appris ce qui se passait s'est rendu au Madison Square Garden et à tous ceux qui criaient qu'ils avaient faim, a répondu: "La paix soit avec toi", mais comme ventre affamé n'a pas d'oreilles, il a promis qu'un bon dîner serait servi à 5 heures, ce qui a quelque peu calmé les esprits d'autant plus qu'il leur a fait ensuite un long sermon sur la futilité des choses humaines, le luxe affiché par les femmes des "diaboliques new-yorkais", l'abnégation dont il leur donnait le plus grand exemple, etc. Bref, il a terminé ce discours en disant que leurs souffrances étaient loin d'être terminées et qu'ils ne devaient penser qu'à une chose à sauver le plus d'âmes possible et à faire le plus d'adeptes à New-York.

Quel est ce prophète? Qui est-il? D'où vient-il? John Alexandre Dowie est né en Ecosse et un beau jour ayant trouvé qu'il avait la vocation nécessaire pour être prophète, il en a joué le rôle et si bien qu'il a réussi à former quelques adeptes en Australie où il s'était rendu et où il eut, dit-on, quelques démêlés avec la justice de ce pays pour avoir voulu, malgré la loi, faire des "meetings" en plein air. D'Australie, le prophète se rendit en Tasmanie où les affaires ne marchaient pas trop bien et enfin vint aux Etats-Unis où il a fondé Zion City et a su, dit-on depuis cette époque, acquérir une fortune qui, aujourd'hui, se chiffrerait par plusieurs millions de dollars.

En terminant, un bon conseil: La bêtise humaine n'ayant pas de limites, on le dit depuis que le monde existe et en conséquence cela n'est pas prêt de changer, si vous en avez la vocation, faites-vous prophète. De nos jours ce métier est encore le meilleur et celui qui rapporte le plus.

Le prophète JOHN ALEXANDER DOWIE, et sa femme.

GENRES CONVENABLES DE SOUS-VETEMENTS POUR ENFANTS

Costumes de nuit en laine Union naturelle avec pieds tels que la vignette, dimensions pour ceux de 2 à 8 ans. Prix suivant la dimension, depuis 27 cents jusqu'à 56c

Costumes de nuit, envers laineux pour enfants de 2 à 8 ans. Prix suivant la dimension, depuis 29c jusqu'à 58c

Camisoles en belle laine naturelle, non décolletées, manches longues, pour garçonnets. Dimensions: 22 à 32. Prix suivant la dimension. Depuis 47c jusqu'à 76c

Caleçons assortis au même prix.

Camisoles en belle laine écossaise, non décolletées, manches longues, pour garçonnets. Dimensions: 22 à 32. Prix suivant la dimension. Depuis 35c jusqu'à 65c

Caleçons assortis au même prix.

LES PLUS GRANDS STOCKS D'ETOFFES FASHIONABLES A ROBES

Les plus grands au point de vue de l'assortiment, des plus grands au point de vue de la valeur.

Drap Basket pure laine, noir et blanc, 56 pouces de large. La verge 80c

Homespun pure laine, noir et blanc, 56 pouces de large, bonne pesanteur pour costumes d'automne, de dames. La verge 88c

Hopsacking noir et blanc, 56 pouces de large, pure laine, beau fini souple. La verge $1.05

Drap vénitien de couleurs unies, 46 pouces de large, pure laine, belle variété de couleurs, telles que royal, vert, faon, gris, brun, bleu-marin, drab, cardinal, myrthe, grenat et noir. La verge 74c

Homespun uni, 56 pouces de large, pure laine, très bonne qualité, nouvelle variété de couleurs. La verge 81c

BLOUSES DE DAMES APPROUVEES PAR CELLES QUI SUIVENT LA MODE

Blouses en lustré crème, devant ample, garnies de 2 rangs de rempli, dos et devant plissés, manches amples, avec manchettes plissées de l'épaule au coude, boutons en soie au crochet, toutes dimensions, pour dames $2.25

Blouses en flanelle, devant, manches et dos plissés, et piqués, garnies de boutons blancs et de fantaisie, collet de fantaisie rabatu; couleurs ciel, bleu-marin, cardinal et noir, pour dames $5.25

La Cie S. CARSLEY, Limitee,

1765 a 1783 Notre-Dame, 184 a 194 St-Jacques, Montreal.

UNE MERVEILLE!

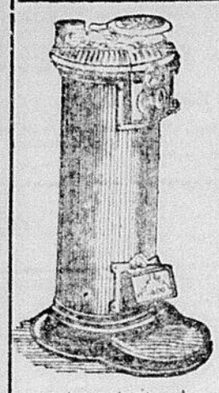

La Nouvelle Fournaise

TORTUE RHEAUME

que la "Fonderie Canadienne" vient de mettre sur le marché fait fureur. Elle produit le degré de chaleur désiré, se conduit facilement, garde bien le feu et consume 50 p.c. moins de charbon qu'aucune autre. Cette TORTUE est de forme très élégante et est solidement construite. Avant d'en acheter une autre, voyez celle-ci. Demandez notre catalogue illustré.

La TORTUE RHEAUME est en vente dans tous les bons magasins et chez

J. RHEAUME, 1554 rue Ste-Catherine.

Toujours Malade, constamment fatigué

Nerfs épuisés, manque d'appétit, sommeil troublé. Vous avez besoin de

FERROZONE

Les résultats que j'ai obtenus de Ferrozone, écrit M. Al. P. Whitehead, de Moncton, sont réellement merveilleux. Depuis deux ans, le mal de tête nerveux, et les douleurs au dos et au côté ne m'avaient pas quitté un seul instant. Je consultai les médecins de Montréal, mais sans succès. Je fis usage de Ferrozone, et je suis heureux de dire que ma santé est meilleure aujourd'hui que depuis plusieurs années.

Je pèse dix livres de plus, je parais et je suis en réalité plus robuste. Ferrozone est le meilleur tonique que j'aie jamais essayé."

Mme Duncan W. Dunham, de Portland, écrit: "L'hiver dernier je fus attaquée de névralgie et ma santé s'épuisa. J'eus recours à toute espèce de remèdes, mais Ferrozone fut le meilleur. Il me procura l'appétit et me donna de la force, de sorte que je ne m'attends pas à être de nouveau ennuyée par la névralgie ou les accès de vertige."

Les guérisons de Ferrozone sont permanentes car il fait son œuvre parfaitement.

C'est un spécifique contre toutes les formes de maladies de la peau, de troubles des reins, du foie et de l'estomac. Il guérit en peu de temps le mal de tête et les sensations de langueur.

Ferrozone possède plus de propriétés nutritives et vivifiantes que vous pourriez en obtenir de toutes autres manières—en somme il assure la santé et ne coûte que 50 cts pour trois semaines de traitement, ou six boites pour $2.50.

Chez tous les pharmaciens ou par la poste de la Ferrozone Company, Kingston, Ont. Procurez-vous-le aujourd'hui. 1 me s

Le président à un cocher de fiacre inculpé de vol d'un couvert d'argent, et qui rêve de conduire une voiture sans chevaux:

—Pourquoi avez-vous commis ce vol?

—C'était pour offrir à ma fiancée...

—Vous n'aviez pas d'autre mobile?

—Non, monsieur, je n'avais que mon cheval et ma voiture!

Noces d'Or

Arthabaska, 17 — C'est toujours une cérémonie bien touchante qu'une célébration de noces d'or; le plus froid et le plus sceptique se sent gagné, devant le spectacle imposant et édifiant d'un demi-siècle de vertus domestiques, couronnées publiquement dans une apothéose purement sentimentale qu'inspirent l'affection attendrie de la famille, l'affection robuste des amis et l'estime respectueuse des concitoyens.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé A. Côté, curé de la paroisse, qui a félicité les jubilaires en termes bien appropriés, et leur a souhaité encore de longs jours de bonheur en attendant la félicité céleste.

La partie musicale a été admirablement remplie par la maîtrise de la paroisse. M. Roméo Poisson tenant l'orgue. On a chanté la messe harmonisée "Cocone." A l'offertoire, M. Adolphe Poisson chanta un cantique de circonstance, composé par lui, sur la musique de M. Roméo Poisson.

Après le service divin, les jubilaires ainsi que les parents et amis se rendirent chez M. Nathaniel Blanchet, leur fils, où un banquet somptueux et arrosé des meilleurs vins a été servi.

Une adresse a été présentée par Rachel Blanchet, fille de M. Nathaniel Blanchet, et petite-fille des héros de la fête.

Au nombre des parents assistant à l'église et au banquet ont été remarqués: M. Célestin Blais, frère de la jubilaire, qui a été garçon d'honneur; Dame Pierre Picard, née Philomène Blanchet, sœur du jubilaire, qui a servi de fille d'honneur; M. et Mme Napoléon Blanchet, de Tingwick; M. et Mme Athanase Bernier, de Lawrence; Mass.; M. et Mme Adèle Blanchet, de St-Christophe; M. et Mme Alfred Letarte, de Kingsley; M. et Mme Joseph Blanchet, d'Arthabaska; M. et Mme Nathaniel Blanchet, de St-Christophe; Mlle Philomène Blanchet, de Warwick; M. et Mme Fulgence Blanchet, de St-Christophe; M. et Mme Arthur Blanchet, de Thetford Mines; M. et Mme Joseph Blanchet, de Lévis; avec leur fils, M. Jean-Marie, gérant de la Banque Nationale; Mme Laurent Simoneau, sœur du jubilaire; Mlle Eveline Picard; M. Pierre Picard; M. et Mme William Mercier; M. et Mme Edouard Bouffaro; M. et Mme Désiré Bouffard; M. et Mme Alphonse Boutin; Mme Jean Morin, Mme E. Duprès, fille de l'honorable J. J. Blanchet, et ses deux fils; M. et Mme Adélard Biron, Mme A. Biron; M. et Mme Philippe Blais. Il y avait en outre environ 25 petits-enfants présents et une foule d'amis qu'il serait trop long d'énumérer.

Tout l'après-midi, la gaieté la plus franche ne cessa de régner, on a chanté, on a dansé, on a fait des discours; l'entrain a même duré jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, et on s'est séparé en se félicitant et se donnant rendez-vous aux noces de diamant de M. et Mme Louis Blanchet, en 1913.

M. Louis Blanchet est né à la Présentation, près de Saint-Hyacinthe, le 8 juillet, 1827; un an après il se rendait à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, où il demeura jusqu'en 1855, quand il vint se fixer là où il demeure encore aujourd'hui. Il a été l'un des premiers colons d'Arthabaska.

En 1853, le 4 octobre, il épousa Marie Delvina Blais. Cette dernière était à peine âgée de 18 ans; elle fut toujours une compagne vertueuse et dévouée pour son mari. Elle est mère de 13 enfants, dont 10 vivants: Napoléon Antoinette, Adélard, Exilia, Joseph, Nathaniel, Philomène, Fulgence et Léopold. Les petits enfants se compteraient au nombre de 60; il y en a 42 de vivants aujourd'hui. Un arrière petit-fils vivant à Tingwick n'a pu assister à la fête.

M. et Mme Blanchet ont toujours joui de l'estime de leurs concitoyens. M. Blanchet occupant toutes les charges municipales et paroissiales, marguillier, conseiller et commissaire. Il était le frère de feu l'honorable J. J. Blanchet, qui a représenté le district rural de Lévis pendant nombre d'années, et a été l'orateur de la Chambre durant plusieurs années. Les deux seuls enfants de feu l'hon. Blanchet ont tenu à assister à cette fête; M. Joseph Blanchet, employé au palais de justice à Québec, et Mme E. Duprès, après avoir passé deux jours avec leur oncle et leur tante, sont retournés à Lévis, emportant un doux souvenir de leur court séjour à Arthabaska.

M. le curé et M. le vicaire de cette paroisse ont voulu témoigner de leur estime pour les vénérables vieillards et sont allés passer une partie de la journée avec eux.

J'oubliais de mentionner qu'un nouvel anneau d'alliance a été bénit, à la cérémonie; l'anneau est un don de leur garçon, Léopold, commis-marchand, à Thetford Mines.

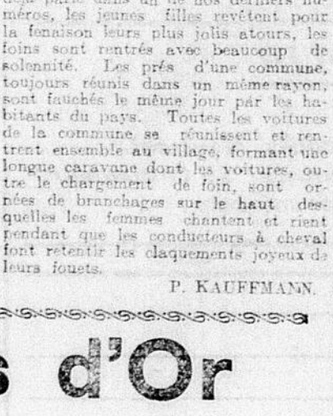

M. ET Mme LOUIS BLANCHET qui ont célébré leurs noces d'or.

Tel était le tableau impressionnant que présentait l'église paroissiale de St-Christophe d'Arthabaskaville, le 14 octobre courant, quand M. et Mme Le Blanchet, si avantageusement connus du public d'Arthabaska, agenouillés au pied de l'autel, renouvelaient le doux serment qui fit battre leurs cœurs, il y a un demi-siècle. C'était beau! c'était imposant! L'église décorée avec goût, regorgeait de parents et d'amis, empressés de témoigner au digne couple leur affection, leur estime et leur sollicitude. On aurait dit une fête de paroisse plutôt qu'une fête de famille, tant était grande l'assistance à la messe solennelle.

Détail intéressant: le même garçon d'honneur et la même fille d'honneur d'il y a cinquante ans remplissaient les mêmes fonctions auprès des dignes jubilaires.

IL GARDE LES PREUVES CHEZ LUI

Reuben Draper souffrait de la gravelle et fut gueri par les Pilules de Dodd pour les reins

La plus terrible des maladies urinaires facilement vaincue par le grand remede canadien

Bristol, Qué., 16 oct. (Spécial).—Il est promptement admis qu'un remède qui guérit la gravelle triomphera facilement des formes plus bénignes de maladies urinaires, et il y a plusieurs preuves vivantes que les Pilules de Dodd guérissent la gravelle. L'une de ces preuves est M. Reuben Draper, de cette place. Il garde dans une bouteille, les pierres qu'il a urinées, après un traitement aux Pilules de Dodd pour les reins et fait la déclaration suivante à ce sujet:

"Il y a environ un an je tombai malade de ce que je croyais être la gravelle. Je souffrais de grandes douleurs en sorte que je fis mander le médecin, qui me soulagea un peu mais qui ne me guérit pas. Peu après la douleur revint et j'eus recours à un autre médecin avec le même résultat, si ce n'est que j'affaiblissais toujours.

"Alors un homme me dit que les Pilules de Dodd pour les reins avaient guéri sa mère, je m'en procurai donc une boîte et commençai à en prendre. En une semaine j'urinai une pierre aussi grosse qu'une fève et quatre jours après une autre pierre grosse comme un grain d'orge. Ceci se passait il y a deux ans et je n'ai pas souffert depuis."

Les voies urinaires sont les premières à ressentir les effets de la maladie des reins. Au premier symptôme de la maladie, prenez les Pilules de Dodd pour les reins et vous n'avez pas à craindre la maladie de Bright. 199-1.

La voix exquise de

MELBA

captive tous ceux qui l'entendent—elle est d'une pureté cristalline et d'une étendue magnifique. Les voix de tous les artistes fameux qui ont fait des régistres pour le

Gram-o-phone Berliner

Sont reproduites avec une fidélité et une pureté absolue. A un prix nominal, vous pouvez entendre chez vous tous les morceaux de choix de musique vocale et instrumentale spécialement chantés ou joués par des artistes, des fanfares et des orchestres célèbres — tout depuis les chansons nègres jusqu'au grand opéra, depuis la solo de flûte jusqu'aux grandes compositions pour orchestre.

Prix depuis $15 à $40. Vendus par paiements faciles si on le désire. Ecrivez pour détails, catalogue et liste de registres. La seule machine parlante fabriquée au Canada, garanti pour cinq ans. Un enfant peut le faire fonctionner.

E. BERLINER, 2315 Ste-Catherine, Montreal

Emanuel Blout, Gérant Général pour le Canada. P-24—C-24

CE JOLI PATRON DE MONTRE D'OR GRATUIT

Ce même genre de montre vous aurait coûté, il y a quelques années, $25 au moins, mais grâce aux facilités perfectionnées et à la machinerie pour fabriquer durant les 20 DERNIERES ANNEES, le coût en a été réduit à la New-York Factory qui fabrique MILLE de ces montres PAR JOUR, au lieu de dix à l'ancienne mode.

Cette montre possède les mouvements les plus en vogue, les boîtes sont en or, en METAL A FUSIL, en ARGENT NIKELE; vous pouvez avoir le choix d'une montre de dame ou de monsieur, et elle est GARANTIE par la Compagnie de New-York et par nous-mêmes. Vous pouvez la gagner en quelques minutes en vendant seulement 12 BOITES DE NOUVELLES PILULES DU Dr DUCHARME POUR LE FOIE ET LES REINS, A 25c LA BOITE DE LA GRANDEUR REGULIERE de 50 cents.

Si vous ne voulez pas une montre, nous avons aussi des CENTAINES d'autres prémis de valeur que vous pouvez choisir. ENVOYEZ-NOUS UNE CARTE POSTALE et nous vous enverrons franco, 12 boîtes de nos pilules et notre nouveau catalogue illustré pour 1903, devant d'être mises. Joseph Remell, de Québec, écrit pour avoir 12 boîtes et demande si nous lui donnerons une montre ainsi bonne que celle reçue par son ami Johnny L. pour avoir vendu 12 boîtes de pilules. Vous pouvez faire la même chose. Une dame écrit de Manitoba et dit que nous avons les plus belles prémis qu'elle ait jamais vues, que les pilules sont excellentes et qu'elles ont donné satisfaction à tous ceux à qui elle les a vendues. Ecrivez maintenant.

NE RETARDEZ PAS

DEPT. 03, DR DUCHARME MEDECINE CO., 88 Rue Church, TORONTO. 48-1

L'EMPOIS CHINOIS

Empêche le fer de coller en même temps qu'il donne un fini superbe avec peu de repassage. 10 cents le Paquet.

MOULIN OCEAN

O. LEFEBVRE, Prop.

48-1 109 Ave. Mt. Royal.

Allen's Lung Balsam
(BAUME D'ALLEN)
Le meilleur remède contre la toux.
Absolument Sûr
devrait être le premier auquel on devrait donner en achetant un remède et insister rigoureusement pour l'avoir, car de son efficacité dépend la vie. Allen's Lung Balsam ne contient pas d'opium sous quelque forme que ce soit, et il est sûr, certain et prompt dans les cas de croup, rhumes, toux fortement attachés.
Essayez-le maintenant et convainquez vous

LA VOIX D'UN COLON

Ce qui se passe au Lac Saint - Jean

La Colonisation est donc réellement un vain mot !

Péribonka, 20 octobre 1903.

Monsieur le Directeur,

Sachant que votre journal est tout grand ouvert à ceux des colons qui ont de graves raisons de se plaindre de la manière dont ils sont traités, de la part de ceux qui devraient plutôt les aider, je me permets, tout humble que je suis, de me servir de la "Patrie", pour rendre publiques mes justes récriminations.

Il s'agit ici d'une injustice criante, révoltante même, commise par le Département des Terres de la Couronne de Québec, au détriment des colons du canton Taillon, près de Péribonka, c'est-à-dire non loin de la manufacture de pulpe, dont l'honorable Secrétaire Provincial est l'un des principaux intéressés. Le grand maître de ce département vient d'ordonner qu'à l'avenir il ne sera plus permis à qui que ce soit de se procurer des lots dans le susdit canton. Nous sommes quinze colons actuellement établis dans ce township, où nous vivons bien, heureusement même, du fruit de notre travail quotidien. Par le décret qui vient d'être rendu, de par la volonté de M. Parent, nous sommes donc tous destinés à vivre maintenant, isolés les uns des autres, le restant de nos jours. Fermer ainsi à la colonisation ce beau et fertile canton, c'est ni plus ni moins qu'une véritable infâmie, permettez-moi de me servir de l'expression.

Et sur quoi s'est-on basé pour arriver à pareille décision ? Je vais vous le dire.

Dans le courant du mois de mai dernier, un certain individu appelé M. Bédard, si ma mémoire ne fait défaut, envoyé spécialement par le Département, est arrivé dans nos parages pour faire l'inspection des lots vacants de notre canton.

Il a passé trois semaines chez nous, où nous l'avons hébergé au meilleur de notre possible. Ma femme a même eu l'honneur de laver au besoin son linge sale. Elle n'a pas eu lieu d'ailleurs de s'en repentir,car lorsque l'heure de son départ eut sonné, notre hôte, pour la récompenser de son trouble, a gracieusement glissé dans sa main un gros écu de cinquante sous tout rond. Ce monsieur est un employé modèle qui devra mériter de l'avancement de la part de son chef, car il a véritablement à cœur de ne pas déséquilibrer par ses largesses le budget provincial, tant chéri de son roi et maître.

Trêve de compliments, et revenons au sujet principal.

Après une courte visite à travers les lots en partie colonisés, M. l'inspecteur, se rappelant sans doute que la fortune sourit aux audacieux — audaces fortuna juvat" — a eu le toupet et s'est mis en frais, avec force gestes et déclamations, de vouloir nous faire entendre que la moitié de nos lots était absolument impropre à la culture. Nous prenant sans doute pour des imbéciles, il a poussé l'exhortation jusqu'à nous engager à signer une déclaration à cet effet, en nous assurant pompeusement que, par ce fait, une remise de la moitié du prix d'achat de nos lots nous serait accordée. Connaissant beaucoup mieux que ce citadin la valeur réelle de nos terres, nous avons tous, comme un seul homme, refusé avec indignation de nous rendre à son invitation.

Avant de faire parvenir son rapport à la grosse cloche du Département des Terres, M. Bédard devait, paraît-il, en donner connaissance à la Société de Colonisation et de rapatriement du Lac St-Jean. Notre monsieur a complètement oublié de remplir cette partie du programme et, à son retour à Québec, il s'est empressé de se faire conduire aux bâtisses du Parlement pour rendre compte de sa "glorieuse" mission. De la Société de colonisation, comme son chef pour les congrès de colonisation, il ne s'est pas plus occupé que de l'homme dans la lune. Je ne serais nullement surpris d'apprendre que frappé tout à coup d'un besoin subit d'imitation, il se fût rendu lui aussi au théâtre le soir de son arrivée. Pour quelle raison, d'ailleurs, ne se permettrait-il pas les petites douceurs que son chef sait si bien s'accorder !

M. Bédard a fait rapport que les lots qui restaient à vendre dans le canton Taillon étaient composés en majeure partie de savane et qu'ils étaient tout à fait impropres et nuls pour la colonisation et la culture.

Eh bien, moi, M. le directeur, qui suis colon et cultivateur, connaissant parfaitement dans ses coins les plus reculés le susdit township, je ne crains nullement de contredire carrément l'assertion de cet inspecteur public, et je dirai à haute voix, pour être bien compris, que les lots dont il est question sont très valables pour la colonisation. J'admettrai, cependant, qu'il y a une certaine lisière en savane, composée d'épinettières, mais dont le sous-sol est de première qualité pour la culture. Cette partie demanderait un travail un peu plus considérable pour la rendre fertile, mais cela ne serait et ne sera jamais un obstacle sérieux pour arrêter un colon doué de quelque peu de courage, et ils le sont tous courageux, ces gens-là.

Il faut avoir le cœur à la bonne place et être doté d'une énergie plus qu'ordinaire pour résister aux injustices qui sont constamment commises à notre égard.

Avant de traverser à Taillon pour faire son inspection, de passage à Roberval, M. Bédard est allé s'approvisionner chez le marchand de bois le plus riche et le plus important du Lac St-Jean. (Naturellement, ces marchands de bois, plus que tous autres, méritent d'être encouragés de toutes manières de la part du Département des Terres de la Couronne !) Comme ce brave marchand de bois est on ne peut plus intéressé à l'exploitation forestière du canton Taillon, il est de toute probabilité, que M. l'inspecteur, à travers la fumée d'un cigare gracieusement offert, s'est tout à consenti inspiré, comme providentiellement, sur le rapport qu'il devait faire de son voyage chez nous.

Lorsque tout le bois aura été enlevé dans le susdit canton et expédié aux Etats-Unis, ce qui ne prendra pas grand temps, vous verrez, nous aurons peut-être encore l'honneur de recevoir la visite d'un autre M. Bédard, qui, après une inspection "minutieuse" cette fois, découvrira que ce township est absolument propre à la colonisation et à la culture. N'ayant plus de bois dessus, l'on remettra alors de nouveau ces lots en vente.

Maintenant, M. le Directeur, je me permettrai de vous donner ci-dessous la liste des colons déjà établis dans le canton Taillon, "impropre à la colonisation", et qui, pourtant, s'y trouvent heureux.

Madame veuve Roy, avec ses trois fils, dont deux de mariés, plus de 100 acres en culture.

M. Dionné, avec quatre garçons, 75 acres en culture.

M. A. Danielson, 25 acres.

M. Joseph Danielson, 10 acres.

M. L. Marcoux, 15 acres.

M. Norbert, 10 acres.

M. L. Béland, 20 acres ; tous avec maisons et bonnes granges.

Enfin, moi-même, qui suis arrivé là avec mes six garçons dans le mois de mai 1902, j'ai vingt acres en culture sur lesquels j'ai récolté plus de 600 minots de grains cet automne, j'ai une bonne maison, une bonne grange et je suis muni d'un moulin à battre dont je fais un excellent usage.

Voilà, monsieur, pour un township jugé sans valeur par le Département des Terres de la Couronne de Québec !

Ma lettre vous paraîtra sans doute un peu sévère, mais il n'en peut être autrement dans l'état d'exaspération où nous sommes plongés par l'exaction toujours répétée dont nous sommes constamment victimes de la part de ceux qui devraient plutôt nous protéger.

Dans tous les cas, M. le directeur, vous pouvez être sûr que tout ce que je viens de rapporter est la vérité vraie, et je n'ai aucunement honte de signer cette correspondance de mon propre nom, en vous remerciant d'avance de votre bonté pour en donner publication.

Votre humble serviteur,
JOSEPH ROUSSEAU,
Colon dans le canton Taillon.

COURRIER DE LACHUTE

Mariage Aspeck-Carrière — Cour de circuit—Jugements intéressants

Lachute, 21.— Le célibat est de moins en moins populaire dans notre ville.

—Mardi matin, M. Eugène Aspeck unissait sa destinée à celle de Mlle Malvina Carrière, nièce de notre curé. Le mariage a été célébré par ce dernier, assisté de son frère, M. l'abbé Carrière, curé de St-Michel des Saints,et de M. l'abbé Lacasse, de Ste-Thérèse. Notre curé a prononcé une touchante allocution de circonstance.

Après la messe de mariage, un somptueux déjeuner a été servi au presbytere où se trouvaient réunis les parents des époux et les nombreuses amies de la mariée, ainsi que les jeunes filles de notre ville qui, sous la direction de notre organiste, M.e Jeanne Lavigne, ont fait du très joli chant pendant la cérémonie.

Les cadeaux offerts ont été riches et nombreux. Les jeunes époux sont partis en voyage de noce vers la capitale. Un grand nombre d'amis sont venus les saluer à la gare et leur souhaiter un bon voyage. Nous joignons nos bons souhaits aux leurs.

—Le dernier terme de la Cour de Circuit du comté d'Argenteuil, tenu à Lachute sous la présidence de l'hon. juge Taschereau, a été fort intéressant. Plusieurs jugements ont été rendus. Nous citerons les causes de : Joly vs Bradford et Bradford, opposant, où une opposition à jugement a été déboutée comme produite en dehors des délais légaux, M. St-Jacques, avocat du demandeur et Hampton, avocat de l'opposant. Deux autres causes qui intéressaient toute une municipalité ont été jugées. Deux charretiers, du nom de Joseph Desjardins et Louis Lamoureux avaient pris des actions pénales contre la Corporation du Township de Chatham pour le mauvais état d'un chemin sous son contrôle.

Cette dernière, représentée par Mtre de Laronde, plaidait que le mauvais état du chemin ne pouvait être imputé à aucune faute ou négligence de sa part, ou de celle des propriétaires tenus à l'entretien du dit chemin, mais que la véritable cause était la pluie tombée à cette date et surtout le passage sur cette route d'une trentaine de charretiers à bemdici de M. Joseph Brunet, propriétaire des carrières de granit, à quelques milles de St-Philippe, et quels font chaque jour une couple de voyages en moyenne, avec des charges variant entre trois à quatre mille livres.

Après une assez longue enquête, et de solides argumentations de la part des procureurs, la cour a condamné la défenderesse à payer dans chaque cause une pénalité de $1.00, maintenant les prétentions des demandeurs, représentés par leur procureur, M. J. St-Jacques, à savoir :

Qu'une corporation ne peut plaider à une action pénale par une semblable défense et que les chemins publics doivent être convenables pour toutes espèces de charroyages, quelques difficultés qu'il en résulte pour les propriétaires tenus à leur entretien.

Dans une cause de Lefebvre vs Robin, le demandeur a obtenu jugement pour $12.00. M. Falliser pour demandeur et de Laronde pour défendeur.

Jugement pour $25.00 sur une demande de dommages pour diffamation dans une cause de Monet vs Monet ; M. Mackay pour demandeur et M. St-Jacques pour défendeur.

Jugement en faveur du demandeur représenté par J. L. St-Jacques, dans une action en dommages de Hercule St-Jacques contre Laroque, défendu par M. Mackay.

Plusieurs causes ont dû être remises au prochain terme, faute de temps pour les plaider.

CONSEIL MATERNEL

D'une personne dont la fille a été ramenée à la santé

Elle souffrait de maux de tête, de vertige et avait des evanouissements—On craignit, pendant quelque temps, de voir la malade tomber en consomption.

Toute la fraîcheur de la jeunesse, les joues roses et les yeux brillants de la jeune fille, les charmes de la jeune femme sont dus à un sang pur et riche et à des nerfs calmes. Quand le visage est pâle et que les yeux manquent de lustre, quand existent les maux de tête et de dos, la courte haleine et les palpitations du cœur, le sang est gravement vicié et la consomption est certainement à craindre. Dans les cas de cette nature il n'y a pas de remède dont les résultats bienfaisants soient si certains que le sont ceux des Pilules Roses du Dr Williams. Chaque pilule fait un sang nouveau, riche, renforce les nerfs et met la victime sur le chemin de la santé. Ce fait est démontré dans le cas de Melle Bertha Milloy, Port Dalhousie, Ont. Le récit du retour de cette jeune fille à la santé est fait par sa mère, comme suit : "Il y a quelques années, la santé de ma fille Bertha commença à s'altérer. Les premiers symptômes se manifestèrent par le manque d'appétit, la perte des forces et l'aversion pour l'exercice. Ensuite survinrent des maux de tête et, parfois, des évanouissements; ses couleurs disparurent et elle devint très maigre. De fait son état était tel que nous craignions la consomption. Nous essayâmes nombre de remèdes, mais ils ne lui firent aucun bien; alors nous appelâmes un médecin, mais il ne se produisit pas d'amélioration et nous commencions à désespérer. En cette instance, agissant sur le conseil d'une amie—qui étudiait la médecine et qui pratique maintenant à Chicago— je commençai à donner à ma fille les Pilules Roses du Dr Williams. Après quelques semaines, il y avait une amélioration sensible dans son état et après qu'elle en eut pris neuf boîtes, elle avait reconquis la santé parfaite. Durant sa maladie son poids avait diminué à quatre-vingt-quinze livres et grâce aux pilules ils s'est accru à cent dix livres. Je conseille aux autres mères qui ont des filles faibles et souffrantes de ne pas perdre de temps et de leur donner les Pilules Roses du Dr Williams."

Presque tous les maux de la vie sont dus au mauvais sang et ils sont guéris par les Pilules Roses du Dr Williams, simplement parce que ces pilules font un sang nouveau et riche, renforçant par là toutes les parties du corps Tout le secret est là et c'est la raison pour laquelle elles ont opéré des guérisons après l'insuccès de tous les autres remèdes. Tous les marchands de remèdes vendent ces pilules mais il y en a quelques-uns qui offrent des substitutions ; assurez-vous que le nom au long "Dr Williams Pink Pills for Pale People," soit imprimé sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Si vous avez des doutes adressez-vous directement à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et les pilules seront envoyées par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50. 199-1-b.

A STE-JULIE DE VERCHERES

M. MICHEL BORDUAS, le nouveau maire de Sainte-Julie de Verchères. (Photo J. A. Dumas, coin Vitré et Saint-Laurent)

Sainte-Julie de Verchères, 21 — M. Michel Borduas, a été élu conseiller, puis maire, en remplacement de son regretté frère, M. Elie Borduas, tué accidentellement il y a une quinzaine de jours.

M. Michel Borduas est l'un das cultivateurs les plus en vue de la paroisse de Sainte-Julie.

Sa famille est l'une des plus anciennes du comté de Verchères.

Malgré que M. Borduas soit reconnu comme l'un des chefs conservateurs de sa paroisse, il n'est pas moins estimé des libéraux.

BEAUHARNOIS

Beauharnois, 21.—Le grand bazar est terminé depuis vendredi dernier. Le succès a été très grand et au-delà de toute espérance. On peut en juger par les recettes qui sont de $791.

—Les Dames de Ste-Anne qui étaient "candidats", ont été les heureuses gagnantes. Nous devons tout particulièrement les féliciter et ne pas oublier non plus les jeunes filles qui, bien qu'elles ont été vaincues, n'ont pas moins contribué au succès du bazar par leur travail et leur dévouement.

—Lundi matin, M. Charles Emard, avocat, de Montréal conduisait à l'autel Mlle U. Bisson. La bénédiction nuptiale a été donnée par Sa Grandeur Monseigneur Emard, oncle du marié.

Pendant la cérémonie, Monseigneur a fait deux allocutions et M. le R. Laurin a très bien rendu deux morceaux : "Souvenez-vous", de Massenet, et "Salutaris, de Mozart.

Après le déjeuner, servi chez le père de la mariée, les heureux époux sont partis pour New-York.

—M. et Mme J. G. H. Bergeron, Mme et Mlle Wall, qui ont passé la belle saison ici, retourneront à Montréal, vers la fin de la semaine.

—Mlle Ida Fortin est partie samedi dernier, pour Upton où elle sera en visite chez son oncle, M. N. Fortin.

—Mlle Contant, depuis plusieurs jours en visite chez M. Guimond, est retournée à Montréal, lundi.

UN HOMME TUE PAR LES CHARS

Village des Aulnaies, 22. — Ferdinand Guimond et son fils Adélard, de St-Cyrille, comté de l'Islet, ont été frappés par l'express montant à l'est de la station de l'Islet.

Le père est mort.

Le Dr Gosselin va tenir une enquête sur cette mort.

DEUX MORTS SUBITES

L'embranchement du chemin de fer du Lac St-Jean

Québec, 22.—En arrivant de l'école, hier après-midi, les enfants d'une dame F. X. Savard, résidant au No 274 rue de la Reine, se sont trouvés en présence du cadavre de leur mère, gisant sur le plancher dans la salle d'entrée de la maison.

Leur désespoir est plus facile à imaginer qu'à décrire.

Les voisins sont accourus à leurs cris mais la mort avait déjà fait son œuvre depuis plus d'une heure. Une enquête a eu lieu cette après-midi, à 2 heures, et le verdict du jury a été de "mort par suite de syncope".

—Une dame Sansfaçon, âgée de 60 ans, résidant à Beauport, concession Saint Michel, a été trouvée morte dans son lit, ce matin. Le coroner doit procéder à une enquête demain matin, à 9 heures.

—La Compagnie du chemin de fer du Lac Saint-Jean fait actuellement faire des explorations préliminaires entre la Tuque, sur le Saint-Maurice et la rivière Jeannotte, distance de 80 milles, pour fixer la trace d'un embranchement qu'elle se propose de faire construire entre ces deux endroits et que le gouvernement fédéral vient de subventionner.

DANS BROME

La nomination a lieu à 2 h. p.m.

Knowlton, 22. — La nomination a eu lieu cette après-midi à 2 hrs.

M. Manson est le candidat conservateur et l'hon. M. McCorkill, le candidat libéral.

Les orateurs conservateurs sont les hons. MM. L. P. Pelletier et F. Hackett, MM. le sénateur Baker, R. H. Pope, M. P., Savaria, ex M. P. P.

Du côté libéral : les hons. MM. McCorkill, Fisher, Turgeon, Archambault, Weir.

L'assemblée est nombreuse. Les deux côtés semblent confiants dans la victoire.

Cette lutte va être très sérieuse.

Le LINIMENT MINARD soulage la névralgie.

PORTNEUF

Feu Mlle Lucie Labranche

Portneuf, 22— Le 16 octobre dernier, ont eu lieu les funérailles de Mlle Lucie Labranche, troisième fille de M. Ferdinand Labranche, pilote. La défunte était âgée de 17 ans et 6 mois.

Le deuil était conduit par M. F. Labranche, père de la défunte, MM. H. Labranche, dos Germain, Dr Chs. Martel, cousins, W. H. Gates.

Parmi la foule venue de partout, nous remarquions M. Laurent Gauthier, Tancrède Bouillé, Georges Arcand, Nestor Arcand, pilotes de Deschambault, H. J. de St-Georges, régistrateur, Louis Jacques, Cap Santé, Jos. Martel, E.E.M. de Montréal, etc.

Des offrandes de messes et de fleurs ont été offertes par M. et Mme Arthur Delisle, Dr Charles Martel, Jos. Martel, de Montréal, Mmes Miville Déchêne, Jos. Descarreaux, Mlles B. Thibaudeau, F. Gagnon, N. M. Gauthier, M. Narcisse Perrault, etc.

Des sympathies de M. et Mme C. Auger, de Lévis, MM. Gosselin E.E.L., Edmond Richard, Pierre Guellet, E.E.L., M et Mme J. L. Taibaudeau, Mme Théophile Hudon, M. et Mme Dérême, des Révérendes Sœurs de la Charité, du Dr Watters, de l'honorable Jules Tessier, de M. et Mme L. F. Richard, Mme Boisvert, Mlle Lapierre, Québec, Mlles Legendre, Ste-Croix, C. Jobin, Québec, L. Jobin, S. Mercure, N. Couture, St-Augustin, M. et Mme Emile Bélbert, Wilfrod Gauthier, Mme Wilfrod Delisle, Dr Gosselin, Montréal, N. S. Hamelin, Mme Lockwell, Mlle Lockwell, M. C. G. McPherson, Mme Cinq-Mars, M. C. H. Guin, Dr Bernard, Mme Alex. Gauthier, Z. Benoit, Georges Rinfret, N. L. Delisle, E. Valin, etc, etc.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

Efficacité reconnue

Le BAUME RHUMAL est le remède le plus efficace et le moins coûteux pour les affections de la gorge et des poumons. 200-2

COURRIER DES TROIS-RIVIERES

Funérailles de Mlle Cécile Beaudry—Nos abattoirs—La rue du Fleuve

Trois-Rivières, 22.— Les funérailles de Mlle Cécile Beaudry, fille de M. Zéphirin Beaudry ont eu lieu hier, à l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mlle Beaudry, est décédée dimanche, à l'âge de 20 ans, après une longue et cruelle maladie. Le service funèbre fut chanté par le révérend Abbé Hamelin, parent de la famille, assisté de MM. Lemire et Fusey, comme diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Mgr Cloutier assistait au trône.

De superbes soli furent rendus par Mlles DeLottinville et Lord et MM. Bernard et Turcotte durant l'office divin.

Mlles Cécile Gouin, Yvonne Urolet, Ida Ryan et Albertine Olivier portaient les coins du poêle et MM. B. Panneton, Chs Gervais, Chs. Arcand et S. Malone.

Les contribuables ne sont prononcés contre le fait d'accorder les $1 000 demandées par la compagnie d'Exposition, comme encouragement aux sociétés agricoles.

Le vote a été de 204 contre et de 96 pour. Comme on le sait, le Conseil de ville, avant de ne rien décider de cette question avait décidé s'en rapporter au vote des contribuables.

—Les MM. Roy et Cie, marchands de bestiaux de Montréal, se proposent de devenir propriétaires de notre Compagnie actuelle d'abattoirs si notre Conseil leur accorde une exemption de taxe durant 10 ans, et dix arpents de terrain à prendre aux environs de l'abattoir existant.

Le Conseil examinera vendredi, en comité général le détail des propositions Roy, et décidera.

Certains propriétaires ayant leur résidence sur la rue du Fleuve, se plaignent au Conseil, par le ministère de leur avocat, maître Joseph Bernard, que la partie de cette rue comprise entre les rues Bell et de la Fosse est généralement encombrée par le fait des locataires du quai des Commissaires.

On demande que la clôture disparaît soit rétablie afin que la démarcation entre la propriété du Quai des Commissaires et la rue du Fleuve soit définitive et plus facilement respectée.

Entendu en police correctionnelle :

—Prévenu, vous reconnaissez avoir frappé brutalement le nègre qui vient de faire sa déposition... et cela sans provocation de sa part... vous ne l'aviez jamais vu.

—Mon président, vous ne pouvez pas ignorer qu'il y a des jours où l'on est disposé à broyer du noir !...

COGNAC BISQUIT

(ETABLIE EN 1819)

Marque de Commerce
St-Martial

BISQUIT "de 10 ans d'age"
BISQUIT "Une Etoile"

IL N'Y EN A PAS DE PLUS PUR NI DE MEILLEUR.

Recommandé par la profession médicale dans le monde entier.

BISQUIT DUBOUCHE & CO.,
COGNAC.
WALTER R. WONHAM & SONS.
Seuls Agents pour le Canada. 48-13 MONTREAL.

A ST-REMI

St-Rémi, 21.—Le Conseil de St-Rémi réuni en assemblée spéciale hier soir a adopté un règlement à l'effet d'accorder un bonus de $2,000 à M. Lamarre et Co. afin de leur aider à reconstruire leur manufacture incendiée l'an dernier.

La corporation a fait construire au centre de la municipalité deux immenses réservoirs aux fins d'améliorer la protection contre les incendies.

—Grand congé aujourd'hui au collège St-Rémi, à l'occasion de la fête patronale de nos religieux, la St-Viateur. Il y aura concours de jeux athlétiques, récréatifs etc., pendant la journée. Demain soir, distribution des prix aux vainqueurs et soirée intime.

A ST-EUSTACHE

St-Eustache, 21 — La révision des listes électorales a eu lieu la semaine dernière. Il y a eu plusieurs contestations. C'est M. Hector Champagne M.P.P. qui est le secrétaire de nos municipalités.

—M. Sawyer, architecte de Montréal, fera le plan de notre nouvelle église, qui espérons-le, fera honneur à la vieille et patriotique paroisse de St-Eustache.

—Notre village progresse petit à petit, malgré certaines gens qui devraient pourtant donner le bon exemple. Créer de l'élan, de l'émulation. Nous avons un magnifique village. Il nous faudrait peu de chose encore pour y attirer un grand nombre de touristes.

—Nous n'aurons donc pas de succursale de banque. Avec le concours vrai de toutes les têtes dirigeantes de notre village, n'aurions-nous pas pu avoir cette succursale ?

Mais on dit qu'il y a, parmi elles, des gens qui ont tout intérêt à ne pas avoir cette succursale. Pourtant, ce serait un grand avantage pour notre localité.

Cela nous initierait aux affaires, aux transactions commerciales. Cela nous habituerait à placer notre argent en lieu sûr.

Les adversaires de cette succursale de succursale pour savoir où déposer notre argent. Il y a une petite banque privée où les cultivateurs font affaire depuis 25 ans et cela suffit, disent-ils.

Chacun son goût. Mais une véritable banque à St-Eustache rehausserait certainement le caractère de notre village, j'entendent que nous n'avons pas besoin disent les adversaires des petites banques privées.

Nicolet

Nicolet, 21 — M. Henri Lacroix, marchand de Shawinigan, était de passage à Nicolet, hier.

—Mlle M. Eugénie Rousseau est revenue d'une promenade très agréable qu'elle vient de faire à Montréal. Ses amies de Nicolet sont très heureuses de la voir revenue parmi elles.

—L'agrandissement que les Sœurs de l'Hôtel-Dieu font ajouter à leur institution avance rapidement. L'extérieur est maintenant complètement terminé. L'entreprise a été confiée à M. Louis Caron, architecte de notre ville.

—Jeudi dernier, avait lieu à la Cathédrale de cette ville, le mariage de M. A. L. Smith, organiste de St - Henri de Montréal, à Mlle Julie Anna Désaulniers de Nicolet.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé L. Smith, curé de Yamaska, oncle du marié.

La cérémonie a eu lieu à 10 heures a. m. et un grand nombre de parents et d'amis y ont assisté.

La mariée portait un élégant et riche costume de voyage. Elle était accompagnée de son père, le Dr D. B. O. Desaulniers. Le marié avait pour témoin son père le Dr W. Smith, pharmacien de cette ville.

L'heureux couple après avoir pris part à un somptueux dîner à la résidence du père de la mariée, est parti pour Québec. La liste des cadeaux et des témoignages d'estime que M. et Mme A. L. Smith ont reçus à l'occasion de leur mariage de la part de leurs parents et de leurs nombreux amis est considérable.

LE TAROL FAIT SON CHEMIN

Donne force et courage, fait éviter la consomption

M. GEORGES ROY, DE SANDY BAY, NOUS ECRIT DANS CE SENS

"Sandy Bay, janvier 1903.

"J'étais un homme qui ne pouvait plus faire aucuns travaux tant soit peu difficiles — exigeant quelque déploiement de force — j'étais un homme fini !

Faible et sans énergie, je me voyais aller vers la Consomption et cela sans y pouvoir remédier !

Le TAROL me fut un jour conseillé. On m'en dit beaucoup de bien. J'en étais là lorsqu'un voyageur de la maison Morin (Dr Ed. Morin) de Québec, venant à passer chez moi, me fit cadeau d'une bouteille-échantillon de TAROL, qui me mit l'espoir au cœur, tant son action eut d'heureux effets sur ma maladie.

Je fis usage de ce remède pendant quelques mois et finalement j'en retirai tout le bien que j'en attendais : ma guérison parfaite !

Je recommande instamment le TAROL ou Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morue, du Dr Ed. Morin, aux personnes faibles, sans courage et menacées de consomption."

GEORGES ROY.

MAISON G. Marsolais

Une Semaine Remarquable

La semaine prochaine promet d'être des plus mouvementées. De très alléchants bargains, préparés de longue main, seront offerts au public intelligent qui veut faire des économies. Parmi ces bons marchés incroyables nous citerons

3 Lots comme Spécialité

LOT No. 1—50 JUPES en très belle étoffe, très bien garnies de sateen. Valeur de $2.75 pour..... **$1.75**

LOT No. 2—40 JUPES en cheviote, qualité extra—avec biais et langues, garnies en satin. Valant $3.00, pour..... **$2.75**

LOT No. 3—1 caisse de Toile de ménage, par coupon, 40 p.c. en dessous de la valeur. Ne manquez pas cette chance.

AUSSI : UN IMMENSE "JOB"

Nous venons d'acheter 25 pièces d'Etoffe Zibeline à costumes, les plus nouveaux patrons.

10 pièces d'Etoffe Snowflake et 20 autres pièces d'Etoffes diverses, les dernières nouveautés pour Costumes de Dames.

Nous les offrirons, la semaine prochaine, à 40 pour 100 en dessous des prix réguliers.

MAISON G. MARSOLAIS
1469-71 RUE NOTRE-DAME, COIN BONSECOURS.
48-1

ST-JANVIER

St-Janvier, 22 — M. le notaire Petit, de St-Jérôme, a assisté à la révision des listes électorales ici. On a retranché, ajouté et finalement la liste est à peu près la même qu'auparavant au point de vue des partis.

— M. le docteur Ouimet, autrefois de Sainte - Anne des Plaines, et établi à Ste-Rose depuis quelques mois, est revenu à Ste-Anne, à la requête de ses anciens clients.

—MM. Achille Desjardins, marchand de Ste-Thérèse et Jos. Dubois, étaient de passage ici, dimanche, en route pour St-Sauveur des Monts.

Egaré dans les bois

Saint-Martin, (Beauce), 20. — M. Thomas Murtha et toute sa famille sont dans une terrible consternation. Leur fils âgé de 16 ans, est disparu depuis deux jours! M. Murtha est le propriétaire d'une hôtellerie à la frontière du Maine. C'est le rendez-vous de tous les nemrods américains, nos amateurs de chevreuils et caribous. Or, avant-hier, un parti de chasseurs ayant à sa tête un goide expérimenté quitta l'hôtel et s'avança dans les bois. Le jeune Murtha partit avec les chasseurs. Sans doute à la poursuite d'un gibier, il s'éloigna du groupe et ne put retrouver son chemin. Le soir les nemrods revinrent moins un. Le jeune Murtha manquait à l'appel! Les parents sont au désespoir. Une battue est organisée et l'on espère retrouver disparu.

Une grève originale.—Le préfet de police de Bukarest a interdit dernièrement aux mendiants la circulation dans certains quartiers de la ville, où leur insistance à l'égard des passants avait causé du désordre.

Le lendemain, tous les mendiants de la ville se sont réunis au nombre de plusieurs milliers, et ont envoyé au préfet de police une délégation chargée de lui dire que, si l'interdiction continuait, ils allaient tous "se mettre en grève et prendre de force le pain qu'on leur défendait de demander à la charité."

Devant cette attitude menaçante, le préfet a demandé à réfléchir. Une grève de mendiants ! C'est ça qu'il nous faudrait à Montréal.

S'EXPOSER

au froid et à l'humidité c'est marcher vers la pneumonie. Prenez une dose du

Painkiller

de Perry Davis, et vous éviterez tout danger. Il n'a pas son égal pour prévenir et guérir les rhumes, le mal de gorge, l'esquinancie et la rheumatisme.

Gardez en toujours à la maison.

POELES ET FOURNAISES

HAPPY THOUGHT,—JEWEL, SOUVENIR, VERITABLE FOURNAISE QUEBEC, FOURNAISES A L'HUILE, ETC.,—Au plus bas Prix du marche chez TORTUBE

Ed. Lavanaugh Co
NOTRE DAME & SEIGNEURS
2543-2553 NOTRE-DAME
292-300 SEIGNEURS
MONTREAL.

Expositions Agricoles

COMTE DE CHAMBLZ

Liste des prix

1ère SECTION — CHEVAUX

Etalons grosses races de 5 à 10 ans — 1er, Charles Normandin, Boucherville ; 2e, Cmile Lapalme, Chambly.

Etalons légers de 5 à 10 ans — 1er, Joseph Bouthillier, Chambly ; 2e, Daville ; 2e, Emile Lapalme, Chambly.

Etalons de 3 ans, grosses races, tels que ci-dessus — 1er, Solime Monty, Chambly ; 2e, Joseph Gautier, Boucherville ; 3e, Toussaint Sicotte, Boucherville.

Paire de chevaux de trait sous harnais — 1er, Hormisdas Fortier, Chambly ; 2e, Charles Normandin, Boucherville ; 3e, Elie Ste-Marie, St-Hubert ; 4e, Charles Massé, Chambly ; 5e, Joseph Rocheleau, St-Basile ; 6e, Napoléon Achim, St-Lambert ; 7e, Joseph Demers, St-Basile ; 8e, Lucien Trudeau St-Basile.

Pour la meilleure jument poulinière, avec son poulain, pesant au-dessus, de 1200 lbs — 1er, Adolphus Lareau, St-Bruno ; 2e, Joseph Chagnon, St-Basile ; 3e, Joseph Boisy, St-Bruno ; 4e, Emerie Savaria, Boucherville ; 5e, Hubert Forget, Chambly.

Pour la meilleure jument poulinière, avec son poulain, pesant au-dessous de 1200 lbs — 1er, Jules Vinet, St-Basile; 2e, Alexandre Perrier, Chambly ; 3e, Victor Gagnon, St-Hubert ; 4e, Eusèbe Lalumière, St-Basile.

Pour la plus belle jument — 1er, Joseph Chagnon, St-Basile ; 2e, Toussaint Daignault, Boucherville ; 3e, Arthur Lague, Chambly.

Pouliche de 3 ans — 1er, Salomon Ménard, St-Basile ; 2e, Alphonse Laramée, St-Basile ; 3e, Ovilda Vincent, Longueuil ; 4e, Didace Lapalme, St-Basile.

Pouliches de 2 ans — 1er, Emerie Trudeau, St-Basile ; 2e, Henri Rocheleau, St-Hubert ; 3e, P. Elie Ste-Marie, St-Hubert.

Pouliche d'un an — 1er, Salomon Lafrance, St-Basile ; 2e, Moïse Popin, Boucherville ; 3e, Alexandre Perrier, Chambly.

Etalons canadiens (enrégistrés) — 1er, Frederic Malo, Boucherville ; 2e, Adéoda Jodoin, Boucherville.

Etalons de 2 ans — 1er, Charles Massé, Chambly ; 2e, Salomon Ménard, St-Basile ; 3e, Hubert Forget, Chambly.

Etalons d'un an — 1er, Joseph Paré, St-Hubert ; 2e, Arthur Lague, Chambly ; 3e, Médéric Daignault, Chambly.

Poulains et pouliches de l'année — 1er, Henri Robert, Boucherville ; 2e, Adelmore Vinet, St-Basile ; 3e, Victor Dubois, Boucherville ; 4e, Charles Massé, Chambly ; 5e, Albert Dubois,Chambly ; 6e, Joseph Rocheleau, St-Basile.

Chevaux de buggy attelés — 1er, Charles Normandin, Boucherville ; 2e, Salomon Ménard, St-Basile ; 3e, Joseph Rocheleau, St-Basile ; 4e, Joseph Bouthillier, Chambly.

2e SECTION — BETES A CORNES (non enrégistrées)

Vaches à lait croisées — 1er, Henri Rocheleau, St-Hubert ; 2e, Joseph Paré, St-Hubert ; 3e, Joseph Rocheleau, St-Basile ; 4e, Vincent Vincent, St-Hubert ; 5e, P. Elie Ste-Marie, St-Hubert ; 6e, Moïse Vincent, St-Hubert ; 7e, Alexis Gélinéau, St-Hubert ; 8e, François Charron, St-Hubert ; 9e, Arthur Aubertin, Longueuil ; 10e, Aimé Raymond, Chambly.

Génisses de 2 ans — 1er, Elphège Bernard, St-Basile ; 2e, Pierre Vincent, St-Hubert ; 3e, Henri Rocheleau, St-Hubert ; 4e, Isaïe Provost, Boucherville ; 5e, P. Elie Ste-Marie, St-Hubert.

Génisses d'un an — 1er, Elphège Bernard, St-Basile ; 2e, Napoléon Sicotte, Boucherville ; 3e, Isaïe Provost, Boucherville ; 4e, Joseph Rocheleau, St-Basile.

Génisses du printemps — 1er, Isaïe Provost, Boucherville ; 2e, Joseph Rocheleau, St-Basile ; 3e, Elphège Bernard, St-Basile ; 4e, Joseph Quintal, Boucherville.

3e SECTION — BETES A CORNES (enrégistrées)

Taureaux âgés de trois ans et plus, grosses races — 1er, Elphège Bernard, St-Basile ;

Taureaux de trois ans, petites races, tels que Ayrshire Jersey — 1er, Damase Charron, Chambly.

Taureaux 2 ans, petites races, tels que ci-dessus — 1er, P. Elie Ste-Marie, St-Hubert ; 2e, Alexandre Perrier, Chambly ; 3e, Hubert Forget, Chambly.

Taureaux d'un an, petites races — 1er, Dr Demers, Boucherville ; 2e, Napoléon Deslières, St-Hubert.

4e SECTION — VACHES A LAIT (enrégistrées)

Vaches à lait, petite race — 1er, P. Elie Ste Marie, St-Hubert ; 2e, Napoléon Raymond, Chambly ; 3e, Dame Charles Lafontaine, St-Basile.

Génisses d'un an, petite race — 1er, Isaïe Provost, Boucherville ; 2e, Toussaint Daignault, Boucherville ; 3e, Dr Demers, Boucherville.

Génisses du printemps, petites races— 1er prix, Isaïe Provost, Boucherville ; 2me prix, Adélard Raymond, Chambly.

Veaux mâles enrégistrés, petites races—1er prix Isaïe Provost, Boucherville; 2me prix, Adélard Raymond, Chambly.

5me SECTION

Moutons enrégistrés, Béliers de 2 ans et plus, grande laine— 1er prix, Edmond Trudeau, Saint-Basile; 2me prix, Elphège Bernard, Saint-Basile.

Béliers d'un an, grande laine — 1er prix, Elphège Bernard, Saint-Basile ; 2me prix, Jules Vinette, Saint-Basile.

Béliers d'un an, petite laine — 1er prix Alexandre Perrier, Chambly;

Béliers de l'année, grande laine — 1er prix, Elphège Bernard, Saint-Basile; 2me prix, Jules Vinette.

Béliers de l'année, petite laine —1er prix Alexandre Perrier, Chambly ; 2me prix, Joseph Rocheleau, Saint-Basile.

Couple de brebis, deux ans ou plus, grande laine— — 1er prix, Elphège Bernard, Saint-Basile; 2me prix, Alexandre Perrier, Chambly.

Couple de brebis d'un an,grande laine — 1er prix, Elphège Bernard, Saint-Basile.

Couple de brebis de l'année, grande laine—1er prix, Elphège Bernard, St-Basile.

Couple de brebis de l'année, petite laine—1er prix, Alexandre Perrier, de Chambly.

6me SECTION

Moutons (non enrégistrés)—Couple de brebis 2 ans et plus, grande laine— 1er prix, Elphège Bernard, Saint-Basile; 2me prix, Jules Vinet, Saint-Basile.

Couple de brebis d'un an, grande laine—1er prix, Jules Vinet Saint-Basile; 2me prix, Elphège Bernard, Saint-Basile;3me prix, Alexandre Perrier, Chambly.

Couple (d'agneaux) femelles grande laine—1er prix, Elphège Bernard, St-Basile; 2me Jules Vinet, Saint-Basile.

Couple de brebis 2 ans et plus, petite laine—1er prix, Dame Charles Lafontaine, Saint-Basile; 2me prix, Joseph Rocheleau, Saint-Basile; 3me pix Solomon Lafrance, Saint-Basile.

Couple de brebis d'un an, petite laine—1er prix, Joseph Rocheleau, Saint-Basile; 2me prix, Dame Charles Lafontaine, Saint-Basile;3 me prix Salomon, Lafrance, Saint-Basile.

Couple (d'agneaux) femelles, petite laine — 1er prix, Dame Charles Lafontaine, Saint-Basile; 2me prix, Salomon Lafrance, Saint-Basile; 3me prix, Joseph Rocheleau, Saint-Basile.

7me SECTION

Cochons (enrégistrés) verrats d'un an et plus, grande race— 1er prix Joseph Rocheleau, Saint-Basile.

Verrats de l'année, grande race — 1er prix, Joseph Rocheleau, Saint-Basile.

Verrats de l'année, petite race —1er prix, Félix Nadeau, Chambly; 2e prix, P. Elie Saint-Marie, Saint-Hubert.

Truies âgées, grande race—1er prix, Joseph Rocheleau, Saint-Basile.

Truies âgées, petite race — 1er prix Albert Dubois, Chambly.

Truies d'un an, grande race—1er prix Joseph Rocheleau, Saint-Basile.

Truies de l'année, grande race— 1er Joseph Rocheleau, Saint-Basile, 2me prix, Elphège Bernard, Saint-Basile.

Truies de l'année, petite race— 1er prix, Albert Dubois, Chambly; 2e prix, Félix Nadeau, Chambly; 3me prix, P. Elie Ste-Marie, Saint-Hubert.

8me SECTION

Cochons (non enrégistrés) Truies de 2 ans et plus— 1er prix, Albert Dubois Chambly; 2me prix,Joseph Rocheleau, Saint-Basile.

Truies d'un an—1er prix Jo eph Rocheleau, Saint-Basile; 2me prix Alexandre, Perrier, Chambly; 3me prix, P. Elie Ste-Marie, Saint-Hubert.

Truies de l'année—1er prix, François Charron, Saint-Hubert. 2me prix, Albert Dubois, Chambly; 3me prix, Alexandre Perrier. Chambly.

9me SECTION

Basse-Cour—Un coq et deux poules—1er prix, Alexandre Perrier Chambly ; 2me prix, Charles Normandin, Boucherville; 3me prix, P. Elie Ste-Marie, Saint-Hubert.

2 oies—1er prix, Salomon Lafrance, Saint-Basile; 2me prix, Alexis Gélineau Saint-Hubert. 3me prix, Adélard Raymond Chambly.

2 dindes—1er prix, Elphège Bernard, Saint-Basile; 2me prix, Jules Vinet St-Basile; 3me prix, Isaïe Provost, Boucherville.

2 canards— 1er prix, Hubert Forget, Chambly; 2me prix, Jules Lafrance, Saint-Basile. 3me prix, Isaïe Provost Boucherville.

10me SECTION
LAITERIE S

Laiterie et Savon, etc.—Tinette de beurre, pesant 20 lbs—1er prix Jérémie Lapalme, Saint-Basile; 2me prix, Jules Lafrance, Saint-Basile; 3me prix, Joseph Rocheleau, Saint-Basile.

Pot de miel pesant 20 lbs—1er prix Alexis Gélineau, Saint-Hubert, 2me prix, Jérémie Lapalme, Saint-Basile ; 3me prix, Edmond Trudeau, Saint-Basile.

Tiroirs de miel, 5 lbs ou plus—1er prix, Edmond Trudeau, Saint-Basile ; 2me prix, Salomon Lafrance, Saint-Basile; 3me prix, Alexis Gélinas, Saint-Hubert, 4me prix, Joseph Paré.

Fromage à la crème—1er Jules Vinette, Saint-Basile; 2me prix, Edmond Trudeau, Saint-Basile; 3me prix Elphège Bernard, Saint-Basile.

Savon de 5 lbs—1er prix, Joseph Paré, Saint-Hubert; 2me prix, P. Elie Ste-Marie, Saint-Hubert; 3me prix, Jules Lafrance, Saint-Basile.

Beurre de manufacture, 50 lbs — 1er prix, Elphège Bernard, Saint-Basile ; 2e prix, Beurrerie Saint-Hubert, 3me prix, Malo Lapalme, Saint-Basile.

Fromage de Manufacture, 50 livres—1er prix, Malo Lapalme, Saint-Basile.

Sirop d'érable en bouteille—1er prix, Edmond Trudeau, Saint-Basile; 2me prix, Jules Lafrance, Saint-Basile; 3me prix, Victor Lafrance, Saint-Basile.

Sucre du pays—1er prix, Victor Lafrance, Saint-Basile; 2me prix, Jules Lafrance, Saint-Basile.

Ouvrage en Cire. — 1er, Alfred Charron, St-Hubert ; 2e, François Charron, St-Hubert.

Ouvrage à la peinture. — 1er, Fran-Charron, St-Hubert.

6 poches de toile du pays. — 1er, Jules Lafrance, St-Basile ; 2e, Victor Lafrance, St-Basile.

6 serviettes de toile du pays. — 1er, Victor Lafrance, St-Basile ; 2e, Edmond Trudeau, St-Basile.

1-2 lb. de laine en écheveau.—1er, Joseph Rocheleau, St-Basile ; 2e, Elphège Bernard, St-Basile.

12e SECTION
GRAINS ET LEGUMES

2 minots de blé.—1er, Victor Lafrance, St-Basile ; 2e, Jules Lafrance, St-Basile ; 3e, Henri Rocheleau, St-Hubert.

2 minots d'orge. — 1er, Isaïe Goyette, Longueuil ; 2e, P. Elie Ste-Marie, St-Hubert.

2 minots d'avoine. — 1er, Damase Charron, Chambly ; 2e, Elie Ste-Marie, St-Hubert ; 3e, Victor Lafrance, St-Basile ; 4e, Henri Rocheleau, St-Hubert.

2 minots de pois. — 1er Damase Charron, Chambly.

Un minot de fèves. — 1er, Damase Charron, Chambly.

Un minot de graine de mil. — 1er, Henri Rocheleau, St-Hubert ; 2e, Isaïe Goyette, Longueuil ; 3e, Joseph Rocheleau, St-Basile ; 4e, Joseph Paré, St-Hubert.

Une poche de patates. — 1er, Aimé Raymond, Chambly ; 2e, P. Elie Ste-Marie, St-Hubert ; 3e, Victor Lafrance, St-Basile.

Tresse de blé-d'inde. — 1er, François Charron, St-Hubert ; 2e, Napoléon Raymond, Chambly ; 3e, Elphège Bernard, St-Basile.

Panier de navets. — 1er, François Charron, St-Hubert ; 2e, Joseph Paré, St-Hubert ; 3e, capt. Mandeville, Boucherville.

Panier de carottes. — 1er, Adélard Raymond, Chambly.

Panier de betteraves de table.—1er, Adélard Raymond, Chambly.

Panier de betteraves fourragères. — 1er, Octave Préfontaine, Longueuil ; 2e, Joseph Paré, St-Hubert.

Panier de tomates.—1er, P. Elie Ste-Marie, St-Hubert ; 2e, Octave Préfontaine, Longueuil ; 3e, Joseph Paré, St-Hubert.

Choux, (trois).—1er, Alexandre Perrier, Chambly ; 2e, Edmond Trudeau, St-Basile.

Tabac en feuille, (2 lbs.)—1er, Joseph Paré, St-Hubert.

Céleri, 1 paquet.—1er, Joseph Paré, St-Hubert.

Citrouilles, (deux).—1er, Napoléon Raymond, Chambly ; 2e, Octave Préfontaine, Longueuil ; 3e, Isaïe Goyette, Longueuil.

11ème SECTION
INDUSTRIE

Paire de couvertes de laine.—1er, Edmond Trudeau, St-Basile ; 2e, Isaïe Provost, Boucherville ; 3e, Joseph Rocheleau, St-Basile ; 4e, Victor Lafrance, St-Basile ; 5e, Salomon Ménard, St-Basile ; 6e, Hilaire Lamarre, Longueuil.

Couvrepieds piqués.—1er, Moïse Raymond, Chambly ; 2e, François Charron, St-Hubert ; 3e, Octave Préfontaine, Longueuil ; 4e, Stanislas Boisy, St-Bruno.

Couvrepieds ou tapis tricotés à la main.—1er, Octave Préfontaine, Longueuil ; 2e, Joseph Chagnon, St-Basile ; 3e, Victor Lafrance, St-Basile.

Ouvrage de fantaisie. — 1er, David Pelletier, Chambly ; 2e, François Charron, St-Hubert ; 3e, Edmond Trudeau, St-Basile ; 4e, Victor Lafrance, St-Basile ; 5e, David Peltier, Chambly ; 6e, Stanislas Boisy, St-Bruno.

Tapis de plancher crochetés.—1er, Moïse Raymond, St-Hubert ; 2e, Vincent Vincent, St-Hubert ; 3e, François Charron, St-Hubert ; 4e, Joseph Paré, St-Hubert.

Pour la meilleure collection de fleurs naturelles.—

1er Alfred Charron, St-Hubert ; 2ième Napoléon Achim, St-Lambert ; 3ième Hilaire Lamarre, Longueuil.

Pour la meilleure collection de pomme, 5 de chaque.—

1er Edmond Trudeau, St-Basile ; 2ième P. Elie Ste-Marie, St-Hubert ; 3ième Napoléon Raymond, Chambly.

Pour la meilleure collection de raisins.—

1er Joseph Rocheleau, St-Basile.

SPECIAL.

Fromage de manufacture pesant 20 lbs.—

1er beurrerie de St-Hubert.

CLEMATITE

Clematite reproducteur canadien pur sang, enrégistré dans le livre de généalogie de la province de Québec.

A obtenu les premiers prix aux expositions des étalons du comté des Deux-Montagnes, depuis 1901.

A la dernière exposition de ce comté, le 24 septembre dernier, sa progéniture a été fort remarquée dans les trois poulains dont nous publions le dessin.

Le propriétaire de Clematite, M. Wilfric Gratton, forgeron, de Ste-Scholastique, avait accordé 3 prix pour les meilleurs poulains provenant de son cheval. Celui de M. Ladislas Paiement de St-Hermas, a obtenu le 1er prix ; celui de M. Siméon Lorrain, le 2e prix et celui de M. Zenon Dubois, de Ste-Thérèse, le 3e prix. Le poulain de M. Emery Meloche, de St-Augustin, mérite aussi une mention honorable.

M. Wilfrid Gratton est un amateur de chevaux et nous le félicitons pour avoir fait un aussi excellent choix d'un reproducteur.

Coq et 2 poules.—
Polonais Chamois.—
Cochinchinois blanc.—
Capt. Mandeville Boucherville.
Napoléon Sicotte, Boucherville.
Plumrocks blanc.—
1er Capt. Mandeville, Boucherville ; 2ième P. Elie Ste-Marie, St-Hubert.
Beurre en livre.—
1er Beurrerie de St-Hubert.
Paire de couverte de voiture.—
Hubert Forget, Chambly.

M. Joseph Bouthillier de la paroisse de Chambly accorde le prix aux meilleurs poulin ou pouliche de l'année issus de son cheval.—

1er Théophile Boisy, St-Bruno; 2ième Charles Massé, Chambly ; 3ième Gilles Souligny, St-Basile ; 4ième Didace Lapalme.

M. Charles Normandin de la paroisse de Boucherville accorde 6 prix aux meilleurs poulin ou pouliche de l'année issus de son cheval.—

1er Adolphe Collin, St-Bruno ; 2ième Dame Veuve Brassard, Laprairie ; 3ième Henri Robert, Boucherville ; 4ième Joseph Chagnon, St-Basile ; 5ième Hector Dubois, Boucherville ; 6ième Arsène Dulude.

COMTE DE VERCHERES

Chevaux.—Etalon âgé pur sang.— 1er prix, Ludger Vary.
Etalons âgés, canadiens. — O. Bonin, Janv. Bousquet, Zot. Guertin, ex-aequo.
Etalons de 3 ans, canadiens.—1er prix, Arthur Desrachers.
Etalons de 2 ans, canadiens.— 1er prix Ephrem Préfontaine ; 2e, H. Petit.
Etalons de 1 an, canadiens.—1er prix, Victor Jacques ; 2e, Oct. Chicoine.
Poulains ou pouliches canadiens, de l'année.—1er prix, Janv. Bousquet ; 2e, Adé. Dupont ; 3e, André Beaudry ; 4e, Philias Geoffrion ; 5e, Alex Lavallée.
Pouliches de 2 ans canadiens. — 1er prix, Marc Gatien ; 2e, H. Préfontaine.
Pouliches, 1 an canadien.— 1er prix, Philias Geoffrion ; 2e, André Beaudry.
Juments âgées,canadienne.—1er prix,Appoi Noël ; 2e, Clément Robillard ; 3e, E. Savaria ; 4e, Adélard Dupont.
Etalon âgé, pesant. — 1er prix, Zot. Guertin.
Etalon âgé légers.— 1er prix, Philias Beauchemin ; 2e, Jos. Gervais ; 3e, A. Ducharme ; 4e, Alph. Jeannotte.
Etalons de 3 ans, pesants.— 1er prix, Dansereau et frère ; 2e, Jos. Chaput.
Etalons de 3 ans, légers.—1er prix,Sifroy Caron ; 2e, Eph. Préfontaine.
Etalons de 2 ans, pesants.—1er prix, Amédée Jeannotte ; 2e, Eus. Burelle ; 3e, Alph. Dupré.
Etalons de 2 ans, légers.—1er prix, T. Beauchemin ; 2e, Jérémie Deslauriers ; 3e, Léo. Girouard.
Etalons de 1 an, pesants.— 1er prix, H. Préfontaine ; 2e, Jos. Robert ; 3e, Jos L. Noël.
Etalons de 1 an, légers.—1er prix, H. Duhamel ; 2e, Clément Lamoureux ; 3e Denis Désourdy.
Poulains ou pouliches pesante de l'année.—1er prix, Victor Jacques ; 2e, J. Bousquet ; 3e, Emile Blanchard ; 4e, Jos. H. Pigeon ; 5e, Jos Loiselle.
Poulains ou pouliches pesants de l'année.—1er prix, Jos Dupont ; 2e, Elie Handfield ; 3e, Léo Girouard ; 4e, C. Lamoureux ; 5e, Zot. Bertrand.
Be les juments pesantes.—1er prix, Emile Blanchard ; 2e, Louis Poulette ; 3e, Vital Bouvier ; 4e, Damis Choquet.
Belles juments légères.— 1er prix,Appot Noël ; 2e, Jos A. Cartier ; 3e, H.Duhamel ; 4e, Jos. Pineault.
Pouliches de 3 ans pesantes.—1er prix, Janv. Bousquet ; 2e, Victor Ducharme ; 3e, Zot. Bertrand.
Pouliches de 3 ans, légères.—1er prix, Sergius Millier ; 2e, Louis Poulette ; 3e Ernest Duhamel.
Pouliches de 2 ans pesantes.— 1er prix Avila Messier ; 2e, Louis Langevin ; 3e L. C. Sénécal.
Pouliches de 2 ans, légères.—1er prix, Ludger Vary ; 2e, Dansereau et frère ; 3e, Félix Provost.
Pouliches de 1 an, pesantes.— 1er prix, J. B. Beauchemin ; 2e, Alph. Dupré.
Pouliches de 1 an, légères.— 1er prix Jos Daigle ; 2e, Phi. Noël.
Chevaux de traits.—1er prix, Jos Loiselle ; 2e, Amédée Jeannotte ; 3e, Adélard Dupont ; 4e, Almérie Ducharme.

DISTRIBUTEUR D'ENGRAIS 20IEME SIECLE DE KEMP

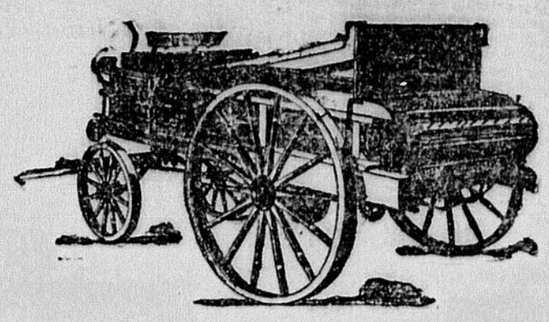

UN RECOLTEUR QUI EPARGNE DU TRAVAIL

Riverdale Farm, Hillhurst, Q., 5 août 1903.

J. L. Thornton, Ecr., agt. gén'l. Barnston, P.Q.

Cher Monsieur.—J'ai employé le "Distributeur d'engrais 20e siècle, de Kemp", que j'ai acheté récemment de vous, et je désire rendre témoignage à ses mérites. Il travaille à la perfection ; de fait, bien au-delà de mes espérances, et, à mon avis, nous obtiendrons double profit de l'engrais distribué par cette machine sur la méthode ordinaire de la distribution à la main, vu que le Distributeur pulvérise l'engrais très fin, et l'étend si uniformément qu'il ne reste pas de tas ici et là sur le terrain. Je n'ai jamais si bien placé mon argent que dans l'achat d'un de ces Distributeurs, car il épargne et l'engrais et le travail. Souhaitant au distributeur d'engrais "Kemp", tout les meilleurs succès, je demeure, sincèrement à vous, J. A. McLEARY, éleveur de bétail, Scotch Short Horn.

Ecrivez une carte postale pour avoir notre petit livre intitulé "Multiplying His Acres."

THE KEMP MANURE SPREADER CO., Limited.
STRATFORD, ONT.

Eczéma

Le corps du cheval se couvre de boutons qui le démangent beaucoup. Lorsque ces boutons sont à maturité ils dégargent un petit fluide aqueux, puis il se forme ensuite une croute sèche. C'est l'eczéma. Ne donnez pas d'aloès, de sels ou d'autres purgatifs à l'animal. Evitez l'arsenic et tous les autres poisons. La maladie est causée par le défaut d'assimilation parfaite de la nourriture. L'Herbageum donné 2 fois par jour avec la nourriture ordinaire assure une assimilation parfaite, et avec une assimilation parfaite, le sang de l'animal sera pur et toutes les maladies de la peau disparaîtront. Un essai prouvera la vérité de cette déclaration. L'essai peut être fait sans difficulté à très peu de frais. A l'appui de ce que nous avançons, nous citons ce qui suit:

"Sam. Johnson, Neepawa avait une paire de chevaux qui souffraient de maladie et étaient couverts de petites pustules. Je lui conseillai de leur donner de l'Herbageum et d'attendre les résultats, ce qu'il fit, et en deux semaines, toutes les pustules étaient disparues ; leur poil devint brillant et leur peau de belle apparence.

T. G. MOOREHEAD,
NEEPAWA MAN.,

Aux amateurs de chevaux

Faites-vous sortir votre cheval l'hiver ? Si oui, nous désirons attirer votre attention sur un fait très important. Les chevaux qui ont été astreints à un travail assidu, soit sur la ferme, soit sur la route, ont probablement souffert de quelques efforts qui ont amené l'infirmité ou l'anévrisme. Peut-être leurs jarrets ont-ils besoin d'être fortifiés. Le Baume Caustique de Gombault, appliqué suivant les directions au moment où vous sortez votre cheval lui sera d'un grand bienfait ; et c'est maintenant le temps de s'en servir avec succès. Un des grands avantages de l'usage de ce remède, c'est qu'après son application, il ne requiert aucun soin ou attention et qu'il agit efficacement quand le cheval repose. Evidemment, on peut l'appliquer avec un égal succès quand les chevaux sont à l'étable, et nombre de personnes en sortant leurs chevaux feraient usage du Baume Caustique si elles y pensaient, et nous publions cet article à titre de memorandum.

Suite à la page 18

AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX

EMPLOYEZ LE BAUME CAUSTIQUE DE GOMBAULT

La guerison est prompte et sure

Le plus efficace et le meilleur VESICATOIRE qui ait jamais été employé. Il enlève les bosses ou les taches des chevaux et des bestiaux. Il SUPPRIME AUSSI TOUT CAUTHERE OU BRULURE, ET SANS LAISSER AUCUNE TACHE. Impossible de laisser des cicatrices ou des traces. Chaque bouteille est vendue avec garantie de donner satisfaction, prix $1.50 la bouteille. Le remède est en vente chez les pharmaciens ou sera envoyé par express, frais d'expédition payés, avec toutes les directions pour son usage. Demandez nos circulaires. THE LAWRENCE-WILLIAMS CO., Toronto, Ont. cult-1-03

Un cheval ferré avec les fers "Neverslip" est sur de ne jamais glisser.

En vente chez

Ludger Grave

49 Place Jacques-Cartier.

Tel. Main 641

BATTEZ LE BEURRE !

Le Sel Windsor rend plus facile la tâche de battre le beurre. Chaque flocon se dissout rapidement. Vous ne trouverez pas le parcelles de gravier dans le beurre parceque le sel Windsor est un sel pur.

SEL WINDSOR

Les meilleurs Epiciers le vendent. j no

ISALEIGH GRANGE

STOCK FARM,

Danville, P. Q.

Améliorez votre bétail en vous servant de mâles de race pure et robuste. Nous pouvons vous fournir des Ayrshires, des brebis Shropshire, des porcs Yorkshire ; quelques moutons, agneaux, porcs superbes à vendre. Ecrivez pour informations et prix. Tout animal est garanti. 48-4

FARINE NUTRITIVE DE LIVINGSTON

Les principes nutritifs de cette farine sont spécialement adaptés à la production du lait. Pour les jeunes animaux on ne saurait trouver de meilleur aliment. Pour les vaches laitières ses résultats dans la qualité du lait sont remarquables, tandis que la quantité en est matériellement augmentée.

NOURRITURE DE LIVINGSTON POUR LES BREBIS ET LES AGNEAUX.

C'est une nourriture parfaitement équilibrée. Demandez d'informations sollicitées

THE LIVINGSTON LINSEED OIL CO., Ltd.
41 RUE MILL, MONTREAL, QUE. BADEN, ONT.

Agés. — 1er prix, F. Provost ; 2e, J Signard Messier.
Taureaux de 2 ans.— 1er prix, Alph. Dupré ; 2e, Ant. Phaneuf, L.
Taureau de 1 an.—1er prix, Ant. Phaneuf ; 2e, Azarie Choquette ; 3e, L. C. Sénécal.
Veaux de plus de 8 mois.—1er prix,L. C. Sénécal.
Veau de moins de 8 mois.— 1er prix, Antoine Phaneuf ; 2e, A.A.Lussier.
Vaches à lait âgées. — 1er prix, Ant. Phaneuf ; 2e, A.A.Lussier ; 3e, L.C.Sénécal ; 4e, F. Provost.
Vaches à lait de 3 ans.—1er prix, L.C. Senécal ; 2e, Ant. Phaneuf ; 3e, F.Provost.
Taures de 2 ans.— 1er prix, Ant.Phaneuf ; 2e, F. Provost ; 3e, L. C. Senécal.
Taures de 1 an.—1er prix, F. Provost, 2e, Alph. Dupré ; 3e, Ant. Phaneuf ; 4e Azarie Choquette.
Génisse de plus de 8 mois.— 1er prix, Ant. Phaneuf.
Génisse de moins de 8 mois.— 1er prix J. Signard Messier ; 2e, F. Provost ; 3e L. C. Sénécal.
Troupeau.—1er prix, Ant. Phaneuf; 2e F. Provost ; 3e, L. C. Senécal.
Bétail Holstein, enrégistré.— Taureau âgé.—1er prix, Jos. H. Pigeon.
Vaches à lait de 3 ans.—1er prix, H. Duhamel ; 2e, Cléo. Bienvenu ; 3e,Jos. A. Archambault ; 4e, André Beaudry.
Taures de 2 ans.—1er prix, H. Duhamel ; 2e, Jos. A. Archambault ; 3e, André Beaudry.
Taures de 1 an.— 1er prix : Ant. Phaneuf ; 2e, Alph. Dupré ; 3e, Ernest Phaneuf ; 4e, L. C. Senécal ; 5e, André Beaudry.
Génisse de l'année.— 1er prix : L. B. Senécal ; 2e, Arthur Lussier ; 3e, J. Signard Messier ; 4e, Jos. A. Archambault.
1 couple de vaches laitières.—1er prix, Ant. Phaneuf ; 2e, Cléo. Bienvenu ; 3e Ernest Phaneuf ; 4e H. Duhamel ; 5e, Et. Blanchard.
Moutons — Shropshire — 1er prix : Cléo. Bienvenu.
Cotswolds. — Bélier âgé. — 1er prix : Joseph Loiselle.
Bélier de 1 an — 1er brix : Joseph Loiselle.
Bélier de l'année—1er prix : Joseph Loiselle.
Couple de brebis âgées—1er prix: Jos. Loiselle.
Leicesters — Bélier Agé—1er prix: L.C. Senécal.
Bélier de l'année — 1er prix : L. C. Senécal.
Couple de brebis Agées—1er brix: L.C. Senécal.
Couple de brebis de 1 an—1er prix; L. Senécal.
Couple brebis de l'année—1er prix; L.C. Senécal.
Races croisées (laine longue)
Couple de brebis âgées. — 1er prix : L. C. Senécal ; 2e, F. Provost ; 3e Jos Loiselle.
Couple de brebis de 1 an. —1er prix: F. Provost.
Couple de brebis de l'année. — 1er prix L. C. Senécal.
Races croisées (laine courte)— Couple de brebis âgées — 1er prix, Michel Bienvenu ; 2e, Alph. Dupré ; 3e, Cl Bienvenu.
Couple de brebis de 1 an. — 1er prix: Cléo. Bienvenu ; 2e Alph. Dupré.
Couple de brebis de l'année.—1er prix; Cléo. Bienvenu; 2e Ant. Phaneuf, 3e, Al Dupré.
Cochons. — White Chester ou Berkshire enrégistrés. — Verrat âgé—1er prix, Elt Handfield.
Verrat de l'année. — 1er prix ; Ant. Phaneuf ; 2e, Cléo. Bienvenu ; 3e H. Duhamel et Alexis Daigle.
Truies âgées. — 1er prix : L. C. Senécal ; 2e, Ant. Phaneuf.
Truies de l'année. — 1er prix : Ant. Phaneuf.
Yorkshire ou Suffolk enrégistrés. — Verrat âgé. — 1er prix : Hor. Roy.
Verrats de l'année. — 1er prix : Ant. Phaneuf ; 2e, Joseph Loiselle.
Truies de 2 ans. — 1er prix: F.Provost.
Truies de 1 an—1er prix : A. Phaneuf.
Truies de l'année—1er prix : Antoine Phaneuf ; 2e, Joseph Loiselle.
Croisées (Grandes races)— Truies de l'année — 1er prix : Adélard Dupont ; 2e, Hor. Roy.
Croisées (Petites races)— Truies de l'année — 1er prix : L. C. Senécal ; 2e, Jos. Loiselle ; 3e, Jos. Lemoine.
Volailles. — Minorque — 1er prix : Jos. Lapierre.
Plymouth Rock. — 1er prix : Joseph Laplerre ; 2e Jos. Loiselle ; 3e Arthur Lussier et Ant. Phaneuf.
Brahmas. — 1er prix: Jos. Lapierre.
Oies. — 1er prix: L. C. Senécal ; 2e Z. Lavallée ; 3e, Aga. Blanchard.
Canards. — 1er prix : F. Provost.
Pigeons. — 1er prix : Ed. Fontaine ; 2e Jos. Lapierre.
3 races de poules. — 1er prix : Jos. Lapierre.

Beurre de crémerie publique —1er prix, Jos. Cormier ; 2e, P. Pigeon, 3e Alexis Gatien.
Fromage. — 1er prix: Ovila Bonin ; 2e, Jos. Cormier; 3e Gas. Jacques.
Divers. — 1er prix : L. Langlois ; 2e Adé Choquet ; 3e L. Langlois, fils ; 4e Arsène Gatien.
Sirop. — 1er prix : Damis Choquet ; 2e L. Langlois fils ; 3e Bruno Lescault ; 4e Zotique Bertrand.
Miel en gateau. — 1er prix : L. Marchesseault ; 2e L. Langlois, fils ; 3e Zot. Bertrand.
Miel en jarres. — 1er prix : J. Beaudry ; 2e, L. Langlois fils; 3e Adé Dupont ; 4e, X. Chagnon.
Pommes. — 1er prix : Jos. Sinury ; 2e J. S. Messier ; 3e L. A. Bousquet ; 4e Jos. H. Pigeon.
Raisin — 1er prix : Bruno Lescault ; 2e Zot. Bertrand.
Vins. — 1er prix : Jos. Dupont ; 2e Arsène Gatien ; 3e Inconnu ; 4e H.Dansereau ; 5e Sergius Cormier.
Savon — 1er prix : X. Chagnon ; 2e Alf. Loiselle ; L. C. Senécal ; 4e Adé Dupont.
Cuir. — 1er prix : Auguste Jodoin.
Souliers. — 1er prix : Auguste Bouthillette ; 2e F. X. Beauregard ; 3e M. Chicoine; 4e J. L. Senécal; 5e R. Reid.

PRODUITS AGRICOLES

Blé—1er prix, Adé. Dupont ; 2e, Gilbert Jodoin ; 3e, Azarie Fecteau ; 4e, Arsène Gatien.
Orge.—1er prix, Arsène Gatien.
Pois.—1er prix, Arsène Gatien.
Avoine.—1er prix, Jos Brodeur ; 2e, Alex Lapierre ; 3e, Louis Dalné ; 4e, Arsène Gatien.
Patates.—1er prix, Jos Pineault ; 2e, Ludger Vary ; 3e, Max. Noel ; 4e, Zot. Bertrand.
Miel.—1er prix, Diane X. Larose ; 2e, H. Petit ; 3e, Edouard Ducharme ; 4e, J. H. Malo.
Betteraves.—1er prix, Jos Chaput ; 2e, Ovila Raymond ; 3e, Jos Dupont ; 4e, Arsène Gatien.
Carottes.—1er prix, Nap. Petit ; 2e, Ant. Phaneuf ;

9 cordes en 10 hrs pour un seul Homme

Avec notre machine à scier se repliant. Scie n'importe quel bois. Ajustée instantanément pour couper un tronc carré sur terrain raboteux ou uni. L'opérateur se tient toujours droit. UN SEUL HOMME PEUT SCIER plus avec elle que deux hommes de tout autre manière, et cela plus facilement. Lames de scie de 5½, 6½ ou 7 pieds de longueur. Dents CHAMPION, DIAMOND ou LANCE pour convenir à votre bois.

Garantie.—Si une partie quelconque se brise dans TROIS ANS, nous en enverrons une nouvelle partie gratis. Demandez notre dernier catalogue démontrant les dernières améliorations, et donnant des milliers de témoignages. La première commande obtient l'agence.

FOLDIND SAWING MACHINE CO., 55-57-59 N. Jefferson St., Chicago, Illinois.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC St JEAN

AUX COLONS

Terres à Bl, Bon Climat, Bon Bois Excellente Eau

DANS LA VALLEE DU LAC ST-JEAN, LE GRENIER DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Le gouvernement provincial offre en vente, au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec, à VINGT CENTINS L'acre, à une distance de dix heures seulement de Québec, (... milles), par la voie ferrée, dans le territoire du lac St-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons, de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage, entre Québec et le Lac St-Jean.

Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements, adressez-vous à

RENE DUPONT, Agent de Colonisation.
Bureau principal, à Québec,
J. G. SCOTT, Gérant Général.
ALEX. EARDY, Agent Gén. du F. et P.

Un bon Liniment

Pour 80 cts le gallon.

Peut être fait comme suit

Absorbine,	4 onces
Vinaigre	1 pinte
Eau	3 pintes
Salpêtre (en poudre)	1 once

Cette combinaison sera satisfaisante et heureuse pour guérir les enflures, les blessures, les galles sur le cou, pour durcir les épaules des chevaux de trait; amollira les pieds enflés, les mauvais tendons, et toutes sortes de troubles ou l'on emploie généralement un liniment. Achetez ABSORBINE au magasin, ou écrivez (absorbant)

AU MANUFACTURIER,
W. F. YOUNG, P. D. F., Springfield, Mass.,
ou à LYMAN Sons & Co., Montréal, Agents pour le Canada.

qui vous l'enverront franco sur réception de $2.00 pour une bouteille. Une bouteille d'ABSORBINE fera trois gallons de liniment ou de lavement suivant la dite formule.

Ecrivez pour une bouteille et pour le petit livre qui donne les formules des remèdes de vétérinaire. jno

FOURRURES NON PREPAREES

Nous payons les plus hauts prix du marché pour les fourrures crues de toutes sortes, et nous donnons d'honnêtes prix de sélection sur chaque envoi.

Nous tenons les marchandises séparées jusqu'à ce que nous ayons reçu des nouvelles des expéditeurs. Tous nos paiements sont faits le même jour au comptant ou par chèque au reçu des marchandises.

Références : Banque d'Ottawa, Montréal.—C. PIERCE & CIE, Nos 454 et 456 rue St-Paul, Montréal. 1-lno

SARRASIN

Nous n'en achèterons qu'une quantité très limitée cet automne. Un seul steamer à notre disposition pour l'Allemagne. Empressez-vous de nous en offrir avant le départ du steamer, le 30 Oct.

MICHAUD, FRERES & Cie
91 St-François-Xavier,
MONTREAL. Sa-heb-lno.

LA RECOLTE DU BLE

Un moyenne de 19 minots par acre

Winnipeg, 20.—Le battage est à peu près fini dans le sud et l'est du Manitoba et la première estimation, de source autorisée, de la récolte moyenne, place le rendement de la province en 1903, à au moins dix-huit à dix-neuf minots par acre. Des champs de blé ont produit jusqu'à quarante minots par acre dans le district de Dauphin, mais la moisson n'est pas encore assez avancée dans le nord-ouest de la province pour permettre une estimation juste de la récolte.

REMARQUEZ-LE BIEN

Les Eeremeuses

U. S.

Sont les Meilleures.

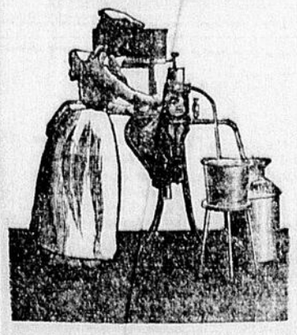

Achetez-en une pour vous convaincre.

Nous avons les enfants de transfert suivants: Montréal, Québec, Sherbrooke, Hamilton, Chicago, La Crosse, Minneapolis, Omaha, Sioux City.

Adressez toutes vos lettres à Bellows Falls, Vt.

Vermont Farm Machine Co.,
Bellows Falls., Vt.

" Alfred Trudel & Cie, 10 Place d'Youville, Montréal, Qué., agents vendeurs pour dimension de fabriques dans la Province de Québec, possèdent aussi un stock complet de parties supplémentaires pour Ecrémeuses U. S. de dimension de fabriques et de laiterie."

EXPOSITION AGRICOLE

Suite de la page 12

2e, Aga. Blanchard ; 3e, Jos A. Archambault ; 4e, Ant. Cordeau.

Catalogne.—1er prix, P. Jeannotte ; 2e, Alph. Dupré ; 3e, Elie Charnon ; 4e, Jos Fontaine.

Couvertes, laine, travaillées à la main.—1er prix, A. Larose ; 2e, Alph. Dupré, 3e, Louis Dalpé ; 4e, Arsène Trudeau.

Couverte, laine et coton.—1er prix, Azarie Fecteau ; 2e, Isidore Voghel ; 3e, Inconnu ; 4e, Olivier Gaudette.

Couverte, coton.—1er prix, Eldège Fontaine; 2e, Ant. Cordeau.

Couverte à cheval.—1er prix, Jos A. Archambault ; 2e, J. Bernard Messier ; 3e, Fri. Beauchemin ; 4e, T. Dupré.

Couvrepieds.—1er prix, Alph. Dupré ; 2e, Louis Dufort ; 3e, Hélie Bouvier ; 4e, Olivier Gaudette.

Châle en laine.—1er prix, Isidore Voghel ; 2e, Louis Dufort ; 3e, Arthur Hébert ; 4e, Jos A. Archambault.

Poches, toile du pays.—1er prix, Aza. Beauchemin ; 2e, Narcisse Noel ; 3e, Jos Sinurny ; 4e, Arthur Hébert.

Bas en laine.—1er prix, Jos Laplerre ; 2e, Marc Gatien ; 3e, Inconnu.

Chaussons.—1er prix, Arthur Hébert ; 2e, D. Gendron ; 3e, Azarie Beauchemin.

Imitation moutons Perse.—1er prix, Gilbert Jusseaume ; 2e, Calixte Pigeon.

Broderie, soie et laine.—1er prix, Eug. Desnoyers ; 2e, Amédée Laflamme ; 3e, Louis Langlois, fils.

Broderie en fil.—1er prix, Arsène Trudeau ; 2e, Jos Sinurny ; 3e, V. Chicoine et fils.

Tricots.—1er prix, Félix Larose ; 2e, Eus. Provost ; 3e, Ephrem Préfontaine.

Fleurs naturelles.—1er prix, Dame Elie Tétrault ; 2e, Z. Bertrand.

Fleurs artificielles.—1er prix, Agapit Blanchard ; 2e, H. Dubois.

Ouvrages en cir.—1er prix, Ephrem Préfontaine.

Ouvrages en cheveux.—1er prix, Aga. Blanchard ; 2e, Gaspard Jacques ; 3e, Ephrem Préfontaine.

Brins tirés.—1er prix, J. B. Noel ; 2e, P. Jeannotte ; 3e, Aza. Fecteau.

Ouvrages en plumes.—1er prix, Aga. Blanchard ; 2e, Aza. Fecteau ; 3e, Sifroy Caron.

Ouvrages en bois.—1er, Aga. Blanchard.

PRIX EXTRAS

Charrue à neige.—1er prix, H. Guertin, Beloeil. Voiture de famille.—1er prix, Aza. Payette, Varennes.

Le LINIMENT MINARD en vente partout.

St-Lazare de Vaudreuil

St-Lazare de Vaudreuil, 20.— Dimanche, le dix-huit du courant, le feu a consumé la grange de M. d'dite Laionde avec son contenu. Perte $800. Il a trois semaines, la grange de M. Olivier Chevrier brûlait aussi avec son contenu vers la même heures. Les soupçons sont forts sur deux individus.

Jeudi, le quinze du courant, M. André Leduc laissait St-Lazare pour aller s'établir à Ontario-Nord. Son garçon Dorice doit partir cette semaine pour la même direction.

Jeudi, le même jour, un char laissait St-Lazare chargé de chevaux, voitures, etc, etc, pour Nominingue, sous la direction de M. H. Thauvette. Vingt hommes ont aussi pris place à bord du train s'en allant travailler pour lui.

Les premiers travaux en arrivant là-bas seront de défricher. M. Thauvette prétend qu'au printemps, il aura cent acres de terre en culture.

Ce colon n'a acquis ces terrains que depuis dix mois. Certes, il doit être un de ces colons qui n'a pas peur de la forêt. Quand la terre sera gelée, les hommes s'occuperont à couper des billots, bois carré, etc.

Nous souhaitons à ce colon beaucoup de succès.

"Par les remèdes, la vie peut être prolongée."

Ainsi écrivait Shakespeare, il y a près de trois cents ans. Il en est ainsi aujourd'hui. Les remèdes prolongent la vie, mais il faut être sûr des qualités du remède. La vie est prolongée en conservant le corps libre de maladie.

L'huile Electrique du Dr Thomas employée à l'intérieur, guérit les toux et les rhumes, enrayant l'asthme, triomphe du croup et donne la force aux organes respiratoires. Essayez-là.

NOUVELLES DE ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 20. — St-Hyacinthe a fourni son contingent dans la nombreuse assemblée de dimanche à St-Hugues au moins trois cents personnes ont bravé le froid pour aller entendre les explications données par les orateurs.

—Mlle Angélina Tétrault, fille de M. Tétrault, gardien des bureaux du gouvernement, est revenue d'une promenade de trois mois aux Etats-Unis. Mlle Tétrault a visité Saratoga, Boston, Albany, Cohoes.

—Samedi après-midi, M. Tanners, de Montréal avait réuni en convention plusieurs fabricants de beurre et de fromage pour leur soumettre un projet d'association. Malgré le mauvais temps plusieurs ont répondu à son invitation et ont adhéré aux propositions de M. Tanners. Si le succès continue à s'attacher aux pas de l'organisateur, avant une année, nous aurons une association de plus qui travaillera à donner au commerce des produits laitiers, l'importance qui convient. M. Tanners aura mérité beaucoup d'avoir pris l'initiation d'un tel projet.

—Le Dr Eugène Turcot, notre distingué médecin est arrivant d'un voyage de trois semaines à New-York. Tout en prenant des vacances bien méritées, le Dr Turcot a profité de son voyage pour augmenter ses connaissances des procédés les plus récents en fait de chirurgie et de médecine générale en suivant la clinique des hôpitaux de la métropole américaine. Le Dr Turcot y a rencontré son ami, M. Claver Casavant, occupé à y installer un orgue superbe.

—Hier a eu lieu à l'église Notre-Dame l'installation officielle des nouveaux directeurs spirituels de cette paroisse. Le Rév. Père Haye a profité de la circonstance pour faire un éloge délicat des RR. PP. Rondot et Bacon, qui viennent de laisser les fonctions de curé et vicaire, il a aussi en des termes fort heureux en présentant le Rév. P. Béliveau, nouveau curé.

Ce dernier a donné le sermon à la messe paroissiale et le Rév. P. Hage, prieur a porté la parole à la cérémonie du soir.

—Notre séminaire compte avec le commencement de cette semaine sa cinquantième année de séjour dans la bâtisse actuelle qui fut ouverte en 1853, à pareille époque.

Enveloppes de Saucisse

Petites commandes de Bouchers sollicitées.

W. HARRIS & CO.
Danforth Ave.,
Toronto, Ont.
Manufacturiers de Colle.
C—jno

Les MARCHES AGRICOLES

A Montréal, à Québec, à Ottawa et à travers la province

LES DERNIERS PRIX

Les marchés de grains

Le côté le plus saillant de la situation du marché de grains local est l'amélioration de la demande de sarrazin et la force du marché. Les acheteurs offrent 51c le boisseau à flot, ce qui est une avance considérable sur les prix qu'ils voulaient payer il y a quelques jours à peine. Malgré cela ils ne peuvent que difficilement acheter du sarrazin car la plupart des vendeurs demandent 52c. Dans les pois et l'avoine, il se fait un peu d'affaires car on offre un peu plus, mais le commerce n'est pas actif. Le ton du marché de Winnipeg pour le blé du Manitoba est plus facile en sympathie avec la baisse des marchés américains et les prix ont cloturé hier soir à 84c pour le blé No. 1 du nord, à 78 1-2c pour le No. 2, et à 74 1-2c pour le No. 3 en magasin à Fort William. Nous cotons comme suit : pois, 72c à 72 1-2c à flot ; seigle, 58c ; orge No. 3, 57c ; sarrazin, 51c ; avoine blanche No. 2, 34c ; avoine No. 3, 33c à flot ; avoine No. 2, 34 1-2c ; avoine No. 3, 33 1-2c en magasin.

Il n'y a pas de changement appréciable dans la condition du marché à farine, qui est ferme sous une bonne demande pour toutes les qualités. Nous cotons : patentes de choix du Manitoba, $4.80 ; forte de boulangers, $4.50 ; patentes d'hiver, $4.15 à $4.25 ; straight rollers, $3.85 à $4.00 ; do. en poches, $1.85 à $1.90 ; extra, $3.50 à $3.60 ; do. en poches, $1.70 à $1.75.

La demande pour toutes les lignes de blés moulus est excellente et les prix sont fermes. Nous cotons : son du Manitoba $17 à $18 ; moulée, $20 ; son d'Ontario, $17 à $17.50 ; moulée, $18.50 à $19.00 la tonne.

Il n'y a rien de nouveau dans l'avoine roulée. La demande est encore limitée et les affaires sont calmes à de $1.75 à $1.80 la poche, ou à de $3.75 à $3.80 le baril.

Le tableau suivant donne les quantité de grains disponibles à Montréal aux époques suivantes :

	17 oct. 1903	10 oct. 1903	18 oct. 1902
Blé :	62,118	68,594	135,369
Maïs :	54,764	58,681	25,315
Pois :	41,693	35,655	60,699
Avoine :	205,721	234,037	167,720
Orge :	25,488	10,187	17,201
Seigle :	1,421	2,133	12,625
Sarrazin:	905	905	4,084
Farine :	19,510	14,065	12,692
Farine d'avoine:	872	638	139

Beurre et fromage

FROMAGE.—Le marché est ferme à la hausse. Le fromage s'est vendu de 11 cents à 11 1-8 cents au quai ce matin et 8,000 boites environ ont été vendues.

La fermeté du marché est en ligne avec la situation des marchés de la campagne. On a payé, samedi, de 11 cents à 11 5-16 cents à Cowansville ; de 11 1-2 cents à 11 5-8 cents à Cornwal ; de 11 1-8 cents à 11 1-2 cents à Alexandria ; de 11 1-8 à 11 3-8 cents à London et 11 1-2 cents à Belleville.

Sur place on cote ferme le fromage de Québec de 11 1-8 cents à 11 3-8 cents et celui d'Ontario de 11 1-2 cents à 11 3-8 cents.

BEURRE.—Le beurre s'est vendu de 20 1-4 cents à 20 1-2 cents au quai ce matin. Les fines crémeries des Cantons de l'Est se vendent couramment 21 cents. Et on paie 21 1-2 cents le beurre sans sel. Le marché est tranquille.

Utica, N.-Y., 19. — Le fromage s'est vendu aujourd'hui de 10 3-4 à 10 7-8c., et le beurre de 21 à 32c.

Voici quelles ont été les exportations de fromage et de beurre durant la semaine terminée le 19 octobre :

FROMAGE

	Local.	Ailleurs.	Total.
Pour Liverpool :—			
Parisian, 17 oct...	4,630	407	5,037
Kensington, 17 Oct.	8,834	985	9,819
Mount Temple, 16 Octobre	5,049	1,123	6,172
Pour Glasgow :—			
Sardinian, 14 Oct..	1,663	650	2,313
Lakonia, 15 Oct. ..	2,779	1,014	3,793
Ontarian, 17 Oct..	257	2,861	3,118
Pour Londres :—			
Iona, 15 Octobre ..	26,450	4,398	30,848
Pour Bristol :—			
Montcalm, 15 Oct..	9,862	...	9,862
Total	59,524	11,438	70,962
Semaine correspondante en 1902 ...	83,086	14,342	97,428
Semaine correspondante en 1901 ...	57,911	12,587	70,498
Total des exportations depuis le 1 mai 1903	1,672,858	386,877	2,059,735
Période correspondante, 1902	1,391,015	300,008	1,691,023
Période correspondante, 1901	1,211,530	239,513	1,451,043
Expéditions par Portland :—			
Pour Liverpool :—			
Canadian, 17 Oct..	.....	...	2,516
Total	.....	....	2,516
Depuis le 1 mai 1903	.....	...	46,325

BEURRE

	Local.	Ailleurs.	Total.
Pour Liverpool :—			
Parisian, 17 Oct....	1,021	904	1,925
Kensington, 17 Oct.	1,836	418	2,254
Pour Glasgow :—			
Lakonia, 15 Oct....	1,081	...	1,081
Pour Londres :—			
Iona, 15 Oct.	1,792	362	2,154
Pour Bristol :—			
Montcalm, 15 Oct..	3,920	445	4,365
Total	9,650	2,129	11,779
Semaine correspondante en 1902 ..	24,661	2,195	26,856
Semaine correspondante en 1901 ...	8,913	1,177	10,090
Total des exportations depuis le 1 mai 1903	257,728	41,049	298,777
Période correspondante en 1902 ..	379,514	41,620	421,143
Période correspondante en 1901 ..	302,049	39,571	341,620
Expéditions par Portland :			
Depuis le 1 mai 1903			150

Produits de la ferme

OEUFS.—Le ton du marché est ferme et les prix ont une tendance à la hausse. La demande pour la consommation locale est excellente, et quelques vendeurs ont refusé 19 cents la douzaine pour le stock régulier. Ils veulent 20 cents. Nous cotons : œufs choisis, 22 cents ; No 1, 18 cents ; chaulés, 17c ; No 2, 14 1-2 cents à 15 cents le douzaine.

FEVES.—Le marché est tranquille et la demande est limitée bien que les prix soient soutenus à $1.60 et $1.62 1-2 le boisseau par gros lots et à de $1.70 à $1.75 par petits lots.

MIEL.—Le ton du marché est ferme par suite du manque d'approvisionnements. Nous cotons : miel blanc, en gâteau, 12 cents à 13 cents ; coloré, 9 cents à 9 1-2 cents la livre ; sarrasin, 7 cents à 7 1-2 cents.

PATATES.—Il n'y a pas de changements dans les patates. La demande est bonne à de 55cents à 60 cents la poche par gros lots ou à 70 cents la poche par petits lots.

Le foin

Le commerce de foin en balles est assez actif, mais le ton du marché est facile par suite de l'accumulation du stock. Nous cotons : foin No 1, $9.50 à $10.50 ; No 2, $8 à $9 ; mêlé de trèfle, $7 à $7.50 ; trèfle pur, $6.50 à $7 la tonne par lots de char.

Notes financières

Les recettes de la Compagnie du Pacifique Canadien, du 7 au 14 octobre ont été :

1903	$1,023,000
1902	951,000
Augmentation	$ 72,000

—Il s'est vendu un autre siège à la Bourse, hier. M. P. Cowans s'est porté l'acquéreur au prix de $15,000. Ce siège, qui était la propriété d'un courtier de Québec, a été vendu par l'entremise de M. R. Forget.

—M. E. S. Clouston, le gérant général de la Banque de Montréal est parti hier à New-York, en route pour l'Europe.

New-York, 19.—Le capital de la Maryland Company était de $2,125,000 et avait $2,437,500 au surplus, en sus de $587,632 de bénéfice non encore distribués. Elle avait $5,873,817 de dépôts.

New-York, 19.—L'Union Trust Cy., de Baltimore avait un capital de $1,000,000, un surplus de $250,000 et $1,920,000 de dépôts. Ses prêts s'élèvent $1,418,000.

Mexico, City, 19.—La International Bank and Trust Co of America, au capital de $1,850,000, avec $1,500,000 de dépôts, a fermé ses portes aujourd'hui. D'après un rapport publié ici les déposants ne perdront pas un sou.

MARCHE BONSECOURS

PRODUITS DE LA FERME

Beurre de crémerie, la lb....	23 à	25
Beurre conservé	18 à	21
Beurre de ferme	18 à	20
Fromage	14 à	16
Fromage de ferme, pas de stock.		
Sirop d'érable, le gallon...	80 à	1.00
Oeufs frais, la doz.	30	
Oeufs No 2	19 à	20
Miel, la livre	12	
Sucre d'érable, la livre	10 a	12

LEGUMES

Ail, la tresse, vieux		12
Betteraves nouvelles, la dz	12 à	15
Blé d'Inde	15 à	20
Carottes, la douzaine de paquets	12 1-2 à	15
Concombres nouveaux, la doz	20 à	25
Céleri, la doz de paquets ...	20 à	30
Choux blancs	30 à	40
Choux rouges	75 à	1.00
Fèves la poche, ...	1.50	
Oignons le panier	40	
Patates, la poche	70 à	75
Salade, No 1, la doz.....	30 à	35
Sarriette, le paquet	5	
Tomates la caisse	40 à	45
Poireaux, le paquet	15 à	20
Navets, la poche	50 à	75
Pommes, le quart	1.50 à	2.50
Fameuses	$3.00 à	3.25
Prunes	30 à	40
Raisin, le panier	25 à	30
Pois sucrés, la poche	$1.00 à	1.50
Poireaux, le paquet	15 à	20
Citrouilles, la doz.	$1.50	
Bluets.....	$1.75	
Cornichons le sceau	75c	

VIANDES

Agneau, quartier de devant, livre		8
Agneau, quartier de derrière		12 1-2
Bœuf, 1ère qualité		15
Bœuf, 2e qualité		12 1-2
Bacon		17
Lard salé		14
Veau, quartier de devant	7 à	10
Veau, quartier de derrière	12 à	14
Veau, 2e qualité	6 à	11

GIBIER ET BASSE-COUR

Cailles, la doz.	$3.00 à $4.00
Pluviers la doz	3.00 à 3.25
Bécassines, la doz	3.00 à 3.25
Oiseaux de neige, la doz.	25 à 35
Canards noirs, la paire	85 à 1.00
Canards bec bleu	60 à 65
Canards malards, la pr...	85 à 90
Pigeons, la doz.	$1.60 à $1.75
Pingeonneaux, la doz. ...	2.10 à 2.25
Friches	60 à 75
Outardes	90 à 1.00
Dindons frais, la livre	14 à 15
Dindonneaux	90 à 1.00
Oies, la livre	10 à 11
Canards, dom., le couple ...	75 à 1.00
Poules, la livre	11 à 12
Poulets du print., la pr.	55 à 80
Poulets extra, la paire	80 à 90
Lapins, la paire	70 à 75
Grenouilles, la livre	35 à 40
Cochons de lait	1.25 à 2.50

MARCHE DE SHERBROOKE

GRAINS. — Avoine, par minot, 40c; orge, 70c ; blé, $1.10 ; sarrasin, 70c ; blé-d'inde, 70c.

VIANDES. — Lard, par 100 livres, 7 1-2 à 8c ; lard frais, par livre, 10 à 12c ; lard salé, 12c ; bœuf, par 100 livres, 4 à 7c ; quartier de devant, 4 à 7c ; quartier de derrière, 5 à 10c ; agneau, le quartier, 75c ; la livre, 8 à 10c.

LEGUMES ET FRUITS. — Patates, le minot, 35c ; oignons, la livre, 5c ; fèves, $2.10 ; pommes, $2 à $3 ; persil, le paquet, 5c ; oignons, le paquet, 5c ; ail, la doz., 10c ; fèves, la pinte, 10c ; betteraves, au paquet, 5c ; carottes, au paquet, 5c ; navets, le minot, 35c.

VOLAILLES. — Dinde, la pièce, $1.25 à $1.50 ; à la livre, 18c ; poule, couple, 60c ; poulets, couple, 75c ; oie, pièce, 40c ; à la livre, 10c ; canard, 10c à 12c.

LAITERIE ET DIVERS. — Beurre de ferme, la livre, 23 à 25c ; œufs, par doz., 20 à 25c ; sirop, le gallon, 75c ; sucre, la livre, 8c ; fromage, la livre, 16c ; miel, en gâteaux, la livre, 15c ; miel coulé, 20c ; saindoux, 13c ; laine, 40c ; peaux de mouton, 40c ; peaux de veaux, 75c.

FARINE ET MOULEE. — Moulée de maïs, $1.25 ; graine de lin, $3.00 ; son de blé, $1.10 ; gru, $1.25.

FOIN. — Foin pressé à la tonne, $14.00 ; foin non pressé, $12.00.

CHEVAUX. — $40 à $150.

BOIS DE CORDE. — $3.00 à $4.50.

VACHES A LAIT. — $20 à $30.

ANIMAUX DE BOUCHERIE. — $15 à $25.

PEAUX, $3.00 à $3.50.

MARCHE DE ST-HYACINTHE

GRAINS.—Avoine, par minot, 70c ; orge, 65c ; Blé, $1.00 ; pois, $1.40 à $1.50 ; Sarrasin, 60c à 65c ; blé-d'inde, pas encore.

VIANDES.—Lard, par 100 livres, 8 à 8 1-2 cents ; lard frais, par livre, 10 cents ; lard salé, 12c ; bœuf, par livre, 10c ; quartier de devant, 6 cts, quartier de derrière, 10c ; agneau, le quartier, $1.00 à $1.25, la livre 10 cents.

LEGUMES ET FRUITS.—Patates, le minot, 35c à 40c ; oignons, fèves, pas encore au minot ; pommes, 15c à 35c ; salade, la douzaine, 8 cents ; persil, le paquet, 2 cents ; oignons, le paquet, 5 cents ; ail la douzaine, 10 cents ; fèves, la pinte, 9c à 10 cents ; betteraves au paquet, 5 cents ; Carottes, au paquet, 3 cents ; Concombres, la douzaine, 5 cents ; navets, 2 cents l'unité, pas au minot.

VOLAILLES.—Dinde, la pièce, pas ; poule, couple, 70c à 75c ; poulets, couple, 45c à 55c ; oies, pas ; Canard, 60c à 70 cents.

LAITERIE ET DIVERS.—Beurre de ferme, la livre, 25c ; œufs, par douzaine, 22c ; Sirop le gallon, $1.00 ; sucre, la livre, 10c ; fromage, 15c à 16c ; miel en gâteaux, la livre, 12c ; Miel coulé, 10c ; saindoux, 15 cents ; laine, 25c pas filée ; peaux de mouton, 50c ; peaux de veaux, 10c la livre.

FARINE ET MOULEE.—Moulée d'orge, $1.30 ; graine de lin, pas ; son de blé, $1.00 ; gru, $1.10.

FOIN.—Foin pressé, pas ; foin non pressé, de $5.00 à $7.00.

CHEVAUX, pas.

BOIS DE CORDE.—$4.50 à $5.00.

VACHES A LAIT.—pas.

A L'ASSOMPTION

PRODUITS AGRICOLES. — Oeufs, 18c ; beurre, 20 à 22c ; avoine, 80c ; pois, $1.00 ; patates, 50c ; blé-d'inde, 1 1-4 lb.; miel coulé, 8c ; miel en gâteau, 10c ; sucre du pays, 9c ; sirop d'érable, 70c ; tabac, 10c ; savon, 3 1-2c ; saindoux, 7c ; fèves, 1 1-2c lb.; légumes, 20 1-2c le minot.

CHEVAUX—Assez rares.

VILLE MARIE

Prix du magasin de M. P. Ranger.

Pour produits agricoles — Oeufs, 25c; beurre, 20 à 22c ; avoine, 40 à 45c ; pois, 70c par 60 lbs ; patates, $1.00 par 90 lbs ; blé-d'inde, $1.00 par 60 lbs ; sarrasin, 75c le minot ; poule, 60c le couple ; poulets, 40c le couple ; sucre du pays, 12c la lb au détail ; sirop d'érable, $1.25 le gallon ; tabac canadien, 25c la lb ; peaux, 5c la lb ; savon, 5c la barre ; saindoux, 10 à 12c fèves, 4c la lb ; pommes, $3.50 le qrt.

Prix des fabriques de beurre et de fromage — Beurre, 22c ; froumgge, 10 1-2c.

Animaux de boucherie — Chers et très rares — 5 1-2c la lb sur pied.

Chevaux — Très chers — De $90 à $300 par cheval.

Divers — Bois de corde, $2.50 la corde ; bardeaux, plané $3.00 le mille ; planches, $12.00, $14.00 et $16.00.

MARCHE DE ST-JEROME

MARCHE DE ST-JEROME.

GRAINS.— Avoine, par minot, 65 à 70 cents ; Orge, 60 60 à 65 cents ; Blé, $1.00 ; Pois, $1.40 cents ; Sarrasin, 60 à 65 cents ; Blé-d'Inde, pas encore.

VIANDES.—Lard, par 100 livres 8 à 8 1-2 cents ; Lard frais, par livre, 10 cents ; Lard salé, 11 à12 cents ; Bœuf, par cent livres, $6.00 ; quartier de devant 6 cts, quartier de derrière, 10 cents ; Agneau, le quartier, $1.00 à $1.25, la livre 10 cents.

LEGUMES ET FRUITS.—Patates le minot, 35 à 40 cents ; Oignons, Fèves, pas encore ; Pommes, 15 à 30 cts minot ; Salade, la doz, 9 à 10 cents ; Persil, le paquet, 3 cents ; Oignons, le paquet, 5 cents ; Ail, la doz, 8 à 10 cents; Fèves, la pinte, 10 cents ; Betteraves, au paquet, 5 cents ; Carottes, au paquet, 5 cents ; Concombres, la pièce, 1 cts ; Navets, au paquet, 5c, le minot, pas necore.

VOLAILLES.—Dinde, la piece, $1 à $2.00 ; Poule, couple, 70 à 75 cents ; Poulets, couple 50 cents ; Oies, pas encore ; Canard, 60 à 70 cents.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme, la livre, 24 cents ; Oeufs, par doz, 18 à 20 cents ; Sirop, le gallon, $1.00 ; Sucre, la livre, 15 cents ; fromage, la livre 15 cents ; miel en gateaux, la livre 12 cents ; miel coulé, 10 cents ; Saindoux, 15 cents ; Laine, 25c pas filée ; Peaux de mouton, 50 c Peaux de veaux, 10 cents la livre.

FARINE ET MOULEE. — Moulée d'orge, $1.30 ; Graine de lin, pas encore ; Son de blé, $1.00 ; Gru, $1.10;

FOIN.—Foin pressé, à la tonne pas encore ; Foin non pressé, de $5 à $7.

CHEVAUX.—pas.

BOIS DE CORDE.—$4.00 à $4.50.

VACHES A LAIT.—pas.

ANIMAUX DE BOUCHERIE— pas.

MARCHE DE BERTHIERLILLE

GRAINS — Avoine, par minot, 38 à 40c ; orge, par minot, 50 à 55c ; blé, par minot, $1.00 à $1.10 ; pois, par minot, $1.10 à $1.25 ; sarrasin, par minot, 55 à 60c ; blé-d'inde, 65 à 68c.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $7.00 à à $8.00 ; lard frais, par livre, 10 à 12c ; lard salé, 12 à 14c ; bœuf, par livre, 8c ; par cent livres, $5.75 ; quartier de devant, 4 1-2c ; quartier de derrière, 7 3-4c la livre ; agneau, le quartier $1.10 ; la livre, 9c.

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le minot, 30 à 35c ; oignons, le minot, 90c à $1.00 ; fèves, le minot, 1.00 à $1.10 ; pommes le minot, 50 à 75c ; oignons, 90 à $1.00 le minot ; ail, 10 à 15c la tresse ; fèves, la pinte, 5c ; betteraves, au paquet, 10c ; carottes, le paquet, 5c ; concombres, la doz, 5 cts ; navets, le minot, 30c.

VOLAILLES — Dinde, la pièce, $1.10 ; poule, par couple, 50 à 60c ; poulets couple, 40 à 45c ; oies, pièce, 55c ; canards, pièce, 30.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme, la livre, 20 à 22c ; œufs, par doz, 18 à 20c ; sirop, le gallon, $1.00 à $1.25 ; sucre, la livre, 8 à 10c ; miel, en gâteaux, la livre, 10 à 12c ; miel coulé, la livre, 8 à 10c ; saindoux, 10 à 11c ; laine, la livre, 50 à 60c ; peaux de mouton, 30c ; peaux de veaux, 50c.

FARINE ET MOULEE — Moulée de maïs, $1.15 à $1.20 par 100 lbs ; graine de lin, $1.50 le minot ; son de blé, $1.10 le 100 lbs ; gru, $1.20 à $1.30 le 100 livres.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, de $7.50 à $8.00 ; foin non pressé, de $4.50 à $5.00 le 100 bottes.

A ST-ESPRIT

Prix du magasin de M. Geo. Beaudoun, M. d. F.

Produits agricoles — Oeufs, 18c ; beurre, 22c ; Avoine, 40 à 45c le minot ; pois, $1.50 le minot ; patates, 50c le minot ; blé-d'inde, 60 à 65c le minot ; sarrasin, 60 à 65c ; lindé, 11c la lb ; poule, 9c la lb ; poulets, 35 à 40c le couple ; miel coulé, 9 à 10c la lb ; miel en gâteau, 12c la lb ; sucre du pays, 8c la lb ; sirop d'érable, 80c, tabac, 10c la lb ; peaux, 8 1-2c la lb ; savon, 5 à 6c la lb ; saindoux, 12c le lb ; fèves, $1.75 le minot.

Prix des fabriques de beurre et de fromage — Beurre, 21c.

Animaux de boucherie — C

Feuilleton du "Cultivateur"

Le Mystère de la Saulaie

14 (Suite)

Il lui sembla entendre se briser dans la poitrine soulevée de cette femme, qui avait été la sienne, et près de laquelle il ne se dressait plus qu'en ennemi quelque chose ressemblant à un sanglot.

Et lui lui, eut un geste fou.

Ses deux mains sur son front, et la tête en arrière, avec toute la faiblesse de l'homme qui a contenu dans la sienne, plus qu'aune âme humaine ne peut contenir de déception, de désespoir, il gémit sa peine et sa révolte.

—Avons-nous gâché notre vie, mon Dieu !

"M'avez-vous fait souffrir, et avez-vous souffert, pauvre femme !

"Elle était si belle, notre existence! ...et nous l'aurions si belle encore...

"Ah ! tenez, c'est un crime... nous sommes des criminels, vous comme moi !

La princesse répéta :

—Des criminels, oui... d'avoir éparpillé tout cela

—Qui l'a éparpillé ?

—J'ai eu les premiers torts...

"Je ne vous aimais point de la façon dont vous m'aimez.

—Vous étiez mère et la maternité eut dû vous préserver.

Elle le considéra de nouveau bien en face et le regard brillant.

—Je répète ce que je vous ai dit : il n'y a pas autre chose à répéter :

"Vous avez usé de la vengeance lâche, indigne, qui fit de vous le coupable, de moi, la victime.

"Et aujourd'hui, vous me mentez encore, je sens que vous me mentez.

Hugo de Trammart eut un frémissement.

Sa faiblesse disparaissait.

L'homme trahi dans son amour,blessé dans son incommensurable orgueil, l'être vindicatif qu'il restait malgré lui, qu'il resterait quand même, reprenait le dessus.

Le double sentiment, luttant depuis huit ans ; sa rancune et son désir, le troublait plus que jamais.

Il redevint maître de la situation.

—Je viens de vous promettre de vous rendre votre enfant, je ferai l'impossible pour y arriver.

"En ce moment je vous dis la vérité.

"Il y a peu de temps, la sage-femme vivait encore...

"Ce serait jouer de malheur qu'elle eût disparu, depuis le moment où j'ai pris mes informations sur elle.

"Espérons également que la petite fille n'est pas morte.

Madame de Trammart éprouva le déchirement d'une déception.

—Dites-moi donc ce que je dois croire ?... Vous ne savez même pas, si elle vit.

—Il n'y a pas autre chose à croire que cela... Si l'enfant existe, je vous la rendrai.

"Vous ne pouvez rien exiger d'autre que cette promesse, je ne suis pas le maître des événements.

Elle baissa le front.

Et le silence revint entre eux.

Gisèle était sortie du rideau d'arbres qui entourait l'étang.

Elle reprenait dans leur direction, le chemin du château.

Dans quelques minutes elle serait près d'eux.

Le second coup de cloche sonna pour le dîner.

Madame de Trammart dit brusquement, reculant dans une attitude véritablement épouvantée :

"Quelle pensée me vient !.. et pourquoi si soudainement ?...

"Ce serait affreux !

—Quoi donc ?

—Hugo... j'ai peur... peur que vous n'ayez été pour quelque chose... dans le crime de la Saulaie !

—Ah ! ça par exemple !

Il s'arrêta, haussa les épaules, et poursuivit :

—Elle est ce qu'on appelle, forte ?

—J'ai peur ! répéta-t-elle, faisant encore un pas en arrière.

—Décidément vous me considérez comme un vulgaire assassin !

Pour la troisième fois, elle articula :

—J'ai peur !

Le prince eut son rire strident.

—Il ne manque qu'une chose, ma chère amie, c'est que vous me fassiez arrêter.

Puis, avec une amertume telle, qu'elle lui donna un regret, avant qu'il eût détruit par une seule phrase son soupçon :

—C'est lourd à supporter, le jugement d'une femme... Des deux suppliées, le vôtre et le mien, je ne sais pas quel est le pire, et je me demande vraiment si ce n'est pas le mien.

Gisèle approchait maintenant assez rapidement.

M. de Trammart ajouta :

—Je ne devrais pas même vous répondre, je n'essayerais auprès de personne, rien de ce qui pourrait paraître une justification.

"Qu'il vous suffise, pour votre tranquillité, de penser que j'étais en chemin de fer, lorsque s'accomplit le crime de la Saulaie, et que je ne suis arrivé à Paris que le lendemain.

—C'est vrai.

Il redevint ironique.

—Cet alibi vous suffit ?

—Il me suffit.

—J'en suis heureux.

Il fit à la jeune fille, signe de se hâter.

Et haussant le ton :

—Vite, ma chérie ; nous ne serons jamais à table à l'heure voulue ; moi qui tiens tant à l'exactitude.

—Oh ! papa, pour le premier jour !

Puis, en arrivant tout près d'eux :

—Il faut le temps de se rendre compte des distances.

"Je ne pensais pas que l'étang fût si loin.

—J'en avais l'idée, fit la princesse, lorsque je te demandais tout à l'heure, si tu aurais le loisir d'aller jusque-là.

—Eh bien maintenant, je ne m'y laisserai plus prendre.

"Moi aussi, j'aime les repas fixes, malgré mon indépendance de caractère, ma petite maman.

"A la Tour-Rouge, sais-tu qui était toujours en retard ?

—Ton institutrice peut-être.

—Justement....

Gisèle glissa un bras sous celui de sa mère, puis de son autre main s'accrocha au bras de son père.

Et elle les força à se rapprocher d'elle, les réunissant, pour ainsi dire, sous sa double étreinte.

Il n'y avait guère moyen, ni pour l'un ni pour l'autre, de se dégager, du moins ostensiblement.

Et la jeune fille prit un visage radieux qui, du reste, produisit sur l'un comme sur l'autre, la même émotion intime, unie à un fol espoir chez le prince, à une révolte chez Mme de Trammart.

Lui, pensait :

—Si son charme pouvait influencer sa mère ; si elle arrivait à la vaincre.

La princesse se disait, angoissée :

—Pourvu qu'elle ne souffre pas, bien réellement, de notre désunion... pourvu qu'elle ne se soit pas mis en tête de la faire cesser !

Gisèle s'adressa à elle :

—Tu sais que je suis très contente de ne plus être sous la tutelle de Miss Maud.

—Il m'a semblé qu'elle n'était pas bien pénible, cette tutelle, ma fille.

—Et il vous a semblé juste, fit M. de Trammart, miss Maud a toujours été surtout, une amie pour son élève.

—A ce titre déclara Gisèle, je la regrette, mais comme elle rentre en Angleterre pour se marier.—ce à quoi ses trente-huit ans, lui donnent absolument droit,—comme elle a été enchantée de me quitter, que nous comblerons les distances par une correspondance... modérée, et qu'à dix-sept ans, élevée comme je l'ai été, je n'ai plus besoin d'un mentor que je conduisais par le bout du nez, je suis absolument enchantée de ne plus avoir le mien.

"Maman me suffit.

"Et ce mentor-là, je l'adore.

Mme de Trammart, sentit les beaux cheveux, et l'épiderme satiné, frôler sa joue comme tout à l'heure.

Et dans le mouvement qu'elle fit, la tête de côté, les yeux bleus profonds rencontrèrent ses yeux.

Elle n'avait pas encore saisi, comme elle le saisit en cet instant, le désir, la prière de ce regard.

Elle n'avait pas compris, aussi complet qu'il l'était, le sentiment qui faisait pour le moment, sa fille n'ayant aucun commencement d'amour au cœur l'objectif de l'existence de Gisèle.

Dans sa jeune âme fervente, celle-ci cachait un esport, celui de ramener l'union, entre les deux êtres, qu'elle chérissait le plus au monde.

Peut-être même s'était-elle assigné cette tâche comme but à ses aspirations de refaire leur bonheur.

Qui sait ce qui germe en ces cœurs exaltés et naïfs, qui ne se sont pas encore, heurtés à la vie.

La première souffrance de Gisèle, viendrait-elle de ceux, qui se résignaient à revivre côte-à-côte, pour lui éviter justement, une souffrance ?

Une crainte s'empara de la mère.

Elle mesura toute la déception, qui résulterait de l'inutilité des efforts, tendant vers ce but, impossible à atteindre.

Et elle se demanda si une autre expiation, un autre châtiment de sa faute, passée, pourtant si impitoyablement châtiée, ne lui était pas pour plus tard réservé.

Elle arriva à sourire à sa fille.

Et celle-ci, lâchant une seconde fois son bras, pour remettre droit le grand chapeau de paille souple, que son geste avait renvoyé en arrière, elle répliqua feignant un reproche.

—Eh bien, dis donc, moi qui croyais que tu tenais à cette pauvre miss Maud ?

—J'y tenais... peut-être plus que je n'aurais tenu à une autre.

"Depuis que je suis avec toi, je n'éprouve pas le besoin, d'avoir d'étrangère entre nous, voilà tout.

—Moi non plus, ma fille... Car je ne considère pas, Anita comme une étrangère.

—Ma nourrice !... sûrement... elle n'est pas gênante, celle-là !

"Tout en paraissant avoir la plus grande liberté d'allure, elle est l'esclave qui arrive sur un coup d'œil, qui disparaît sur un signe, dévouée comme un chien, ne s'occupant de rien, ne s'intéressant à personne qu'à moi, dont elle guette la moindre volonté.

—Oui, le dévouement de la nourrice au nourrisson, la passivité des paysans roumains, l'obéissance du chien, envers le maître.

—Elle n'a qu'un défaut.

—Lequel ?

—Une jalousie féroce.

—Ah ! cela par exemple, c'est vrai ! exclama M. de Trammart, la jalousie de l'animal, qui ne prétend pas, qu'on approche son petit.

—Elle me hait, reprit sa femme.

—Oh ! mère, protesta Gisèle.

—Tu ne vois pas ses yeux lorsque je t'embrasse devant elle ?

"S'ils pouvaient me foudroyer, ce ne serait pas long.

—Tu exagères.

—Vous lui prenez sa fille, que voulez-vous elle est féroce fit en riant le prince.

—Tu comprends, dit Gisèle, elle m'a eue si longtemps seule.

—A plus forte raison, pour que je t'aie à mon tour.

—Elle ne le comprend pas....Je ne fais cependant rien, pour l'exciter cette jalousie.

"Je reste la même avec elle.

—Cela passera, dit encore M. de Trammart.

—Il faudra bien, reprit la jeune fille; elle pleure déjà un peu moins.

—Elle pleurait donc ?

—Nuit et jour, père.

—Vous ne vous en êtes pas aperçu? interrogea la princesse.

—Je vous avouerai que je m'occupe peu des gens dont je suis sûr.

"Anita, c'est la créature que j'ai l'habitude de voir sans la regarder, dont le dévouement à notre enfant me suffit, à qui, ne lui demandant pas autre chose, je n'ai aucune raison d'accorder aucune attention.

"Je parle pour la vie ordinaire.

"S'il survenait quelque chose d'anormal, si elle tombait malade, je lui donnerais toute l'attention qu'elle réclame.

—Eh bien, moi qui n'ai pas, reprit la princesse, la mentalité roumaine,—d'ailleurs très mitigée chez vous, je le reconnais—consistant à considérer le dévouement des subalternes comme obligé, sans que vous leur en sachiez gré, je suis les impressions de cette femme, jour par jour, depuis votre retour... !

"Peut-être du reste, étant en jeu, m'y trouvant intéressée, je lui apporte une attention plus grande.

"La haine d'nita, qui, durant toute l'enfance de Gisèle, ne manifesta contre moi aucun mauvais sentiment, me semble aujourd'hui bizarre.

—Mais ce n'est pas de la haine, maman..... Anita est jalouse, puis c'est tout.

—Et c'est assez, fit le prince ; elle a besoin qu'on la raisonne.

"Je le ferai.

—Qui sait s'il ne vaut pas mieux avoir l'air de ne s'apercevoir de rien, prononça d'une voix lente Mme de Trammart.

"En tout cas, je crois que si quelqu'un doit aborder ce sujet avec elle, c'est moi.

—Vous avez raison, chère amie, je m'abstiendrai et faites ce que vous voulez.

—Toi non plus, ne dis rien, mignonne, fit la mère, en prenant dans ses mains, la petite main que Gisèle venait de repasser sous son bras.

—Je te le promets.

On approchait du château.

Le dernier coup de cloche retentit.

Pour ce premier soir, ils seraient en famille à table, dans la vaste salle à manger, où le prince aussi bien que la princesse, avaient le projet de réunir souvent des invités.

Durant le repas, qui eut lieu assez rapidement, on ne parla que de la fillette renversée et après-midi, par l'automobile.

La mère et la fille se rendraient aux nouvelles.

M. de Trammart ne retournerait, lui, que le lendemain, à la maison du garde-barrière. A neuf heures exactement, toutes deux montaient dans l'automobile, cause de l'accident.

La route, par la fraîcheur délicieuse du soir, avec les parfums des champs, fouettant les narines, fut rapidement parcourue.

Dans la maison couverte de vigne,une petite lampe brûlait sur une table près d'un lit, où l'enfant, la tête enveloppée de ses linges sanglants, délirait.

La fièvre semblait intense.

Et c'était particulièrement pénible,ces divagations devinées dans l'incohérence des sons, tour à tour rauques ou aigus.

La pauvre petite muette, n'exprimait les visions de son cerveau où frappaient des coups douloureux, qu'en ces cris qui lui déchiraient la gorge, et que les oreilles ne pouvaient entendre,sans qu'un tressaillement secouât tout le corps.

Madame de Trammart ne voulut pas que sa fille restât là, plus d'un quart d'heure.

Elle passerait, elle, la nuit, au chevet de la blessée.

Gisèle ne put la dissuader de ce projet.

C'était par eux, que cette enfant se trouvait en pareil état.

Elle ne quitterait point son chevet, avant que le médecin ne fût revenu, c'est-à-dire avant le lendemain matin.

—Mais, maman, où coucheras-tu ?

—Je resterai sur ma chaise, mon enfant ; je ne dormirais point....

"Ça ne sera point la première fois, que je passerai une nuit blanche.

—A quoi cela t'avancera-t-il ?

—A rien sans doute, mais je ne laisserai pas ces pauvres gens, seuls avec cette petite dans un pareil état.

—Mère, je t'en prie.... Alors, je reste avec toi.

—Cela non.

—Oh ! je veux.

—Gisèle n'insiste pas... Tu me forcerais à retourner au château.

"Non seulement je manquerais à un devoir, mais ma nuit serait pire, là-bas...

La jeune fille eut un vif mouvement d'impatience, presque de colère.

Puis, aussitôt adoucie :

—Ce n'est vraiment pas raisonable... et il n'y a pas seulement un fauteuil ici.

—Je m'en passerai.

—Non.. avec l'auto, c'est si vite fait, Je reviens, et je ne rentrerai définitivement aux Etangs, que lorsque je te verrai au moins installée dans un bon voltaire.

La jeune fille sortit en coup de vent.

Pas plus de trois quarts d'heure après l'auto repartie vers le château, s'arrêtait de nouveau à la barrière du chemin de fer.

Mademoiselle de Trammart s'était assise devant, près du mécanicien.

Et ce dernier, transportait lui-même dans la maisonnette, un confortable siège que sa jeune maîtresse lui faisait charger sur la voiture.

Puis Gisèle, assez ennuyée, rentrait seule aux Etangs.

M. de Trammart, qui, après le dîner, faisait une promenade solitaire, sur la lisière du bois, trouva sa fille vers les dix heures et demie du soir seule sur le perron, appuyée à la rampe de fer forgée, le visage levé vers la voûte sombre où luisaient des myriades d'étoiles.

—Ta mère est chez elle, mon enfant?

—Non père, maman veille au chevet de la petite fille du garde-barrière.

Et Gisèle raconta comment celle-ci l'avait renvoyée pour passer seule la nuit là-bas.

Le prince eut un imperceptible mouvement d'épaules.

Il répondit, calme comme chaque fois qu'il parlait de sa femme :

—Il faut la laisser absolument libre de ses moindres actions.

"Nous n'avons le droit, ni l'un ni l'autre, de l'entraver en rien.

Et, montant les larges marches du perron, il prit une main de sa fille, l'entraînant dans le vestibule.

—Va dormir, Gisèle, il est l'heure.

XII

La nuit, auprès de Résa, en proie à une fièvre intense, avait été pénible.

Le père et la mère, ne fermaient pas l'œil ; madame de Trammart non plus.

Quand l'aube blanchit les champs, la température baissa.

L'enfant parut s'assoupir.

—Elle dort, dit très bas, la grande dame, à la paysanne ; si vous vous couchiez un peu ?

—Oh ! que non madame, je ne dormirais pas une minute.

—Cela vous reposerait tout de même.

—Je n'étions pas lasse... on est dur au mal... C'est vous, qui n'y étions point habituée.

—Moi, j'aurai le temps de me reposer... Tandis que vous, vous avez votre besogne.

—Ce n'est rien, la besogne... rien de ne pas dormir... pourvu que ma Résa s'en remettiont...

"Si je la perdions, mon Dieu ! si je la perdions !

—Vous ne la perdrez pas !

—Ce serait de vot'faute !

—Oui, de vot'faute, appuya le mari, qui rentrait.

—Mes pauvres gens, vous avez entendu le brave homme qui conduisait son tombereau, nous allions très doucement, le chauffeur prévenait de toutes ses forces ; l'enfant n'entendait rien, voilà d'où le mal est venu.

—Je savons ben, je savons ben, répliqua la femme, mais enfin tout de même, c'étiont vot'machine infernale.

—On devrait mettre en prison, des gens qu'ont de ces machines-là, gronda l'homme.

Et la femme encore :

—C'étions fait pour tuer le pauv'monde... et les enfants sur les routes.

Au cours de la nuit d'angoisse, passée auprès de la couche où s'agitait la petite Résa, ils n'avaient eu aucune révolte.

Au contraire, cette femme si belle, cette femme riche, veillant comme eux, douce et consolatrice les gagnait.

Leur colère se fondit du reste, instantanément.

Il y eut chez l'homme comme chez la femme une explosion.

Tous deux pleurèrent.

Et madame de Trammart devant ces pauvres gens secoués de sanglots, auprès de ce lit au drap grossier sur lequel s'allongeaient les bras inertes de la fillette, des bras potelés, tout brunis, se sentit une émotion différente de cella qu'elle éprouvait jusqu'alors.

Des larmes montèrent aussi à ses yeux, coulèrent lentes le long de son visage, pâli par la veille et l'inquiétude.

Elle reprit très doucement l'une des mains de Résa, si souvent palpée, au courant de la nuit.

Ses doigts s'arrêtèrent au poignet.

Le pouls maintenant battait faiblement.

La prostration suivait l'excitation.

C'était pire peut-être.

—Que je voudrais que le docteur fut là, murmura-t-elle.

Mais il s'écoulerait sans doute, encore plusieurs heures avant que le cabriolet du médecin s'arrêtât, près de la maison du garde-barrière.

Jurieux sortit pour la besogne.

Un train passerait tout à l'heure.

Madame de Trammart voulait absolument que Martine prît place, dans le fauteuil apporté du château.

Et celle-ci, comme elle le faisait différentes fois au cours de la nuit, refusait.

Jamais elle ne s'était assise dans un fauteuil.

C'est bon pour les riches, ces sièges-là.

Elle répondit cela, cette fois sans acrimonie.

Et, quand la princesse se fut rassise, quand la paysonne eut repris sa place, sur la chaise basse au pied du lit, seules en face l'une de l'autre, elles ne semblèrent plus que deux femmes, unies par une inquiétude, sinon égale, du moins avec le même objectif.

Et la princesse interrogea:

—Vous n'avez que cette enfant-là?

—Oh! madame, j'en avions perdu cinq!

—C'était la dernière?

Martine n'hésita pas.

Elle répondit:

—Oui.

Au village chacun savait l'épisode de la trouvaille du nouveau-né, sous la banquette d'un compartiment de chemin de fer, puis de l'adoption ; dans un certain rayon également.

Mais les Jurieux ne la racontaient jamais, cette histoire.

Ils eussent fini, peut-être par l'oublier, si, de loin en loin, autour d'eux, quelqu'un ne l'eût rappelée.

Résa était à eux.

Oui, bien à eux.

Quant à mettre au courant les gens qu'on ne connaissait pas, riches ou pauvres, inutile surtout à présent.

Ne voulait-on pas déjà la leur reprendre, sous prétexte qu'ils ne possédaient aucun droit sur elle.

Et l'avoir élevée donc !

Et l'aimer, comme ils l'aimaient !

—Oui, madame, reprit-elle après un court instant de silence, c'étiont la dernière.

"Si on la perdait, on deviendrait simple d'esprit, mon homme et moi.

"C'étiont bon comme du pain, c't'enfant-là, voyez-vous ben !

—Ah ! elle est bonne ?

—Oui, ce n'étiont sauvage que pour les étrangers... Avec nous, un petit cœur d'or.

—Il est bien malheureux qu'elle soit muette.

—Ah ! oui, certainement...

—Car vous ne pouvez rien lui apprendre.

—All' n'aimiont vivre que derrière ses dindons.

Martine mit ses deux coudes sur ses genoux, son menton dans la paume de ses mains.

C'était l'attitude qu'elle prenait, lorsqu'elle ne voulait plus parler.

Madame de Trammart se tut.

Et il leur arriva, elle dans son fauteuil, Martine sur cette chaise basse et dans cette position, de s'assoupir tandis que le ciel embrumé d'aube s'éclairait lentement aux rayons du soleil levant.

Jurieux en rentrant ne les tira pas de leur somnolence.

Le brave homme ne fit que regarder dans le lit, la petite tête blême entourée de linges, aux larges taches congulées.

Les paupières ne s'étaient pas rouvertes.

Un souffle court passait, par la bouche toute pâle, entr'ouverte.

Le père adoptif se redressa.

Et il ressortit tout doucement.

Mme de Trammart sursautait bientôt, au passage d'un train.

Martine eut un mouvement qui faillit lui faire perdre l'équilibre.

Toutes deux reprenaient le sentiment de la réalité.

Et comme dans le lit Résa dormait toujours, la paysanne franchit le seuil en disant :

—Je vais traire la vache, il est l'heure... Vous ne la quittez pas, la petite, madame ?

—Soyez tranquille, je ne m'en irai d'ici que lorsque le médecin sera revenu.

A peine était-elle dehors, que le mari reparaissait.

Sa besogne l'appelait dehors ; il posa la même question que sa femme.

—Vous ne la quittez pas, madame ?

Et la princesse de Trammart répondit de la même façon.

Il y avait dix minutes qu'elle se trouvait seule.

La porte boiteuse, en planches mal jointes ouvrant sur le sentier qui longeait le talus, restait grande ouverte.

De la place où se trouvait Mme de Trammart, on suivait sur le haut de ce talus très vert, le ruban scintillant des rails.

Une ombre passa devant la fenêtre.

Quelqu'un se trouva, sur le seuil béant.

Et la jeune femme retint un cri.

Elle avait devant elle, amaigri,vieilli, les yeux ardents, un homme qu'elle reconnut immédiatement :

Jean Lucquier.

Lui d'abord, dans le faux jour de la pièce basse, ne la remit pas.

Mais quand elle se leva, qu'elle fit un pas en avant, il eut un geste rapide et violent.

Ce geste disait, et sa surprise, et la contrariété de cette rencontre.

Mme de Trammart le comprit.

Pourtant elle marcha, toujours en avant, une main tendue.

Jean Lucquier ne toucha pas cette main.

Il recula.

Elle se rassit.

L'artiste demeura, un instant immobile, hésitant.

Partirait-il ?

Pénètrerait-il dans cette maison, où il venait déjà, à une heure aussi matinale, et où il se rencontrait,— avant qu'ils ne fussent des alliés,— avec M. Huppin de la Baumière ?

Pourquoi aujourd'hui, la princesse de Trammart, chez le garde-barrière ?

Après le premier saisissement, c'était certainement cette question qui se posait dans son esprit.

Il dévisageait cette femme, — près de ce pauvre lit, dans cette humble pièce en demandant ce qu'elle y faisait.

Sa présence ramenait une espèce de pondération dans ses idées, une faculté de réflexion, qui le quittait dans une certaine mesure, depuis l'avant-veille, depuis l'heure, où, assis, en pleins champs, ses petits autour de lui, sous les coudriers, il regardait ceux-ci, chercher dans l'excavation invisible au fond du bouquet d'arbres, ce qu'en leur langage enfantin, ils appelaient:

LA CACHETTE A MAMAN

Les deux journées qui survirent celle-là où il errait sans but et comme un fou, à travers la campagne, pour venir s'affaisser et s'endormir dans la Saulaie, à la place où Gervaise était tombée, une balle dans la tête, et où le retrouvaient, André Button, et Paul le valet de ferme, — Jean reprenait pour ceux qui l'entouraient, son état normal,—c'est-à-dire, l'état dans lequel il tombait, après l'événement suivant immédiatement, la fin tragique de sa femme.

Y avait-il véritablement, une lacune dans sa mémoire.

L'épuisement dans lequel le mettait cette marche insensée, aboutissant à sa chute près du ruisseau, amenait-elle l'oubl, du motif qui lui causait cette recrudescense, de surexcitation ?

L'artiste n'avait point réouvert le bahut, où il enfermait le petit "nécessaire" contenant la photographie, la lettre de Gervaise, et le laconique billet, de l'autre.

Aujourd'hui, debout dès l'aube, après un tour dans la ferme, il se dirigeait en traversant la Saulaie où il s'arrêtait toujours à l'endroit néfaste, vers le passage à niveau.

Il ne lui revenait bien nettement qu'une chose : c'est que l'on parviendrait, à faire raconter à la petite muette, la scène dont elle avait été témoin,le seul, au bord du Draguet.

Il entrait chez les Jurieux, pour voir Résa, s'informer si elle partait bientôt pour Paris.

Et il se trouva en présence de Mme de Trammart.

Maintenant il s'approchait, instinctivement attiré par la douloureuse et tendre expression du regard, par cette sympathie particulière, qu'il sent unique, frappant l'être sans défense contre les fatalités.

Rien de ce qui l'entourait, non certes quelque dévouement, quelque affection qu'on lui témoignat, n'approchait de cet intérêt, de cette tendresse qu'il sentait au fond de ce regard, navré et réconfortant, réchauffant comme le feu qui jaillit des cendres que l'on croyait mortes, doux comme la consolation.

Jean Lucquier avait méprisé Evelina de Trammart, mais à mesure qu'il a regardait, il sentait qu'il avait bien en elle, l'amie qui oublie tout, qui se dresse aux heures de péril, pour vous soutenir, même vous défendre.

Et à cette amie, il marcha, la main presque involontairement tendue.

La princesse se dressa tout d'une pièce.

L'oppression qui l'étouffait avait disparu.

C'était un soulagement, et presque une ivresse.

Un seul souvenir chez elle, primait, celui d'autrefois.

Elle serra cette main qui se tendait vers la sienne, sans emportement, longuement, avec cette force qui pénètre et qui réconforte.

Une telle émotion l'étreignait qu'elle n'eût pu articuler une syllabe.

Lui non plus, ne dit pas un mot.

Et dans leur regard, une seule chose toujours, l'affection qui subsiste, qui renaît comme la flamme qui jaillit, de la cendre morte.

Oh ! non plus de l'amour...

Il était loin.

Mais il sembla soudain à Jean, qu'il n'avait pour se réfugier, que cette tendresse.

Ce geste contenait pour elle, la promesse de cette affection qui ne meurt plus, parce qu'elle vous revient par la douleur.

Les cœurs qui se cherchent aux heures cruelles, sont ceux que rien ne désunit.

Evelina tira une syllabe de sa goège serrée, le nom qu'elle avait murmuré si souvent depuis la séparation, sans ressentiment, sans fiel :

—Jean.

Et lui, en une espèce de sanglot :

—Pardon !

—Pardon de quoi, mon pauvre ami?

—J'ai été dur... Je n'aurais pas dû...

—Il y a longtemps que je vous ai pardonné.. Ne parlons plus de cela, Jean.

"Vous êtes malheureux, je suis votre amie, une amie qui n'a jamais cessé de l'être, qui le sera toujours.

Leurs doigts se disjoignirent.

Le peintre appuya une main sur son front, puis se voila lentement les paupières.

—Je suis malheureux... plus malheureux que vous ne le croyez... à perdre la raison, à me tuer !

—Ne parlez pas ainsi... Et vos enfants ?

—S'ils n'étaient pas là, je serais mort déjà... Parfois je me demande s'ils pourront me retenir.

Voyons ! voyons ! vous n'avez pas le droit de mourir... un homme comme vous ne parle pas ainsi...

"Je comprends que, dans le premier moment, au contact brutal avec la douleur, lorsque fond sur vous un choc pareil à celui que vous avez reçu, on ne pense qu'au soulagement qu'apporterait la mort.

"Mais ce premier choc est passé.

"Vous avez eu le temps de faire un retour sur vous-même, de vous dire que vous étiez dans l'obligation de réagir, l'impérieuse obligation incombant à celui qui a mis dans la vie, des êtres sans défense.

"Vous avez beaucoup d'énergie, Jean, il ne vous est pas permis, de vous montrer faible plus longtemps... cette faiblesse serait de la lâcheté.

Il allait répondre.

Un gémissement partit du lit.

Et alors seulement Jean Lucquier, vit que dans ce lit, il y avait une créature.

Des petits bras, demi-nus, les coudes sortant des manches de toile bise de la chemise, s'agitaient.

Le peintre recula, avec une exclamation d'horreur.

Il venait de distibguer la tête, dans les langes sanglants.

—Qu'est-ce ?

"Qu'y a-t-il eu ?...

"Mais c'est Résa !

Et il se rapprocha du lit, se pencha dessus.

—Si vous me voyez ici, fit Mme de Trammart, c'est que mon devoir et ma pitié, me le commandent à la fois.

"Cette infortunée petite fille a failli être écrasée par nous.

—Par vous ! exclama l'artiste.

—Elle se trouvait entièrement cachée derrière un tombereau...

"Notre mécanicien, qui déjà avait de beaucoup modéré son allure afin de laisser à une bande de dindons, le temps de traverser la route, donnait de la trompe, en ralentissant encore.

"La pauvre petite étant sourde-muette, n'a rien entendu.

"Fort heureusement, la machine allant encore plus lentement, ne fit que la jeter de côté.

"Elle aurait pu être écrasée net.

Et Jean qui se redressait :

—Mais si elle n'a pas été écrasée net elle n'en vaut guère mieux.

"Elle est grièvement blessée.

—Le docteur espère qu'il ne s'agit que d'une entaille ; la tête paraît avoir porté, sur un caillou.

"Cela a beaucoup saigné.

"Le plus inquiétant, c'est que l'enfant a eu de la fièvre.

"Cependant maintenant... il me semble qu'il ne reste que de l'agitation.

La princesse tâtait le frêle poignet, où ses doigts cherchaient tant de fois durant toute cette nuit, les battements du pouls.

Elle ajouta :

—Le docteur doit revenir vers les sept heures, je ne partirai pas avant.

—Moi non plus, fit-il ; pauvre petite !... C'est odieux ces automobiles !

—La circonstance est exceptionnelle, et je crois qu'une voiture attelée eût amené le même accident, pire peut-être le cheval piétinant le corps renversé, à moins que ce ne fut l'écrasement sous les roues.

"Je donnerais je ne sais quoi, pour que cela ne fût pas arrivé, mais je suis obligée de reconnaître qu'il n'y a point eu de la faute du chauffeur.

"Le charretier, qui conduisait un chargement de briques, un vieux paysan hostile à la locomotion nouvelle, qu'il traite d'invention diabolique, l'a déclaré le premier.

"Un hasard fatal a voulu que la petite gardeuse de dindons, se trouvât absolument cachée par le tombereau, tandis que ses volatiles qui eussent pu tout aussi bien s'être cachés aussi, se décidaient à traverser.

"Si cette enfant mourait, cela ne m'empêcherait pas, d'avoir un de ces remords, qui vous laissent pour toujours une impression telle, qu'on prend en horreur ce qui a pu y donner lieu.

"Cela, hélas ! ne changerait rien, mais je ne remonterais de ma vie, dans une automobile.

—Enfin, que dit le médecin ?

—Je vous le répète, il ne croit pas que ce soit grave... à condition qu'il n'y ait pas de complications.

—En somme, quelle complication craindrait-il ?

—Une lésion, un choc, pouvant amener une inflammation cérébrale.

Le peintre murmura :

—Pauvre créature !

Puis, très sombre, très nerveux :

—Alors, tout serait donc contre moi !

—Tout serait contre vous ? interrogea madame de Trammart ; que voulez-vous dire ?

Il fit un geste des deux mains vers le lit où Résa, soulevait ses paupières lourdes.

—Elle est mon espoir !

—Cette enfant ?

—Elle est le seul témoin du crime.

—De l'assassinat de votre femme ?

—Oui.

—Comment, c'est de cette petite, qu'ont parlé les journaux ?

—C'est d'elle.

—Elle était dans la Saulaie, au bord du ruisseau ?

—Oui ; elle a certainement vu l'assassin... Seulement, elle ne peut rien dire.

—Personne ne la comprend ?

—Elle n'a à sa disposition, que quelques gestes rudimentaires, rien qui ressemble à aucun langage.

—Mais il y a l'institut des sourds-muets... Il faut l'y envoyer !

—M. Huppin de la Baumière, doit s'occuper de cela, ces jours-ci.

—Y a-t-il longtemps que vous ne l'avez vu, M. Huppin de la Baumière ?

L'artiste eut le froncement particulier du front indiquant un effort rétrospectif, de la pensée.

Cette contraction parut à son interlocutrice, l'indication bien nette, d'une fatigue morale, aussi grande que paraissait l'être, sa fatigue physique.

Et une pitié plus immense, lui envahit l'âme tout entière.

Une peur la saisit, au milieu, de cette pitié même.

Il lui sembalit, dans cette détresse du regard, saisie de suite chez Jean Lucquier, voir flotter la lueur étrange, qu'elle ne saisissait qu'une fois en sa vie.

Il s'agissait d'un ami de son mari, fréquentant chez elle au début de leur mariage, et dont la raison sombrait du jour au lendemain.

Cela se passa comme une terreur enfantée par une imagination inquiète.

Elle se dit que l'expression hagarde des prunelles s'expliquait chez Jean.

Il devait revivre par instant de façon assez intense, les émotions des dernières semaines pour que leur impression affolante se reflétât dans ses yeux.

Ce n'était qu'un éclair...

En effet, le regard reprenait son expression naturelle.

La tristesse y restait, bien compréhensible aussi, sans rien d'anormal.

Jean répondait à sa question, concernant le juge d'instruction :

—Avant-hier, je crois, ou le jour d'avant... Nous avons eu de la peine à décider les Jurieux, à se séparer d'elle.

"Et voilà un événement, qui renverse tous nos projets.

—Qui ne fait que les reculer, espérons-le, pauvre ami.

Le peintre pressa encore, son front dans sa main.

—Il faut qu'elle parle, il faut qu'elle s'exprime... il faut savoir !

—Certes, fit madame de Trammart, il faut savoir ; non seulement pour le châtiment du coupable, pour votre satisfaction... la satisfaction douloureuse de déchirer le voile, qui entoure cette terrible tragédie.

Il arracha pour ainsi dire, sa main de son front.

—Certes, il y a des raisons, ces deux raisons... mais il y en a aussi une autre... une raison telle...

Il s'arrêta.

—Supérieure à celles-là ? interrogea la princesse.

—Oui.

—Que voulez-vous dire ?

—Vous n'avez pas lu les journaux ?

—Si, tous.

Et vous n'avez pas saisi dans l'un ou dans l'autre, peut-être dans chacun une allusion ?

Madame de Trammart demeura, quelques secondes sans répondre.

—Parlez franchement, Eva.

—Je l'ai saisie... et j'en ai été atterrée.

—Cette allusion signifiait, que je pouvais être le coupable.

—Je n'ai pas osé, je n'ai pas voulu comprendre.

Tout près d'elle, déjà, Jean Lucquier se rapprocha plus encore.

—Je suis resté quarante-huit heures sous les verrous, articula-t-il.

—Oh ! malheureux !

"Mais c'est de la folie, de la pure folie... Pourquoi un acte pareil de votre part ?

"Comment la justice a-t-elle pu supposer, cette chose monstrueuse ?

—Il y a une preuve.

—Une preuve ?

—Dont les journaux n'ont pas parlé, parce qu'on n'avait pas été jusqu'à la leur livrer.

"Et pour ne pas la leur livrer, il a fallu M. Huppin de la Baumière, comme il a fallu M. Huppin de la Baumière, pour cacher mon arrestation, et me relaxer, sans qu'on n'ait rien appris.

—C'est un esprit très large et très noble, un homme doué d'une grande faculté d'intuition.

"Il aura compris que, malgré les apparences, il se fourvoyait.

"Cependant les apparences semblent terriblement convaincantes...

—Qu'elles sont-elles ?

Un cri mal articulé, venant du lit, suivi d'un autre presque strident, empêcha M. Lucquier de répondre.

Il se tourna vers la couche, en même temps que madame de Trammart.

Tous deux, pendant un instant, oubliaient où ils se trouvaient.

Les bras ne se débattaient plus, sur le drap de grosse toile.

Mais la pauvre petite tête, bien endolorie, essayait de se soulever.

Et deux grands yeux ouverts regardaient cette femme, — cette belle dame inconnue, — puis cet homme auprès du lit.

L'homme, Résa le connaissait.

Elle paraissait depuis quelque temps en avoir peur.

Et, en cet instant, c'était de la frayeur qui se réflétait dans l'or des prunelles.

Le garde-barrière rentrait.

Sa femme arrivait au bout d'une seconde, derrière lui.

Tous deux virent l'expression du pauvre visage sortant si petit des linges entourant le front.

Et Martine grommela :

—Mossieu Lucquier... la petite avions peur, maintenant !

Tous deux s'étaient approchés du lit...

Et tous deux dans leur patois disaient des mots doux à l'enfant, dont ils caressaient les mains.

Appuyés l'un et l'autre sur le panneau du lit, au pied, madame de Trammart et l'artiste regardaient cette scène, ce dernier oubliant passagèrement, sous l'impression qu'elle lui causait, ses soucis et ses amertumes.

Thérèsa, dégageant ses mains des mains vigoureuses qui continuaient à les caresser, les porta à son front.

Martine n'eut que le temps de les lui saisir et de les emprisonner dans les siennes.

La petite muette, ne se rendant pas compte de ce qu'elle avait là, eût enlevé ce pansement gênant.

Le père nourricier, qui lui fa

l'arrivée du médecin, quitter la pièce.

Madame de Trammart avait repris sa place sur son fauteuil.

Jean Lucquier, tombé dans une sorte de prostration morale, ne bougeait point de la chaise où il s'asseyait, contre le mur, près de la boite de la vieille horloge.

Tout à coup, une sorte de trépidation, se rapprochant, presque instantanément et qui n'était pas celle du train...

Un arrêt brusque, qui fit se dresser madame de Trammart.

La Panhard- Lavassor arrivait du château.

Amenait-elle sa fille et son mari, ou seulement l'un ou l'autre.

Evelina jeta sur Jean un rapide regard.

Puis elle se rassit.

Qu'importait !

Son mari pouvait entrer.

Ce fut lui, — il était seul, — qui franchit le seuil de la maisonnette.

Le prince avait ce regard aigu, embrassant tout, en passant.

Le personnage qu'il remarqua, avant n'importe qui, fut l'homme assis contre le mur blanchi à la chaux, entre la buche et la boite à horloge.

Il avait tellement changé depuis le jour où il allait le trouver dans son atelier, pour lui faire lire de fausses lettres, — vengeance plus cruelle à son sens que n'importe quelle vengeance, — qu'il ne le remit pas.

Sa femme, très froide, le lui désigna.

—Monsieur Jean Lucquier.

Et, à celui-ci:

Le prince de Trammart.

L'artiste se leva dans un mouvement raide.

Et ces deux hommes se croisèrent.

Alors que leur première impression était à peu près identique, surprise et poussée de colère, de haine, la deuxième fut également pareille.

Indifférence de l'homme pour l'homme, ressentiment par rapport au passé, immédiatement surmonté.

Ils se détournèrent en même temps.

Et, si leurs yeux, à plusieures reprises se croisèrent pendant le temps où ils restèrent ensemble, chez le garde-barrière, ce fut par un hasard qui ne mit ni dans ceux de l'artiste, ni dans ceux du prince, une impression quelconque.

Presque aussitôt après M. de Trammart, le médecin arriva.

Il prit un pansement, déclara la situation moins mauvaise qu'il ne le craignait, ordonna le plus grand calme autour de l'enfant, rien qui pût la ranimer, demandant aux étrangers qui se trouvaient là de se retirer, et dit qu'il reviendrait le lendemain à la même heure.

M. et Madame de Trammart sortirent en même temps que lui, et causèrent tout en regagnant, l'un son cabriolet, les autres leur automobile, le cabriolet arrêté sous les arbres, d'un côté de la route, l'automobile de l'autre.

—J'ai été déclarer moi-même l'accident, tout à l'heure, au maire de Boissy-sans-Avoir, disait M. de Trammart.

"Nous marchions très doucement et la cause en est à l'infirmité de l'enfant.

"D'ailleurs, je ne veux docteur esquiver aucune responsabilité.

"Faites votre rapport, avec le maximum de l'indemnité à demander par les parents.

"J'ajouterai moi-même quelque chose et nous pourrons, n'est-ce pas? nous occuper de cette petite, qui, je l'espère, en reviendra.

Il s'adressait à présent à sa femme.

—C'est ce que je compte faire, répondit celle-ci... Son infirmité même la rend plus intéressante.

—Il faudrait d'abord s'arranger de façon qu'on l'admit à l'Institut des Sourds-Muets.

—Je crois que l'on s'en occupe.

—Qui?

—Le juge d'instruction au parquet de Versailles... Notre ami, M. Huppin de la Baumière.

—Vraiment?

Et Eva, froide, sans affection:

—M. Lucquier me le disait, un moment avant que vous n'entriez.

"Cette petite fut le seul témoin de l'assassinat de madame Lucquier.

La princesse regardait son mari,avec une involontaire fixité.

Elle se rappelait sa question de la veille dans le parc :

—Auriez-vous été pour quelques chose dans le crime de la Saulaie ?

Et, la réponse du prince, non seulement plausible, mais décisive :

—Lorsqu'il fut commis, je roulais encore en chemin de fer, venant de Bucharest, à Paris.

Maintenant le prince, qui ne semblait pas se rappeler cette question, proférée dans un moment de surexcitation, gardait le visage le plus naturel qu'elle lui eût jamais vu.

Ce fut le docteur qui parla.

—C'est vrai, il paraît que c'est la fillette du garde-barrière du passage à niveau de Boissy-sans-Avoir, qui se trouvait cachée dans les rosaux, lorsqu'on découvrit le corps.

—Ah ! ah ! fit Hugo, simplement étonné ; mais ce n'est pas vous, docteur, qui avez fait les constatations légales ?

—Non, un de mes collègues, de Montfort l'Amaury...

Il ajouta, saluant avant de monter en voiture :

—C'est une bien singulière affaire.

—Tout à fait singulière, dit M. de Trammart.

—Il faut que cette petite arrive à s'exprimer, prononça la princesse ; à un double point de vue, vous devez la sauver, docteur.

—Espérons, madame, qu'il n'y aura pas de complications.

On se salua encore une fois.

L'automobile était devant le perron du château, que l'antique véhicule du médecin de campagne, n'avait pas accompli le tiers du chemin.

Pendant ce court trajet, une unique pensée un très vif regret occupait le cerveau de madame de Trammart.

Quelle preuve existait-il contre Jean Lucquier, ou plutôt quel fait s'était produit susceptible de constituer ce qu'on appelle une preuve ?

Son mari, entrant après les Jurieux, juste au moment où Jean se disposait à parler, empêchait qu'elle le sût.

Quand reverrait-elle ce dernier.

Bientôt.

Il le fallait.

Elle entrerait franchement à la Saulaie, elle recauserait avec lui.

Et dès maintenant, elle prétendait, établir la situation à cet égard

Il était à peine huit heures, lorsque Madame de Trammart, pénétra dans l'immense chambre Louis XV, où elle ne devait pas passer la première nuit, de son arrivée aux Etangs.

Quelle que fût sa force de résistance physique et morale, elle se sentait brisée.

Toute cette nuit, dans la maison isolée et voie ferrée, au chevet de cette enfant en proie à une fièvre ardente entre ces deux paysans qui la regardaient comme l'auteur du malheur survenu à leur fille, la fatiguait beaucoup.

Le matin, l'émotion de la présence inopinée de Jean Lucquier, la poignée changée et répétée, la conversation qui allait aboutir à une explication qu'elle eût tant voulu connaître, et que la rentrée des Jurieux interrompit, tandis que l'arrivée de M. de Trammart, empêchait qu'elle revint sur l'eau influaient sur son système nerveux.

Elle sentait qu'elle avait absolument besoin de repos.

Quelques heures de sommeil, et elle conquerrait toute l'énergie qu'il lui faudrait pour affirmer l'indépendance qu'elle voulait, éprouvant comme une prescience... celle que Jean aurait besoin d'elle.

Telle était sa force de volonté qu'Evelina se contraignit au sommeil.

Elle ne s'éveilla, que lorsque sa femme de chambre, suivant son ordre, entra à onze heures un quart.

En trois quarts d'heure, son bain était pris, ses cheveux noués, une robe d'intérieur passée, un chef-d'œuvre dans le genre, d'Albertine Vinat.

Et madame de Trammart n'entrait que cinq minutes après son mari et sa fille, dans la salle à manger, aux tapisseries anciennes et aux boiseries sévères.

Elle était très belle, dans cette robe empire en voile bleu, garnie de coquilles de dentelles, décolletée légèrement en carré, aux plis qui s'allongeaient, se perdaient dans la traine, s'enroulaient en spirales à ses pieds.

Les yeux du prince s'attachèrent à elle, depuis son entrée, jusqu'à ce qu'elle se fut assise, en face de lui, Gisèle entre eux.

La jeune fille avait couru à sa mère, s'informant directement, après en avoir demandé, déjà des nouvelles à son père, de la petite sourde-muette.

Elle irait, elle, l'après-midi, au passage à niveau, de Boissy-sans-Avoir.

A table, on parla surtout de l'accident.

Vers la fin du repas, le prince changea la conversation, qui roula sur des sujets divers.

Au moment du café, Gisèle s'en alla vers la charmille, un livre sous le bras.

Son père et sa mère passèrent sur une terrasse dominant le parc du côté nord.

Dans la chaleur du jour, il y faisait presque frais.

La vue, de cette place, était merveilleuse, tout en étendue sur les clairières, se succédant jusqu'à la profondeur de la forêt.

La gamme la plus variée des verts, sous le ciel éclatant, ou dans les découpures d'ombre, s'étalait, se prolongeait indéfiniment.

Cela vous donnait une grande paix sereine, comme un isolement au milieu de l'isolement de la campagne.

C'était le repos.

M. et madame de Trammart, devant une table rustique, sur laquelle on servait le café, semblaient jouir l'un et l'autre de cette vue et de ce calme.

Le premier venait de poser sur la table le journal qu'il lisait en fumant un cigare.

La seconde, étendue dans un rocking-chair, rêvait, l'œil perdu au fond de cet horizon.

A un mouvement que fit son mari pour reprendre le journal qu'il venait de poser, Eva redressa un peu le buste.

Le prince se tourna vers elle.

—Jolie propriété, décidément, fit-il ; n'est ce pas votre avis ?

—C'est mon avis, très jolie !...

"Je crois que plus je l'habiterai, plus je l'aimerai.

—Moi aussi.

"Quant à Gisèle, elle passera ici complètement sa vie dehors.

—Il lui faut cela, elle était si libre dans vos Karpathes.

—Ah ! il est certain que la liberté, aux Etangs, ne vaudra pas encore pour elle celle de la Tour-Rouge.

—Pourquoi ?

Ce n'est plus le même genre ; mais l'enfant s'en contentera.

"Elle est tout autant portée, du reste, du côté de l'existence civilisée.

"Je dirai même que les lois d'atavisme la poussent plutôt encore vers les raffinements de la civilisation.

—Enfin, elle sera heureuse ici, nous ne devons viser qu'à cela.

—Vous-même, y serez-vous malheureuse, Evelina ?

—Pas plus qu'ailleurs, et peut-être moins qu'ailleurs, puisque j'y ai ma fille.

—Puis, vous y avez aussi un ami.

Et le regard du prince, son geste, — un mouvement de tête dans la direction qu'il voulait indiquer, — désignaient cet endroit qui semblait une halte entre le château et le village, et qu'on appelait :

La Saulaie.

C'était la première allusion à sa rencontre du matin, dans la maison du garde-barrière.

Elle comprit.

—Vous voulez parler de Jean Lucquier ? demanda-t-elle avec calme.

—De qui parlerai-je ?

"Vous ne possédez pas, je crois, d'autre ami dans ces parages ?

—Je pourrais vous répliquer que j'ai, dans une autre direction, M. de la Bautière.

Mais il ne s'agit point de ce dernier, et si vous n'aviez abordé la question, j'étais prête à le faire.

—Alors, ma chère amie, je vous écoute.

—Entre Jean Lucquier et moi, se sont nouées ce matin même des liens de solidarité morale n'ayant rien de commun avec ce qui fut autrefois, et...

—Et qui en sont cependant la conséquence, acheva M. de Trammart.

—Peut-être.

"Cependant, je répète :

"Ces liens ne réveillent point le passé, ils n'engagent point l'avenir.

"Un homme est profondément malheureux que je veux soutenir de mon amitié sûre et...

—Et consolatrice, acheva encore imperturbablement le mari.

—Que je souhaite de toutes mes forces, consolatrice, acheva l'épouse.

M. de Trammart cessa de plaisanter.

—Madame, vous êtes libre.

"Je puis avoir des emportements suscités par un reste de rancune et peut-être aussi par un reste de passion.

"Quant à attenter à votre liberté, non.

"Je vous jure que vous êtes absolument libre, — et quelles qu'elles soient, — maitresse de vos actions.

—Merci.

—Lorsque m'adressant à une agence pour trouver à louer aux environs de Paris une propriété vaste et bien située, on m'envoya ici, j'ignorais que la ferme où se passa le mystérieux drame dont on ne connait pas encore le nœud, en fût tout au plus distante de deux kilomètres.

"En l'apprenant je ne modifiai pas le moins du monde mon plan.

"Les Etangs me plaisaient... Cela vous plut ainsi qu'à Gisèle.

"Nous y voilà.

"La princesse de Trammart est libre ici, comme elle le serait partout, seule juge de ses propres actions.

Il se leva.

—Moi, je n'ai plus qu'un but.

"Vous m'avez fait hier une promesse que vous tiendrez...

"J'ai foi en vos promesses.

"Du jour où je vous rendrai l'enfant que je vous ai ravie, nous ne serons plus des étrangers l'un pour l'autre.

Il s'éloigna à pas lents, droit, imporsant dans l'élégance native qui faisait de lui un des hommes les plus séduisants qu'on pût rencontrer.

Et ce fut au tour d'Eva à attacher ses yeux, sur Hugo de Trammart.

Vers la fin de l'après-midi, quand la chaleur serait tombée, elle retournerait à la maison du garde-barrière.

Et, si sa fille tenait absolument à l'accompagner, elle remettrait au lendemain dans la matinée sa visite à la ferme de la Saulaie, où elle pourrait se rendre en se promenant à pied.

Vers trois heures, Gisèle reparut avec son père.

Tous deux descendirent aux écuries pour visiter l'installation.

Ils n'avaient ni l'un ni l'autre envie d'une promenade à cheval, ce jour-là.

Ils la remettraient au lendemain, de bon matin où les bois sont plus frais et les routes moins poussiéreuses.

—Maman, surtout ne t'en va pas sans moi, recommanda Gisèle, en passant sur la terrasse où Mme de Trammart se tenait encore, je veux revoir avec toi cette pauvre petite.

Et la mère se disait ô

—Décidément, ma visite à la Saulaie sera pour demain.

Pendant que le père et la fille s'occupaient de leurs montures, la jument Isba, blanche comme la neige, avec des naseaux transparents que le sang rosait, connaissait déjà la voix de sa jeune maitresse et se retournant pour recevoir une caresse—la princesse s'en allait par le parc, vers la ferme du Gros-Chêne, à peine à dix minutes du château.

Colette Delassert, la "première aux jupes" de l'atelier Vinat, devait y être arrivée.

Madame de Trammart éprouvait une satisfaction de retrouver cette jeune fille honnête, comme il faut,—une victime de la vie, aussi celle-là, avec ses sœurs à élever et sa santé à rétablir, —si toutefois le mal pouvait s'enrayer.

Elle possédait du reste la conviction que ce mal était curable.

Avant de quitter Paris,—ainsi qu'il avait été convenu entre elles,—elles conduisait la jeune fille chez un médecin en vue qui ce constatait la tuberculose qu'au premier degré.

Et ce serait elle, comme elle le disait aussi à Colette, qui surveillerait le régime, qui la forcerait à guérir.

Il y avait par là—à la ferme du Gros Chêne—une bonne action qui la réclamait.

Elle n'y trouva que Madame Michelin.

Tout le monde était aux moissons, voire la petite servante occupée surtout, à l'intérieur des bâtiments, voire les filles de la maison qui n'allaient aux champs, tous les bras devenant alors indispensables, que dans ce moments de presse.

Le temps semblait à l'orage.

Il fallait du moins mettre le plus de javelles en gerbes.

—Et mademoiselle Delassert est-elle arrivée, demanda madame de Trammart.

—Mais oui, madame, je la crois avec tout le monde; elle se sera assise à regarder les autres.

"Pourvu qu'elle soit au grand air, qu'elle respire, c'est tout ce qu'il faut.

Les deux femmes, fermière et grandes dames, causèrent un quart d'heure, la première gagnée par la simplicité de sa visiteuse et vite familière sans excès.

Elle raconta en quelques phrases, sa petite enfance au village avec la mère de Colette, leur amitié d'école à Paris, où elle restait elle jusqu'à quatorze ans.

C'était sa destinée de revenir aux champs, où elle vivait heureuse, tandis que Madame Delassert se mariait malheureusement.

Et elle parla des enfants, de l'aîné Charles, son nourrisson, très bon, seulement sans volonté, qui avait eu un chagrin d'amour dont il ne voulait pas parler, et qui depuis ce temps-là, buvait, —elle le craignait bien, — de temps en temps.

Ce fut le tour de Colette.

Elle l'aimait autant que Charles, quoique ne l'ayant pas nourrie.

Quant aux petites, c'étaient deux diables qu'on gâtait, lorsqu'elles venaient au Gros-Chêne.

Et madame Michelin causa aussi d'Etienne Gaudin, le brave garçon, fiancé à la jeune fille.

Tout en devisant, elle menait son interlocutrice au bout du potager, où, montrant, une fois arrivées-là, le champ de blé vers lequel Colette avait dû se diriger:

—Voyez, madame, il y a un gros pommier tout seul sur le bord de la pièce de terre.

"Ça ne m'étonnerait pas qu'elle se soit mise là-dessous à l'ombre.

La princesse monta en suivant entre deux champs, un sentier étroit, vers l'arbre désigné.

Elle aperçut en effet, très vite Colette, assise sous les branches où pendaient des fruits verts; adossée au tronc noueux, elle semblait suivre le travail des moissonneurs.

Les plus rapprochés étaient encore à une certaine distance de la jeune fille.

Cette dernière vit arriver vers elle, cette dame qu'elle eut reconnue de suite, ne se fut-elle pas attendue à la voir.

Elle se leva malgré le geste de Mme de Trammart, geste qui lui demandait de ne pas bouger.

Et elle s'avança au devant d'elle.

—Madame la princesse... je suis heureuse de vous voir.

"Je me suis justement demandé plusieurs fois aujourd'hui si vous n'étiez pas arrivée.

—Je suis là depuis hier, mon enfant, comment allez-vous.

—Mais déjà mieux, c'est-à-dire, je me sens plus forte, — car je souffrais de nulle part.

—Cela ne m'étonne pas, ce grand air va promptement opérer son effet.

"Quand donc vous êtes-vous installée au Gros-Chêne.?

—Il y a trois jours.

—Avez-vous de l'appétit?

—Je mange comme un ogre... et je m'engourdis, je ne pense plus.

—C'est une bonne chose, que vous ne pensiez plus... C'est la meilleure des choses.

—Mais cela me donne un remords.

—Comment, un remords ?

—Il y a des souvenirs qui ne doivent pas aussi vite s'atténuer.

—Au contraire, il faut chercher soi-même à les engourdir.

—Mon chagrin de la mort de ma pauvre chère maman, la seule sensation qui subsiste, me semble lui-même moins aigu.

—Tant mieux ! et vous n'allez pas, je pense, essayer d'en entretenir l'acuité.

—Si. Je le voudrais, je ne la regretterai jamais trop, maman, jamais assez !

—Soit, mais si l'on conservait après de pareilles pertes, seulement pendant un mois, le chagrin des premiers jours on n'y résisterait pas.

"La diminution d'acuité que vous constatez est le meilleur résultat que puisse encore avoir apporté votre changement d'existence.

—Il me semble que je n'ai pas la force de souffrir... mes larmes se tarissent...

"Songez à vos petites sœurs ; songez également à votre fiancé.

—Vous savez donc, madame, que j'ai un fiancé ?

—Mais oui, vous me l'aviez dit, il me semble, et madame Michelin vient de me parler de lui.

"Un garçon intelligent, que cet Etienne Gaudin.

"Sa tentative de la fonderie au fondeur le prouve, il est à désirer vivement qu'il réussisse.

"Il faudra me le faire connaitre... si je pouvais lui être utile...

—Ah ! ce serait une bonne action ! il leur manque si peu, à lui et à ses compagnons pour se tirer d'affaire... de quoi payer une bonne fois la matière première.

"C'est tout.

"Après, cela marcherait comme sur des roulettes.

—Vous me le présenterez.

"Viendra-t-il vous voir pendant votre séjour au Gros-Chêne ?

—Oh ! certainement, chaque dimanche où le travail ne le retiendra pas à la forge.

—Alors, nous aurons grandement le temps de causer.

—Oui, madame, si vous le voulez bien... Que vous êtes bonne !

—Ne me répétez pas cela...et parlons de vous, petite.

"Les mauvais jours sont passés, soyez en persuadée.

"Le grand coup, le coup terrible de la mort de votre père, qui ira toujours en s'atténuant, marquera certainement la fin de toutes vos misères.

"Enfance et jeunesse troublées, malheureuses, n'entraînent pas nécessairement une vie pareille.

—Oh ! madame, il y en a qui sont nés sous une mauvaise étoile, et ceux-là ont beau faire.

—Allons, allons, pas de fatalisme, ma chère Colette, ce n'est pas de votre âge.

"Il n'y a point de mauvaise étoile ; il y a des événements aveugles, d'autres que quelquefois on dirige, sans le savoir, plus encore que par sa seule volonté.

"Vous conquerrez votre part de joie.

Colette baissa la tête.

Ces paroles, énergiquement prononcées, avec pourtant un fonds de douceur et de sympathie, étaient vraies.

Et, à cet instant, dans cette pleine campagne, sous ce vieil arbre noueux chargé de pommes qui faisaient plier les branches, droite devant cette femme grave et douce, à qui elle devait cacher, comme à tous, le mystère de cette "autre chose" qu'elle n'osait s'avouer, et qui, aux heures où elle s'y attendait le moins, revenait l'oppresser et la torturer, la jeune fille y songea de nouveau.

Elle eut une sorte de vision.

Sa pensée alla, plus rapide que la flèche, vers son frère.

Puis un autre souvenir lui traversa le cerveau, celui du larcin qu'elle commettait à l'hôtel de la rue de Balzac.

Elle se vit, prenant dans la vitrine du boudoir Louis XVI, le revolver dans son écrin.

Cette arme, elle l'apportait, à la ferme du Gros-Chêne.

La princesse tendit la main à la jeune fille.

—Ma chère petite, je reviendrai demain pour arrêter votre régime avec Mme Michelin; aujourd'hui, je n'ai pas le temps, je dois aller voir une pauvre fillette...

"N'a-t-on rien su de l'accident, chez vous?

—Quel accident? interrogea Colette.

—Ah! on ne s'en doute même pas!

"Figurez-vous qu'hier, l'automobile dans laquelle nous étions, a failli écraser une pauvre fillette de sept ou huit ans, sourde-muette, et qui par conséquent, n'avait pas entendu le signal répété du mécanicien.

—Nous avons été tous affreusement tourmentés: j'ai passé la nuit chez le garde barrière.

—Le garde-barrière de Boissy-sans-Avoir?

—Oui.

—Ce serait cette petite qui...

Colette hésita pour reprendre:

—Qui a vu, pense-t-on l'auteur du crime de la Saulaie, et qui... si elle savait parler...

—Eclairerait à elle seule la Justice, acheva la princesse de Trammart.

Mlle Colette s'était détournée comme si elle regardait du coté des moissonneurs.

Elle glissa la main sur son front, où perlait une légère sueur.

Puis, sans autre expression sur son visage, que la pitié.

—J'aimerais me rendre auprès de cette pauvre petite.

—Vous n'avez qu'à gagner le passage à niveau de Boissy.

—Les parents ne me connaissent pas. Peut-être cela les contrariera-t-il.

—Ce sont de braves gens qui ne peuvent que se montrer touchés, de l'intérêt qu'on porte à leur enfant.

"Cependant, si cette idée vous arrête, vous pouvez venir avec moi.

"Je rentre au château pour prendre ma fille et partir chez les Jurieux.

"Nous pourrons en revenant faire un un grand tour par la campagne.

"Vous n'avez pas peur en automobile?

—Je n'y suis pas encore allée, madame, mais certainement, je n'aurai pas peur.

—Alors, mettez vivement un chapeau, prenez un manteau assez chaud même, c'est une bonne précaution, et rejoignez-moi au château.

—Madame, je n'oserais jamais.. avec madenoiselle votre fille...

—Comment donc! ma fille c'est moi... Gisèle ne demande qu'à se joindre à sa mère, lorsqu'il s'agit d'être utile, ou agréable à quelqu'un.

"Rentrez donc vivement, prenez un chapeau et manteau puis venez.

La jeune fille ne résista plus.

Vingt minutes après cet entretien, elle arrivait au bas du perron, devant lequel stationnait l'automobile.

Elle attendit cinq minutes.

La mère et la fille parurent

Gisèle lui envoya un gracieux:

—Bonjour, mademoiselle Colette!

Et ces dames la forcèrent à monter la première dans le duc-tonneau, où mademoiselle de Trammart s'installa à l'avant, près du mécanicien.

La jeune fille n'avait pas eu le temps d'analyser sa sensation de la course—d'une vitesse moyenne d'ailleurs,—qu'on était arrivé.

Martine Jurieux cousait, assise près du lit, dans lequel paraissait sommeiller la petite blessée.

Quelques précautions qu'elles missent à pénétrer dans la pièce toujours un peu sombre, en comparaison du dehors, leur entrée tira celle-ci de sa somnolence.

Elle geignit, ayant voulu tourner la tête, et ce mouvement lui faisant mal,

Mais lorsque se pencha sur elle, la belle dame entrevue dans son délire, Résa sourit

Et ce sourire disposa en faveur de la visiteuse, la femme garde-barrière.

—All'va mieux, exclama-t-elle, all'va mieux, grâce au bon Dieu!

Madame de Trammart prit dans les siennes, les mains de l'enfant et les caressa.

Et l'enfant sourit encore.

—Nous voilà une paire d'amis, fit la princesse...

"Elle ne m'en veut pas.

—On sait bien que c'étiont pas de vot'faute, grommela Martine, le père Nicolas, nous l'avions répété, quand il a passé à midi.

"Mais mossieu le maire ne devionf pas tout de même permettre, des voitures comme-ça sans chevaux dans la commune.

—Si vous saviez comme nous allions doucement, intervint Gisèle.

—Le père Nicolas nous l'avionf dit, répéta la brave femme, ça n'empêche pas que c'est le diable, ces machines-là, sans chevaux.

—Nous nous occuperons de votre petite fille, nous ferons pour elle, tout ce que vous voudrez.

Et Martine, méfiante:

—Nous ne demandons rien, mon homme ni moi.

"All' n'étiont heureuse qu'en pleins champs, derrière ses dindons.

—Mais elle ne pourra pas toujours vivre ainsi; il faut penser à son avenir.

—Je ma demande ce qu'on en feriont bien, ma bonne demoiselle.

Tout ce qu'on pourra pour qu'elle ne soit pas victime de son infirmité.

Martine Jurieux haussa les épaules, et poussa un gros soupir.

Puis elle reprit son air de méfiance.

Ces femmes-là, n'allaient pas prétendre aussi de lui enlever sa Résa.

Elle formula tout haut, après une minute, son inquiétude et son hostilité.

—Qu'on ne nous l'enlève pas, toujours... Si les gens voulionf lui apprendre à parler, et bien qu'ils lui apprenionf ici.

Debout au pied du lit, Colette qui ne quittait pas des yeux l'enfant, ne prononçait pas une parole.

La princesse s'écarta de la couche, pour venir s'asseoir dans le fauteuil où elle avait à peu près passé la nuit.

Sa fille prit sa place, se penchant sur Thérésa.

Et Thérésa lui sourit à son tour.

Puis la petite considéra l'autre personne, debout au pied du lit.

Et la figure sérieuse de celle-ci effaça son sourire.

Le regard de l'enfant s'agrandissait, en quelque sorte, dans une surprise.

Elle semblait se demander :

—Qui est cette nouvelle venue ?

Ses larges prunelles dorées frappèrent Colette.

Comme madame de Trammart causait avec Martine, elle dit, s'adressant à sa fille :

—Elle est jolie, cette petite ; ne trouvez-vous pas, mademoiselle ? Ses yeux me frappent.

—Oui... elle les a très beaux... c'est même singulier, je trouve...

—Qu'ils ressemblent à ceux de madame votre mère ?

—Mais positivement ; on croirait de l'or foncé.

"Tu entends, maman, Thérésa a des yeux qui ressemblent aux tiens.

—Vraiment, fit la mère, distraitement, et continuant à faire parler la paysanne.

Elle sortit avec elle, pour aller voir son poulailler, ses vaches, son bout de jardin.

Et tout en visitant la modeste habitation, avec ses dépendances au moins aussi modestes, la princesse revint sur l'affaire de la Saulaie, sur le rôle qu'avait pu jouer la petite muette

Martine lui raconta tout au long l'histoire. Résa pas rentrée à neuf heures du soir, leurs transes à son homme et à elle, leurs recherches inutiles.

Enfin elle venait tomber au milieu de la chambre, en gigotant comme si elle avait le haut-mal.

On leur racontait qu'elle était sortie des roseaux, près du corps de madame Lucquier, qu'elle avait dû, par conséquent, voir l'assassin.

Et certainement elle l'avait vu.

Mais ce qui était le plus drôle, c'est qu'elle montrait toujours M. Lucquier.

—Pourquoi, à votre sens, montre-t-elle M. Lucquier ? interrogea la princesse.

—Je savions-t-y ?... Y en a qui disent ben tout bas que ça pourriont être lui, qu'ont tué sa femme.

—Quelle stupidité !... Il n'y a qu'à réfléchir pour se convaincre que M. Lucquier, aimant sa femme à la folie, et étant absolument sain d'esprit, ne peut même pas être, une seconde,soupçonné !

—Oh ! ben sûr que je n'y croyons pas, pardine !

Le tour du jardin était fait.

On rentra dans la maison.

Et tandis que sa fille et Colette Delassert, toujours auprès du lit, s'occupaient de Résa, madame de Trammart dit à la mère :

—Il faut que cette enfant parvienne à s'exprimer, à dire ce qu'elle a vu dans la Saulaie.

—Je ne demande pas mieux, pourvu qu'on ne me l'enlevionf point.

—On ne vous l'enlèvera point...

"Les vacances approchent, je tâcherai d'avoir pendant deux mois au château, un professeur de l'Institut des Sourds-Muets, lequel ne demandera qu'à les passer avec une belle rétribution,—confortablement, à la campagne, et sans se donner autant de peine que d'habitude.

"Chaque matin, je ferai prendre la petite ici, et chaque soir on vous la ramènera.

"Je suis sûre qu'elle est intelligente, en ces deux mois nous arriverons avec elle, à un résultat.

—Intelligente ! ah ! madame... Moi et son père nous le disions quelquefois : si all' pouvionf parler !

—Maman, fit Gisèle, venant vivement à la princesse, il faut que nous apportions des jouets.

"Si tu ne veux pas venir à Paris, demain, je tâcherai que papa m'y accompagne, et nous lui achèterons quelque chose.

—Demande à ton père, ma chérie, moi je t'avoue que pour le moment du moins, je préfère rester aux Etangs.

—Alors demain.

"Il ne demandera pas mieux, quoique nous ayons fait le projet d'une longue promenade à cheval.

Madame de Trammart pensait :

—Je profiterai de leur absence, pour me rendre à la Saulaie, et y rester un temps suffisant.

Quelques instants plus tard, on quittait la maison du garde-barrière, pour regagner le château avec un détour, permettant ce voir la campagne dans un rayon de plusieurs lieues.

XIII

M. Huppin de la Baumière, se rendant à Paris, mandé par le procureur-général à la cour d'appel, l'après-midi même, où le prince et la princesse de Trammart arrivaient aux Etangs, le château prêt depuis deux jours pour les recevoir.

Le juge d'instruction était convoqué pour quatre heures.

Il attendit jusqu'à quatre heures et demie, préférant se promener dans l'immense salle des Pas-Perdus, du Palais de Justice, où il rencontrait quelques amis, que de rester au premier étage.

Un huissier de service vint le prévenir que son tour allait arriver.

Il monta, repris de l'inquiétude qui pendant un moment l'avait quitté.

Le magistrat ne voyait pas le motif poussant son supérieur, à le mander ainsi par télégramme.

Cette inquiétude ne tomba point, lorsqu'il franchit le seuil du cabinet du procureur.

Celui-ci, un homme d'une cinquantaine d'années, considéré comme un magistrat rigide, intransigeant, avait cependant, la réputation d'un supérieur aimable, pour ses subordonnés.

Il accueillit celui qui entrait, avec plutôt de la cordialité.

—C'est vous, M. de la Baumière...On est mieux à Versailles qu'à Paris, n'est-ce pas ? par cette chaleur.

—On y serait mieux, monsieur le procureur, si l'on pouvait y transporter le boulevard.

—Ah ! il est certain que Versailles est le poste rêvé... un poste de faveur.

"Comment diable l'avez-vous décroché, mon cher la Baumière ?

—Vous ne me croiriez pas, monsieur le procureur, si je vous disais que ce n'a pas été, sans quelque peine.

—Certes...

"C'est très envié, très jalousé... et vous seriez fort contrarié, si vous veniez à être déplacé.

Georges de la Baumière eut un mouvement, qu'il ne chercha pas à maîtriser.

Il sentait le coup droit.

Il était de taille à y répondre de pareille façon.

—Vous êtes dans l'intention de le faire, monsieur le procureur général ?

—Oui.

Le juge s'inclina légèrement.

—J'attends l'explication de cette mesure... D'abord, où penserait-on m'envoyer ?

—A Melun.

—C'est une disgrâce...

—Méritée.

Décidément, la franchise régnait de part et d'autre.

Ces deux hommes présentaient une loyauté de regard, de parole, rare en la circonstance, et qui les plaçait en estime réciproque.

—Je ne le crois pas, répondit, la tête haute, M. Huppin de la Baumière.

—Peut-être n'en avez-vous pas conscience ?

—J'ai conscience du moindre de mes actes, monsieur le procureur général.

—Je ne veux pas vous blesser... Asseyez-vous, et causons...

Le juge d'instruction s'installa dans le fauteuil placé à la droite du bureau du procureur.

—Certainement, reprit ce dernier, vous avez conscience du moindre de vos actes.

"Vous êtes un homme d'une valeur incontestable, très intelligent, très honnête, mais c'est la première fois que vous menez une instruction, et je m'aperçois, que vous ne savez pas la mener.

—Comment cela ?

—Ou, si vous voulez, que vous la menez d'une façon trop particulière...

—Je ne comprends pas.

—Il ne s'agit pas dans une affaire aussi importante que celle de la Saulaie, de faire du sentiment.

"Si vous ne faisiez pas de sentiment, quelqu'un serait depuis plusieurs semaines sous les verrous.

—Qui ?

—Le mari de la victime.

—J'ai gardé Jean Lucquier à ma disposition, pendant quarante-huit heures.

—Pourquoi l'avez-vous relaxé ?

—Parce que je ne veux pas avoir sur la conscience l'arrestation d'un innocent.

—Il a prouvé son innocence ?

—J'en suis certain... comme je le suis de la mienne, monsieur le procureur.

—La preuve ?

—Il n'avait d'abord aucune raison de tuer sa femme, qu'il adorait.

"C'était un ménage parfait;

—Un sentiment inexplicable...; une espère de folie.

—Cet homme n'a jamais été fou.

—Il a bien fallu, ou qu'il le fût, ou qu'il y eût entre ces deux êtres, un mystère inconnu.

—Pourquoi ?

"Quelle nécessité voyez-vous, de l'une ou de l'autre, de ces conclusions.

—De nécessité je n'en trouve pas, et je ne prétends pas, moi, la découvrir.

"Je répète qu'il existe une preuve, et que devant cette preuve, il n'y a pas à faire de sentiment.

"Comment expliquez-vous que le projectile trouvé à l'autopsie, s'adapte justement au revolver du mari ?

—Cette explication, je la cherche;

—Sans la trouver ?

—Avec le ferme espoir de la trouver.

—Le temps passé, et vous n'avez rien mon cher de la Baumière.

Le juge d'instruction ne formule point de réponse.

Le procureur général était absolument dans le vrai.

—Vous n'avez rien, reprit-il, et vous n'aurez rien, pour cette seule raison que la balle n'est pas sortie d'une arme autre que celle que portait sur lui Jean Lucquier.

Le jeune magistrat resta dans son mutisme provisoire.

Il connaissait une autre arme... pareille.

Il l'avait palpée.

Il l'avait examinée.

Il était sûr du calibre.

Et il savait qu'elle était achetée en même temps que l'autre, au cours d'un voyage en Italie, par le peintre et la princesse de Trammart.

Ce n'était pas madame de Trammart, qui tuait, ou faisait tuer, madame Lucquier.

S'il parlait, il l'englobait dans cette affaire.

Il ne parlerait pas.

C'était à ce propos, que M. Huppin de la Baumière manquait à son devoir de magistrat.

Il en avait l'intime sensation.

C'est pouquoi il laissait dire.

Son supérieur poursuivit :

—Ce revolver est de fabrication spéciale, d'une marque étrangère, que l'on n'a point retrouvée, vous êtes le premier à le savoir, fit-il.

—Eh bien, alors ?

Le temps éclaircira ce mystère.

"J'y mettrai toute ma patience, tout ce que je puis avoir de sagacité.

"Je le découvris...

Accordez-moi seulement quelque loisir.. je vous prie.

—L'opinion publique s'émeut.

—Je la croyais bien tranquille.

—Je reçois des lettres anonymes.

—Une lettre anonyme, voulez-vous dire, monsieur le procureur général.

—Vous savez d'où elle émane ?

—Je le sais.

—De qui ?

De moi greffier, M. Robidet.

Le procureur fronça le sourcil.

Puis, redevenant aussi calme de visage que de paroles :

—C'est une affirmation ?

—Je crois pouvoir affirmer.

"Robidet me fut hostile, peut-être tout simplement, parce que mon prédécesseur lui plaisait mieux, dès que je pris possession de mes fonctions.

"J'ai toujours senti cette hostilité.

"Elle a grandi à mesure que se déroulait mon instruction, sur le drame de la Saulaie.

"Nous ne sommes pas de la même école.

—Il n'y a pas là, d'école.

"Les plus graves présomptions pèsent sur le mari.

"Il est strictement du devoir du juge de le mettre en état d'arrestation.

—Je vous affirme que Jean Lucquier n'est pas coupable.

M. Huppin de la Beaumière levait la main.

Et son chef, avec une froideur qui devenait glaciale :

—Vous le connaissez donc le coupable ?

Les deux hommes avaient le même regard, les yeux dans les yeux.

Celui du juge ne se baissa pas.

Il répondit :

—Je ne le connais pas ; je sais que ce n'est pas celui que vous supposez.

Le procureur garda à son tour le silence, courbant un peu le front.

Il le redressa.

—C'est possible, fit-il ; mais si vous laissez l'homme dominer chez vous, chez moi c'est le magistrat, qui doit parler.

"Devant votre attitude, mon devoir se dresse, plus impérieux.

"Votre opinion ne peut avoir d'importance que si elle est corroborée par une autre opinion.

"Acceptez votre déplacement.

"Allez à Melun.

Le jeune magistrat hocha la tête.

—Non seulement

"LE CULTIVATEUR"
ABONNEMENT
A la campagne et aux Etats-Unis :
Un an (12 mois) $1.00
Six mois 0.50
Trois mois 0.25
ANNONCES
Première insertion .. .... 10 cts. par lig.
Insertions subséquentes.. 5 cts. par lig.
Prix spéciaux pour les grandes annonces.

"LA PATRIE"
Edition quotidienne.
ABONNEMENT
Un an (12 mois) $3.00
Six mois 1.50
Trois mois 0.75

Administration et rédaction, 77-79 rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, SAMEDI 24 OCTOBRE

QUELQUES REPONSES DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Une dépêche de M. Tarte à M Sutherland

Le Ministre des Travaux Publics actuel a fait hier à la Chambre des réponses à des questions qui lui avaient été posées par quelques députés.

Il a déclaré à M. Demers, député de Saint-Jean Iberville, que le gouvernement a payé certaines sommes pour l'ameublement et les réparations du char 001. Le Ministre a dit s'être mis au travail de constater combien il a été payé pour des planchers, des rideaux, des lits, etc., installés dans le dit char. Aussitôt qu'il aura fait cette trouvaille, il en fera part au parlement.

M. Sutherland a tous les details des réparations qui ont été faites; il en connait le coût. Elles s'élèvent à quelques cents piastres, cinq ou six cents peut-être.

C'est le gouvernement qui doit de l'argent à M. Tarte, et non M. Tarte qui lui en doit. L'ancien ministre a fourni pendant trois années, gratuitement, pour le service public, un char qui n'a rien coûté à l'Etat.

Combien ont coûté au gouvernement les autres chars dont se servent Sir Wilfrid Laurier, M. Fielding, M. Sifton, les autres ministres et leurs familles ?

M. Sutherland a dit, en réponse à M. Bureau, que les plans de la drague W. S. Fielding en construction à Sorel, ont été préparés par M. A. Robinson, de Toronto. Il a annoncé que l'estimé originaire du coût de cette drague était de $350,000, mais que la drague, une fois finie, coûterait $520,000.

D'abord, M. Robinson n'est pas de Toronto : c'est un ingénieur de Montréal. Il est le seul homme au pays capable de faire le travail qui lui a été confié.

M. Sutherland a pris possesion du ministère des Travaux Publics depuis un an. Il n'a pas fait une seule visite à Sorel, ni aux travaux du fleuve St-Laurent, ni à d'autres travaux d'importance considérable.

La démoralisation la plus complète existe dans les chantiers de Sorel, le coût de tous les travaux a presque doublé, pour l'excellente raison que M. Sutherland ne donne pas aux employés supérieurs l'autorité qu'ils exerçaient quand M. Tarte était ministre des Travaux Publics.

—S'il faut en croire les rapports des journaux, M. Sutherland aurait dit que c'est M. Tarte qui a prêté à M. Louis Lacoste, l'"Eureka" pour y faire les expériences de son invention.

Si le ministre a fait cette réponse, il a dit le contraire de ce qui est la vérité.

M. Tarte avait fait avec la maison Cantin de Montréal, un arrangement par lequel moyennant $3,000, cette maison installerait sur l'"Eureka" l'invention de M. Lacoste.

Lorsque M. Tarte démissionna, l'installation n'était pas encore terminée. M. Tarte n'a pas prêté à M. Lacoste, ni directement ni indirectement l'"Eureka" et toute dépense en dehors de celle de $3,000 autorisée par lui a été autorisée par M. Sutherland lui-même.

Les expériences sur l'"Eureka" se sont faites cet été. Il y avait longtemps alors que M. Tarte n'était plus ministre des Travaux Publics !

M. Tarte, a dressé ce matin à M. Sutherland la dépêche suivante :

Hon. JAMES SUTHERLAND,
Ministre des Travaux Publics,
Ottawa.

Je lis dans les journaux du matin que vous avez déclaré à la Chambre que les expériences de l'invention de M. Lacoste ont coûté plus de $11,000, et que c'est moi qui ai prêté l'"Eureka" à M. Lacoste.

Si vous avez fait une pareille déclaration, elle est manifestement incorrecte. Le seul arrangement que j'ai fait consistait dans le paiement de $3,000 à M. Cantin, de Montréal, pour l'installation de l'invention de M. Lacoste. Cette installation n'était pas complétée lorsque j'ai laissé le gouvernement. Je n'ai pas fait d'autre arrangement. Je n'ai jamais prêté l'"Eureka" à M. Lacoste. Les expériences de son invention ont été faites ce printemps, lorsque je n'étais plus ministre des Travaux-Publics.

Je suis prêt à prendre la responsabilité de mes actions, mais vous devez prendre la responsabilité des vôtres.

J.-ISRAEL TARTE.

INCENDIE A PLESSISVILLE

Une femme l'échappe belle

Plessisville, 19—La population de notre village a été excitée ce matin vers 3 heures par les cris: "au feu", la résidence de Joseph Savoie, rue de la fonderie, était en flammes, le feu fut découvert par un voisin sortant à travers le toit, il éveilla Mme Savoie, qui n'eût que juste le temps de se sauver avec ses cinq enfants. Quelques articles seulement furent sauvés. M. Savoie qui est à l'emploi de la Cie Sévère Guay, de Plessisville, est actuellement en voyage, il n'y a que de légères assurances sur cette propriété. Malgré ce malheure la Providence a ménagé notre village ; tout était calme mais si le vent s'était soulevé, vu la grande disette d'eau, nous aurions pu voir renouveler le grand malheur du feu de 1886.

LA TRAGEDIE DE LA PATRIE

L'accuse Fouquette comparait devant le magistrat du district de St-Francois.---Temoignages des Drs Prevost, Pelletier, du constable Drolet, etc., etc.

L'accusé, dit Drolet, m'a déclaré qu'il a tué l'enfant pour punir sa femme.--Récit du drame.---L'accusé ne subirait son procès qu'en octobre 1904

Sherbrooke, 19.—Léon Fouquette a comparu samedi devant le magistrat du district pour subir son enquête préliminaire sur l'accusation d'avoir tué Aurore Dubois, âgée de vingt-trois mois, enfant de sa seconde épouse. La couronne était représentée par M. J. E. Genest, protonotaire. L'accusé avait pour avocat M. L. E. Panneton, C. R. L'avocat de l'accusé ne fit subir aucun interrogatoire aux quelques témoins qui furent questionnés. L'accusé occupait un siège en face du juge. Il tint la vue baissée pendant toute la durée de l'interrogatoire.

Le premier témoin appelé à répondre fut le Dr Chs. F. H. Prévost, médecin à La Patrie. Il déposa qu'il a fait la connaissance de l'accusé depuis trois semaines. Il demeurait à La Patrie depuis un mois. Il fut appelé dernièrement pour faire un examen du cadavre à l'enquête du coroner. L'enquête eut lieu à 10 heures p. m. Il fit un examen externe du cadavre. Il constata des échymoses sur toute l'étendue du corps. A plusieurs endroits la peau était enlevée. Les marques étaient de couleur bleues verte et jaune ; il y en avait presque partout. La mort de l'enfant remontait à environ vingt heures avant son examen. L'examen que j'ai fait n'était pour suffisant pour indiquer la cause de la mort de l'enfant. Les échymoses ont dû être causé soit par un instrument contondant par les pieds, il a certaines places on aurait dit que les blessures avaient été causées par un instrument pointu et même chauffé au feu. L'enfant reposait dans un lit à l'étage supérieur de la maison.

Le Dr P. Pelletier, médecin de Sherbrooke fut chargé de faire l'autopsie du cadavre d'Aurore Dubois. C'était le 13 octobre. L'enfant était inhumé, mais il le fit exhumer.

Il procéda ensuite à l'examen. Il remarqua des echymoses presque sur toutes lesp arties du corps. Quelques-unes avaient l'apparence de brûlures, d'autres paraissaient être faites avec un tes les parties du corps. Quelques-unes avec un instrument pointu. Presque partout où il y avait aussi des blessures rondes semblant avoir été faites par un instrument chauffé au feu. Le corps portait aussi des égratignures paraissant avoir été produites par les ongles ou des épingles. Plusieurs côtes étaient fracturées. Le poumon gauche était congestionné.

L'examen interne a démontré que tous les organes était à l'état normal. La boite crânienne n'était pas fracturée. Je crois que la mort de l'enfant est due principalement à l'hémorrhagie cérébrale causée par la rupture d'un vaisseau sanguin, et aussi aux ecchymoses dont le corps de l'enfant était recouvert.

Joseph Drolet, constable à La Patrie ne connait l'accusé que depuis le 12 courant. Il le rencontra pour la première fois à cette date, lorsqu'on lui demanda de se rendre chez Jean Fouquette pour l'arrêter parce qu'il était accusé d'avoir tué une de ses petites filles. Il conduisit l'accusé chez M. Ducharme, hôtelier où il fut gardé à vue. Il le trouva couché à sa maison en arrivant. Au moment de l'arrestation l'accusé était un peu en boisson. A l'hôtel Ducharme l'accusé fut placé dans une chambre en attendant l'arrivée du coroner. Le témoin demeura avec lui dans la chambre. L'inculpé lui raconta de lui-même comment l'enfant était mort. Il lui dit : "Samedi j'ai fait venir une bouteille, j'ai fait les marques bleues que l'enfant portent sur la figure, je l'ai frappé à coups de poings et je l'ai laissé tomber à terre d'une hauteur de trois pieds. Le voulais punir ma femme qui me laissait souvent sans m'avertir. Samedi elle partit pour pour aller placer un de ses enfants à l'hôpital de Sherbrooke. Je mérite d'être puni. Faites de moi ce vous voudrez" Lorsqu'il fit cette déclaration, Fouquette était à jeun, il n'était pas excité ni énervé. A la fin de l'enquête le témoin remit l'accusé au connétable Moe.

Euclide Choquette, cultivateur et boucher de La Patrie, dit qu'il connait l'accusé depuis environ cinq à six semaines. Il demeure son voisin. L'accusé est arrivé à La Patrie vers le 3 septembre. Il fit l'acquisition de la terre de M. William Smith. J'ai remarqué sept enfants dans sa maison : un à l'accusé et six à son épouse. Il fit un voyage à Scotstown avec l'accusé le lundi précédent la mort de l'enfant. Pendant le trajet il ne lui fit aucune remarque sur sa famille. Dimanche,le onze octobre, il se rendit à la résidence de l'accusé pour s'entendre au sujet d'un voyage qu'il devait faire à Cookshire, le lendemain matin et l'accusé lui dit qu'il ne pouvait aller à Cookshire durant la semaine. Il lui demanda alors si son épouse avait été chez lui samedi.

L'accusé fit ensuite demander le témoin qui le rencontra à sa grange. Il lui dit mon pauvre Choquette tu ne sais pas à qui tu as affaire ce matin. Il le fit entrer dans sa grange, lui dit que sa femme était partie le samedi, emportant $700. Elle était partie pour Sherbrooke.

Le témoin et l'accusé retournèrent à la maison, ils prirent de la boisson, 3 ou 4 fois. Il demanda de téléphoner à son père et tous ses amis de venir le voir et d'aller chercher un constable pour le faire arrêter.

Ils partirent pour retourner à la maison, où ils s'assirent dans la salle à diner. L'accusé ne lui révéla rien de ce qui s'était passé. Vers neuf heures de l'avant-midi, le témoin retourna à la maison de Fouquette à la demande de la servante. L'accusé était couché par terre. Il vit l'enfant mort, couché dans un grand lit, Mais il ne l'examina pas.

La cour s'ajourna à deux heures.

A la réouverture, Mlle Marie Drouin servante de la famille Fouquette, rend son témoignage. Elle connait bien l'accusé et demeurait dans sa famille depuis six mois. Le mariage de M. et Mme Fouquette date de six mois. A l'époque de leur mariage, Mde Fouquette avait six enfants, deux filles et quatre garçons, l'accusé en avait deux, une fille et un garçon.

Le premier mari de Mme Fouquette, s'appelait Ludger Dubois. Il mourrût il y a deux ans. L'accusé quitta St-Paul de Chester pour La Patrie vers le mois de septembre.

Les enfants des deux lits s'accordaient bien, le père et la mère ne s'accordaient pas beaucoup.

Le dimanche le 11 courant, le témoin était à La Patrie, vendredi, le 9 courant, l'accusé maltraita l'un des petits garçons de son épouse. Le dimanche, Mme Fouquet était absente. Elle était partie pour conduire le jeune Arthur Dubois à l'hôpital de Sherbrooke.

La petite Aurore Dubois ne marchait pas encore, elle se trainait et se levait debout près des chaises. Elle ne parlait pas encore. Le samedi, le 10, elle était en bonne santé. Sa mère, partit le samedi après-midi pour Sherbrooke et la laissa aux soins de la servante. L'accusé envoya sa servante à la grand'messe. Il avait son bon jugement. La petite Aurore dormait à cette heure dans la chambre de la servante. Au retour de la servante l'accusé tenait l'enfant dans ses bras, il marchait dans le passage. Après le diner, l'accusé monta en haut et s'enferma avec l'enfant.

Dans le courant de l'après midi, l'accusé descendit à la cuisine sans l'enfant. Il remonta et s'enferma de nouveau avec la petite Aurore.

La servante se rendit chez M. Brochu les avertir des agissements de l'accusé. Pendant l'après-midi le témoin n'entendit pas pleurer l'enfant, A six heures l'accusé descendit seul pour souper et dit que l'enfant dormait encore. Lorsqu'il eut pris son repas il remonta en haut. Il s'enferma dans une chambre qui n'était pas celle des époux Fouquette. Elle contenait un grand lit. Le témoin se coucha à huit heures dans le grenier de la cuisine. La chambre où se trouvait l'accusé se trouvait à l'autre bout de la maison. Le témoin n'entendit pas pleurer ni crier l'enfant pendant la nuit. A son lever, l'accusé alla le trouver et lui annonça que la petite était morte et qu'il pensait qu'elle avait succombé aux mauvais traitements qu'il lui avait infligés. Ceci se passait vers 6 heures du matin.

Le témoin suivit l'accusé et alla constater la mort de la petite Aurore.

L'accusé lui fit voir les plaies que l'enfant portait, déclara qu'il l'avait battue, jeté par terre, fait prendre de la boisson. Il dit alors qu'il en avait assez fait, que son heure était arrivée et que sa vie était au bout.

"Prie le Bon Dieu pour moi," ajouta-t-il en s'adressant à la servante. Continuant, il dit qu'il allait faire venir le médecin. Le lundi matin personne ne déjeuna chez la famille Fouquet. Les enfants allèrent voir la victime pendant que le père était à la grange. Du samedi au lundi matin l'accusé but une bouteille de cognac. Le lundi matin il en envoya chercher une autre bouteille. Il se mit passablement en fête.

L'accusé interrogé par le président de la Cour, déclara qu'il n'avait rien à dire.

Il signa cette déclaration lentement d'une main tremblante. Il fut ensuite condamné à subir son procès aux prochaines Assises Criminelles.

Fouquette devra rester en prison jusqu'au mois d'octobre 1904. Nous n'aurons pas ce cour criminelle avant cette date dans le district de St-François, à moins que le procureur général en décide autrement.

Le père de l'inculpé était en cour pendant toute la durée de l'enquête préliminaire.

MORT SUBITE

Un commis - voyageur trépasse dans un hôtel

Montréal, 20 octobre.

Hier midi, les employés de l'hôtel Carslake, pénétrant dans une chambre de l'appartement, trouvèrent M. F. E. Hart, l'un des pensionnaires, mort dans son lit.

M. Hart qui est âgé de 50 ans, demeure au No 3000 rue Irland, Birmingham, Alabama et était commis-voyageur à l'emploi de la maison Sam & Co., de Cincinnati, Ohio, sise au coin des rues Fabres et Waters.

On a retrouvé sur le défunt, une somme de $11.50 en menue monnaie; en poussant plus loin leurs recherches, les policiers du poste No 6, trouvèrent dans une chaussette $60 en billets de banque. Il a été également recueilli une montre et une chaine en or, ainsi qu'une bague d'une certaine valeur.

Le corps a été par les soins de la maison Dumaine & Cie., transporté à la morgue, où M. le coroner MacMahon tiendra une enquête.

UN GROS ACCIDENT

Un grue enorme servant à la construction d'un pont se brise causant la mort de huit hommes

Pittsburg, 20 Octobre.—Un terrible accident est arrivé au nouveau pont tournant du chemin de fer Wabash, sur la rivière Monongahela. Huit hommes ont été tués, deux autres sont disparus et quatre autres ont été blessés à mort. La cause de cet accident est une grue énormé qui servait à la construction du pont ; cette grue s'est brisée et en tombant sur le pont elle a entrainé dans sa chute les ouvriers qui étaient au-dessous. Il y avait là une barge et quelques-uns des ouvriers sont tombés dessus.

Deux des cadavres qui ont été transportés à la morgue, n'ont pas encore été identifiés. Les hommes étaient occupés du côté de Pittsburg, à mettre en place une section du pont quand la grue se brisa. Le croiseur E. A. Woddruff, de la flotte américaine a fait des rehcreches sur les lieux. On a repêché quatre cadavres et portés secours à une autre victime qui se noyait mais, qui n'a pas survécu lonbtemps à son sauvetage.

M. John McTighe, un cousin du surintendant de police de cette ville, a été témoin de l'accident, du quai où il regardait travailler les hommes. Il a déclaré que le spectacle de cette chute fut terrible. Les victimes ont tournoyé dans l'espace comme des insectes L'un des ouvriers est tombé du sommet du pont et il a donné de la tête sur la barge qui se trouvait au-dessous de la construction. Il a rebondi comme une balle de liège et a été rejeté à la rivière. Un des hommes qui aidaitau maniement de la grue a réussi à s'echapper.

NOTES DIVERSES

Montréal, 20 août.

Les Parisiens ont été tout étonnés d'appren que la pêche au saumon leur est défendue dans les eaux de la Seine, jusqu'au 31 décembre. Ils ignoraient absolument la présence de ce superbe poisson et ils disent aujourd'hui, en badinant, que c'est M. Waldeck Rousseau, pêcheur endurci, qui a dû faire, cette découverte. Mais les Parisiens ont appris que les autorités avaient placé un grand nombre de jeunes saumons dans les eaux de la Seine et que l'ordonnance de prohibition n'a été émise que pour sa protection.

—o—

Les enfants pourront désormais être préservés des atteintes de la tuberculose par l'inoculation du serum à très petites doses.

C'est du moins, la prétention du docteur Behring, de Berlin, qui se fait fort de prouver l'efficacité de son nouveau système.

En introduisant une très petite quantité du serum salutaire, dans le lait qui doit être donné à l'enfant, ou en lui faisant absorber le lait d'une vache inoculée, l'enfant serait à jamais cuirassé contre les attaques de la terrible maladie.

Le Dr Behring croit aussi fermement à l'efficacité de la vaccination contre la tuberculose et se propose d'en faire bientôt l'expérience.

—o—

M. Jules Dumont, un Belge, né à Antryve est aujourd'hui le possesseur de la plus longue barbe qui existe au monde. Il était autrefois commerçant de bétail, mais trouve aujourd'hui plus lucratif de s'exhiber à la curiosité publique.

—o—

Le record établi par Mme Saunière, pour la marche des ballons vient d'être battu par Melle Bourton.

Récemment Mme Saunière fit une course en ballon de St-Cloud à Beyrouth, Bavarie, soit une distance de 450 milles.

Melle Boulton laissait les terrains du "Aero Club", St-Cloud, à 5 heures, p. m., mardi dernier, en compagnie du conte Castillon de St-Victor et descendait le lendemain, à mici près de Breslau, en Silésie, soit une distance de 675 milles.

—o—

Melle Dora Labouchère, fille unique de Henri Labouchère, directeur du Truth, doit épouser bientôt le marquis Carlo de Rudini, fils de l'ex-Premier-Ministre Italien. Melle Labouchère est une gentille brunette, type espagnol, remplie de charmes et de vivacité. Son éducation est complète et elle peut parler à perfection, cinq langues différentes. Comme sa mère, qui est une Irlandaise, Melle Labouchère est une catholique. Elle héritera un jour de la succession de son père qui lui laissera au moins cinq millions en partage.

Le marquis de Rudini est appelé par ses connaissances universelles à jouer un grand rôle dans la politique italienne.

L'affaire Brisebois-Kennatosse

Ste-Scholastique, 20. — La requête pour habeas corpus dans l'affaire Brisebois-Kennatosse, d'Oka, a été présentée, ce matin, devant l'hon. juge Taschereau. Mtre D. Leduc, au nom de Brischois, s'est opposé à la requête.

M. Markey, de Montréal, représentait Kennatosse. Le juge a pris la requête en délibéré et la décision sera rendue cette semaine.

Perquisitions Fructueuses

Les détectives retrouvent pour environ $8,000 de marchandises volées dans diverses maisons de commerce.

TROIS ARRESTATIONS OPEREES

Montréal, 20 octobre.

Hier soir, le chef de la sûreté, M. Silas Carpenter et ses actifs agents ont recouvré pour environ $8,000 de marchandises volées, depuis un an, et ont fait trois arrestations.

Les prévenus se nomment Davis Dorfman, Charles Dorfman et Samuel Hadis, tous domiciliés au No 23 rue Arcade.

On se rappelle que vendredi dernier des cambrioleurs dévalisaient le magasin de MM. Chaleyer et Orkin, 1831 rue Notre-Dame et enlevaient pour deux mille dollars de plumes et de soiries.

Le chef Carpenter ordonna aussitôt aux détectives Côté et Lescarbeau d'ouvrir une enquête.

Après les plus minutieuses recherches les policiers découvrirent que trois individus avaient été vus, vendredi matin, à 5.30 heures, occupés à charger une voiture en face de la maison Chaleyer et Orkin.

Le chef Carpenter, le sous-chef Charpentier et le détective Riopel se mettaient en campagne de leur côté, et obtenaient de bonnes informations.

Dimanche on faisait surveiller étroitement la maison qui porte le No 23 de la rue Arcade. Les allées et venues des locataires de l'immeuble engagèrent M. Carpenter à prendre un mandat de recherches hier matin.

Quelques heures plus tard les détectives Charpentier, Riopel, Giguère, Trudel et Judd faisaient irruption dans la maison suspecte et se mettaient en frais de saisir des marchandises pour le joli montant de $8,000.

Les policiers firent transporter les marchandises en question au poste central et après examen ils découvrirent qu'ils avaient mis la main sur le produit des vols commis l'année dernière chez M. Wm. Agnew & Co., 305 rue St-Jacques ; M. Marchand, marchand, rue Notre-Dame ; Nelson & Cie, marchands en gros et en détail, rue Sainte-Catherine et O. Normandin, chapelier et marchand de fourrures, rue Saint-Laurent.

Les prévenus ont comparu devant le magistrat Lafontaine et ont plaidé not coupables. L'enquête dans cette affaire a été fixée à vendredi.

Il est bon de rappeler que le lendemain du vol commis chez M. Normandin, les soupçons du constable spécial Celis, s'étaient portés sur les accusés Comme on le voit ce policier a fait preuve d'un très grand flair.

Métiers périlleux

Un électricien tombe du sommet d'un poteau e s'inflige des blessures mortelles

Montréal, 20 août.

Hier après-midi, à quatre heures, un électricien à l'emploi de la compagnie du téléphone Bell, Jos. Chamberland, âgé de 48 ans, domicilié au No 20 de la rue Vallée, a été victime d'un accident, dont les conséquences fatales n'ont pas tardé à se faire sentir.

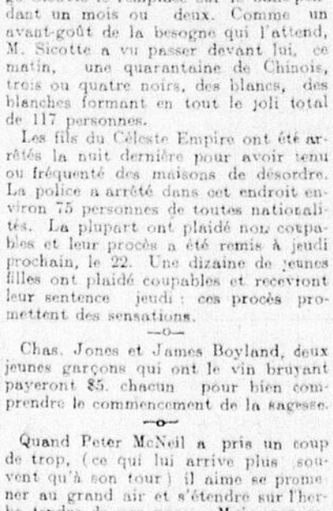

M. JOS. CHAMBERLAND

Chamberland travaillait au bout d'un poteau, au coin des rues du Havre et Ste-Catherine, à faire un raccordement de fils conducteurs, quand, voulant s'appuyer afin d'avoir plus de force pour tordre son fil, il essaya de remonter en posant le pied sur l'une des fiches en fer qui servent d'échelle ; malheureusement, il plaça le pied à côté et ne rencontrant aucun point d'appui, il perdit l'équilibre et fut précipité sur la chaussée.

Dans sa chute le malheureux s'infligea une triple fracture du bras gauche et se brisa l'épaule droite.

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame mandée téléphoniquement, se rendit immédiatement sur les lieux et transporta le blessé à cette institution.

Dès son arrivée, les médecins constatèrent qu'outre les blessures déjà mentionnées, Chamberland souffrait de graves lésions internes qui mettaient sa vie en danger. En effet, à 10.45 heures, le pauvre électricien rendait le dernier soupir au milieu de souffrances atroces.

Chamberland laisse pour déplorer sa perte une veuve et plusieurs enfants.

—o—

M. le coroner McMahon tiendra cet après-diner à deux heures à l'hôpital Notre-Dame, une enquête sur la mort de Jos. Chamberland, employé à la compagnie du Téléphone Bell, qui à la suite d'un accident survenu hier après-diner, est décédé, à 10 heures 40, hier soir.

Cent dix-sept Comparutions

Le juge Sicotte qui remplace le recorder Poirier, ne commence pas par se croiser les bras

Arrestations en bloc dans le quartier des Chinois

Montréal, 20 août.

M. le recorder Poirier ayant besoin de prendre un repos bien mérité, M. le juge Sicotte le remplace sur le banc pendant un mois ou deux. Comme un avant-goût de la besogne qui l'attend, M. Sicotte a vu passer devant lui, ce matin, une quarantaine de Chinois, trois ou quatre noirs, des blancs, des blanches formant en tout le joli total de 117 personnes.

Les fils du Céleste Empire ont été arrêtés la nuit dernière pour avoir tenu ou fréquenté des maisons de désordre. La police a arrêté dans cet endroit environ 75 personnes de toutes nationalités. La plupart ont plaidé non coupables et leur procès a été remis à jeudi prochain, le 22. Une dizaine de jeunes filles ont plaidé coupables et reçoivent leur sentence jeudi ; ces procès promettent des sensations.

—o—

Chas. Jones et James Boyland, deux jeunes garçons qui ont le vin bruyant payeront $5. chacun pour bien comprendre le commencement de la sagesse.

—o—

Quand Peter McNeil a pris un coup de trop, (ce qui lui arrive plus souvent qu'à son tour) il aime se promener au grand air et s'étendre sur l'herbe tendre de nos parcs. Mais son copain Wm. Pratt, qui est beaucoup plus sage, préfère son lit. Voilà pourquoi le juge lui a donné sa grâce tandis qu'il envoyait McNeil à la prison pour 4 mois afin de lui donner le temps, le goût d'apprendre à dormir dans son lit.

—o—

F. X. Vanier est un sale individu qui non seulement se saoûle, mais encore scandalise les gens, dans la rue. Il fera 3 mois de prison, ce mal élevé-là.

—o—

Rien que pour avoir eu la langue bien pendue et avoir choisi le bon moment pour faire sa demande, Jos. Bédard a obtenu "une p'tite chance" et pourra partir pour le chantier dès aujourd'hui. La leçon qu'il emporte avec lui remplacera la bourse qu'on lui a soufflée pendant qu'il cuvait son vin.

—o—

Geo. Barbeau est un homme petit, très brun, l'œil vif et n'a pas l'air bête du tout, mais il est brutal. Il ne faut pas le contredire, ce monsieur-là. Il a battu sa femme, l'a tirée par les cheveux, a déchiré ses habits, a fustigé ses deux petites filles âgées respectivement de 5 et 7 ans et cela si bien qu'elles en portent des marques.

Il a aussi battu le jeune Ronaldo Perrault. De plus, Georges aime la bouteille, il est joueur, paresseux, n'a de pas sa famille. A part cela, c'est un garçon sans reproche. Sa femme jure qu'elle sera beaucoup mieux seule et pourra faire vivre sa petite famille mieux sans son mari. Le juge envoie en conséquence le dit mari en prison pour 3 mois, afin qu'il ait le temps de se refroidir la bile.

DECES

VINCENT. — A Village Turcot, à l'âge de 17 ans et 10 mois, Lilia, fille de M. P. Vincent, plaqueur en argent.

PELTIER.—En cette ville, cet avant-midi, M. Jean Louis Peltier, manufacturier de chaussures, est décédé. Avis des funérailles sera donné demain.

BEAUDRY.—A Ste-Cunégonde, le 15 courant, à l'âge de 19 ans, 6 mois, Emilia Beaudry.

PELLETIER. — En cette ville, le 16 courant à l'âge de 80 ans, 9 mois, Jean Louis Pelletier, manufacturier de chaussures.

DESJORDY.—En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 17 ans, 5 mois, Marie Blanche, fille de feu Clément Desjordy.

COTE.—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 56 ans, 9 mois, François-Xavier Côté, contremaître et frère du détective Côté.

MONETTE. — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 4 mois et 8 jours, Joseph André Raphaël, enfant bien-aimé de G. A. Monette, architecte.

DAME VIRGINIE ELIE dit BRETON, épouse commune en biens de Joseph Ste-Marie, commerçant, des cité et district de Montréal, dûment autorisée, a intenté ce jour, à son dit époux, une action en séparation de biens.—Montréal, 9 octobre 1903. — N. U. LACASSE, 24-5 avocat de la demanderesse.

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure. No 2077. D'Alliance Nationale, Cercle d'Hochelaga, No 29, corps politique et incorporé, ayant son siège d'affaires en les cité et district de Montréal, demandeur, vs Arthur Charron, du même lieu, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

J. A GIRARD,
Député Protonotaire.
Montréal, 5 octobre 1903. 24-61

Avantages notables offerts

Aux déposants ayant $500 ou plus en banque

"Certificat de dépot" à 4 p. c. l'an émis par la banque Provinciale du Canada

La lettre suivante vient d'être adressée à tous les clients de la Banque Provinciale du Canada, les invitant à profiter des avantages offerts dans son nouveau département d'épargne, elle se lit comme suit :

"Permettez-nous d'attirer votre attention sur le certificat de dépôt dont vous trouverez un fac-similé sous ce pli.

Depuis sa fondation, la Banque Provinciale du Canada s'est appliquée spécialement à développer et améliorer le département d'Epargne de la Banque, de manière à donner entière satisfaction aux déposants et leur assurer toutes les garanties possibles.

Des règlements furent passés par les actionnaires, lesquels ont toujours été rigoureusement observés ; ces règlements exigent que tous les argents des déposants ne soient pas placés dans le commerce ou dans aucune entreprise aléatoire, mais ne soient placés que sur des valeurs de tout repos, telles que prêts aux fabriques, prêts sur débentures municipales, sur fonds publics, etc.

La Banque reçoit comme dépôts d'Epargne toutes sommes de $1, en montant ; elle paie 3 p.c. d'intérêt sur livret, et rembourse ces dépôts à demande.

Parmi les personnes qui confient leurs fonds aux banques, il y en a qui déposent des sommes relativement considérables et qui sont prêtes à laisser leur dépôt pour une période de temps déterminé. L'argent reçu dans ces conditions doit nécessairement rapporter de plus forts bénéfices à la banque. Il n'est donc que juste de donner des avantages particuliers pour ces dépôts spéciaux, soit, un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p.c. l'an suivant termes. C'est le but que nous avons voulu atteindre en émettant le nouveau certificat.

Ce certificat est livré sur demande à toute personne faisant un dépôt de $500 ou plus.

Veuillez le lire attentivement et vous vous convaincrez qu'un dépôt fait dans ces conditions est des plus avantageux, car il offre un placement absolument sûr à un taux d'intérêt rémunérateur tout en donnant le droit au déposant, en cas de besoin, de retirer son argent sur 8 jours d'avis."

Ce "Certificat de Dépôt" est le suivant :

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Certificat de Dépôt).

A trois mois de cette date, La Banque Provinciale du Canada remboursera à M..... de..... ou à son ordre sur délivrance des présentes,..... dollars, déposés ce jour, avec intérêt sur ce montant payable aux taux et conditions ci-après énoncés.

Trois pour cent (3 p.c.) d'intérêt par année sera payé pour le terme des présentes.

Trois et demi pour cent (3 1-2 p.c.) d'intérêt par année, à compter de ce jour sera payé si ce dépôt est continué sans interruption pour le terme des présentes et du semestre suivant.

Quatre pour cent (4 p.c.) d'intérêt par année à compter de ce jour, sera payé si ce dépôt est continué sans interruption pour le terme des présentes et au moins pour celui des deux semestres suivants.

A l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent, ce contrat de dépôt sera censé être continué par le déposant pour le semestre suivant à moins que le dit déposant ne notifie la Banque par écrit à son bureau principal, à Montréal, de son intention de retirer ce dépôt, et ce au moins huit jours avant l'expiration du terme des présentes ou du semestre alors courant.

Nonobstant les conditions ci-dessus, le déposant pourra en aucun temps retirer tel dépôt après l'avis préalable ci-dessus mentionné,, mais dans ce cas aucun intérêt ne sera payé pour toute fraction d'un terme ces présentes ou d'un semestre non entièrement écoulé.

La Banque pourra rembourser ce dépôt à l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent.

Fait à..... ce ..... jour du mois de..... l'an 19...

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Par ....

Que les déposants parmi la classe ouvrière ou enfin ceux qui font des petites épargnes s'empressent donc d'atteindre le chiffre de $500 afin de bénéficier du taux de 4 p.c., l'an par l'entremise de ce nouveau certificat de dépôt.

IL RESTERA PRISONNIER

Pie X déclare qu'il ne peut pas sortir du Vatican

Rome, 10. — On a démenti les propos qu'aurait tenus Pie X au sujet de la possibilité de sa sortie du Vatican. Voici un nouvel incident très caractéristique qui montre bien que le Souverain Pontife n'a nullement intention de déroger à la tradition qui le maintient prisonnier au Vatican.

Le pape avait accordé une audience particulière au docteur Calza, de l'hôpital de Venise, venu avec son fils, attaché au ministère de l'instruction publique, pour l'entretenir d'intérêts hocaux et spécialement de l'hôpital.

A un moment donné, le docteur Calza crût pouvoir toucher la corde sensible du pape, en lui disant :

—Pouvons-nous espérer de voir votre sainteté venir un jour ou l'autre à Venise ?

A quoi le pape riposta en souriant :

—Mais non, c'est une chose tout à fait impossible.

Ce "non possumus" est formel.

C. C. RICHARDS & CO.,

Messieurs — J'ai une grande confiance dans le Liniment Minard, car l'année dernière, j'ai guéri un cheval d'un "ring-bone" avec cinq bouteilles. Le cheval était couvert d'ampoules, mais en un mois, il n'y avait plus de "ring-bone" ni d'infirmité.

DANIEL MURCHISON,
Four Falls, N.-B.